هكذا من الأصل

Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA

■ Le « 19-20 », succès de France 3

■ Censure sauvage sur Internet



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16424 – 7,50 F

DIMANCHE 16 - LUNDI 17 NOVEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Scandale à Moscou

Anatoli Tchoubaïs, numéro deux du gouvernement russe, a admis avoir reçu 90 000 dollars pour avoir corédigé un livre non publié sur les privatisations. p. 4

■ Le Conseil d'Etat sous Vichy

Jean Massot, président de la section des finances du Conseil d'Etat, a reconnu le manque de courage de cette institution pendant l'Occupation. p. 6

■ M. Longuet relaxé

L'ancien ministre et président (UDF-PR) du conseil régional de Lorraine a été relaxé dans l'affaire de sa villa tropézienne. p. 8

■ Photographe et collaborateur



L'exposition de Bruxelles tente de cerner Willy Kessels, artiste belge célébré pour ses clichés mais emprisonné pour collaboration avec les nazis. p. 24

■ Allemagne : l'automobile va bien

Pour la première fois depuis 1991, l'industrie automobile allemande a créé 25 000 emplois. p. 14

■ Restructuration à la SFP

Un plan prévoit des réductions d'effectifs et le recentrage des activités sur la production télévisuelle. p. 19

■ Procès Papon

Le bureau des questions juives de Bordeaux, sous l'autorité de Maurice Papon, a fourni à plusieurs reprises des *listes de juifs aux Allemands.* p. 10

■ L'avis du médiateur

Les protestations sur la manière dont *Le Monde des livres* a rendu compte de deux ouvrages consacrés à l'art contemporain ont conduit Thomas Ferenczi à intervenir dans le débat. p. 13

■ Marchands d'armes à Dubaï

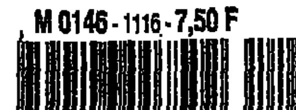
Quelque cinq cents exposants participent au Salon aéronautique de Dubaï, où les marchands d'armes font face à une concurrence accrue. p. 2

■ « Grand Jury »

Claude Allègre est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 16 novembre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1116 - 7,50 F



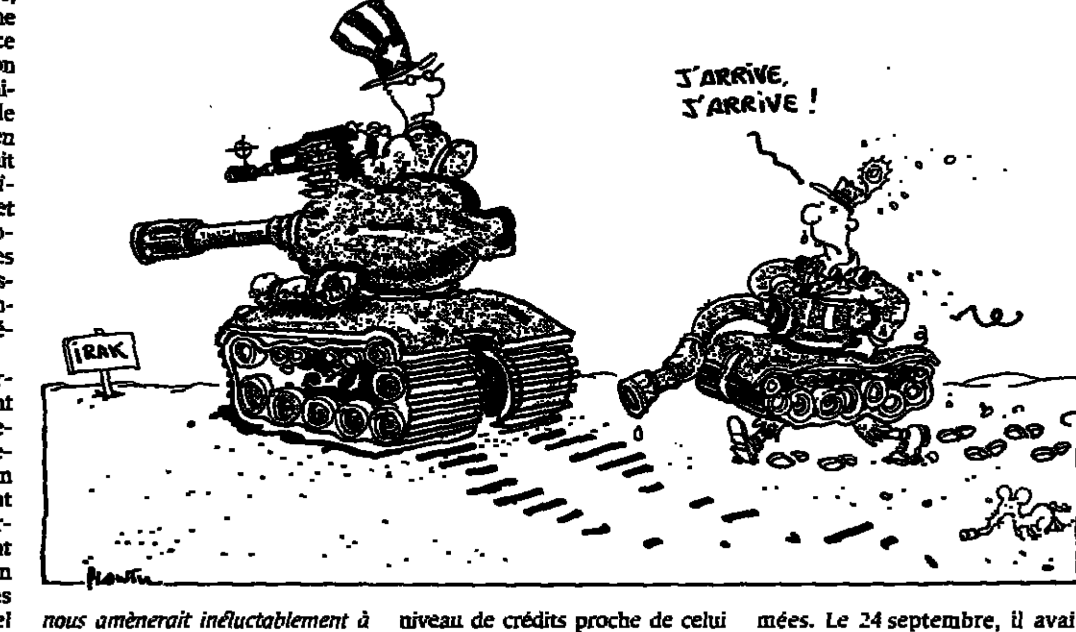
Le chef d'état-major de l'armée de terre interpelle Lionel Jospin sur la baisse des crédits militaires

Dans un entretien au « Monde », le général Mercier souligne le « désenchantement » de l'armée

IL EST exceptionnel, en France, qu'un chef d'état-major s'exprime publiquement. C'est pourtant ce que fait, avec l'autorisation de son ministre de tutelle, le général Philippe Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre, dans un entretien au *Monde*. Le général Mercier fait état des « *interrogations légitimes* », des « *débats internes* » et du « *désenchantement* » provoqués, au sein de l'armée, par les réorganisations en cours, les dissolutions de régiments (une centaine en quatorze ans) et les réductions de crédits.

Le « *patron* » *des forces terrestres* va plus loin en soulignant les dangers, à ses yeux, d'une remise en cause par le gouvernement de la loi de programmation militaire voulue par le président de la République. Le général Mercier s'adresse donc implicitement à Jacques Chirac pour le mettre en garde contre les conséquences éventuelles des choix de Lionel Jospin. Evoquant la réduction « *sévère* » de 11 % des crédits d'équipement prévue dans le budget de 1998, il déclare : « *Il est clair que la reconduction budgétaire d'une ampleur identique en 1999 nous amènerait inéluctablement à redéfinir un nouvel outil de défense, sauf à accepter d'avoir des forces armées durablement sous-équipées.* » Le « *modèle d'armée adopté par le président de la République* » implique, à ses yeux, le retour à un niveau de crédits proche de celui fixé par la loi de programmation.

A plusieurs reprises, Jacques Chirac s'était porté « *garant* » du respect de la loi de programmation et des « *ressources* » nécessaires aux missions des forces armées. Le 24 septembre, il avait adressé une « *mise en garde* » au premier ministre, afin que les réductions de crédits ne portent pas sur l'année 1999.



Lire page 5

La crise irakienne

■ La France soutiendra les Etats-Unis s'ils interviennent contre Bagdad

■ Deux porte-avions américain et britannique font route vers le Golfe

■ Des citoyens irakiens sont utilisés comme « boucliers humains » dans des sites militaires

Lire page 3 et notre éditorial page 13

Citadins de tous les pays, unissez-vous contre la dictature automobile !

ET SI LA LUTTE contre le tout-automobile se mondialisait ? Le Collectif pour des rues libérées, qui a organisé à Lyon les assises « Vers des villes sans voitures », a annoncé la création, dans la même ville, d'un bureau international. *Objectif : coordonner* la *mobilisation* des citadins de tous les pays, rien de moins, contre la dictature de l'automobile en milieu urbain.

Ces assises, qui ont réuni plusieurs dizaines d'associations représentant vingt et un pays, ont permis de connaître les différentes formes d'action « *directes non violentes contre la voiture* ». La voiture est mangée à toutes les sauces par le mouvement associatif, qui *s'appuie sur une opinion de plus en plus* favorable à la limitation de la circulation automobile.

La plus piquante action de résistance vient sans doute de Grande-Bretagne. A trois reprises, l'association londonienne Reclaim the streets a créé la surprise en bloquant des rues pour y organiser des fêtes géantes rassemblant plusieurs milliers de participants. Les organisateurs gardent secret le lieu du rassemblement jusqu'au dernier moment et, dès que la nouvelle est donnée, la foule converge sur la rue et en chasse les voitures.

Ce type d'action a fait des émules aux Pays-Bas, le pays chéri des transports alternatifs. Amsterdam a connu sa première *road party* cette année. « *A Groningue, plus de 40 % des déplacements se font à bicyclette. Mais d'autres villes, comme Amsterdam, sont moins bien loties, contrairement à ce qu'on croit. Il ne faut donc pas se reposer sur nos lauriers* », assure Frank, d'Action for solidarity, equality, environment and development.

Montréal mise sur le théâtre. L'association québécoise Le monde à bicyclette, créée il y a vingt-deux ans, s'appuie sur les « cyclodrames » de son porte-parole, Robert Silverman, qui se dit poète et essayiste. Dans les années 80, celui que la presse canadienne a surnommé « Bicycle Bob » a écrit une pièce « *en mémoire de l'autoroute est-ouest de Montréal qui a détruit plus de trois cents maisons et déplacé des populations issues de quartiers défavorisés* ». Intitulé « *Déplacés par l'autoroute* », le texte sera joué plusieurs fois... au Salon de l'automobile de Montréal ! Dans la floraison des initiatives, une place à part doit être réservée à Michael Artman, un Berlinois de trente et un ans, ennemi juré de la voiture, « *qui fait du bruit, qui pue, qui occupe trop de place et tue des enfants* ». Depuis plus de dix ans, Michael marche sur les voitures, dès lors que celles-ci mordent sur les trottoirs ou sur le passage piéton. « *Il existe des méthodes pour ne pas faire de bosse sur la carrosserie : monter par le pare-choc et poser les pieds uniquement sur les arêtes des véhicules* », explique-t-il en véritable pro.

Arrêté plusieurs fois, condamné à payer des amendes – « *J'ai même été interné quelques jours en hôpital psychiatrique* », raconte-t-il –, Michael est un marathonien des palais de justice. Le 2 avril, il a fait la « une » du *Berliner Zeitung*, au lendemain d'une décision du tribunal qui a jugé qu'« *il est permis de marcher sur une voiture à condition qu'elle soit garée sur les bas-côté et qu'il n'y ait pas intention d'endommager le véhicule* »...

Clarisse Fabre

Enfants perdus de Roubaix

LES INCIDENTS se multiplient dans les transports en commun de l'agglomération lilloise. Autobus et tramways sont la cible, chaque jour, de jets de pierres et de cocktails Molotov. La nuit, les bandes occupent seules le terrain. Les conducteurs seront en grève, lundi 17 novembre. Notre correspondant permanent à Lille, Pierre Cherruau, a enquêté sur les « enfants perdus de Roubaix » et ceux qui s'efforcent de les aider. Ali, militant associatif, dit : « *On voudrait nous faire croire que nous sommes des Français à part entière. Nous sommes des Français entièrement à part. Vrai que cette ville est un laboratoire, mais un laboratoire dont nous sommes les insectes.* »

Lire page 11

Les retards du PCF : la faute à Georges Marchais

C'EST le 4 novembre que *L'Humanité*, avec un certain sens de la prémonition, a porté le coup de grâce. Dans un geste de dérision, le quotidien communiste a publié, à dessein, comme pour mieux « *se débarrasser des séquelles du stalinisme* », une auto-interview de Georges Marchais, avec questions et réponses rédigées par lui-même. A n'en pas douter, les dirigeants de ce journal, dont certains furent de fidèles serviteurs de l'ancien secrétaire général du PCF, voulaient signifier que certaines méthodes anciennes n'avaient plus cours (*Le Monde* du 7 novembre).

Par pur hasard, huit jours avant que Lionel Jospin exprime sa fierté d'avoir des communistes dans son *gouvernement, ce mauvais tour* joué à M. Marchais mettait en relief la persistance d'un mode de fonctionnement ancien, dont Robert Hue, *son successeur, se fait* gloire de travailler à délivrer le Parti communiste. Il soulignait, par la même occasion, la vacuité de certaines « *condamnations* » *passées* du système stalinien.

Prévoyant, M. Marchais indiquait dans ce plaisant entretien que le parti, *dont il fut le chef*, avait « *mené le combat* », dès 1976, pour se guérir de ces fameuses *séquelles du stalinisme. Dès 1976 !* Quel triomphalisme. Quelle précipitation ! Seulement vingt ans après la dénonciation des crimes du Petit Père des Peuples par Nikita Khrouchtchev, en 1956, au XXe Congrès du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS). Le texte iconoclaste, publié alors en France par *Le Monde*, fut qualifié, pendant de longues années, par les dirigeants du PCF placés sous la férule de Maurice Thorez, grand admirateur de Staline, de « *rapport attribué au camarade Khrouchtchev* ». Traduction au choix : il ne pouvait s'agir que d'une opération de désinformation fomentée par la bourgeoisie contre le socialisme réel, ou bien le célèbre « Monsieur K. » était un dangereux déviationniste. La suite a montré que l'appareil *communiste français*, inféodé aux orthodoxes de Moscou, avait fait sienne la seconde hypothèse.

Olivier Biffaud

Lire la suite page 13 et nos informations page 6

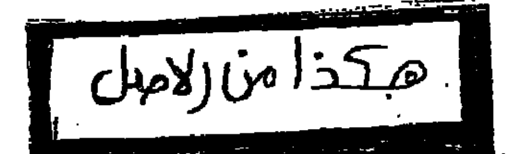
Un grand d'Espagne



ENRIQUE FORNER

LA BODEGA Marqués de Caceres *est l'une des plus spectaculaires* réussites de l'Espagne vinicole. Ce rioja rond et fruité, largement exporté, est l'œuvre d'Enrique Forner, *qui a choisi la* France en 1936 et a fait ses preuves dans le Bordelais avant de retourner dans son pays créer un grand cru. Aujourd'hui, deux pages « Goûts » sur le vin.

Lire pages 20 et 21



VENTES D'ARMES Quelque cinq cents exposants, représentant une trentaine de pays, participent au Salon de l'aéronautique qui s'ouvre le 16 novembre à Dubaï, pour une durée de cinq jours. C'est dans le domaine militaire que la concurrence est sans nul doute la plus féroce, sinon la plus ouverte. ● L'ASIE, le Proche- et le Moyen-Orient représentent le principal débouché pour le commerce des armes, au moment où l'Europe diminue ses dépenses d'armement. Les ventes internationales ont progressé en 1996 après huit années de baisse régulière. ● DEPUIS 1992, la dégradation est spectaculaire pour la France, avec une chute de plus de moitié, en valeur, pour ce qui concerne les prises de commandes. Le gouvernement britannique a proposé à ses partenaires de l'Union européenne de réfléchir à une harmonisation des règles nationales afin de « moraliser » les exportations d'armes.

Dure compétition entre les industriels de l'armement réunis à Dubaï

Au cours de cette exposition, ouverte du 16 au 20 novembre, la France va s'efforcer, malgré une dégradation structurelle de ses ventes, de ne pas être marginalisée par ses concurrents, notamment britanniques, sur des marchés en développement au Moyen-Orient et en Asie

L'INDUSTRIE FRANÇAISE de l'aéronautique débarque en force au Salon de Dubaï. Aussi bien les constructeurs civils – fabricants de cellules et de moteurs – que militaires, depuis l'aviation de combat jusqu'à l'appareil de transport en passant par l'électronicien de défense, le producteur d'hélicoptères ou le « missilier ». Du 16 au 20 novembre, une quinzaine d'exposants français seront à Dubaï. Une trentaine de pays, soit quelque cinq cents exposants, y participent. Avec Le Bourget (France), Farnborough (Grande-Bretagne) et Singapour, le Salon de Dubaï, sur l'aéroport international, est devenu la quatrième manifestation dans le monde de l'aéronautique. D'une manière générale, le Proche et le Moyen-Orient constituent, depuis les années 80, des marchés attrayants.

Dans le secteur commercial, par exemple, l'importance de la vitrine que représente cette exposition pour le marché régional est telle que Boeing et Airbus ne pouvaient pas s'offrir le luxe d'être absents de la compétition : le premier est venu avec la dernière version de son 777, le 777–300, qui a effectué son premier vol il y a un mois, et le second, avec ses modèles A. 330-200 (qui a volé en août) ou A. 340-300 (en développement) et avec la maquette d'un futur gros avion d'affaires, le corporate-jet A. 319CJ. De même, Dassault-Aviation a mis au premier rang son Falcon 900 EX et son Falcon 2000 face aux appareils de ses rivaux, Gulfstream ou Bombardier.

LES GRANDS MOYENS

Mais c'est dans le domaine militaire que la concurrence est sans nul doute la plus féroce, sinon la plus ouverte. C'est ce qui explique que Dubaï soit le grand rendez-vous de tous les constructeurs mondiaux, du plus petit au plus puissant. Chacun y va de son modèle éprouvé ou remis au goût du jour et de ses derniers « gadgets ». A commencer par les Américains (avec la série de leurs avions de combat F-15, F-16 ou F-18, leur appareil de transport C-17, leurs hélicoptères Apache ou Chinook), les Russes (avec leur avion d'entraînement Mig-AT et leurs Sukhoï Su-37, 30 et 29), les Suédois (avec le Gripen), ou par les Allemands associés aux Britanniques et aux Italiens (avec leur avion de combat Tornado commun, et une modeste maquette de l'appareil censé lui succéder, l'Eurofighter).

Pour la circonstance, la France a mobilisé de grands moyens. L'Etat, par l'intermédiaire de la délégation générale pour l'armement (DGA), et l'armée de l'air ont prêté leur concours aux industriels, singulièrement à Dassault-Aviation. Ainsi, la DGA, qui en est le propriétaire officiel, a autorisé l'un des quatre prototypes Rafale, un monoplace, à faire le voyage. Un Mirage 2000-5 de chez Dassault l'accompagnera : c'est le dernier modèle que le constructeur cherche à exporter face au F-16, après l'avoir déjà vendu à Taïwan et à Qatar. Sous les propres cocardes de l'armée de l'air, dix Alpha-Jet de la Patrouille de France et trois Mirage 2000 devraient se livrer à des démonstrations. Le tout sera « projeté » à Dubaï grâce à deux avions-ravitailleurs en vol C 135F de l'armée de l'air française et à trois avions de transport qui devraient acheminer la logistique.

Autant d'égards envers la clientèle potentielle s'expliquent. Pour la seule année 1996, le Moyen-Orient (associé au Maghreb pour les nécessités de l'évaluation statistique) a représenté 40 % des prises de commandes d'armement – toutes catégories confondues de matériels aéronautiques, navals et terrestres – reçues par la France à l'exportation (19,5 milliards de francs, dont les deux tiers pour les seuls équipements aéronautiques). Avec, notamment, des ventes d'hélicoptères Panther aux Emirats arabes unis (EAU) et Cougar à l'Arabie saoudite. Soit le double de ce que la France a obtenu de ses clients en Asie et en Océanie, un marché en pleine expansion, ou aussi presque le double des achats conclus par des pays alliés en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Dans les années 80, l'Irak a fait la fortune de maints industriels français. Puis l'Arabie saoudite a pris la relève, même si, dans ce pays, comme plus tard dans d'autres Etats de la région, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, voire plus récemment la Russie ou la Chine se sont implantés et sont venus marginaliser quelque peu les fournisseurs français. Mais à croire les estimations d'organismes internationaux spécialisés, tels l'Institut des études stratégiques (IISS) de Londres ou l'Institut de recherche sur la paix (Sipri) de Stockholm, le Moyen-Orient conserve encore de fortes opportunités commerciales pour les années à venir. Dans cette zone, l'Arabie saoudite, le Koweït, les EAU, Bahrein, Oman et l'Iran figurent parmi les pays qui expriment probablement les plus gros besoins.

ENGAGEMENTS DE DÉFENSE

Un exemple, celui du Koweït, donne une idée de l'étendue possible des marchés. Après la guerre du Golfe, en 1990-1991, l'émirat s'est lancé dans un vaste programme de réarmement qui ne lui coûtera pas moins de 12 milliards de dollars, sur lesquels 4,1 milliards ont déjà été dépensés entre 1992 et 1996. Entre la France et les EAU, plus spécialement l'émirat d'Abou Dhabi, des discussions, déjà fort avancées dit-on, portent sur la fourniture d'une vingtaine de Mirage 2000-9 – une nouvelle version dérivée du Mirage 2000-5 et armée de missiles air-air, air-sol et de divers équipements de guerre électroniques – et sur la modernisation d'une trentaine de Mirage 2000 acquis en 1984-1985 (*Le Monde* du 31 mai). Au début du siècle prochain, on prête l'intention à Abou Dhabi de renforcer cette flotte par quelque 80 avions de combat plus puissants, comme le Rafale, qui est en compétition avec l'Eurofighter et avec un nouveau modèle américain, encore en gestation, dérivé du F-16 (*Le Monde* du 18 mars).

C'est pourquoi le Rafale a fait le déplacement à Dubaï. Cependant, la version biplace de l'avion de Dassault est restée en France. La raison en est que cet appareil, qui permet des vols d'évaluation en tandem, doit être disponible au profit de pilotes saoudiens attendus en décembre. Mais le « forcing » de la France à Dubaï a une autre explication. En janvier 1995, les EAU se sont liés à la France par un accord de défense censé encourager l'*« interopérabilité »* des matériels entre les deux pays, une collaboration dans le renseignement et la *« stabilité »* de la région, au besoin par un engagement de forces françaises dans le cas d'une agression extérieure. Le Qatar a signé un accord identique avec Paris.

En expédiant en quelques heures jusqu'à une vingtaine d'avions de combat, de transport et de ravitaillement en vol à 5 500 kilomètres de son territoire national, la France entend démontrer à ses *« partenaires stratégiques »* qu'elle est prête à assurer ses engagements de défense. D'autant que, pour ce qui concerne le seul déploiement de Mirage 2000, elle peut prétendre à bénéficier de la logistique de pays de la région, tels la Grèce, l'Egypte, le Qatar et, donc, les EAU, qui en ont acheté.

Jacques Isnard

Les dix premiers fournisseurs et les dix premiers clients en 1996 dans le monde

LES PAYS FOURNISSEURS	en millions de dollars
1 : ÉTATS-UNIS	10 228
2 : RUSSIE	4 512
3 : FRANCE	2 101
4 : ROY.-UNI	1 773
5 : ALLEMAGNE	1 464
6 : CHINE	573
7 : PAYS-BAS	450
8 : SUÈDE	274
9 : BIÉLORUSSIE	190
10 : UKRAINE	165

LES PAYS CLIENTS	en millions de dollars
1 : TAÏWAN	3 264
2 : CHINE	1 957
3 : CORÉE DU S.	1 727
4 : ARABIE SAOU.	1 611
5 : KOWEÏT	1 363
6 : INDE	1 317
7 : TURQUIE	1 066
8 : ÉGYPTE	803
9 : JAPON	679
10 : AUSTRALIE	554

Le Sipri de Stockholm, qui est une organisation non gouvernementale, est l'une des quatre principales sources d'information avec l'Institut international des études stratégiques (IISS) de Londres et deux organisations publiques américaines (l'US Arms Control and Disarmament Agency et le Congressional Research Service).

Un code européen de « moralisation » des contrats

Le gouvernement britannique de Tony Blair a proposé à ses partenaires européens – dont la France – de réfléchir à la rédaction d'un code dit de « moralisation » des exportations d'armes. Il s'agit notamment d'aboutir entre Européens à une harmonisation des règles nationales, voire des procédures, sur le contrôle des ventes de matériels militaires à des pays tiers.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a chargé ses services de préparer un texte qui imposerait des obligations à respecter entre les membres de l'Union européenne (UE), dans le but que tous les signataires s'interdisent de conclure un contrat à l'étranger si l'un des pays de l'UE, sollicité par un client, refusait la commande pour des raisons qui le regardent. Cette harmonisation des règlements tend à devenir une nécessité dans la mesure où les gouvernements européens sont d'accord pour multiplier, autour de programmes conjoints d'armement, la constitution de groupes industriels multinationaux ou transnationaux.

Les Etats du Golfe et d'Asie totalisent les deux tiers des commandes

L'ASIE DE L'EST et du Sud-Est, d'un côté, le Proche et le Moyen-Orient, de l'autre, constituent les deux régions du monde où explose le commerce des armes. L'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est sont entrées dans une phase de diminution de leurs dépenses d'armement. Sur ces deux constatations, l'Institut international de recherche sur la paix (Sipri), à Stockholm, et l'Institut international d'études stratégiques (IISS), à Londres, convergent dans leurs rapports d'activités pour l'année 1996.

Parce que de tels échanges économiques dans le monde sont tout sauf transparents – les registres tenus, chaque année, par les Nations unies ne font pas foi puisqu'ils se contentent de reproduire les déclarations officielles de chaque gouvernement fournisseur ou client – et qu'ils sont reconstitués après coup à la lecture assidue de la presse internationale, les estimations entre les deux instituts peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre. Mais il demeure des constances dans leurs observations.

A commencer par un fait incontestable : en 1996, pour la deuxième année consécutive, les ventes internationales d'armement ont progressé, après huit années de baisse régulière au cours desquelles elles ont globalement diminué de 61,4 % entre 1987 et 1994. La « reprise » est apparue en 1995, avec une croissance de 13 %, et elle s'est poursuivie en 1996, avec 8 %. En données chiffrées et exprimées à dollars constants 1995, l'année 1987 avait atteint 84,9 milliards de dollars ; 1994 a totalisé 32,7 milliards. Les années 1995 et 1996 inversent donc cette tendance, avec des résultats qui se sont élevés respectivement à 36,9 et 39,9 milliards de dollars.

« MISSILE EAST »

Mais, pour autant, il n'y a pas « reprise » partout. Dans les pays de l'Europe de l'Ouest membres de l'OTAN, le déclin, amorcé depuis quelques années déjà, a continué, avec entre – 3 % et – 9 % en 1996, selon les cas. Moins rapidement, néanmoins, qu'aux Etats-Unis, où la baisse observée a la singularité de n'être pas effective pour les dépenses de recherche, là où se préparent les armements qui seront vendus demain. Le volume des armées se restreint et les contraintes budgétaires sont plus dures. Les pays de l'Europe de l'Est, Russie incluse, ont, quant à eux, réduit de 10 % leurs achats, et tout donne à croire que la chute sera encore de 8 % en 1997. Ce qui relativise, d'une certaine manière, l'authenticité des spéculations établies par les industriels – américains et européens – sur l'aptitude des Etats, tels la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque, désireux de frapper à la porte de l'OTAN, à financer leurs ambitions de défense.

En revanche, le Proche et le Moyen-Orient, d'une part, l'Asie de l'Est et du Sud-Est, de l'autre, sont en plein développement de leurs besoins de sécurité. Le véritable « boom » dont les Salons d'Abou Dhabi, puis de Dubaï, dans le Golfe, comme dans ceux de Singapour ou de Langkawi (Malaisie), en Asie, en est la véritable illustration commerciale.

La région du Golfe est restée en 1996 le marché mondial numéro un, avec un montant global de 15 milliards de dollars, soit 40 % des échanges enregistrés sur la planète.

L'année 1997 s'inscrirait apparemment dans la même ligne. Au point que les Américains n'appellent plus cette région que *« Missile East »* (au lieu de Middle East). L'Arabie saoudite, qui n'a pas rendu publics ses budgets militaires 1996 et 1997, arrive en tête, loin devant l'Egypte, le Koweït ou Israël. Les Etats-Unis, même s'ils semblent en légère perte de vitesse, ont accaparé 52 % des contrats proche et moyen-orientaux, face aux Européens (34 %), qui gagnent des parts de marché, et à la Russie (5,6 %), selon une étude du Congrès américain.

Pourtant, dans le Golfe, le temps des gros contrats est peut-être passé : le volume des achats se fait plus limité, l'exécution des contrats est davantage étalée dans le temps mais, surtout, les deux tiers, voire les trois quarts des opérations concernent aujourd'hui des marchés dits de « maintenance », c'est-à-dire la logistique (les pièces de rechange, en particulier), le soutien ou l'entraînement. En vérité, autant de contrats qui sont délicats à respecter puisqu'il faut trouver et former des personnels sur place.

Cependant, cette situation peut très rapidement évoluer dans la région. Les querelles territoriales perdurent entre Etats. Les disputes sur le partage des eaux continuent. Le processus de paix israélo-arabe est dans l'impasse. L'Irak demeure un trublion. Et l'Iran, pour s'en tenir à ces quelques exemples, ne dissimule pas son ambition de puissance régionale.

Face au Proche et au Moyen-Orient, l'Asie a réalisé l'an dernier 26,6 % du commerce mondial. Un résultat en croissance notable. En 1987, cette même zone représentait 19,3 % des échanges. Signe des temps : pour la première fois, en 1996, les importations d'armes en provenance de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont dépassé le total des acquisitions effectuées par les pays membres de l'OTAN et par les autres Etats de l'Europe occidentale.

Les quatre pays les plus en pointe en la matière sont la Corée du Sud, la Malaisie, la Thaïlande (avec une hausse record de + 23 % en 1996, par rapport à 1995, selon le Sipri) et Singapour. A Taïwan, en revanche, les finances commencent à manquer après les grands achats d'avions de combat américains et français, et de bateaux de guerre français au début de la décennie 90. Au Japon, les dépenses d'armement ont augmenté de 2 %. Les experts de l'IISS, à Londres, expliquent que, dans nombre de ces pays, la Chine fait peur – même si, objectivement, elle ne dispose pas encore des capacités à « projeter » des forces puissantes hors de chez elle – et que les élites militaires, au pouvoir ou proches de lui, tentent de conserver leur position prédominante dans les prises de décisions gouvernementales.

Pour autant, l'explosion des commandes militaires dans le Golfe et en Asie ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Dans d'autres endroits du monde, on assiste à des achats relativement importants. En Amérique du Sud, par exemple, le Chili, avec qui la France négocie la fourniture de deux sous-marins à propulsion diesel/électrique lance-torpilles et d'un pétrolier-ravitailleur d'occasion, a augmenté ses dépenses d'équipement de 34 %. Ailleurs, en Inde, la demande reste soutenue, avec un montant d'acquisitions pour 1996 supérieur à 1,4 milliard de dollars (au lieu de 1 milliard précédemment), quand, de son côté, le Pakistan rencontre des difficultés à emprunter pour financer ses investissements de défense.

J. I.

Dégradation des ventes françaises

En dépit d'un léger redressement constaté en 1996, année au cours de laquelle la France a reçu pour 19,4 milliards de francs de commandes d'armement à l'exportation et a livré pour 29,4 milliards de francs de matériels militaires à l'étranger, on observe une dégradation, sur une longue période, des ventes d'armes de la France. Depuis 1992, la baisse est spectaculaire, avec un commerce extérieur qui a chuté de plus de la moitié, en valeur, pour ce qui concerne les prises de commandes.

Certes, des évaluations provisoires, sur la base des neuf premiers mois de 1997, laissent entrevoir une reprise probable, à hauteur de 25 milliards, pour l'année. Mais, selon les experts français, la tendance à la baisse n'est pas conjoncturelle. C'est une dégradation structurelle. D'autant que le poids croissant des compensations – l'obligation faite au vendeur d'avoir à équilibrer le contrat en procurant, en retour, des charges de travail aux entreprises de l'acheteur – réduit la rentabilité des exportations.

هكذا من الأصل

Dans la crise entre l'Irak et l'ONU, les préparatifs militaires vont de pair avec la diplomatie

Les Etats-Unis renforcent leur dispositif aéronaval dans le Golfe

Les Etats-Unis ont affirmé, vendredi 14 novembre, vouloir continuer à donner la priorité aux efforts diplomatiques visant à convaincre Bagdad de revenir sur sa décision d'expulser les inspecteurs américains de la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak. Washington a néanmoins pris toutes les mesures pour une intervention militaire. Bagdad, de son côté, a pris des dispositions pour limiter les effets d'une éventuelle intervention.

OFFICIELLEMENT, la diplomatie gardait encore ses droits, samedi 15 novembre, dans la nouvelle crise entre l'Irak et les Nations unies, mais l'obstination de Bagdad et les préparatifs militaires spectaculaires semblaient donner autant, sinon davantage, de chances à une intervention militaire américaine.

Le président Bill Clinton a affirmé, vendredi, vouloir poursuivre *« avec vigueur »* l'option diplomatique *« aujourd'hui et dans les heures à venir »*. *« Nous voulons être sûrs que nous avons fait tout ce que nous pouvons pour qu'ils* [les alliés] *soient d'accord avec nous sur la gravité de la situation »*, a ajouté M. Clinton, qui estime que l'enjeu est *« la sécurité du XXIe siècle »* face à la prolifération d'armes de destruction massive. Il avait auparavant expliqué que, en expulsant les experts américains de la commission chargée de désarmer son pays (Unscom), le président irakien, Saddam Hussein, avait fait en sorte que *« les sanctions* [imposées à l'Irak par l'ONU] *resteront en place jusqu'à la fin des temps »*, ou en tout cas *« tant qu'il sera là »*.

Mais la Maison Blanche a tenté par la suite de minimiser ces derniers propos, qui sont en contradiction avec la résolution 687 de l'ONU définissant les conditions de la levée des sanctions. La chute du régime de Saddam Hussein *« n'a jamais été une condition posée par le Conseil de sécurité de l'ONU »* pour la levée des sanctions, a commenté le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. *« Nous n'essayons pas en ce moment d'élargir l'interprétation de ces résolutions »*, a-t-il ajouté.

Parallèlement, les Etats-Unis ont dépêché, vendredi, dans le Golfe le porte-avions *USS-George-Washington* – qui se trouve en Méditerranée orientale – pour être en mesure de faire face en cas d'aggravation de la crise. Ils disposent sur place d'une flottille de dix-sept navires, dont le porte-avions *Nimitz* et une demi-douzaine de bâtiments équipés de missiles de croisière Tomahawk. De nouvelles forces, qui pourraient inclure des chasseurs-bombardiers furtifs F-117, pourraient suivre, a indiqué le secrétaire à la défense, William Cohen.

Le porte-avions britannique *HMS-Invincible*, qui transporte des Harrier à décollage vertical, fait route des Caraïbes vers la Méditerranée. Le gouvernement britannique a décidé, vendredi, de mettre en alerte les avions de *combat qui doivent renforcer le HMS-Invincible.*

Des frappes aériennes pourraient servir à forcer l'Irak à permettre les inspections, a indiqué un haut responsable militaire américain qui a requis l'anonymat. Mais *« il n'est pas logique de penser que nous pouvons, par des moyens indirects, attaquer et détruire chaque site »* d'armement, a-t-il ajouté. Le Pentagone estime qu'entre quatre-vingts et cent sites d'armes biologiques, plus de cent sites d'armes chimiques et environ vingt sites nucléaires existent en Irak, malgré les inspections internationales. *« La seule manière de nous en assurer le contrôle est de s'y rendre, de les contrôler physiquement avec des gens sur place »*, a expliqué cet expert.

Les Etats-Unis ont déjà averti que toute attaque par l'Irak des avions espions américains U 2 – qui survolent son territoire pour le compte de l'ONU et qui devaient reprendre leurs missions dimanche – entraînerait des représailles militaires rapides.

Bagdad a proposé un dialogue direct et inconditionnel aux Etats-Unis mais se prépare au pire, tout en affirmant *« ne pas chercher l'affrontement avec les Etats-Unis, lesquels peuvent, en revanche, avec leurs valets britanniques, lancer une agression militaire à tout moment »*. Le ministère du pétrole a décidé de rationner le carburant destiné aux véhicules privés à partir de samedi. Les particuliers n'ont plus droit qu'à quarante litres tous les quatre jours.

HAUSSE MODÉRÉE DU PÉTROLE

Le ministre des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahhaf, a affirmé que *« des citoyens irakiens se sont installés autour et à l'intérieur de plusieurs usines et autres sites à travers tout le territoire, mais plus particulièrement à Bagdad »*, et pas uniquement à l'intérieur des différents palais présidentiels, pour les protéger contre une éventuelle frappe américaine.

L'Irak ayant déjà eu recours à la pratique des *« boucliers humains »* contraints et forcés après l'invasion du Koweït en 1990, il est permis de mettre en doute les propos de M. Sahhaf, selon lesquels il s'agit d'un *« mouvement populaire très large »*. Cette pratique *« nous choque. Je ne pense pas que des femmes et des enfants doivent être utilisés dans ce genre de situation »*, a commenté le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. *« Même si ces gens sont des volontaires, on ne met pas des femmes et des enfants dans de telles situations lorsqu'on s'attend à être attaqué »*, s'est indigné M. Annan.

Selon un opposant irakien, Mohamad Abdel Jabbar, les centres de commandement militaires, le commandement de la garde républicaine et celui de la garde spéciale, qui sont toutes deux des unités d'élite, de même que les quartiers généraux des différents services de renseignement en Irak ont par ailleurs été transférés dans des bâtiments civils. Une *« station de radio de rechange »* aurait même été créée, selon lui, au cas où le siège de la radio nationale serait bombardé. Dans les mosquées, les prédicateurs ont invité, vendredi, les fidèles à prier pour que le pays sorte victorieux d'un éventuel affrontement avec les Etats-Unis.

La persistance de la crise a continué de soutenir le prix du pétrole sur le marché de Londres, mais la progression était jugée modérée par les courtiers. Le baril de brent, la qualité de référence de la mer du Nord, s'est négocié vendredi à 19,92 dollars pour l'échéance de janvier, en hausse de 12 cents sur la clôture de la veille. Les opérateurs jugent que le prix du brent pourrait rapidement approcher le seuil des 20 dollars le baril. – *(AFP, Reuter.)*

Après l'attentat de Karachi, les Américains redoutent une vague terroriste

WASHINGTON
de notre correspondant

Le verdict rendu, vendredi 14 novembre, par le jury du procès de Mir Aimal Kasi, va être accueilli avec appréhension par les résidents américains au Pakistan : en décidant que cet homme de trente-trois ans, originaire de Quetta (capitale de la province pakistanaise du Balouchistan), mérite la mort pour le meurtre, en janvier 1993, de deux membres de la CIA, les douze jurés avaient sans aucun doute à l'esprit la récente tuerie de Karachi : mercredi, quatre hommes d'affaires américains, ainsi que leur chauffeur pakistanais, avaient été assassinés en plein centre de la cité portuaire.

Or, moins de quarante-huit heures avant, Mir Aimal Kasi avait été reconnu coupable du double meurtre de 1993 par le tribunal de Fairfax (Virginie), une localité de la banlieue de Washington. S'il restait un doute sur le lien entre les deux événements, il a été levé par les revendications qui ont suivi le massacre de Karachi. Un groupe inconnu, le Aimal Secret Committee, de même qu'une organisation considérée comme terroriste par le département d'Etat, Harkat ul-Ansar, ont revendiqué cet attentat manifestement antiaméricain.

La police pakistanaise, ainsi que les enquêteurs du FBI et de la CIA dépêchés sur place n'ont pas officiellement accusé tel ou tel groupe d'être responsable de ce quintuple meurtre, mais le département d'Etat a renouvelé, vendredi soir, un avertissement à tous les Américains résidant à l'étranger, les mettant en garde contre le risque d'une *« riposte contre les intérêts américains, par les sympathisants de Mir Aimal Kasi »*.

Après la fusillade qui s'était déroulée devant le siège de la Central Intelligence Agency, à Langley (Virginie), Mir Aimal Kasi avait réussi à quitter le territoire américain. Une véritable chasse à l'homme internationale avait eu lieu pendant plusieurs années, jusqu'à son arrestation, en juin, au Pakistan, puis son extradition, dans des conditions peu claires, aux Etats-Unis. Il avait reconnu les faits, précisant que son geste constituait une sorte de réplique à la politique étrangère américaine à l'égard des pays musulmans en général, et de l'Irak en particulier, au moment de la guerre du Golfe.

COÏNCIDENCE

Ce n'est pas la première fois que les « intérêts » des Etats-Unis sont frappés au Pakistan. En mars 1995, deux diplomates américains avaient été victimes d'un attentat, également à Karachi, jamais élucidé. A l'époque, l'administration américaine avait effectué un rapprochement entre ce double meurtre et l'arrestation, le mois précédent, de Ramzi Ahmed Yousef, principal suspect de l'attentat contre le World Trade Center de New York, en février 1993, qui avait fait six morts et plusieurs centaines de blessés.

La coïncidence semble fortuite, mais Ramzi Ahmed Yousef a été reconnu coupable, mercredi 12 novembre, par un tribunal de New York, d'avoir organisé cet attentat, pour lequel il risque d'être condamné à la prison à vie. D'origine pakistanaise, il faisait partie d'un groupe de militants islamistes, dont dix membres (parmi lesquels le cheikh Omar Abdel Rahmane), ont été condamnés, en octobre 1995, pour complot terroriste contre les Etats-Unis. Là encore, il s'agissait de riposter à la politique proche-orientale de Washington.

Le premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, a téléphoné à Bill Clinton pour l'assurer de sa volonté de faire toute la lumière sur le quintuple meurtre de Karachi. Il aura l'occasion de répéter ce message, en début de semaine, à Madeleine Albright. Pour la première fois depuis 1983, un secrétaire d'Etat américain effectue une tournée en Asie du Sud, laquelle intervient au moment où la confrontation avec l'Irak, ainsi que les verdicts de New York et de Fairfax, rendent l'administration américaine particulièrement soucieuse des menaces d'attentats terroristes.

Laurent Zecchini

■ **L'ambassade américaine à Kuala Lumpur** a reçu deux appels téléphoniques de correspondants anonymes menaçant de *« tuer quatre Américains résidant en Malaisie »*, a indiqué, jeudi 13 novembre, un porte-parole de la mission des Etats-Unis en Malaisie. Les ressortissants américains dans ce pays ont été invités à *« redoubler de prudence »*. Le premier ministre, Mohamad Mahatir, a de son côté affirmé *« ne pas croire que ces menaces puissent être suivies d'actions »*. – *(AFP.)*

Paris approuvera Washington en cas de recours à la force

HANOÏ
de notre envoyée spéciale

Contrairement aux Américains, les dirigeants français ne renoncent jamais complètement à faire entendre à Saddam Hussein les arguments de la raison. La confirmation, jeudi 13 novembre, par Bagdad de l'expulsion des Américains de l'Unscom a porté un coup sévère à cette politique et oblige la France à rallier le camp de la fermeté. Mais Paris ne le fait qu'avec des regrets appuyés, exprimés avec insistance ces derniers jours par les responsables français présents à Hanoï pour le sommet de la francophonie, à commencer par le président de la République.

« Les autorités irakiennes ont fait une erreur (...) mais, naturellement, il n'est pas trop tard pour qu'elles reviennent sur leur décision », disait, jeudi, Jacques Chirac, avant que l'on eût confirmation de l'entêtement de Bagdad. *« Je regrette beaucoup l'obstination des dirigeants irakiens »*, déclarait-il le lendemain dans un entretien à la radio des communautés de langue française, en ajoutant souhaiter que l'on sorte de cette crise et que l'Irak, finalement, *« réintègre la communauté internationale »*.

La France s'était désolidarisée de Washington le 23 octobre en s'abstenant à l'ONU, lors du vote de la résolution 1134, menaçant Bagdad de nouvelles sanctions. Elle a rejoint depuis les Etats-Unis et les approuvera lorsqu'ils décideront de recourir à la force. Mais si les responsables français incriminent Saddam Hussein, s'ils déplorent qu'il n'ait pas su saisir la perche que lui tendait Paris, de concert avec la Russie et l'Egypte, ils dressent également un sévère réquisitoire contre la politique américaine et lui imputent, en partie, la responsabilité de l'impasse dans laquelle se trouve désormais la communauté internationale.

Un conseiller de Jacques Chirac laisse entendre que les Américains se sont laissés, dans cette affaire, piéger par le président irakien et qu'ils n'ont pas de stratégie. Après le coup de semonce auquel ils vont vraisemblablement procéder sous forme de frappes aériennes, que feront-ils ? *« Après la résolution 1134, il fallait négocier »*, dit ce conseiller. *« Il ne fallait pas perdre de vue que la mission de l'ONU pour le désarmement de l'Irak avait fait 90 % du chemin. »* Pour les 10 % restants, estime-t-il, il fallait faire parvenir à Saddam Hussein un message lui laissant entrevoir la sortie des sanctions, il fallait lui faire percevoir clairement son intérêt à coopérer.

PLUS DANGEREUX QU'AVEC CUBA

Un représentant du Quai d'Orsay va plus loin en laissant entendre que, si Saddam Hussein avait renoncé à ses provocations contre l'Unscom, la France était prête à remettre en cause à l'ONU tout le système de sanctions qui frappe l'Irak. *« Il est vraiment dommage*, dit-il, *que les Irakiens ne soient pas capables de bouger »*, ce qui fut constaté lors du passage à Paris de Tarek Aziz, la semaine dernière, et de sa rencontre avec le ministre français des affaires étrangères.

« Quelles sont maintenant les perspectives ? », se demande encore un dirigeant français. *« Les Etats-Unis*, juge-t-il, *sont prêts à laisser l'Irak en quarantaine pendant vingt ans. Mais c'est plus dangereux qu'avec Cuba. Maintenant, l'Unscom est partie et Saddam Hussein va se réarmer. »*

Contrairement à ce qui s'était passé en 1991, la politique française d'apaisement semble avoir été menée cette fois en meilleure concertation avec les Etats-Unis. Soucieux de refaire l'unité au Conseil de sécurité de l'ONU, ces derniers lui ont d'ailleurs fait quelques concessions, notamment en ne réclamant aucune référence au recours à la force dans la résolution 1137. La tactique française n'en a pas moins échoué, comme elle échoue toujours avec Saddam Hussein.

Claire Tréan

Tiraillements entre Rome et l'Eglise de Jérusalem

Les patriarcats autochtones sont exaspérés par l'accord récemment signé entre le Vatican et Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Solennellement paraphé le 10 novembre à Jérusalem par le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, et par l'ambassadeur du Saint-Siège à Tel-Aviv, l'archevêque Andrea Di Montezemolo, le premier statut juridique légal des Eglises catholiques sur le territoire de l'Etat juif provoque – ou plutôt révèle – quelques sérieux tiraillements entre la hiérarchie romaine et les patriarches autochtones de la Ville sainte.

Exaspérée du peu de cas qui est généralement accordé à sa sensibilité palestinienne par le délégué apostolique italien du pape à Tel-Aviv et, d'une façon générale, par l'appareil du Saint-Siège, l'Eglise locale n'a, d'abord, guère apprécié le moment choisi par Rome pour la signature solennelle du nouveau statut juridique. Au moment où le processus de paix israélo-palestinien est totalement bloqué – depuis huit mois –, les clichés de presse montrant la souriante poignée de main entre David Lévy et Mgr Di Montezemolo n'ont guère été appréciés, et le ministre palestinien des cultes, Hassan Tahboub, ne s'est pas gêné pour le faire savoir.

C'est que l'Eglise latine de Jérusalem, entre autres, est essentiellement constituée de fidèles palestiniens (environ vingt mille en Israël même et dix mille autres dans les *territoires occupés)* et qu'elle est dirigée par un patriarche également palestinien, Mgr Michel Sabbah. Pas associés, pas même consultés lors des négociations, et au surplus informés en catastrophe peu avant la signature officielle de ce texte juridique, qui s'inscrit dans le cadre de l'accord fondamental de reconnaissance mutuelle entre le Saint-Siège et Israël (décembre 1993), les prélats palestiniens, qui ne veulent pas, surtout dans le contexte actuel, apparaître comme étant aux ordres d'une puissance certes spirituelle mais néanmoins « étrangère », ne décolèrent pas.

Récemment invités par le délégué apostolique à transférer leurs adresses fiscales et administratives de la partie orientale arabe occupée de Jérusalem, où ils sont installés parfois depuis des siècles, dans le secteur occidental israélien de la Ville sainte, les patriarches des Eglises catholiques et assimilées – de rite latin, arménien, grec-catholique, *syro-catholique*, *maronite et* chaldéen – ont donc refusé de se plier à la volonté de Rome.

« Nous n'avons aucune raison de changer d'adresse », a déclaré au *Monde* Mgr Sabbah. Après mûre réflexion, le Secours catholique français, installé lui aussi dans la partie orientale arabe de Jérusalem, a également refusé de bouger, même de façon virtuelle, par exemple par le biais de l'ouverture d'une boîte postale à l'ouest.

Une dizaine d'autres congrégations et associations diverses, dont l'ordre des Frères prêcheurs dominicains, les Sœurs du Rosaire, les Sœurs de Sion, etc., se sont en revanche pliées à la volonté de Mgr Di Montezemolo et ont transféré leurs adresses administratives dans la partie occidentale de Jérusalem, ou dans des villes israéliennes où elles sont déjà implantées comme Nazareth.

> La diplomatie vaticane n'a jamais renoncé à plaider pour un statut international spécial sur la totalité de la Ville sainte

Le plus singulier de l'affaire, qui en dit long sur le degré d'exaspération des dernières communautés chrétiennes de Terre sainte, est que les uns comme les autres, ceux qui ont accepté de bouger et ceux qui ont refusé, font valoir exactement la même raison pour leur attitude : pas question, à la faveur de ce nouvel accord entre le Vatican et Israël, de laisser croire à qui que ce soit que le Saint-Siège reconnaît l'annexion de Jérusalem-Est par Israël. De fait, la diplomatie vaticane n'a jamais officiellement renoncé à plaider pour un statut international spécial sur la totalité de la Ville sainte et, à l'instar de la plupart des puissances du monde, a installé son ambassade non pas à Jérusalem, qu'Israël considère comme sa capitale, mais à Tel-Aviv.

En tout état de cause, selon la loi internationale, il est entendu que le bénéfice – notamment fiscal – de l'accord signé, qui place tous les biens et les activités de l'Eglise sous la responsabilité juridique directe et exclusive du Saint-Siège et du droit canon, désormais reconnu *de jure* par l'Etat juif, s'étend à toutes les institutions catholiques et assimilées, *juridiquement basées en Israël* certes, mais aussi dans tous les territoires « administrés » par l'Etat juif. Jusqu'à preuve du contraire, tel est bien le cas de Jérusalem, Est et Ouest.

Patrice Claude

Le référendum sur l'adhésion à l'OTAN ne mobilise pas les électeurs hongrois

Le gouvernement a lancé une vaste campagne publicitaire pour le « oui » avant le scrutin du 16 novembre

Invitée en juillet, aux côtés de la Pologne et de la République tchèque, à rejoindre l'OTAN, la Hongrie est le seul pays de l'ancien bloc de l'Est à organiser, dimanche 16 novembre, un référendum sur son entrée dans l'alliance atlantique. Les autorités de Budapest, qui ont lancé depuis des mois une vaste campagne publicitaire en faveur du « oui », craignent un fort taux d'abstention.

LES HONGROIS seront-ils nombreux à se déplacer pour dire « oui » à l'OTAN ? Environ huit millions d'électeurs sont appelés aux urnes, dimanche 16 novembre, pour se prononcer sur l'intégration de leur pays dans l'alliance atlantique, dont l'élargissement à l'Est est annoncé pour 1999. La Hongrie est le seul pays issu du pacte de Varsovie à organiser un tel vote. Les socialistes, au pouvoir en coalition avec les libéraux, s'étaient engagés, lors de leur campagne électorale de 1994, à consulter la population sur le rapprochement avec l'OTAN.



Tandis que les sondages indiquaient, à l'approche du scrutin, une courte majorité en faveur du « oui », la principale inquiétude des autorités de Budapest portait sur le taux de participation. Si celui-ci s'avère inférieur à 25 %, le référendum sera invalidé. Dans ce cas, indiquent des responsables hongrois, l'« approbation » d'une entrée dans l'OTAN sera confiée au Parlement, où tous les partis représentés se sont déclarés en faveur de l'intégration.

DÉPOLITISATION

Une victoire du « non », ou bien, chose jugée plus probable, un « oui » avec un fort taux d'abstention, constituerait un camouflet pour le gouvernement, à l'approche des élections législatives prévues en mai 1998. Un « mauvais signal » de l'électorat hongrois risquerait aussi, s'inquiète-t-on, d'être mal perçu à l'Ouest, de fournir des arguments à ceux qui, au Congrès américain notamment, s'opposent à la ratification d'un élargissement de l'OTAN jugé trop coûteux : si les Hongrois ne s'enthousiasment pas pour l'OTAN, pourquoi leur faire cette largesse ? diraient en substance les critiques. La Hongrie avait pourtant été en 1989 le premier pays du bloc communiste à déclarer sa volonté de se rapprocher de l'OTAN. Au travers d'une importante campagne de promotion dans les médias, dont la conception a pu parfois étonner, le gouvernement hongrois n'a pas ménagé ses efforts, ces derniers mois, pour sensibiliser une opinion publique, souvent qualifiée de « dépolitisée », aux avantages qu'offrirait le « parapluie » de l'OTAN. Le coût d'une entrée dans l'alliance serait inférieur à celui d'une éventuelle neutralité, font valoir les partisans du « oui ». La Hongrie, dont aucun des pays limitrophes (Autriche, Slovaquie, Ukraine, Roumanie, Serbie, Croatie, Slovénie) n'est pressenti pour rejoindre l'OTAN dans un avenir proche, occuperait au sein de l'alliance une place particulière : une « situation d'île » en Europe de l'Est. La Hongrie participe aux opérations de maintien de la paix dans l'ex-Yougoslavie, et son territoire a servi de base à des troupes américaines participant à la force de l'OTAN en Bosnie.

Dans une allocution radio-télévisée, le président Arpad Goncz a demandé, vendredi 14 novembre, *« à tous les électeurs de dire clairement leur opinion en votant le 16 novembre sur la question de l'adhésion à l'OTAN ». « Le spectre des guerres existe : pensez à la Bosnie ou à la Tchétchénie. Des incendies peuvent s'embraser n'importe où, à tout moment. S'il n'y a pas de puissance contre eux (...), notre avenir commun est en danger »*, a-t-il ajouté, qualifiant d'*« historique »* la possibilité donnée aux Hongrois de se prononcer sur leur politique de sécurité. *« Ne créez pas de déception, votez « oui »*, a souligné de son côté le premier ministre, Gyula Horn.

Selon des sondages, 57 % des électeurs se déclarent pro-OTAN, 23 % contre, et environ 20 % sont indécis. Les opposants farouches à l'intégration sont surtout réunis autour des communistes (le Parti du travail) et de l'extrême droite (le Parti de la vie et de la justice hongroises), qui ne sont pas représentés au Parlement. La désaffection de l'opinion publique est aussi liée à la confusion qui a entouré la préparation même du référendum. Ce dernier a été reporté par le Parlement le 10 septembre, avant d'être maintenu, deux jours plus tard, par le gouvernement : les députés de l'opposition réclamaient l'inclusion d'une deuxième question, portant sur la vente des terres aux étrangers. L'intention affichée cette année par le gouvernement hongrois d'acheter des avions militaires américains à hauteur de 1,5 milliard de dollars afin de moderniser les forces armées a aussi pu contribuer à discréditer l'idée de l'intégration, dans un pays qui vient de traverser deux années d'austérité.

« Bien sûr, si le peuple se prononce contre, alors la Hongrie ne sera pas membre de l'OTAN », a déclaré mardi à l'AFP le secrétaire hongrois à la défense, Istvan Fodor : *« Cela créerait une situation entièrement nouvelle, que le gouvernement n'a pas prévue, ni aucun parti politique. »* Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a pour sa part déclaré à la télévision hongroise que le référendum constituait *« une chance historique à ne pas rater »*.

Natalie Nougayrède

Le « colonel Korda » à la rescousse...

Affiches politiques, émissions et spots publicitaires financés par le gouvernement se sont multipliés ces derniers mois en Hongrie pour inciter la population à voter « oui » à l'OTAN. L'initiative sans doute la plus remarquée a été l'apparition, dans un feuilleton télévisé populaire, *La Famille Kft*, d'un personnage étonnant : le colonel Lajos Korda, un officier de l'armée hongroise vantant les mérites de l'OTAN. Le ministère hongrois de la défense a dépensé 7 millions de forints (environ 200 000 francs) pour que le colonel Korda figure dans le scénario. Il s'agit de montrer un *« type nouveau de militaires* [en Hongrie], *jeunes, intelligents, ayant fait des études aux Etats-Unis »*, a expliqué un responsable de l'émission.

Le colonel Korda aurait réussi, selon certains sondages, à faire remonter le pourcentage de « oui ». Des observateurs font cependant valoir que la « propagande » menée par le gouvernement hongrois, d'un coût total d'environ 3,5 millions de francs, *« pourrait aussi avoir un effet contraire en lassant la population du thème de l'OTAN »*.

Anatoli Tchoubaïs ébranlé par un nouveau scandale

Le numéro deux du gouvernement russe a touché 90 000 dollars pour un ouvrage non publié

MOSCOU
de notre correspondante

Ce n'est pas la première fois qu'Anatoli Tchoubaïs, garant des réformes russes aux yeux de l'Occident, est accusé de malversations par les nombreux ennemis qu'il s'est forgés en Russie. Mais c'est la première fois que les coups portés l'ont fait vaciller, au point que les médias russes se posaient, samedi 15 novembre, une seule question : qui prendra sa relève si Boris Eltsine se décidait à le limoger ? – décision qualifiée cependant d'extrêmement difficile.

La nouvelle affaire a éclaté jeudi, quand un journaliste, Alexandre Minkine, l'a accusé d'avoir partagé avec quatre associés la somme de 450 000 dollars d'*« honoraires »* pour un livre non publié, intitulé « Histoire de la privatisation en Russie », commandé par une maison relevant de la banque Unexim, un établisssement que M. Tchoubaïs et son équipe sont accusés d'avoir favorisé lors des grandes privatisations ayant fait scandale cet été (Sviazinvest et Norilsk-Nickel).

Des documents parvenus à certains journalistes montrent que les « auteurs » du livre, hauts responsables en fonctions, ont signé les contrats et perçu plus de la moitié de la somme en question comme « avance », en mai et juin, avant ces privatisations. Ces sommes, d'autant plus extravagantes que le « livre » ne devait compter que cinquante pages, seraient donc des pots-de-vin pour services rendus dans ce cadre.

Le même jour, M. Tchoubaïs a répondu aux accusations avec son aplomb légendaire. Il a rappelé avoir lui-même annoncé il y a moins d'un mois l'existence de cet ouvrage, dont les droits d'auteurs devaient être reversés à un *« fonds charitable privé »*, créé pour la « défense de la propriété » en Russie. M. Tchoubaïs n'avait pas précisé alors les sommes en jeu ni le nom du commanditaire ; il semblait vouloir prendre les devants pour protéger un de ses co-auteurs, l'ancien responsable des privatisations, Alfred Kokh, déjà compromis dans une affaire « d'édition » en tous points similaire, et limogé cet été par Boris Eltsine. Jeudi, M. Tchoubaïs n'a pas nié les faits, mais affirmé que tout fut fait *« dans une parfaite transparence »*, soulignant avec dérision qu'il *« ne voyait pas en quoi il y avait là crime contre l'humanité »*. Ses ennemis, a-t-il dit, voulaient seulement saboter l'adoption du budget 1998, qu'il devait défendre le jour-même à la Douma en tant que premier vice-premier ministre en charge des finances. Mais le lendemain, le « numéro deux » du gouvernement avait perdu sa belle assurance : parlant à la presse avant son départ pour une mission de 24 heures en Ukraine, il prononca le premier « mea-culpa » public de sa carrière : *« Les honoraires sont élevés et les reproches fondés »*, a-t-il dit, en précisant qu'il *« accepterait toute décision que prendrait à cet égard le président »*.

LIMOGEAGE

Entre-temps, Boris Eltsine était en effet intervenu. Le matin même, son administration annonçait le limogeage d'un des chefs adjoints de celle-ci, Alexandre Kazakov, qui est aussi l'un des coauteurs de l'ouvrage incriminé. Il avait été placé dans l'appareil présidentiel par M. Tchoubaïs quand ce dernier le dirigeait, durant la maladie de Boris Eltsine. Dans la journée, le scandale s'amplifiant, l'administration précisait que le président, par ce licenciement, *« avait tiré une conclusion morale »* de l'affaire en cours et diverses personnalités n'ont pas exclu d'autres licenciements. Outre MM. Tchoubaïs et Kokh, ils peuvent toucher Maxim Boïko, ministre des privatisations, Dmitri Vassiliev, chef de la Commission fédérale des Titres et Piotr Mostovoï, chef de la Commission fédérale des banqueroutes. Tous sont des poids-lourds de l'équipe Tchoubaïs qui a dirigé les privatisations en Russie, stabilisé le rouble et obtenu la défaite communiste lors de l'élection présidentielle de 1996.

Aujourd'hui, tous sont publiquement perçus comme ayant violé les principes qu'ils affirment défendre. Plus gravement, peut-être, Anatoli Tchoubaïs a choisi un mode de défense qui ne tient pas la route : le reversement des « droits d'auteur » à une organisation *« charitable »* n'efface pas la faute commise, d'autant moins que le fonds en question, présidé par Egor Gaïdar, veil ami de M. Tchoubaïs, a été mêlé à l'affaire dans la précipitation ces derniers jours. Alors que l'intermédiaire, dans ces transactions, est le fonds d'investissement « Montes Auros » créé par M. Tchoubaïs et ses amis en 1996 et déjà impliqué dans des malversations...

L'espoir, pour l'équipe Tchoubaïs, réside dans la réticence connue de Boris Eltsine à agir sous la pression. Principal ennemi de M. Tchoubaïs, Boris Berezovski, l'homme d'affaires proche de la famille du président a été licencié, la semaine dernière, de son poste au Conseil de sécurité russe. Or, c'est la première chaîne de télévision qu'il contrôle qui a lancé cette dernière « affaire Tchoubaïs », en annonçant notamment l'ouverture d'une enquête par le parquet. Les opposants communistes et apparentés ne sont pas en reste. Face à cette vaste coalition, Boris Eltsine se doit d'agir. Son entourage a anonncé qu'il devait rencontrer Anatoli Tchoubaïs, dimanche, au plus tard.

Sophie Shihab

L'opposition marocaine en tête aux élections législatives

RABAT. L'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition) est arrivée en tête des 16 partis politiques en lice pour les législatives, avec 32 sièges sur les 112 dont les résultats ont été annoncés, dans la nuit de vendredi 14 à samedi 15 novembre, par le ministre de l'Intérieur, Driss Basri. Treize millions d'électeurs étaient appelés vendredi à élire 325 députés devant siéger cinq ans à la Chambre des représentants. Un autre parti d'opposition, l'Istiqlal, a remporté 12 sièges, arrivant en quatrième place derrière l'USFP, l'Union constitutionnelle (UC, droite, 20 sièges) et le Rassemblement national des indépendants (RNI, centre) de l'ancien Premier ministre Ahmed Osmane, qui en a recueilli 15. Pour la première fois, les islamistes du Mouvement populaire constitutionnel démocratique (MPCD) feront leur entrée à l'Assemblée nationale, où ils auront au moins 6 députés. Trois partis berbéristes, le Mouvement populaire, le Mouvement national populaire et le Mouvement démocratique et social se partagent 29 sièges, selon ces résultats partiels. Les résultats définitifs devraient être connus samedi, a précisé M. Basri. – *(AFP.)*

L'ONU fixe au 7 décembre 1998 le référendum au Sahara occidental

NEW YORK. Les Nations unies ont fixé au 7 décembre 1998 le référendum d'autodétermination au Sahara occidental, qui doit mettre un point final à un conflit de près de vingt-cinq ans entre le Maroc et le Front Polisario. Cette date est donnée par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans un rapport au Conseil de sécurité rendu public, vendredi 14 novembre. M. Annan indique que le processus d'identification des électeurs en vue du référendum doit reprendre le 1er décembre 1997. La période de transition doit commencer le 7 juin 1998. Les électeurs devront choisir entre l'indépendance et le rattachement au Maroc. Depuis 1974, le Maroc et le Polisario se disputent la souveraineté de l'ancienne colonie espagnole. Le Front Polisario, créé en mai 1973, a déclaré unilatéralement l'indépendance du Sahara occidental en 1975. – *(AFP.)*

Denis Sassou Nguesso et Hun Sen au sommet de la francophonie

HANOÏ. Le VIIe sommet de la francophonie qui s'est ouvert à Hanoï, vendredi 14 novembre, a été l'occasion pour deux personnalités controversées de faire leur rentrée internationale. Lors de la séance inaugurale, Jacques Chirac s'est entretenu brièvement, tour à tour, avec le général Denis Sassou Nguesso, qui vient de reprendre le pouvoir par la force à Brazzaville, et avec Hun Sen, deuxième premier ministre cambodgien, qui a chassé du pouvoir, également par la force, le prince Norodom Ranariddh. Ce dernier, qui se trouve à Bangkok, a exprimé son regret d'être tenu à l'écart du sommet et jugé comme un *« affront »* la présence d'Ung Huôt, son successeur au poste de premier ministre. Les deux grands absents du sommet sont le président Paul Biya – qui a préféré rester au Cameroun pour des raisons de politique intérieure – et Laurent-Désiré Kabila, chef de l'Etat de la République démocratique du Congo. – *(Corresp.)*

Le Congrès américain refuse de payer les dettes des Etats-Unis à l'ONU

WASHINGTON. La décision, le 13 novembre, du Congrès américain de ne pas autoriser, avant la fin de sa session, le paiement de la dette des Etats-Unis aux Nations unies, a suscité une vive réaction du porte-parole du département d'Etat. Ce dernier a déploré une décision susceptible de porter un coup à la *« sécurité nationale »* au moment *« où le président Clinton cherche le soutien de l'ONU dans la crise qui oppose le monde à Saddam Hussein »*. Les Etats-Unis doivent environ un milliard de dollars à l'ONU. Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, a souligné que le refus du Congrès d'honorer les dettes américaines laissait l'organisation dans l'impossibilité de rembourser aux autres Etats membres les frais engagés lors des missions de maintien de la paix que les Etats-Unis avaient eux-mêmes aidé à organiser. Il a aussi souligné que cette décision intervenait alors que l'ONU jouaient un rôle *« indispensable tant pour le maintien de la paix et pour la sécurité internationale que pour la préservation des intérêts vitaux des Etats-Unis »*. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

■ **DJIBOUTI : trois partis d'opposition**, non reconnus officiellement, ont qualifié, jeudi 13 novembre, de *« mascarade électorale »* les élections législatives prévues le 19 décembre et créé un *« comité de coordination de l'opposition djiboutienne »* (CCOD). – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : les « cinq sages », le plus prestigieux comité d'experts économiques du pays**, prévoient une croissance de 3 % en 1998, dans leur rapport annuel publié vendredi 14 novembre. Ils critiquent la politique financière du gouvernement de Bonn, incapable de mener à bien les réformes nécessaires, et s'inquiètent d'un lancement de l'euro en 1999 qui serait décidé pour des raisons essentiellement politiques.

■ **ITALIE : dix millions d'électeurs** sont appelés à voter, dimanche 16 novembre, pour le premier tour des élections municipales partielles. Ce scrutin concerne des grandes villes comme Rome, Venise, Gênes et Naples.

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : une majorité d'Israéliens (56 %)** pensent qu'une guerre civile en Israël est proche, et 21 % estiment que leur pays est uni, indique un sondage effectué par l'institut Gallup et dont les résultats ont été publiés, vendredi 14 novembre, par le quotidien *Maariv*. – *(AFP.)*

■ **L'Assemblée générale de l'ONU** a condamné à une large majorité (139 pays), jeudi 13 novembre, la politique de colonisation israélienne en Cisjordanie, et *« en particulier à Jérusalem-Est »*. Les Etats-Unis ont voté contre, et 13 pays se sont abstenus sur le projet de résolution présenté par le groupe arabe. Les résolutions de l'Assemblée générale ne sont pas contraignantes. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : les forces de l'ordre ont ouvert le feu**, vendredi 14 novembre, dans le centre de Dili, capitale du Timor-Oriental. Ces incidents, qui auraient fait plusieurs blessés, ont eu lieu après l'agression d'un soldat en civil par des étudiants. Une Américaine soupçonnée d'*« activités journalistiques »* a, par ailleurs, été expulsée après avoir été interrogée par la police. L'accès au Timor-Oriental, envahi par l'Indonésie en 1975, est interdit aux journalistes. – *(AFP.)*

BUDGET Le général Philippe Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre, a accordé au *Monde* un entretien, dont il a soumis le texte au ministre de la défense, Alain Richard. Le « patron » des forces terrestres admet que le niveau des dépenses militaires fixé dans le budget pour 1998 crée du « *désenchantement* » chez les cadres militaires. ● LA RÉDUCTION de 11 % des crédits d'équipement, par rapport à la loi de programmation militaire, lui paraît « *sévère* ». Mais il estime que cette « *encoche* » pourra être surmontée si elle ne porte que sur un an. ● LA POURSUITE de la rigueur en 1999, en revanche, imposerait de « *redéfinir l'outil de défense* ». Pour lui, « *le modèle d'armée adopté par le président de la République* » implique le retour à un niveau de dépenses « *proche* » de celui fixé par la loi de programmation.

Le général Philippe Mercier craint une réduction de l'outil de défense

Dans un entretien au « Monde », le chef d'état-major de l'armée de terre reconnaît le désenchantement des cadres devant la baisse des crédits en 1998. Il prévient que, *si celle-ci continue en 1999, le modèle d'armée décidé par le président de la République ne pourra pas être mis en œuvre*

« La réorganisation de l'armée de terre ne suscite-t-elle pas des états d'âme chez les cadres et un certain désenchantement par rapport aux promesses de la programmation militaire ?

– Dans une grande majorité, les cadres de l'armée de terre étaient très attachés à la conscription. Aussi la professionnalisation a-t-elle été une véritable révolution culturelle, qui n'est pas allée sans interrogation pour certains. Ce débat est désormais clos, et l'armée de terre, sans plus d'état d'âme, a fait sien ce projet. Mais la réorganisation va bien au-delà de la professionnalisation : elle touche à la doctrine d'emploi ; à l'organisation des forces, des services, du commandement territorial, des réserves ; à la constitution et à la gestion de la ressource humaine.

» C'est pourquoi nous parlons de « refondation ». L'ampleur des bouleversements suscite des interrogations légitimes et des débats internes. C'est bien normal. Les choses changent et, comme toujours dans ce cas, certains redoutent la remise en cause de particularismes. Bien sûr, j'y suis très attentif, car la préservation du moral est plus que jamais essentielle. C'est la raison pour laquelle nous avons, depuis dix-huit mois, instauré une pratique de concertation permanente, que je juge particulièrement efficace. La concertation n'est pas synonyme de compromis : elle situe les préoccupations de chacun dans le cadre de l'intérêt général de l'armée de terre. Tous l'ont bien compris, et je reste très confiant dans la cohésion de l'armée de terre.

» Il est vrai, en revanche, que les réductions budgétaires ont suscité un certain désenchantement. Je crois avoir dit, au nom de l'armée de terre, ce que je devais dire [*le général Mercier avait fait part aux députés de la commission de la défense, de* « la très vive inquiétude » *et de* « la grande désillusion » *dans les rangs après les décisions budgétaires et le projet de réforme du service.*] Depuis, nous nous sommes remis au travail. Seul, l'avenir compte désormais.

– Avec 53 régiments dissous entre 1988 et 1995 et 45 autres d'ici à 2002, comment comptez-vous continuer à exécuter les missions ?

– L'armée de terre aura dissous une centaine de régiments en quatorze ans. Elle a été pratiquement la seule, dans notre pays, à connaître, dès la chute du mur de Berlin, une première réduction de son format, d'un volume identique à celle qui a été décidée en 1996. Pendant sa restructuration, jusqu'en 2002, l'armée de terre doit être en mesure de projeter 20 000 hommes au dehors du territoire national. Malgré les bouleversements qu'elle connaît et le rythme des engagements, elle tient son contrat : elle fournit plus de 80 % des forces en opérations extérieures et plus de 75 % du plan « Vigipirate ». En 2002, la professionnalisation étant achevée, ce sont 50 000 hommes que nous devrons pouvoir projeter instantanément, ce qui nous situera à hauteur des Britanniques.

– Avec une réduction de 11 % des crédits d'équipement, comment concilier professionnalisation et modernisation ?

– Une réduction de 11 % dès la première année de la programmation, cela paraît en effet sévère. Pour autant, il convient de relativiser l'importance de cette « encoche » : elle ne devrait s'appliquer qu'à la seule année 1998 ; elle ne porte ni sur les effectifs ni sur les activités des forces, ce qui préserve, à la fois, le modèle à atteindre et les capacités opérationnelles à entretenir. Une fois de plus, c'est la modernisation des équipements qui est affectée par les réductions budgétaires. Cela signifie que l'arrivée de certains matériels et de munitions, de même que la réalisation d'infrastructures seront différées de plusieurs mois. C'est très regrettable, mais j'estime que ni la réalisation du modèle d'armée ni sa cohérence ne sont aujourd'hui remises en cause.

– Aux députés, vous avez expliqué que, étant donné les ajustements budgétaires, 1999 sera l'année où « ça passe ou ça casse ».

– Si l'« encoche » budgétaire de 1998 ne constitue qu'un accident de parcours et si, par conséquent, la défense retrouve en 1999 une ligne de ressources proche de celle de la programmation, le modèle d'armée adopté par le président de la République en février 1996 ne sera pas mis en cause. En revanche, il est clair que la reconduction d'une réduction budgétaire d'une ampleur identique en 1999 nous amènerait inéluctablement à redéfinir un nouvel outil de défense, sauf à accepter d'avoir des forces armées durablement sous-équipées. Je crois qu'il ne faut pas se voiler la face.

– Comment allez-vous remédier au déficit qu'on observe, du nombre de ces civils censés remplacer des militaires remis dans le circuit opérationnel ?

– C'est effectivement l'un de mes soucis. Aujourd'hui, le personnel civil représente 12 % de l'armée de terre. En 2002, ce sera 20 %. C'est ce changement d'échelle qui permettra à l'armée professionnelle de se consacrer à ses activités opérationnelles. Or, alors que nous devrions en toute logique embaucher des civils, nous voyons au contraire le déficit se creuser dangereusement. La raison en est simple. La défense est globalement en sureffectif, et les règles de mobilité du personnel civil ne permettent pas de réaliser rapidement les rééquilibrages internes qui sont nécessaires. Dans ces conditions, le ministère du budget n'accorde que des autorisations d'embauche très limitées. Je n'ai de cesse de sensibiliser mes interlocuteurs à ce problème, qui devient très préoccupant. Les choses bougent, mais pas assez vite et je crains d'avoir, dans les années qui viennent, à consacrer des soldats professionnels à des tâches de soutien normalement dévolues au personnel civil, ce qui irait manifestement à l'encontre du but recherché.

– Les étudiants et les titulaires *d'un contrat de travail seront dispensés* du service national, alors que la montée en puissance de la professionnalisation suppose le maintien d'un certain nombre d'appelés. Aurez-vous la ressource nécessaire en conscrits jusqu'à l'an 2000 ?

– Je crains que non. Or, aujourd'hui, l'armée de terre n'est professionnalisée qu'à 50 %, bien moins que les autres armées. C'est dire si, pour elle, la ressource en appelés demeure essentielle dans les années à venir. Les nouvelles dispositions de la loi sur le service national s'appliquent, je me dois de le rappeler, aux reports d'incorporation, et non aux dispenses. Elles risquent fort, à mon sens, d'accélérer la décroissance de la ressource, ce qui, s'ajoutant au déficit en personnels civils, *entraînerait inévitablement* de sérieux dysfonctionnements au sein de l'armée de terre. Il s'agit là d'une situation nouvelle et inattendue, que je ne souhaite pas subir. »

Propos recueillis par Jacques Isnard


PHILIPPE MERCIER

25 régiments dissous

● **Crédits.** Pour 1998, avec 48 milliards de francs (fonctionnement et équipement confondus), soit le quart des dépenses militaires globales, le budget de l'armée de terre chute de 3,2 % (francs constants). Le recul est particulièrement sensible en matière d'équipement, avec 11 % par rapport à la programmation militaire de 1996.

● **Effectifs.** En 1998, seront supprimés 230 emplois d'officiers ; 1 148 postes de sous-officiers et 21 136 emplois d'appelés, dans le cadre d'un plan pluriannuel prévoyant que l'armée de terre aura perdu 7,9 % de ses officiers, 11,1 % de ses sous-officiers et 95,8 % des appelés en 2002.

● **Fermetures.** En 1998, 5 nouveaux *régiments des forces – après 20 en 1997 –* seront dissous, et une trentaine *d'autres formations* (écoles, états-majors, établissements et centres d'instruction) auront disparu. Le but de la réorganisation est de supprimer, entre 1997 et 1999, 31 régiments et 90 formations de moindre intérêt. L'infanterie devra perdre jusqu'au quart de ses régiments.

● **Professionnalisation.** En 2002, l'armée de terre devrait rassembler 138 625 hommes et femmes professionnels et 34 000 civils, qui sont censés reprendre certaines des tâches logistiques assurées par le contingent. A cette date, les militaires de carrière, sous contrat ou engagés formeront 96 % des personnels, les 4 % restants (soit l'équivalent de 5 500 postes) étant des volontaires *militaires pour une durée maximale* de cinq années.

L'appel au président de la République

ANALYSE

Le chef de l'Etat a fait de la réorganisation des armées une réforme majeure *de son septennat*

EN EXPRIMANT par voie de presse le malaise des cadres de l'armée de terre, le général Mercier manifeste à ses subordonnés la sollicitude de leur chef. Mais cette intervention, exceptionnelle par son contenu et son caractère public, a d'autres cibles. Déjà le général Mercier avait, le 7 octobre, affirmé devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, que « *la globalité et la cohérence du projet de réforme d'ensemble* [la professionnalisation des armées] *sont menacées* » par les économies budgétaires dont le budget de la défense a fait les frais en 1998. Le chef d'état-major de l'armée de terre avait alors lancé un avertissement concernant le budget 1999, selon lui celui du choix : « *Cela passera ou cela cassera* ».

Depuis, Paul Quilès (PS), président de la commission de la défense, a averti, au cours de la *discussion budgétaire, que* la poursuite de la baisse (de 8,7 % en 1998) des crédits d'équipement serait « *dangereuse* ». A l'origine de la grogne de certains députés de gauche contre la réduction des moyens d'équipement, il y avait surtout leur inquiétude face aux restructurations des industries militaires coûteuses en emplois dans leurs circonscriptions.

La démarche du général Mercier est d'une autre nature et ses déclarations peuvent avoir des conséquences autrement plus délicates. La cible du chef d'état-major se situe, de fait, au sommet de l'Etat. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le patron de l'armée de terre cite explicitement le président de la République qui, en tant que chef des armées, a fait, au mois de février 1996, le choix d'un « *modèle d'armée* » professionnel. Le général Mercier explique en fait que, si en 1999 le gouvernement de Lionel Jospin reconduit les mêmes réductions budgétaires, c'est le choix présidentiel qui sera remis en cause. L'avertissement du général revient à prendre publiquement à témoin le chef de l'Etat des risques que les choix budgétaires de la gauche font courir à sa propre autorité.

Sans doute moins innocemment, le député balladurien René Galy-Dejean (RPR, Paris), ne s'est pas privé, au cours des débats à l'Assemblée nationale, d'insister sur le fait que la diminution des crédits de la dissuasion nucléaire (– 2,8 milliards en 1998) remet en cause les choix présidentiels en la matière. La vigueur avec laquelle M. Quilès s'est efforcé de démonter les arguments de M. Galy-Dejean, et de prouver que la gauche ne remet pas en cause le consensus national sur la dissuasion nucléaire, montre combien le sujet est sensible.

M. Chirac n'avait certes pas attendu le général Mercier et M. Galy-Dejean pour prendre conscience de la situation. Détenteur, de par la Constitution, d'un rôle éminent en matière de défense, le chef de l'Etat a fait de la réorganisation des armées une réforme majeure de son septennat. S'étant porté à plusieurs reprises « *personnellement garant* » des « *ressources* » nécessaires aux missions des forces armées et du respect de la loi de programmation militaire, le président de la République a donc logiquement adressé, le 24 septembre, à l'occasion de la présentation en conseil des ministres du budget de la défense, une « *mise en garde* » au premier ministre en lui demandant de faire en sorte que les réductions de crédit « *revêtent un caractère exceptionnel et ne portent donc que sur l'année 1998* ». Des initiatives, comme celle du général Mercier, ne peuvent que miner encore davantage l'un des dossiers porteurs de conflits de la cohabitation.

Fabien Roland-Lévy

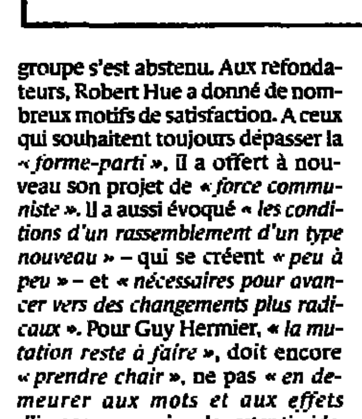
هكذا من الأصل

M. Hue souligne à l'issue du conseil national la « mutation culturelle » des communistes

« L'euro, ce n'est pas la fin de l'histoire », explique le secrétaire national du PCF

Réunis les 13 et 14 novembre en conseil national – *une sorte de « mini-congrès »* –, les dirigeants communistes ont donné acte à Robert Hue des résultats positifs de la participation gouvernementale, *confortant ainsi la « ligne »* du secrétaire national. Ceux qui s'inquiètent du respect de *« l'identité communiste »* ont *mis pendant deux jours leurs critiques en sourdine.*

IL Y AVAIT EU, cinq jours avant, le règlement du conflit des routiers par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot : *« Quelque chose de neuf sur la lutte de classe »*, se réjouit-on unanimement dans les rangs communistes. Il y eut, ensuite, la polémique sur le *Livre noir du communisme*, qui, loin de *« traumatiser »* le PCF, fut l'occasion pour Lionel Jospin et Robert Hue d'exprimer leur *« fierté »* réciproque. Le conseil national du PCF, clos vendredi 14 novembre après la traditionnelle discussion, s'était ouvert sous les meilleurs auspices ; il a été un succès pour Robert Hue. Une révolution culturelle ? Pour ce dernier, le mot est à peine *« trop fort »*. *« Au bout de cinq mois de gouvernement, la démonstration est faite que, sans affadir, notre identité, nous y participons de façon constructive. C'est une mutation culturelle profonde. »*



« SOUFFLE NOUVEAU »

Après un rapport introductif du secrétaire national d'un style un peu neuf, prononcé, de l'avis de nombreux participants, avec un *« souffle nouveau »*, les satisfactions semblaient réelles. Pour plaire aux plus conservateurs, Robert Hue avait pris soin de commencer son intervention en s'adressant au parti et à la « base », rappelant au passage le nécessaire *« dépassement du capitalisme »* et la réalité de la *« lutte des classes »*. Seule l'ultra-orthodoxe Rolande Perlican, jeudi, a continué à plaider pour *« se dégager du carcan gouvernemental et sortir du gouvernement »*. Maxime Gremetz, lui, est désormais loin de ces positions : *« Il ne s'agit pas pour moi d'opposition sytématique aux projets gouvrenementaux »*, a expliqué, vendredi, le député de la Somme, pour qui, cependant, *« dans certains domaines qui touchent aux questions fondamentales, on ne peut pas se contenter de l'abstention. Il faut savoir dire non »* : il a voté cette semaine contre le budget du ministère de la défense alors que son groupe s'est abstenu. Aux refondateurs, Robert Hue a donné de nombreux motifs de satisfaction. A ceux qui souhaitent toujours dépasser la *« forme-parti »*, il a offert à nouveau son projet de *« force communiste »*. Il a aussi évoqué *« les conditions d'un rassemblement d'un type nouveau »* – qui se créent *« peu à peu »* – et *« nécessaires pour avancer vers des changements plus radicaux »*. Pour Guy Hermier, *« la mutation reste à faire »*, doit encore *« prendre chair »*, ne pas *« en demeurer aux mots et aux effets d'image, sous peine de rester timide, incertaine et plus ou moins réversible »*. Le chef de file des refondateurs a été obligé de saluer, en revanche, après six mois où *« on a eu trop tendance à émousser notre intervention pour finalement épouser les positions du gouvernement »* (Vilvorde, traité d'Amsterdam, France Télécom), *« la leçon de chose novatrice et citoyenne de Jean-Claude Gayssot dans le règlement du conflit des routiers »*.

L'opposition, mise en veilleuse, s'est donc contentée de manifester ses signes extérieurs de reconnaissance. En l'absence de Georges Marchais, c'est à Nicolas Marchand, son « poulain », qu'a incombé ce rôle. Le secrétaire de la fédération du Val-de-Marne a ainsi rappelé, comme l'avait écrit l'ex-secrétaire général dans *L'Humanité* (*Le Monde* du 7 novembre), que la mutation est *« notre œuvre collective depuis 1976 »*. Ensuite, il a réexpliqué qu'*« entre l'alignement »* et *« l'opposition systématique »*, *« il y a une place assez large pour pouvoir s'affirmer au gouvernement »*. Enfin, s'il juge que le *« positionnement du parti est devenu plus lisible »* – la *« lisibilité »* était le grand cheval de bataille de l'opposition lors du dernier comité national –, c'est *« grâce à l'action du groupe parlementaire »*.

Après un bureau national exceptionnellement consacré à la *« cacophonie »* régnant parmi les députés (*Le Monde* du 6 novembre), Robert Hue avait en effet souhaité condamner, la veille, devant l'ensemble du conseil national *« des attitudes pouvant conduire à brouiller la perception de la politique du parti »*. En écho, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, a lui-même expliqué, vendredi, qu'*« il ne faut pas survaloriser les votes »*, ajoutant que l'*« 'abstention a une valeur forte quand on est dans la majorité »*.

Pour le PCF, les prochains rendez-vous sont parlementaires, avec le projet de loi sur l'immigration, et, sourtout, la ratification du traité d'Amsterdam et donc l'euro. *« Ce sera une source de confrontation avec le PS, parce que c'est un problème que nous devrons surmonter ensemble »*, a expliqué le secrétaire national du PCF, à l'issue du conseil. Mais il s'est aussi exclamé : *« L'euro, ce n'est pas la fin de l'histoire ! »* Une manière de convenir, malgré tous les efforts promis pour infléchir la politique européenne du gouvernement que les parlementaires communistes pourront voter contre le traité d'Amsterdam sans quitter le gouvernement...

Ariane Chemin et Pascale Sauvage

Robert Hue invité au congrès du PS à Brest

Le Parti socialiste a invité le secrétaire national du Parti communiste à son prochain congrès. Robert Hue se rendra à Brest, samedi 22 novembre, à l'instar de Lionel Jospin, tandis que le numéro deux du PCF, Pierre Blotin, assistera à l'ensemble des travaux socialistes. La veille de l'ouverture de ce congrès, les directions des deux partis – neuf délégués chacun, avec en tête le secrétaire national du PCF et le premier secrétaire délégué du PS – se rencontreront rue de Solférino, pour une discussion de *« politique générale »*. Selon M. Hue, *« c'est la première fois que le PS invite le responsable du PCF à son congrès »*. *« Je n'ai pas le souvenir d'une présence à ce niveau depuis 1971 »*, indique pour sa part M. Hollande.

Le Conseil d'Etat reconnaît ne pas avoir lutté contre Vichy

La juridiction a attendu 1942 pour limiter quelques excès, mais elle n'a pas voulu mettre en jeu son existence

ALORS que le débat sur les responsabilités de l'Etat et de la République dans l'accomplissement des crimes du régime de Vichy fait rage, le Conseil d'Etat lui-même s'est penché, vendredi 14 novembre, sur son rôle pendant les années noires de l'Occupation. C'est au cours d'une journée d'études à la Sorbonne sur « Le Conseil d'Etat et les changements de régime politique » que Jean Massot, président de la section des finances de cette institution, a fait un exposé sur cette période.

Ce rapport n'engageait certes que son auteur, mais celui-ci bénéficiait d'une solide caution puisqu'il avait été désigné par le Comité d'organisation pour la célébration du deuxième centenaire, que préside Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat, assisté d'un conseil scientifique piloté par Georges Vedel, constitutionnaliste. Jean Massot, auquel certains de ses collègues ont refusé de serrer la main à l'issue de la journée, a souligné que la déclaration de Jacques Chirac reconnaissant la responsabilité de l'Etat a *« ouvert le chemin à d'autres actes de repentance de la part d'autres collectivités ou institutions »*. Il a ajouté : *« Elle nous invite à poursuivre lucidement la recherche de la responsabilité d'une institution comme le Conseil d'Etat. »*

AUCUN RÔLE « MODÉRATEUR »

M. Massot s'est démarqué d'une vision *« optimiste »* de l'histoire administrative, issue de la Libération, qui fait du Conseil d'Etat *« le gardien vigilant des principes républicains »*. Mais il n'a pas non plus brossé de l'institution un tableau entièrement noir. Il a distingué deux périodes : celle de juin 1940 à juin 1942, au cours de laquelle le Conseil d'Etat, installé à Royat, dans la banlieue de Clermont-Ferrand, *« n'est pas assez loin de Vichy pour ne pas être associé à l'œuvre du régime »*, et celle de juin 1942 à juin 1944, pendant laquelle, revenu à Paris, *« il n'est pas encore assez près de Londres et d'Alger pour s'opposer directement au gouvernement de l'Etat français »*.

A la décharge du Conseil d'Etat, M. Massot fait remarquer que l'institution n'a jamais été consultée sur les lois d'exclusion (lois de déchéance ou de révision de la nationalité, statut des juifs...). Pour autant, certains de ses membres, détachés dans les cabinets ministériels, ont apporté leurs connaissances juridiques à leur élaboration. Néanmoins, le Conseil d'Etat a joué un grand rôle dans l'application de ces textes : il a été saisi de demandes d'avis sur leur interprétation et il a délibéré des règlements ou des décrets auxquels renvoyaient les lois. Or il n'a jamais eu de rôle *« modérateur »*, constate M. Massot. Certains documents manifestent même de la *« xénophobie »* ou de l'*« antisémitisme »*.

Pendant la période de Royat, l'oeuvre juridictionnelle du Conseil d'Etat est à peu près nulle, car les services contentieux des ministères, les avocats et les dossiers sont restés à Paris. Le vice-président de l'époque, Alfred Porché, a invoqué cet argument pour obtenir le retour de l'institution au Palais Royal. Celui-ci a lieu à la fin du mois de juin 1942. M. Massot note que cette date, à laquelle on enregistre un basculement d'une majorité de l'opinion française, marque aussi un tournant pour le Conseil d'Etat dont deux des membres, Alexandre Parodi et Michel Debré, jouent déjà un rôle éminent dans la Résistance.

En fait, le Conseil d'Etat ne limite les excès du régime que lorsqu'il statue sur des comportements ou des actes administratifs : il fait alors prévaloir les principes généraux du droit pour annuler des mesures discriminatoires. Mais quand il a affaire à des lois il ne peut que les faire respecter, même quand elles dérogent aux principes républicains. M. Massot s'est demandé si le Conseil d'Etat n'aurait pas dû *« aller plus loin »* et écarter des lois qui étaient en fait de simples décrets pris par le maréchal Pétain. Il a répondu par la négative, estimant que le Conseil d'Etat *« y eût risqué son existence »*. Cette conclusion n'a pas fait l'unanimité de l'assistance.

Rafaële Rivais

Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste

« Il faut faire de l'Europe une véritable république »

« Considérez-vous, comme porte-parole de la Gauche socialiste, que la préparation du congrès du Parti socialiste, qui aura lieu du 21 au 23 novembre à Brest, a donné lieu à un débat de fond et à une compétition loyale ?

– C'est très difficile pour un parti de concilier un débat interne d'une totale liberté avec des responsabilités gouvernementales. Les institutions de la Ve République ne s'y prêtent guère. Il faut mettre au crédit du PS que ce débat existe. Mais, en période d'exercice du pouvoir, il a tendance à tourner au plébiscite, au détriment de la qualité des arbitrages à rendre sur le fond. J'en veux pour preuve le caractère hétéroclite de la motion A *[celle de François Hollande]*. Du coup, je ne suis pas sûr que le clivage entre la gauche du parti et son secteur le plus modéré soit reflété par la différence entre les motions A et C *[celle de la Gauche socialiste]*. La gauche du parti s'étend largement à l'intérieur de la motion A.

» Le véritable débat a eu du mal à affleurer. Il portait moins sur des enjeux factuels que sur la stratégie du PS face à la mondialisation libérale. Dans ce cadre se posait la question des moyens propres aux socialistes français dans la construction européenne. Le débat entre l'accompagnement social de la mondialisation libérale et la rupture avec cette mondialisation libérale n'a pas occupé le devant de la scène. Je le regrette car il concerne toutes les formations de gauche.

– Si vous faites autour de 10 %, en deçà de votre ambition, la raison n'incombera-t-elle pas à une critique trop radicale du gouvernement de Lionel Jospin ?

– Peut-être, si on en croit une certaine propagande interne. Mais entre la privatisation de France Télécom, par exemple, et sa critique, c'est bien le poids des faits qui reste le plus lourd de conséquences. Nous aurions préféré pouvoir applaudir, comme au soir de la conférence sur les 35 heures.

– Si votre motion a moins de 10 %, maintiendrez-vous votre intention d'être candidat au poste de premier secrétaire ?

– Nous serons au-delà. Et le nouveau système de désignation du premier secrétaire a organisé une forme de découplage entre les motions et les candidats. Je me sens capable d'incarner une certaine idée que le PS et la gauche se font d'eux-mêmes. Une bonne part des électeurs de la majorité du parti s'y retrouveraient. Je ne me sens pas moins habile que François Hollande pour faire vivre la coalition des sensibilités hétéroclites qu'il chevauche. Dans la social-démocratie européenne, il faut un parti français qui parle ferme le langage de notre propre tradition socialiste, celle de la confrontation sociale, de la république et de la laïcité.

– Votre différence avec Lionel Jospin semble se résumer à l'Europe et à votre refus du traité d'Amsterdam. Avant les conseils de Luxembourg, voyez-vous s'esquisser de la part du gouvernement une réorientation de la construction européenne ? Sinon, comment comptez-vous l'obtenir ?

– Si nous avons les mêmes objectifs, nous n'avons pas la même évaluation des rapports de force et des moyens disponibles. Lionel Jospin est aussi tributaire des impératifs de la cohabitation avec un président de la République qui a signé le traité de Dublin. Encore une fois, les clivages, dans ce domaine, ne respectent pas les frontières des courants tels qu'ils se dessineront à la sortie du congrès. Il faut trouver une sortie par le haut qui permette au mouvement socialiste de rassembler ses forces sur un objectif précis.

» A cette étape, les questions institutionnelles sont la clef du problème. Le traité de Dublin et tout le saint-frusquin libéral ne tiennent que parce qu'on ne demande pas leur avis aux peuples européens. Il faut leur donner des moyens de se prononcer. Au fond, il s'agit de faire de l'Europe une véritable république. Aujourd'hui, il s'agit d'une construction baroque. Le message des Français doit être de porter haut et fort ce qui est le cœur de leur tradition nationale : la citoyenneté.

» Je me prononce pour l'ouverture d'un processus constituant en Europe. C'est la raison d'être du socialisme que de porter l'idéal démocratique et, ce qui va de pair, la volonté de puissance. Le souvenir trop récent des conditions de la compétition dans la guerre froide masque les réalités de la confrontation entre le modèle impérial des Etats-Unis et le nôtre. L'Europe doit pouvoir être indépendante. L'euro ne suffit pas à ça. Dans ce domaine, comme dans les autres, tout commence et finit par la souveraineté du peuple.

– Après le congrès, à défaut d'une très improbable synthèse, comment allez-vous jouer votre rôle d'opposant à l'intérieur du PS ?

– Le mot « opposition » ne convient pas, s'agissant des membres d'un même parti. La suite de la vie commune du PS dépend de l'ouverture de chacun de ses membres. »

Propos recueillis par Michel Noblecourt

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Dufranc

À LA SUITE de l'article sur la préparation des élections régionales intitulé : « La droite fait son deuil de l'Aquitaine » et publié dans Le Monde *du 25 octobre, Michel Dufranc, conseiller régional d'Aquitaine, nous écrit :*

Ayant seulement échangé quelques mots fortuitement avec le rédacteur de l'article, je n'ai pas évoqué avec lui le contexte des élections régionales en Aquitaine, me contentant de caricaturer d'une boutade la situation difficile dans laquelle se trouve aujourd'hui l'opposition d'une façon générale. En aucun cas cette boutade ne préjuge-t-elle ni du rapport des forces politiques en Aquitaine ni encore moins du résultat de la consultation du 15 mars 1998.

N'ayant en aucun cas abordé avec le rédacteur de l'article la question des régionales, je démens de la manière la plus formelle avoir été du nombre des élus de droite qui, selon l'article incriminé, auraient estimé que M. Alain Juppé ne devait pas intervenir dans la prochaine campagne.

De même, si j'ai effectivement regretté que l'ancien premier ministre n'ait pu, lors des dernières législatives, venir me soutenir à Pessac, où j'ai obtenu un résultat convenable, il est faux de prétendre que je l'aurais " débiné ", ce qui, au demeurant, m'eût été particulièrement difficile, les quelques mots que j'ai pu échanger avec le journaliste l'ayant été en présence d'autres élus et de fonctionnaires régionaux.

Le FLNKS freine l'approvisionnement en nickel de l'usine de Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

Les barrages sont levés devant toutes les mines de nickel d'Eramet, en Nouvelle-Calédonie, qui seront à nouveau normalement en activité lundi 17 novembre. Mais l'expédition de minerai vers l'usine de Nouméa reste limitée au tonnage strictement nécessaire à une activité minimum des fours. Vendredi, un communiqué du secrétariat d'Etat à l'outre-mer annonçant la réunion du conseil d'administration d'Eramet le 16 décembre prochain a pourtant été rendu public par le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Le *« retour plein et entier à la normale »* sur les mines et à l'usine Eramet souhaité à la suite de cette annonce par le gouvernement n'est donc pas encore à l'ordre du jour.

Depuis plus d'une semaine, le FLNKS exigeait, pour mettre fin à ses actions, de connaître la date de la réunion de ce conseil d'administration, qui doit entériner l'accord minier proposé par le médiateur du gouvernement dans le dossier de l'usine du Nord, que le FLNKS souhaite voir construire par le groupe canadien Falconbrige (*Le Monde* du 4 novembre). L'acception officielle, le 6 novembre, des termes de cet accord par Yves Rambaud, PDG d'Eramet, n'avait pas suffi aux indépendantistes. Ils avaient certes vu dans cette première confirmation écrite *« quelque chose de très positif »*, mais ils avaient maintenu l'immobilisation du minerai.

Le blocage quasi complet des mines du groupe Eramet, entamé le 14 octobre par le FLNKS pour appuyer la création d'une usine ne dépendant pas d'Eramet, a progressivement asphyxié l'usine de Nouméa. Il a aussi fait sérieusement monter la tension dans le Nord, où 500 employés des mines se sont retrouvés sans travail. Le courrier de M. Rambaud a progressivement fait baisser la tension, mais les comités locaux du FLNKS restent mobilisés. A l'usine de transformation de Nouméa où travaillent 1 500 personnes, la situation devient difficile. La cargaison de deux minéraliers *« autorisés »* par le FLNKS va faire passer le stock de minerai à 15 jours, mais en fonctionnement réduit. Aussi la direction a mis en place des mesures de chômage partiel. Elles ont été unanimement refusées par l'intersyndicale, qui a demandé par écrit à Lionel Jospin que l'Etat *« tranche définitivement »* pour régler le problème minier *« dans les plus brefs délais »*.

Franck Madœuf

« Publication Judiciaire »

« Par arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris du 13 novembre 1997, Mme Caroline MONNOT, M. Jean-Baptiste de MONTVALON, journalistes, et M. Jean-Marie COLOMBANI, directeur de la publication du journal *Le Monde*, ont été condamnés à payer des dommages-intérêts à M. Gilbert GANTIER pour avoir diffamé celui-ci en sa qualité de député, en le qualifiant de « Protecteur des intérêts fiscaux du lobby pétrolier » dans un article intitulé « Des députés proches d'Alain Juppé proposent de ne plus rembourser les IVG non thérapeutiques », article publié dans le quotidien *Le Monde* daté des 13 et 14 octobre 1996. »

LE GREFFIER

هكذا من الاصل

Des responsables du Front national reconnaissent présenter des candidats aux élections prud'homales

Les syndicats multiplient les recours devant les tribunaux

Plusieurs documents indiquent que le Front national s'implique activement dans la préparation des prud'homales du 10 décembre. Cette présence est conforme à la stratégie d'implantation du parti d'extrême droite dans toutes les instances socio-professionnelles. Des recours devant les tribunaux par les syndicats ont donné lieu, vendredi 14 novembre, dans les Deux-Sèvres, à des jugements contradictoires.

A L'APPROCHE des prud'homales, les syndicats ont ouvert la chasse aux listes soutenues en sous-main par le Front national. Il ne fait plus de doute que le parti d'extrême droite s'implique activement dans ce scrutin. Depuis plus d'un an, il affiche son intention d'être présent aux élections aux chambres de commerce du 17 novembre et aux prud'homales du 10 décembre, sous une nouvelle étiquette ou, plus discrètement, sur des listes d'organisations existantes.

Lors de la fête des Bleu-blanc-rouge, le 28 septembre, Jean-Marie Le Pen avait donné le ton : *« Le mouvement national s'est donné comme objectif d'être présent partout où il reste ne serait-ce qu'un élément de démocratie électorale : les assemblées politiques, oui, mais aussi les organismes sociaux, syndicaux et professionnels ».*

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, estimait récemment que la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT) – un pseudopode du FN – avait *« constitué des listes dans le collège salarié dans 125 sections »* (*Le Monde* du 14 novembre). Vendredi 14 novembre, l'Union nationale des syndicats autonomes, a, à son tour, manifesté son inquiétude. Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, qui intervenait devant l'Association des journalistes sociaux, a produit des lettres de responsables du FN indiquant que celui-ci presse militants et sympathisants de se présenter aux prud'homales.

En Ile-de-France, c'est Jean-Yves Le Gallou, secrétaire national aux élus et président du groupe FN au conseil régional, qui a pris la plume. *« Avec un potentiel de 15 à 30 % des voix dans le collège des salariés, le mouvement national peut bousculer électoralement les organisations dites " représentatives " (CGT, CFDT, FO)..., mais en vérité fort peu démocratiques. C'est dire l'importance de l'enjeu pour notre famille politique et son implantation dans les milieux socio-professionnels »*, écrit-il, en donnant – comme M. Le Pen le 28 septembre – les coordonnées de Philippe Olivier, délégué national aux actions catégorielles du parti d'extrême droite. Lorsqu'on interroge M. Olivier sur la CFNT, il répond qu'elle n'a aucun lien avec son parti.

Créée le 20 octobre à Paris, cette coordination est pourtant présidée par Thierry Auriat, qui s'était fait connaître, en 1996, en participant à la création du FN-RATP, organisation à laquelle le tribunal de Nanterre avait interdit, le 7 juin 1996, de *« se prévaloir de la qualité de syndicat professionnel »*. Il a été plusieurs fois candidat FN dans le Val-de-Marne à des cantonales, des municipales ou aux régionales. M. Auriat a pour trésorier et secrétaire deux fonctionnaires de La Poste, Philippe Lothon et Igor Stojko. Ce dernier est inscrit sur la liste de la Confédération des syndicats libres (CSL) pour les élections à la commission nationale de La Poste, le 18 novembre, à Paris.

IMPLICATION À PARIS

La lecture de la liste déposée à Paris par la CFNT dans la section encadrement suffit à démontrer l'implication du FN. Y figurent, entre autres : Jean-Pierre Reveau, conseiller de Paris, trésorier et membre du bureau exécutif du FN ; Denis Daude, adjoint à la délégation nationale à la formation du FN et conseiller de la région Centre ; Max Dantès, responsable des actions de propagande à la fédération de Paris ; Bertrand Robert, conseiller régional d'Ile-de-France. Les syndicats ont demandé au préfet de Paris de *« faire retirer »* cette liste.

Dans la Loire, un responsable de la fédération du FN écrit aux militants : *« Nous serons présents lors des prochaines élections prud'homales »*. Dans l'Hérault, le secrétaire-adjoint du mouvement d'extrême droite rappelle, sur papier à en-tête du FN et de la CFNT, que *« la réglementation nous permet de présenter les candidats dans le conseil (et la section) dont ils relèvent ou dans le conseil limitrophe »*. Charles Galtier précise qu'*« un candidat de Béziers, s'il est gêné d'être candidat à Béziers, peut demander de l'être à Sète, etc. »*. En septembre, le bulletin de la fédération du Rhône mentionnait la création d'une union départementale Force nationale cherchant des volontaires pour s'*« engouffrer »* dans l'*« immense brèche »* des conseils de prud'hommes.

Le FN n'entend pas limiter sa présence aux listes CFNT. Les recours en justice des syndicats contre les initiatives *« à visage découvert »* l'ont, selon M. Olivier, incité à s'arranger avec d'autres organisations. Dans le Var, le Nord, le Calvados ou les Alpes-Maritimes, l'absence de la CFNT et la multiplication des listes CSL intriguent les syndicats. Côté employeurs, Jean-Michel Dubois, membre du bureau politique du FN et président de la Fédération nationale-Entreprises modernes et liberté, affirme avoir des candidats sur les listes Cid-Unati.

M. Olivier, qui prône la *« rénovation syndicale »*, annonce *« des surprises »*. Il donnera *« le moment venu »* des consignes de vote qui, prévient-t-il, ne seront pas favorables à *« la bande des cinq »* (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC). Martine Aubry, ministre de l'emploi, vient d'annoncer pour le début 1998 (*Le Monde* du 14 novembre) un projet de loi destiné à éviter toute politisation des élections... de 2002.

Jean-Michel Bezat et Christiane Chombeau

Deux jugements contradictoires

Deux jugements contradictoires ont été rendus, vendredi 14 novembre, dans les Deux-Sèvres. A Bressuire, saisi par la CGT, FO et la CFTC, le tribunal a annulé la candidature de membres de la Coordination française nationale des travailleurs, créée par le Front national. Il les a jugées *« irrecevables »* car elles n'avaient pas été déposées dans les conditions réglementaires, mais il ne s'est pas prononcé sur l'argument des syndicats qui reprochaient à ces candidats de fonder leur engagement sur la *« préférence nationale »*. A Niort, en revanche, le tribunal a jugé les candidatures légales, la contestation ne pouvant, selon lui, intervenir qu'une fois les adhérents de la CFNT élus.

Secret-défense : le gouvernement va créer une commission consultative

LE CONSEIL D'ETAT a été saisi d'un projet de loi créant une commission indépendante qui sera consultée pour avis sur d'éventuelles levées du secret-défense. *La question du secret-défense avait été évoquée lors de l'affaire des* écoutes de l'Elysée. Dans sa déclaration de politique générale, Lionel Jospin avait indiqué qu'il voulait créer une autorité indépendante chargée de veiller au bon usage du secret-défense.

Dans l'avant-projet gouvernemental, la commission ne rend qu'un *« avis simple »*, c'est-à-dire non contraignant, à « l'*autorité administrative* » saisie par un juge ou une juridiction d'une demande de levée du secret-défense. Le sens de l'avis – *« favorable, défavorable ou favorable sous certaines réserves »* – sera rendu public, la décision finale restant toutefois du ressort du premier ministre. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **PME : les députés ont adopté, vendredi 14 novembre, les crédits des** PME, du commerce et de l'artisanat (424,7 millions de francs, en diminution de 3,8 % par rapport à 1997). La majorité a voté pour, l'opposition s'est prononcée contre. Affirmant que les PME ont *« moins besoin de subventions que de baisses de charges »*, Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), rapporteur pour avis de la commission de la production, a plaidé en faveur d'une *« adaptation »* du code du travail aux *« spécificités »* des petites entreprises.

■ **INDUSTRIE : l'Assemblée nationale a adopté, vendredi 14 novembre,** les crédits de l'industrie, des postes et télécommunications pour 1998 (16,367 milliards de francs, en progression de 3,6 % par rapport à 1997). La majorité PS-PCF-RCV a voté pour, l'opposition RPR-UDF s'est prononcée contre.

■ **FONCTIONNAIRES : le ministre de la fonction publique, Emile Zuc**carelli, a achevé sa consultation des fédérations syndicales avec la CFTC et la CGC, les 13 et 14 novembre. La CFTC a relevé une *« incompatibilité »* entre la volonté affichée par le gouvernement de renouer avec la politique contractuelle et l'affirmation selon laquelle *« la marge budgétaire est étroite »*. La CGC a indiqué qu'elle ne se satisferait pas d'une revalorisation des seuls bas salaires.

■ **RÉGIONALES : Edouard Balladur a réuni, vendredi 14 novembre, les élus RPR et UDF de Paris,** auxquels il a fait part de son intention de féminiser et de renouveler la représentation de la droite parisienne au conseil régional d'Ile-de-France. L'ancien premier ministre *« n'envisage pas »* de liste séparée dans certains départements franciliens.

■ **LOI PLM : trois maires d'arrondissement socialistes,** Michel Charzat (Paris), Jean-Noël Guérini (Marseille) et Gérard Collomb (Lyon) ont noué, vendredi 14 novembre, un partenariat destiné, selon M. Charzat, à donner *« un tour nouveau, même s'il est modeste, à l'esprit de la loi PML »*, qui définit le statut des trois villes. La répartition des compétences entre mairie centrale et mairies d'arrondissement s'avère plus conflictuelle à Paris qu'à Lyon et Marseille.

■ **DÉCENTRALISATION : le gouvernement présentera au printemps une réforme** de la décentralisation destinée à mieux définir les compétences des collectivités locales, a affirmé, vendredi 14 novembre à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), un conseiller du ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

■ **FNJ : une brève échauffourée a opposé** une demi-douzaine de membres du Front national de la jeunesse (FNJ) à plusieurs lycéens, vendredi 14 novembre, lors d'une distribution de tracts devant le lycée Marie-Curie de Versailles. Ces incidents, qualifiés de *« légers »* par la préfecture des Yvelines, n'ont *« pas fait de blessés »* et n'ont pas donné lieu à des interpellations.

هكذا من الاصل

JUSTICE L'ancien ministre et actuel président (UDF-DL) du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet, a été relaxé, vendredi 14 novembre, par la 11[e] chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, dans l'affaire de la construction de sa villa tropézienne. ● LE JUGEMENT constate que M. Longuet avait payé sa résidence 3 millions de francs alors que l'entreprise Céréda avait déboursé au total 4,5 millions de francs, mais il rejette la requalification des faits en « abus de biens sociaux » car *« il n'apparaît pas que le crédit consenti par la SA Céréda ait eu une incidence quelconque sur la situation financière de l'entreprise »*. ● RÉPUTÉ pour être un homme politique efficace, Gérard Longuet avait été contraint par cette affaire à démissionner du gouvernement d'Edouard Balladur le 14 octobre 1994.

Gérard Longuet est relaxé dans l'affaire de sa villa tropézienne

Le tribunal correctionnel de Paris a estimé que les facilités de paiement obtenues par l'ancien ministre UDF n'étaient pas répréhensibles. La villa, qui a été payée 3 millions de francs par l'élu lorrain, a coûté 4,5 millions à l'entrepreneur

L'ANCIEN MINISTRE Gérard Longuet, actuel président (UDF-DL) du conseil régional de Lorraine, a été relaxé, vendredi 14 novembre, par la 11[e] chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Bruno Steinmann, dans l'affaire du paiement de sa villa tropézienne. Les travaux avaient été confiés à une entreprise de la Meuse dirigée par René Céréda, qui bénéficie également d'une relaxe. *« J'ai obtenu comme simple particulier ce qui m'était refusé comme ministre »*, a déclaré Gérard Longuet. Ce jugement clôt une procédure judiciaire mouvementée qui avait contraint M. Longuet à démissionner du gouvernement d'Edouard Balladur, le 14 octobre 1994.

Le jugement constate que, pour cette villa, Gérard Longuet n'a payé au final que 3 011 313 francs, alors que l'entreprise de René Céréda a déboursé au total 4 516 325 francs. Pour autant, il rejette la requalification des faits en *« abus de biens sociaux »*, car *« il n'apparaît pas que le crédit consenti par la SA Céréda Henri ait eu une incidence quelconque sur la situation financière de l'entreprise »*. La société Céréda, spécialisée dans la construction de logements sociaux, ne construit en moyenne qu'une villa par an, et *« cela représente un peu moins de 2 % du chiffre d'affaires »*, note le tribunal. Le tribunal note, également, que *« les poursuites fondées sur l'écart de prix entre les sommes exposées par la SA Céréda Henri pour la construction de la villa et celles payée à la SA Céréda Henri par Gérard Longuet ont été abandonnées* [au cours de l'instruction] *et que le tribunal n'est donc pas saisi des faits »*.

PRIX SOUS-ÉVALUÉ

A propos des généreuses conditions de paiement accordées à M. Longuet, le jugement indique que *« la quasi-intégralité du paiement a été réalisée dans les six mois suivant la remise des clefs et six mois avant la réception des travaux tous corps d'état »*. *« Les paiements*, ajoute-t-il, *sont intervenus dans la période où la villa venait juste d'être habitable, sans avoir été complètement achevée, et Gérard Longuet a pu marquer une certaine circonspection dans leur versement en raison des désordres manifestes dont l'édifice était atteint. »*

Enfin, sur le coût de ce crédit, qui aurait pu constituer un préjudice pour l'entreprise meusienne, le tribunal relève que René Céréda affirme offrir une ristourne de 4 à 5 % à tous les maîtres d'ouvrage qui payent comptant. Ayant bénéficié d'un crédit, M. Longuet n'a pas eu de réduction. *« Le crédit consenti procède des facilités qu'un entrepreneur est en droit d'accorder à un client. »* Le tribunal confirme, par ailleurs, que Gérard Longuet *« ne disposait pas d'un financement préalable à l'engagement qu'il a pris »* de faire construire cette maison.

Découverts incidemment par le conseiller de la cour d'appel de Rennes Renaud Van Ruymbeke, les faits reprochés à l'ancien président du Parti républicain avaient été transmis à Paris le 26 septembre 1994. Le parquet, qui constatait que le prix de la villa avait été largement sous-évalué, estimait qu'il existait des éléments constitutifs d'abus de biens sociaux commis par René Céréda au profit de M. Longuet. Parallèlement, les enquêteurs avaient constaté que le plan de financement de la maison avait été réalisé après le début du contrôle fiscal de l'entreprise Céréda, en 1990. Le dossier montrait, enfin, que les sommes versées par Gérard Longuet provenaient, pour une large part, de la Cogedim, de la Compagnie générale des eaux et de diverses sociétés.

Le 31 octobre 1994, le parquet de Paris avait ouvert une information judiciaire sur le financement de la villa. Deux mois plus tard, Gérard Longuet était mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*. Mais de Rennes à Paris la nature même de l'enquête avait changé : le juge Mireille Filippini refusait le supplément d'information demandé par le parquet sur l'existence éventuelle de contreparties. Le 7 septembre 1995, se fondant sur une expertise concluant que M. Longuet avait payé sa maison au prix du marché, elle rendait un non-lieu sur cet aspect de l'affaire. L'ancien président du Parti républicain était renvoyé devant le tribunal correctionnel pour *« recel d'abus de crédit »* en raison des délais de paiement trop avantageux.

DEMANDE DE REQUALIFICATION

Lors du procès, les 9 et 10 octobre, la présidente de la 9[e] section du parquet de Paris, Anne-José Fulgéras, avait demandé que les faits soient requalifiés en *« recel d'abus de biens sociaux »*. Versant au dossier de nouvelles pièces, elle avait estimé que l'examen du paiement de la villa était indissociable de l'analyse de l'origine des fonds et des liens existant avec les entreprises meusiennes qui avaient fait les travaux. Elle avait joint un arrêt de la cour d'appel de Nancy du 18 avril 1996 qui décrivait le système de favoritisme dont avait profité un proche de M. Longuet dans la Meuse. André Droitcourt, vice-président du conseil régional de Lorraine, aurait obtenu des conditions très avantageuses de la part du même entrepreneur que celui de Gérard Longuet, René Céréda, pour la construction de sa propre villa aux Issambres (Var), en contrepartie de l'obtention de marchés pour les entreprises meusiennes.

Pour illustrer le caractère douteux de l'intention de payer en totalité cette maison, le substitut avait fourni au tribunal sept procès-verbaux extraits de l'instruction encore en cours chez Mireille Filippini sur les affaires personnelles de Gérard Longuet. Ceux-ci détaillaient les efforts déployés par l'ancien ministre pour réunir les fonds nécessaires au règlement des traites dès que la société était l'objet d'un contrôle fiscal, au point, selon le parquet, de vendre des rapports qualifiés de *« grossier plagiat »*. Dans ses attendus, les juges estiment qu'*« il n'appartient pas au tribunal* [...] *d'apprécier le caractère éventuellement pénalement répréhensible »* de ces pièces. Le parquet de Paris devrait faire appel de ce jugement.

Jacques Follorou

Deux autres dossiers

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Mireille Filippini est saisie d'autres informations judiciaires. Les investigations du magistrat portent d'une part sur des flux financiers constatés aux sein des sociétés Investel et Financière de l'Arcade, dirigées et contrôlées par l'ancien ministre Gérard Longuet et d'autre part, sur le financement du Parti républicain. Là encore, M[me] Filippini a poursuivi le travail réalisé, en 1994, par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke.

● La société Investel et la Financière de l'Arcade

Selon les éléments recueillis par les enquêteurs travaillant avec Renaud Van Ruymbeke, ces deux sociétés, créées en 1989, dont le PDG était M. Longuet, ont permis à l'ancien ministre de réaliser, en deux ans, dans le cadre d'une opération financière visant le groupe Radio Nostalgie, une plus-value de 2,4 millions de francs pour une mise initiale de 65 000 francs.

D'autres avantages personnels, également obtenus grâce au concours de plusieurs bailleurs de fonds, au premier desquels figurent la Compagnie générale des eaux (CGE), lui permettront d'ajouter près d'un million de francs à son profit, *« sans que M. Longuet n'ait pris le moindre risque »*, souligne le conseiller Van Ruymbeke dans un rapport du 24 mai 1994.

Ce dernier relevait, par ailleurs, les liens étroits qui unissaient M. Longuet et la CGE. *« La société française de téléphone (SFR), filiale de la CGE, aurait obtenu fin 1987 l'importante concession du radio téléphone auprès du ministère des télécommunications alors que M. Longuet était ministre »*, indiquait alors le conseiller rennais. Gérard Longuet n'a pas été mis en examen dans ce dossier.

● Le financement du Parti républicain

M. Longuet a été mis en examen en mars 1995 pour recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux dans ce volet de l'affaire, de même que le trésorier officiel du parti, Jean-Pierre Thomas. Le Groupement des régies réunis (GRR), chargé de gérer la régie publicitaire du Parti républicain, commercialisait au prix fort des pages vendues dans des revues proches de ce parti politique.

L'instruction a montré que cette organisme reversait ces fonds dans les caisses du parti de M. Longuet. Entre 1988 et 1992, près de 19 millions de francs d'espaces publicitaires ont ainsi été facturés à SFR, filiale de la CGE. Enfin, près de dix millions de francs ont été avancés par la CGE pour financer un prêt de 12,5 millions de francs au taux de 3 % consenti pour agrandir le siège parisien du PR.

M. Thomas a précisé lors de ses auditions que MM. Léotard, Longuet et Madelin, tous trois responsables importants du Parti républicain, étaient au courant de ces opérations financières. L'enquête a permis de découvrir l'utilisation de *« valise de billets »* lors de la manipulation des fonds et l'existence de comptes bancaires en Suisse destinés par lesquels transitaient les sommes recueillies. Gérard Longuet nie avoir joué tout rôle dans la gestion de l'argent du parti.

J. Fol.

Un parcours politique placé sous le sceau de l'« efficacité »

CELA FAISAIT BIEN LONGTEMPS que, dans son parcours politique, Gérard Longuet n'avait pas éprouvé *« un très grand moment de joie »*. Depuis sa démission forcée du gouvernement d'Edouard Balladur, le 14 octobre 1994, il était contraint à un quasi-exil politique dans sa Lorraine élective, réduit au silence sur la scène publique, dans l'attente que la justice referme le dossier du financement de sa villa tropézienne. Le seul, soutenait-il, qui mette en cause sa probité personnelle. Cette impuissance forcée était bien le plus rageant pour qui revendiquerait volontiers la volonté d'efficacité pour moteur de son parcours.

Efficace, c'est à coup sûr ce qu'il pensait être lorsque, avec quelques compagnons de militantisme violent à l'extrême-droite, Gérard Longuet fonde le mouvement Occident. Quelques années plus tard, c'est une autre forme d'efficacité qu'il choisit en se rapprochant d'une droite qu'il ne voudrait pas modérée. Par l'intermédiaire de Jacques Dominati et de Michel Poniatowski, dont il est le collaborateur au ministère de l'intérieur, M. Longuet intègre les rangs des Républicains indépendants. Efficace en campagne, il conquiert, en 1978, une circonscription détenue par le Parti socialiste dans la Meuse.

A l'Assemblée, il fait la connaissance, avec son ami Alain Madelin, de François Léotard. En 1982, ce dernier, à qui vient d'échoir la présidence du Parti républicain, lui témoigne sa confiance dans son habileté en lui confiant la trésorerie du parti. Il y fait merveille en se révélant bon organisateur et en subvenant aux importants besoins financiers de la « bande à Léo ». Cette ingéniosité lui vaudra, des années plus tard, d'être mis en cause par la justice.

Ministre apprécié par Jacques Chirac de 1986 à 1988, il est tenté par le privé après la défaite de 1988. Mais François Léotard lui demande de lui succéder à la présidence du Parti républicain, en 1990, poste qu'il conserve pendant cinq ans. Son élection à la présidence du conseil régional de Lorraine, en avril 1992, après la démission forcée de Jean-Marie Rausch, accusé de collusion avec le Front national, confirme son hostilité au parti d'extrême-droite, qu'il a tardé à condamner.

C'est à l'automne 1994 que l'efficacité se heurte violemment à la justice. Edouard Balladur, qui avait pourtant érigé en doctrine la démission nécessaire de tout ministre mis en examen, accorde bien un sursis à cet élément essentiel de son dispositif présidentiel. M. Longuet doit cependant se résoudre à démissionner le 14 octobre. Battu aux élections législatives de juin 1997, il est demeuré président de la région Lorraine. Sera-t-il candidat à nouveau, au printemps 1998, pour conserver à la droite une région guignée par la gauche ? Il a promis sa réponse pour mardi. S'il veut poursuivre une carrière politique, l'efficacité lui commande de répondre positivement.

Cécile Chambraud

Certains services fiscaux veulent assujettir les étudiants logés dans les nouvelles « cités U » à la taxe d'habitation

LES ÉTUDIANTS logés dans les nouvelles cités des centres régionaux des œuvres universitaires (Crous) ou dans des HLM réservés par cet organisme sont-ils redevables de la taxe d'habitation perçue par les collectivités locales ? Plusieurs centaines d'entre eux, à Compiègne, à Rennes et à Angers, ont récemment reçu un avis d'imposition des services fiscaux avec injonction de payer, avant le 15 novembre, des sommes comprises entre 900 et 2 000 francs, selon la nature des logements.

Les syndicats d'étudiants UNEF-ID (gauche) et UNI (proche du RPR) se sont aussitôt émus de cette décision, pour l'instant très *limitée, qui pénalise* essentiellement des boursiers. Pour la plupart d'entre eux, ils reçoivent une aide annuelle de l'Etat variant entre 10 000 et 19 000 francs.

Ce n'est pas la première fois que l'administration fiscale tente de s'attaquer au régime spécifique des étudiants logés par les Crous. Au ministère de l'éducation, comme à celui des finances, on se défend d'avoir préconisé une remise en cause qui relève, pour l'heure, de la seule interprétation des textes par des directeurs départementaux trop zélés.

A priori, la réglementation est claire. Les étudiants logés en résidence universitaire sont exonérés du paiement de la taxe d'habitation. Cette mesure ancienne *« est essentiellement motivée par les diverses restrictions apportées à la libre disposition des chambres par les règlements intérieurs des cités universitaires »*, écrivaient déjà, en 1980 puis en 1986, les différents ministres de l'économie. Parmi celles-ci figurent l'engagement de baux d'un an non renouvelables, l'interdiction de cuisiner, des conditions de visite restreintes, l'accès de la direction aux chambres...

En revanche, tel n'est pas le cas des locataires du Crous dans des appartements de sociétés HLM. *« Ils sont redevables du droit commun. L'extension de la mesure d'exonération serait inéquitable à l'égard des autres locataires de logements sociaux »*, précisait la même réponse, qui admettait certaines tolérances, décidées par les collectivités locales, à l'égard des *étudiants d'origine modeste*.

DISPARITÉS LOCALES

Depuis, la situation a changé. Pour financer et construire leurs nouvelles résidences-studios, la plupart des Crous font appel à des sociétés HLM. Bien qu'elles soient dotées du même règlement intérieur que les anciennes « cités U », ces constructions relèvent du droit commun, ont jugé certains directeurs des services fiscaux. Aussitôt, ils se sont empressés d'adresser des feuilles d'impôts en relevant le nom des locataires sur les boîtes aux lettres.

Dans le cas de Rennes, où 700 étudiants sont concernés, le Crous avait, dans un premier temps, payé la taxe d'habitation pour la répercuter sur les charges. Cette disposition illégale a été annulée. A Compiègne, où la protestation s'étend à 450 étudiants, la ville avait accordé une exonération aux étudiants logés par le Crous, mais pas à d'autres, hébergés par une association locale. Considérant que les étudiants boursiers, percevant une aide de l'Etat, ne pouvaient être assimilés à des personnes *« indigentes »*, le directeur de l'administration fiscale a, semble-t-il, décidé d'adopter le régime unique du paiement de la taxe.

La mesure reste pour l'heure très localisée. A l'intérieur d'un même département, elle donne lieu à des interprétations différentes. Dans l'Oise, les étudiants de Compiègne sont assujettis, mais pas ceux de Beauvais. A Rennes, certaines cités du campus *sont concernées et pas d'autres*.

De toute évidence, cette confusion embarrasse le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, qui a saisi son collègue du budget, Christian Sautter, pour obtenir une clarification et éviter une généralisation à l'ensemble du territoire. Ce problème se rajoute au dossier déjà complexe du statut social de l'étudiant.

Dans l'attente d'une décision, les responsables des Crous négocient un moratoire avec le Trésor public, sans être sûrs d'éviter aux étudiants les pénalités de retard en cas de non-paiement au 15 novembre. Ce jour-là, les étudiants de Rennes devaient manifester devant les services fiscaux du département pour protester contre cette mesure *« discriminatoire »* d'amputation de leurs ressources.

Michel Delberghe

Le pyromane du Jura condamné à douze ans de prison

LONS-LE-SAUNIER
de notre envoyé spécial

Pascal Raffin, âgé de trente-six ans, a été condamné, vendredi 14 novembre, à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Jura, qui l'a reconnu coupable du crime d'*« incendie volontaire ayant entraîné la mort »* de sa tante et d'un pompier le 20 janvier 1996 à Moirans-en-Montagne. Il a été également reconnu coupable du délit de destructions volontaires par incendies pour une quinzaine de sinistres *survenus entre novembre 1994* et février 1996 et qui avaient provoqué une psychose collective dans la région.


PROCÈS

L'*« incendie volontaire ayant entraîné la mort »* est une incrimination relativement rare qui, malgré l'absence de volonté homicide, peut entraîner une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité. Dans un réquisitoire mesuré, l'avocat général Marie-Christine Tarrare avait demandé quinze ans de réclusion criminelle contre cet homme ayant agi sans mobile apparent et dont les experts psychiatres n'étaient pas parvenus à cerner la personnalité et les ressorts. Seul son défenseur, le bâtonnier Jean-Pierre Buffard, est parvenu à percer le bouclier d'insensibilité de son client au cours d'une plaidoirie rugueuse mais émouvante. *« On vous a dit de lui, comme on déverse une brouette, qu'il ne voyait rien et ne comprenait rien ! »*, fulminait l'avocat en dénonçant l'attitude d'un psychiatre qui avait qualifié Raffin comme *« un rien dans lequel il n'y a rien »*.

Pour M[e] Buffard, Raffin est plutôt *« un homme inachevé qui n'a pas eu le temps d'avoir été un enfant »*. A cet instant, pour la première fois depuis trois jours de débat, Raffin a levé les yeux pendant que son visage se crispait dans un sanglot aussitôt caché par le besoin de se moucher.

Les experts scientifiques en incendie n'ont pas non plus été épargnés par l'avocat. L'un d'eux avait suggéré que, par une coïncidence extraordinaire, deux incendies se seraient déclenchés en même temps, l'un à cause d'une fuite de gaz, l'autre par Raffin. Même si elle servait la défense, M[e] Buffard fustigea la *« médiocrité »* de l'expertise tout en relevant qu'elle pouvait faire surgir le doute. Et, se tournant vers son client, il ajoutait : *« S'il n'y en a qu'un seul aujourd'hui qui vous a compris, j'ai été celui-là. »*

Au regard du maximum encouru et de l'attitude indifférente de Raffin pendant les débats, la peine prononcée suggère, par sa modération, que le jury a voulu comprendre. Après la décision, la présidente, Marie-Agnès Crédoz, fidèle à une règle qu'elle s'impose, a rendu hommage aux victimes avant de dire à Pascal Raffin : *« Monsieur, la cour a eu envie de vous laisser une lueur au bout du tunnel. »*

Maurice Peyrot

هكذا من الأصل

tropézienne
pas répréhensibles
de l'« efficacité
romane du Jura
douze ans de pris

La cour d'assises examine le rôle du bureau des questions juives de Bordeaux

Placé sous l'autorité de Maurice Papon, ce service, qui gérait le fichier des juifs, a fourni à plusieurs reprises des listes aux Allemands. Il s'occupait également de l'« aryanisation » des biens

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

A la préfecture, le bureau était au rez-de-chaussée. Service des questions juives – certains disaient « des israélites ». En 1942, son chef, Pierre Garat, rédacteur auxiliaire, avait à peine vingt-cinq ans. « *Un peu jeune*, estime Maurice Papon, son supérieur, qui en avait trente et un. *Peut-être un peu trop jeune pour remplir des fonctions aussi redoutables.* »

Le bureau des questions juives. Enfin. Après six semaines de débats, la cour d'assises pénètre dans les locaux du service qui fut placé, entre 1942 et 1944, par délégation spéciale du préfet régional Maurice Sabatier, sous l'autorité de l'accusé. Il y eut là jusque huit employés. Parmi eux, Christine Hipolitte, sténo quatrième échelon. Elle s'est manifesté spontanément auprès du président Jean-Louis Castagnède pour être entendue. Elle le sera lundi 17 novembre.

« *Quelles étaient les missions de ce service ?* », demande le président. « *Le bureau des questions juives était chargé du fichier des juifs*, répond l'accusé, *des relations et des négociations avec les autorités allemandes et des relations avec le commissariat général aux questions juives. Il s'occupait aussi de l'aryanisation des biens juifs. C'était un service purement administratif, un bureau privé d'initiatives.* » Puis, il donne sa version : « *Le bureau interceptait les instructions* [allemandes] *pour mettre au courant les personnes concernées, pour évincer des listes des personnes menacées.* » Une rumeur secoue le banc des parties civiles.



Interrogatoire de Maurice Papon sur les questions juives.

« EN 42, LES JEUX ÉTAIENT FAITS »

Alors, sourd un goût amer. Le goût nauséeux d'un autre temps, qui fut celui de l'exclusion. Le président Castagnède évoque tout d'abord le recensement des juifs, prévu par l'ordonnance allemande *du 27 septembre 1940, qui aboutit à* la constitution d'un « fichier opérationnel » élaboré par l'administration française. « *Quand je suis arrivé en 1942, les jeux étaient malheureusement faits* », affirme Maurice Papon. Se souvient-il du fichier ? « *On le gardait comme le Saint-Sacrement. Nous étions en pleine bagarre avec le commissariat général aux questions juives, qui était très antisémite* », soutient-il.

La veille, le président Castagnède avait déjà rappelé d'autres ordonnances de l'occupant, dont la mise en œuvre et les contrôles incombaient à la police française : la confiscation des postes radio (13 août 1941), le couvre-feu imposé aux juifs après 20 heures (7 février 1942), le port de l'étoile jaune (29 mai 1942). Le président aborde le cas concret d'une famille du septième arrondissement de Bordeaux et observe que les fichiers étaient parfaitement tenus à jour dans les commissariats français de police de Bordeaux, notamment après chaque naissance. « *Avez-vous des observations, des réserves à formuler ?* », demande le président. Maurice Papon sort un document : une lettre du 14 juillet 1942, tendant à ses yeux à relativiser l'obéissance de l'administration française aux autorités allemandes.

La missive, à en-tête du préfet régional, signée par le secrétaire général Maurice Papon, est adressée au ministère de l'intérieur à Vichy. « *La police allemande m'a demandé la liste des juifs français internés à Mérignac et incarcérés au fort du Hâ (...). La remise de ces listes pourrait avoir comme conséquence la déportation de juifs français. Je vous saurai obligé de m'indiquer la suite à donner à cette demande.* » « *C'est toujours la même logique, gagner du temps (...)*, commente Maurice Papon. *Il y a un changement de ton* [comparé à la précédente équipe du préfet collaborationniste Pierre-Alyppe]. *C'est une manœuvre qui ne donnera – hélas ! – peut-être rien. Mais c'est un ordre d'intervention relativement risqué. On travaillait avec le regard* [des Allemands] *par-dessus notre épaule.* »

Le président Castagnède produit cependant, lui aussi, d'autres documents. Le 13 avril 1943, les autorités allemandes demandent un fichier de juifs allemands. Le 19 avril, la préfecture accuse réception. Le 6 mai, la demande est satisfaite. En moins d'un mois, l'affaire a été rondement menée. Autre exemple : en décembre 1943, nouvelle demande de liste par les Allemands. Comme en juillet 1942, Maurice Papon se tourne vers Vichy pour obtenir des instructions, mais dans le même temps, sur le terrain, « *le bureau des questions juives s'est mis en mouvement pour satisfaire cette demande*, observe le président. *Pourquoi ?* » « *Pour tenir à jour toutes les informations. Pour en toutes circonstances être armé* », répond évasivement l'accusé.

Le président poursuit. En janvier 1944, la police de sûreté allemande (KDS) de Bordeaux ordonne un recensement de tous les juifs « *en traitement médical* ». « *Tous les juifs hospitalisés ne doivent pas être remis en liberté, mais conduits au camp de Mérignac, et doivent être recensés.* » L'ordre est reçu par la préfecture le 1er février, répercuté par Jean Chapel, le directeur de cabinet du préfet Sabatier, au service des questions juives le 7. Ce service s'adresse aux établissements médicaux pour qu'il soit procédé au recensement le 16.

« *J'observe que* [le bureau des questions juives] *a réagi neuf jours après avoir été saisi, alors qu'il fallait exécuter cette directive immédiatement* », remarque Maurice Papon.

– *Pourquoi ce décalage ?* demande le président.

– *Il est dû à la consigne générale : ne jamais faire de zèle et prendre son temps. Le temps gagné, c'était du temps gagné.*

– *Ne gagnait-on pas davantage de temps si on attendait les instructions gouvernementales ?* »

Puis, le président Castagnède en vient au deuxième gros volet des dossiers du bureau des questions juives, l'aryanisation des biens juifs, en vertu de la loi française de juin 1941. « *J'ai eu l'occasion d'observer un point important*, note Maurice Papon, toujours assis, moins vif que les jours précédents. *Mon propos est de souligner que chaque fois que la loi a été appliquée, lorsque l'aryanisation s'est faite par l'entremise de l'administration, il n'y a eu aucun conflit après la guerre...* »

– *En quoi consistait l'aryanisation ?*

– *Je dois vous dire que je ne savais pas. Je préférais concentrer mes activités sur les êtres humains et non sur les biens.* »

« PAS TOUS DES SAINTS »

Mais le président note que figurent au dossier huit arrêtés d'aryanisation signés de sa main, pour le compte du préfet régional. « *Il s'agissait de recenser les biens sous prépondérance juive*, finit par dire l'accusé. *D'identifier les propriétaires, les ayants droit, de désigner un administrateur provisoire.*

– *Il se contentait de gérer ?*

– *Je crois.*

– *Vraiment ?*

– *Oui, bien sûr, on a aussi liquidé. Mais on en a géré beaucoup (...). Il est vrai que tous les administrateurs n'étaient pas des saints.* »

Pour donner corps à l'entreprise de dépossession des biens juifs, le président cite l'histoire d'une famille non juive qui avait racheté fictivement à des amis juifs leur magasin de chemiserie pour qu'ils échappent à la législation antisémite. Cette famille dut se heurter à la pugnacité du service des questions juives, qui obtint finalement l'aryanisation de cette vente fictive. « *Assurément, il y avait des difficultés juridiques* », se contente de répondre Maurice Papon. « *Je ne vous cache pas que je suis étonné que cela ne vous laisse pas plus de souvenirs* », conclut le président, qui suspend un temps, puis repousse l'audience à lundi, en raison de la fatigue de l'accusé, constatée par les médecins du SAMU.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Me Varaut demande le versement de nouvelles pièces

Afin de pouvoir fournir la liste des juifs que Maurice Papon affirme avoir sauvés (*Le Monde* du 15 novembre), son avocat, Jean-Marc Varaut, a demandé, vendredi 14 novembre, au président Jean-Louis Castagnède d'ordonner le versement aux débats de la correspondance entre le bureau des questions juives de la préfecture de la Gironde et la police de sûreté allemande (KDS) de Bordeaux, entre 1942 et 1944, détenue aux archives départementales. A l'inverse des parties civiles, le procureur général Henri Desclaux ne s'y est pas opposé.

Selon Maurice Papon, « *il y a une contradiction flagrante entre le défi qui* [lui] *a été lancé* [NDLR : Me Alain Lévy avait sommé l'accusé de « donner des noms »] *et le refus* [des parties civiles] *de* [lui] *donner les moyens de relever ce défi* ». Par ailleurs, les avocats des parties civiles se sont à nouveau divisés sur la requête de certains d'entre eux visant à avancer l'audition de l'historien Michel Bergès – prévue début décembre –, qui affirme que Maurice Papon sabotait les affaires juives (*Le Monde* du 22 octobre). Sur ces deux requêtes, la cour rendra son délibéré mardi 18 novembre.

Certains responsables allemands de Bordeaux ont été jugés après-guerre

MAURICE PAPON a évoqué à plusieurs reprises – et non sans dépit – le sort de l'un de ses interlocuteurs allemands de Bordeaux, de 1942 à 1943, le lieutenant Otto Doberschutz. Chargé des questions juives, il coulerait actuellement, à en croire l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, des jours tranquilles dans le Würtemberg, sans avoir jamais été inquiété.

Doberschutz appartenait à la section III du Kommando der Sicherheitspolizei und des Sicherheitsdienst (groupe de la police de sûreté et Service de sécurité), le KDS, nom de l'antenne régionale des SS. A partir de mai 1942, avec l'arrivée du général Oberg à Paris, ils avaient pris en main l'ensemble des opérations policières sur le territoire français. A ce titre, Doberschutz était bien l'un des responsables de la déportation des juifs de Bordeaux.

Ni lui ni ses successeurs – le lieutenant Bordes ou le docteur Zeibig – n'ont effectivement été jugés. Doberschutz a quitté en août 1943 le KDS de Bordeaux pour Pau, où sa trace s'est perdue. De là, il est parvenu, comme tant d'autres, à passer entre les mailles du filet de la défaite, puis de la dénazification. Quant au très actif second de Bordes, Mayer, qui avait tenté d'arrêter le grand rabbin Joseph Cohen le 17 décembre 1943, il n'a, semble-t-il, jamais été retrouvé.

Peut-on soutenir pour autant que l'on juge à Bordeaux le complice d'un crime contre l'humanité sans que les principaux auteurs du forfait aient été poursuivis ? Tous les responsables régionaux de la police allemande à Bordeaux seraient-ils parvenus à tirer leur épingle du jeu, laissant leurs auxiliaires français seuls face à une justice sélective ?

INDULGENCE RELATIVE

En réalité, bien des membres du KDS de Bordeaux, dont le siège était une demeure bourgeoise de la banlieue du Bouscat, ont été jugés, soit en personne, soit par contumace. Celui qui en fut l'âme et l'inspirateur, puis rejoignit Oberg à Paris, Herbert Hagen, avait sévi à Bordeaux avant de devenir l'un des organisateurs de la rafle du Vel'd'Hiv', les 16 et 17 juillet 1942. Devenu après la guerre directeur commercial, Herbert Hagen fut l'objet d'une campagne menée par Serge Klarsfeld, qui aboutit, en 1980, à sa condamnation par la cour d'assise de Cologne à douze ans de prison.

Quant aux deux *Kommandeure* du KDS de Bordeaux, Hans Luther et Walter Machule, ils ont, eux aussi, été jugés. Luther, qui avait dirigé le KDS jusqu'en octobre 1943, avait, à ce titre, participé à l'organisation des rafles avec Doberschutz. En 1953, il fut l'un des accusés du retentissant procès de la Gestapo de Bordeaux. Condamné à cinq ans de réclusion, il fut libéré dès le lendemain car il avait effectué sa peine en préventive.

Machule, lui, sera jugé par contumace en 1955, comme son adjoint, le capitaine Walter Nahrich, l'un des protagonistes de la rafle du 10 janvier 1944. Repéré en 1953 dans une rue de Bordeaux, Nahrich s'était réfugié chez un un commerçant de la ville, ancien fournisseur des SS. En dépit d'un engagement sur l'honneur de demeurer sur place, il prendra la fuite. L'indulgence relative dont auront bénéficié les artisans de la solution finale en aura certes en partie épargné les responsables français aussi bien qu'Allemands. Mais il n'y en a pas moins eu procès.

Nicolas Weill

Francis Vuillemin, un petit-fils spirituel au côté de l'accusé

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Un jeune homme très sage, qui aime la musique classique et se dit de droite

Comment croire encore aux astres et aux vertus des dates de naissance privilégiées ? Francis Vuillemin est né en mai 1968, mais il défend aujourd'hui Maurice Papon sans aucun état d'âme. Alors que son mentor, Jean-Marc Varaut, aime à marquer quelques distances avec son client, Francis Vuillemin vit avec l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde une relation quasi filiale. Trois fois moins âgé que Maurice Papon (vingt-neuf ans contre quatre-vingt-sept ans), qui a exactement l'âge de son propre grand-père, il reconnaît ce lien particulier. « *Et pourtant*, ironise-t-il, *on m'avait bien averti, à l'école du barreau de Paris, de ne jamais défendre quelqu'un de ma famille !* »

Tous les matins, vers 10 heures, Francis Vuillemin rencontre Maurice Papon pour une première réunion de travail, au cours de laquelle les deux hommes passent en revue les pièces du dossier susceptibles d'être examinées à l'audience. Après un repas rapide, « monsieur le ministre » et « mon cher Francis » se rendent au palais de justice et passent tout l'après-midi ensemble, dans le box des accusés. Dès qu'une question est abordée, Francis Vuillemin fait diligence pour montrer à son client les documents relatifs au sujet. En contrebas, Jean-Marc Varaut, faussement assoupi, se réserve d'intervenir. « *Jeudi*, reconnaît Francis Vuillemin, *je me suis trompé, et je ne me souvenais plus d'un document que j'avais pourtant vu plusieurs fois dans le dossier.* » Punition : Francis s'est astreint à rester tout le week-end à Bordeaux, isolé dans sa chambre d'hôtel du Saint-James, l'hôtel chic de la ville, pour potasser sa copie.

On l'aura compris : ce jeune homme est très sage. Il aime la musique classique et a presque honte d'avouer que, « *plus jeune* », il écoutait des groupes anglais. Né à Besançon dans une famille de la petite bourgeoisie, il commence ses études de droit à Dijon pour les terminer à la Sorbonne. Fin 1994, il entre comme stagiaire au cabinet de Jean-Marc Varaut. « *Je cherchais un pénaliste qui soit aussi dans le droit des affaires*, explique-t-il, *et Jean-Marc Varaut avait forcé mon admiration par son talent et sa culture.* » S'il se pose des questions et aime beaucoup la philosophie, il avoue ne pas croire en Dieu. Engagement politique ? Il est « *de droite* ». Naturellement, serait-on tenté d'écrire.

Lorsque, avant même de prêter son serment d'avocat, on lui a demandé de s'occuper du dossier de Maurice Papon, il a « *eu le trac* ». Depuis, il s'est tellement imprégné du dossier et de l'époque qu'il « *commence à voir les choses comme dans un film en noir et blanc* ». S'il a lu des dizaines d'ouvrages sur la période de l'Occupation, il a la franchise, ou la faiblesse, de reconnaître que ce sont les œuvres d'Henri Amouroux qui donnent, selon lui, la meilleure relation de l'époque. « *Ce sera dur pour moi*, dit-il, *de quitter cette époque, mais aussi l'expérience extraordinaire de ce procès.* »

« *Je n'ai pas le droit de craquer*, ajoute Francis Vuillemin. *Je sais que cette expérience me permet de supporter les angoisses, les nuits blanches.* » Une vraie solitude, aussi, qui donne une certaine grandeur à sa tâche. Pas simple de rentrer encadré d'une escorte de sécurité à son hôtel, alors que tout le monde se retrouve autour d'un verre. Lui qui passe son temps à dire à Maurice Papon de « *garder l'espoir* », de « *faire confiance à la justice* », doute-il un seul instant de l'acquittement de son client ? Non.

José-Alain Fralon

HORIZONS

ENQUÊTE

Les enfants perdus de Roubaix

Bus et tramways sont devenus la cible de jets de pierres et de cocktails Molotov dans l'agglomération lilloise. Les efforts d'urbanisme, d'intégration et les aides sociales des municipalités, comme à Roubaix, butent sur le chômage et le mal de vivre des jeunes des banlieues



A Roubaix, il y a quinze jours, des jeunes ont commencé à lancer des pierres puis des cocktails Molotov contre les autobus. On ne le comprend pas et on l'admet mal dans une ville qui se veut un modèle pour l'intégration et la solidarité, et se dit victime d'une image qui ne correspond pas à sa réalité quotidienne.

Le premier cocktail Molotov a été lancé rue de l'Epeule le soir du mercredi 29 octobre, vers 21 h 30, après un après-midi très agité, sans que la genèse de l'incident, dans ce quartier qualifié de sensible, ait pu être clairement établie. Des échauffourées s'étaient produites en début d'après-midi. Il y avait un concert rap du côté de Fort-de-Mons. Des jeunes, qui n'avaient pu monter sans payer, attendaient l'autobus sur le chemin du retour. Un premier jet de liquide inflammable, dans l'après-midi, provoque un début d'incendie. D'autres projectiles, dont une brique, sont lancés. Enfin, vers 21 h 30, un cocktail Molotov, heureusement dans une bouteille de plastique. La police procède à deux arrestations dans un quartier au bord de l'émeute.

Il s'en ensuit une incroyable succession d'incidents qui débordent largement le cadre de Roubaix. Des bus sont attaqués dans les autres quartiers de banlieue, y compris dans des zones où il ne se passait jamais rien. Plus grave, les agressions contre les chauffeurs se multiplient. Pourtant, on était plutôt « blindé » à Transpole, société concessionnaire des transports de la Communauté urbaine de Lille (CUDL). Les incidents n'étaient signalés que quand ils mettaient en cause la sécurité des personnes. Un jet de brique contre une carrosserie n'était plus jugé digne de figurer sur les rapports quotidiens.

Au point que les responsables de Transpole, arrivant en fin de concession, ont pu un instant penser se trouver en face d'une véritable action concertée. La CUDL devait examiner un nouvel appel d'offres le 14 novembre, le premier, en juillet, n'ayant pas abouti. La contagion des incidents vers les cités voisines, Valenciennes, Arras, Dunkerque et Amiens, a écarté la thèse du complot. Reste une violence inexpliquée, qui paraît souvent gratuite et qui n'est pas limitée à Roubaix, où un deuxième cocktail Molotov a été lancé, le 3 novembre.

Cela s'est passé dans un autobus qui dessert le quartier populaire des Trois-Ponts, la seule cité de Roubaix avec des immeubles de dix étages. Rien à voir avec les grandes barres de Montfermeil ou de Vaulx-en-Velin ou avec l'implacable dureté des quartiers nord de Marseille. C'est vert, aéré, bien équipé et bien desservi. Donc tout pour être agréable. Une chose saute aux yeux : ces groupes de gens inactifs, adultes ou jeunes, qu'on remarque tout de suite en pleine journée, au pied des immeubles. Ces magasins aux rideaux baissés. Ici, le chômage frôle parfois les 70 %. On n'a pas lésiné sur la qualité de l'urbanisme, mais on y a peut-être regroupé un peu trop de gens à problèmes, attirés par la réputation sociale de la municipalité...

Le soir du 3 novembre, cols relevés et bonnets baissés, une dizaine de jeunes montent dans le bus à l'arrêt du cours de Verdun, qui longe la cité. L'un d'eux jette un cocktail Molotov, et ils disparaissent dans la nuit. *« Attention, ceux-là, c'est une tout autre histoire. Les gars des Trois-Ponts ont voulu faire croire qu'ils étaient aussi forts que ceux de l'Epeule. Mais ce ne sont pas des grands. Là, ce sont des mômes. Vraiment des mômes. Ils n'ont pas quinze ans et ils ont trouvé ça drôle »*, déplore Djamel Kerouche, animateur de l'Association des jeunes de la rue Jules-Guesde, l'une de ces nombreuses associations fondées au début des années 90 par les jeunes fils de harkis, de rapatriés ou issus de l'immigration. *« De toute façon*, coupe un copain, *c'est votre faute à vous, les médias. Pour parler d'un bus incendié, il ne faut vraiment rien avoir à se foutre sous la dent. C'est pas grave. Ça arrive tous les jours. Mais, si vous en parlez, ça donne des idées aux autres. »*

Installé dans l'une de ces interminables rues à petites maisons à un étage qui bordent les quartiers populaires de Roubaix, le local de la rue Jules-Guesde constitue un parfait résumé de cette ville : dans un périmètre très étroit, on trouve aussi l'église, la mosquée et le centre social. *« Il n'y a pas besoin de beaucoup regarder pour comprendre qu'ici il y a deux poids deux mesures*, remarque Ali. *Pour l'église, on n'hésite pas à refaire le parvis. Pour la mosquée, on n'est même pas capable de reboucher le trottoir. »* Il n'empêche que, malgré quelques récriminations, l'atmosphère n'est pas à la morosité ni au découragement. Soutiens scolaires, permanences, lecture, Scrabble, dames, échecs, soirées à thème, débats. Ici, les maîtres mots sont *« citoyenneté »* et *« responsabilité »*.

RUE Jules-Guesde, on se souvient du meneur qui a plongé pour l'affaire d'Epeule. *« Il est de ceux qui pensent qu'il suffit de crier très fort pour tout obtenir. Nous, nous combattons sur un autre terrain. Pendant des années, on a vu des gamins venir exiger de l'argent pour partir en Espagne. La politique du tiroir-caisse leur a donné de mauvaises habitudes. Nous nous efforçons de leur expliquer qu'en se comportant comme cela ils sont les VRP du Front national. »*

Roubaix a peur de ses enfants perdus. Ceux qui, comme des *bandes de moineaux, rejoignent* d'un coup les parkings d'Auchan ou la place de l'Eurotéléport, terminus des tramways et des bus. Font un raid sur Euralille ou le parc Matisse sans trop savoir pourquoi ou pour se frotter à des bandes vennes d'autres quartiers ou de Tourcoing.

Le soir du 7 novembre, une petite bande a semé beaucoup d'agitation devant l'Eurotéléport. Dans cette bande, un adolescent assez corpulent, que tout le monde désignait sous le sobriquet de *« gros lard »*, agitait un parapluie et faisait grand bruit. Puis, vers 18 h 30, toute l'équipe s'est engouffrée dans un bus qui descendait vers l'Alma. Une heure plus tard, la police recherchait un jeune homme assez corpulent qui, dans un bus, avait crevé l'œil d'un voyageur avec la pointe de son parapluie à la suite d'une altercation.

Ce soir-là, comme tous les vendredis, des groupes d'adolescents sont installés dans les tramways. Les wagons de queue et de tête sont leur salon. Certains passeront là toute la soirée, alors que les voyageurs se raréfient. Le agents d'ambiance les connaissent bien. Ce môme au blouson rouge, 35 kilos tout habillé, est déjà tombé pour attaques à main armée et pour une affaire de viol. Le Noir à la casquette retournée est surnommé *Tyson parce qu'il n'a pas de* cou. Il paraît que six filles travaillent pour lui en volant à la roulotte ou aux étalages.

Il n'y a plus guère que les bandes ou les groupes bien constitués pour prendre les dernières rames de la nuit. Il y a belle lurette que les gens « ordinaires » sont partis. C'est peut-être là qu'il faut voir l'origine de l'explosion des jeunes contre les transports en commun. Même propres et bien conçus, c'est le cas dans l'agglomération lilloise, ils sont le lot commun des exclus ou de ceux qui se ressentent comme tels. Le tramway passe au milieu des voies royales des avenues de Flandre et du Général-de-Gaulle avec leurs demeures patriciennes. La Goutte-d'Or coupée par l'avenue Foch !

> « On veut nous faire croire que nous sommes des Français à part entière. Nous sommes des Français entièrement à part »

Les bus sont seuls à venir dans ces quartiers perdus entre usines désaffectées et maisons aux fenêtres murées, bouts du monde d'une ville sinistrée. Ils sont là aussi, dans ces quartiers à forte identité, perçus comme symbole de l'exclusion, d'une caste qui n'a pas droit à la voiture. A chaque arrêt devant Auchan, par exemple, à chaque fois que les bus se vident et se remplissent, il n'y a jamais plus de deux ou trois voyageurs à composter un titre de transport.

De là à incendier les bus ou attaquer les chauffeurs, personne ne comprend. *« C'est l'affaire de quelques-uns, de toutes petites bandes de jeunes désœuvrés. Une cinquantaine, tout au plus, sur la ville*, dit Ali Rhani, autre militant des associations originaire du quartier des Trois-Ponts. *On est tous plus ou moins passés par là. Mais, la différence, c'est qu'eux, maintenant, ils y restent. Le chômage, ici, dure encore plus qu'ailleurs. Particulièrement pour les Maghrébins, et surtout les Algériens. On voudrait nous faire croire que nous sommes des Français à part entière, mais nous sommes des Français entièrement à part. Vrai que cette ville est un laboratoire, mais un laboratoire dont nous sommes les insectes. »*

Roubaix éprouve aussi un profond sentiment d'injustice. Elle ne se sent responsable ni du chômage ni de la drogue, et elle a plutôt le sentiment d'avoir fait plus que les autres pour s'en sortir. Difficile d'y trouver quelqu'un qui ne soit pas fier d'une coexistence et d'une vie associative issues de la fraternité ouvrière, qui font que l'air est sans doute meilleur à respirer que dans certaines grandes villes du Sud, même si les choses sont loin d'être parfaites. La forte identité des quartiers a fait de cette ville une mosaïque de villages.

« Quand les associations de jeunes sont nées, il s'agissait pour les beurs de prendre leur destin en main et pas seulement leurs loisirs, comme cela se passait trop souvent, explique Aliouat Rabah, travailleur social qui fut l'un des piliers du mouvement. *Ici, la misère est gérée, mais c'est dangereux. Associations de quartier, comités, centres sociaux, sont financés par la ville. Elle quadrille. Elle fédère. Et c'est pour ça que Roubaix tient. Mais, quand les jeunes ont voulu être autonomes, on leur a parlé de* "dérives ethniques". *Ici, les jeunes sont nombreux, mais quelles ouvertures ont-ils trouvées, y compris dans les partis politiques ? »*

DISCOURS encore plus radical chez Amar Bouzaoui. Pour lui, ce qui se passe en ce moment est un « appel au secours » : *« Même à Roubaix, les jeunes se sentent rejetés. Le délit de faciès est partout. Cafés, boîtes de nuit, logements, travail. Si nous avons fondé nos associations, c'est parce que les comités de quartier ne voulaient pas de nous aux postes de responsabilités. Ils voulaient une relève blanche. Vous êtes bien obligés de constater qu'il se produit une sorte de ghettoïsation. La grande majorité des fonctionnaires de la mairie n'habite même pas la ville. Ils sont recrutés par concours. Quand un Français d'origine maghrébine cherche un logement ou un travail municipal, sa demande est systématiquement écartée. »*

Pour Ali, Aliouat, Djamel et tous les autres, le combat est politique : *« Nous représentons 50 % de la population. Il faudra bien qu'on nous écoute et qu'on nous prenne en compte. Pas seulement comme beur de service, recruté quinze jours avant les élections. »* C'est presque sûr, Djamel partira avec les Verts. Amar Bouzaoui veut monter une liste en 2001 *« pour que la nouvelle municipalité soit vraiment représentative de la population. Cette fois, ils ne pourront pas nous diviser »*.

« Je ne suis pas comme mon père, commente Ali. *Quand on lui demande de faire un trou, il le fait. Moi, je demande pourquoi. La décolonisation n'est pas terminée. Nous, on connaît nos droits et aussi nos devoirs. C'est un travail quotidien de les apprendre, d'amener les gens à s'inscrire sur les listes électorales et à prendre en main leur destin. »* Ils ne voudraient pas que la bataille des bus compromette leur vraie bataille, politique et citoyenne.

La justice vient de leur offrir un nouveau thème de débat citoyen : le premier lanceur de cocktail Molotov de Roubaix a été condamné à cinq mois de prison ferme. Le second, pris sur le fait dans la banlieue de Lille, à six mois avec sursis. Le premier, âgé de vingt ans, est chômeur et s'appelle Karim. Le second, Christian, dix-huit ans, est employé municipal et a dit avoir fait ça pour s'amuser.

Pierre Cherruau
Dessin : Thierry Dalby

هكذا من الاصل

L'assassinat de Thomas Sankara

Il y a dix ans, le président-capitaine du Burkina Faso mourait, victime de la rivalité qui l'opposait à son successeur, Blaise Compaoré. Vertueux, excessif, il dérangeait. Malgré les outrances de la révolution dont il était le héraut, l'Afrique ne l'a pas oublié

AU début du mois d'août 1987, le capitaine Thomas Sankara, chef de l'Etat burkinabé, prononce un discours à Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays. Il évoque les errements de la révolution qui a transformé la Haute-Volta en Burkina Faso, révolution qu'il a déclenchée quatre ans plus tôt, le 4 août 1983. Sankara fustige les excès des comités de défense de la révolution, dont certains membres font régner la terreur dans les quartiers des grandes villes, évoque les injustices commises à l'égard de ceux que l'on a qualifiés de *« contre-révolutionnaires »*. Il lâche le mot, il faut procéder à une *« rectification »*.

Dix semaines plus tard, le mot prend un tout autre sens, celui qu'on lui donne dans les romans de la Série noire. Le 15 octobre, un commando pénètre dans les bâtiments du Conseil de l'entente, à Ouagadougou, où Thomas Sankara a réuni son secrétariat. Le jeune capitaine meurt, abattu à trente-huit ans, avec douze de ses proches, gardes du corps et collaborateurs. Les cadavres sont jetés dans une fosse commune après qu'un médecin eut délivré un permis d'inhumer, estimant que Sankara est décédé de *« mort naturelle »*.

Dans la soirée, un communiqué annonce la mort du président de la République lors de heurts entre sa garde personnelle et des éléments *« décidés à prendre les devants »* pour contrer les arrestations massives projetées par Thomas Sankara, dont les médias d'Etat dénoncent également la *« dérive droitière »*.

En apparence le pouvoir revient aux trois autres instigateurs du coup d'Etat de 1983, les capitaines Blaise Compaoré, Henri Zongo et Boukari Lingani. En fait, c'est le premier qui tient les rênes et qui sera proclamé chef de l'Etat. Malgré les discours gauchisants, ce coup d'Etat – le quatrième qu'ait connu le Burkina en sept ans – marque la fin de la période révolutionnaire qui a profondément transformé un petit pays, enclavé au coeur du Sahel, jusqu'à en faire un foyer de changement, adulé et redouté dans toute l'Afrique subsaharienne.

La décennie 80 restera, sans doute, comme l'une des plus douloureuses qu'ait traversées l'Afrique. L'effondrement des cours des matières premières, le lent pourrissement des régimes post-coloniaux ne laissaient entrevoir aucune issue à la misère, à l'oppression. Pourtant, la Haute-Volta n'était pas la plus affligée par ces maux. Malgré l'absence de richesses agricoles ou minérales, malgré l'immense retard de l'alphabétisation, les Voltaïques, au cours de leur brève histoire, avaient fait preuve d'une maturité et d'un sens de l'initiative exceptionnels. En 1966, le président Maurice Yaméogo avait été renversé à la suite de manifestations populaires déclenchées par les syndicats et provoquées par un début d'enrichissement des élites. Le général Sangoulé Lamizana, porté au pouvoir par ce mouvement, avait gouverné le pays avec parcimonie, allant jusqu'à dégager – certaines années – un excédent budgétaire. Sur le plan politique, le régime balançait entre un état d'exception sans grande brutalité et le multipartisme. Lors de l'élection présidentielle de 1978, alors que partout ailleurs en Afrique de l'Ouest (à l'exception du Sénégal) régnait le parti unique, les Voltaïques mirent en ballottage le chef de l'Etat sortant.



POURADIER / SIPA PRESS — AFP

Thomas Sankara, en septembre 1983, quelques jours après le coup d'Etat qui lui a permis de s'emparer du pouvoir à Ouagadougou. Le coup de force qui a renversé le colonel Ouedreaogo a été fomenté avec trois autres capitaines « compagnons », dont Blaise Compaoré (à droite, sur le véhicule militaire, lors des cérémonies marquant le deuxième anniversaire de la révolution). Blaise Compaoré sera proclamé chef de l'Etat après l'assassinat, en octobre 1987, de Thomas Sankara, à l'âge de trente-huit ans. Le nouveau régime mettra fin à la période révolutionnaire qui a transformé le Burkina Faso jusqu'à en faire une référence tantôt adulée, tantôt redoutée dans l'Afrique subsaharienne.



FRANÇOISE HUGUIER / RAPHO

Mais la stabilité du régime n'a pas résisté aux grandes sécheresses des années 70. Celles-ci ont à la fois provoqué l'accélération de l'exode rural et suscité des fortunes, amassées grâce au détournement de l'aide internationale. En 1980, l'armée renverse Lamizana, inaugurant la série de coups d'Etat qui devait se conclure le 15 octobre 1987 par l'assassinat de Sankara. Ce dernier, ainsi que ses trois compagnons, a été de toutes ces aventures, cherchant, à chaque fois, à faire pencher le nouveau régime dans le camp progressiste. Au fil des années, le capitaine Sankara a acquis une popularité certaine. Il s'est couvert de gloire lors de la triste *« guerre des pauvres »* qui a opposé la Haute-Volta au Mali en 1975.

Il a ensuite fondé le centre d'instruction des commandos-parachutistes de Po, dans le sud du pays, près de la frontière ghanéenne, base militaire, mais aussi base politique, où se constitue le mystérieux ROC (sans doute Rassemblement d'officiers communistes), auteur de tracts radicaux. Dès 1981, Thomas Sankara est nommé secrétaire d'Etat à l'information par le colonel Saye Zerbo. Il fait forte impression en se rendant à son ministère à bicyclette, en faisant la tournée des bureaux tard le soir. Mais il est limogé au bout d'un an, ce qui ne fait qu'accroître sa popularité.

Lors du coup d'Etat suivant, dans lequel les officiers gauchisants ont joué un rôle prépondérant, il est nommé premier ministre et, encore une fois, limogé au bout de quelques mois. Le président d'alors, le colonel Jean-Baptiste Ouedreaogo, le juge assez dangereux pour l'assigner à résidence loin de Ouagadougou et de Po.

Dans la capitale, les étudiants réclament le retour de Sankara. A Po, les capitaines Compaoré, Lingani et Zongo déclenchent le coup d'Etat qui fait tomber sans difficulté le colonel Ouedreaogo. Tout de suite, le nouveau régime affiche sa spécificité : marxiste, antiimpérialiste, mobilisé contre les profiteurs. La jonction entre les jeunes officiers et les petits partis marxistes nés des mouvements syndical et étudiant est immédiate.

Les comités de défense de la révolution, nés spontanément à Ouagadougou au lendemain du coup des capitaines, sont encouragés et se répandent dans toutes les villes, puis dans les campagnes. Mais cette structuration n'est en grande partie qu'une façade. Tous les acteurs de l'époque en conviennent, jamais le mouvement qui emporte le pays, rebaptisé Burkina Faso (le pays des hommes intègres), n'a trouvé de structure capable de l'inscrire dans la durée.

LE régime limoge deux mille fonctionnaires, accusés d'être contre-révolutionnaires ; dans les villages, il s'attaque aux chefs coutumiers qui sont censés laisser la place aux comités de défense de la révolution. Si l'initiative rencontre un relatif succès dans certaines régions, au cœur du pays, dans le plateau mossi, qui entoure Ouagadougou, les notables, dont l'autorité est quasi féodale, font le gros dos sans rien céder de la réalité du pouvoir.

En 1986, un moratoire sur les loyers est décrété, une mesure qui aliène immédiatement tous les propriétaires des centres urbains. Ce sont ensuite les fonctionnaires qui se voient prélever un douzième de leurs salaires afin de financer l'achat de matériels de santé. Selon un ancien membre du gouvernement, ces deux dernières décisions ont été prises par le seul Thomas Sankara, qui n'a pas consulté le conseil de la révolution.

Ces décisions entament le capital de popularité acquis dans les mois qui ont suivi le coup d'Etat. Le chef de l'Etat circule en Renault 5, vend aux enchères le parc de limousines du gouvernement. Les dirigeants sont censés mener le même train de vie spartiate. Le ministre des relations extérieures de l'époque, Basile Guissou, se souvient d'avoir dormi dans une chambre de la Cité universitaire lors d'une visite officielle en France.

La politique internationale du nouveau régime suscite autant d'enthousiasme que d'agacements. Le rapprochement avec la Libye, les attaques ouvertes des proches de Sankara contre les régimes conservateurs de la région (les Ivoiriens sont traités de *« crocodiles au regard gluant »*), la polémique publique qui oppose le capitaine à François Mitterrand, lors de la visite à Ouagadougou de ce dernier, en 1986, autant d'éléments qui agacent fortement aussi bien l'ancienne puissance coloniale que les voisins. Mais le Burkina Faso est trop pauvre, trop enclavé pour représenter un enjeu planétaire et seule la dispute frontalière avec le Mali de Moussa Traoré tourne à la confrontation ouverte pendant quelques jours, en 1985.

Petit à petit le mouvement révolutionnaire burkinabé commence à se diviser profondément, miné par des oppositions de personnes plus que par des querelles d'idées. Au long des premiers mois de 1987, Thomas Sankara apparaît comme de plus en plus isolé. Des polémiques publiques éclatent entre ses partisans et ceux de Blaise Compaoré, qui s'insultent par voie de tracts.

Selon les fidèles de Sankara, le coup de force du 15 octobre est l'aboutissement d'un complot préparé depuis longtemps, dont l'objectif était l'élimination physique du président. Pour les partisans de son successeur, l'opération visait simplement à écarter le capitaine du pouvoir. Dans les jours qui suivent, la tentative de résistance du commandant Boukari Kaboré, basé à Koudougou, est écrasée dans le sang, et les manifestations organisées par les sankaristes brutalement dispersées, au nom de la *« rectification »*. Le Burkina Faso souffle un peu, épuisé par le rythme infernal imposé par le président-capitaine quatre ans durant. Mais le malaise qu'ont suscité les conditions de son élimination ne s'est toujours pas dissipé, dix ans plus tard.

Thomas Sotinel

Bibliographie

● *Le Burkina entre révolution et démocratie*, ouvrage collectif. Karthala, 1996.
● *Sankara, Compaoré et la révolution burkinabé*, de Ludo Martens. EPO (Anvers), 1989.
● *Thomas Sankara, l'espoir assassiné*, de Valère Somé. L'Harmattan, 1990.
● *Les Politiques économiques du Burkina Faso, une tradition d'ajustement structurel*, de Pascal Zagré. Karthala, 1994.
● *Burkina Faso, un espoir en Afrique*, de Basile Guissou. L'Harmattan, 1995.

Le « pays des hommes intègres » mérite toujours son nom

AU PARE-BRISE arrière des taxis d'Afrique de l'Ouest, on voit encore souvent des autocollants à l'effigie de Thomas Sankara. Le souvenir du jeune capitaine révolutionnaire reste vivace dans toute la région, plus encore, bien sûr, au Burkina Faso où le dixième anniversaire de sa mort a été largement couvert par les médias, fussent-ils d'Etat. Au cimetière de Dagnoen, les tombes ont été repeintes aux couleurs nationales et décorées aux armoiries de la révolution, un fusil d'assaut kalachnikov et une *daba* (houe à manche court) croisés, à l'initiative des quelques petits partis qui se réclament du sankarisme.

Pourtant on pourrait croire qu'il ne reste rien de son œuvre. Le Burkina est l'un des meilleurs élèves du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale dans la région. Le gouvernement privatise, encourage l'implantation d'investisseurs étrangers. Sur le plan diplomatique, le président Blaise Compaoré a rompu avec la Chine populaire pour échanger des ambassadeurs avec Taïwan et s'est considérablement rapproché des régimes conservateurs ouest-africains, comme le Togo de Gnassingbé Eyadéma. Les armoiries du pays ont changé, la *daba* et la kalachnikov ont cédé la place aux étalons et aux épis de mil, qui rappellent à la fois l'histoire féodale (les chevaux sont les emblèmes de la dynastie mossi) et la tradition agricole. Ce changement, décidé en octobre 1997, veut donner l'image d'un pays apaisé.

Il est vrai que les règlements de comptes post-révolutionnaires, qui coûtèrent la vie aux capitaines Lingani et Zongo en 1989, à l'idéologue du régime, Clément Oumarou Ouedreaogo, en 1992, et à quelques autres, se sont faits à la fois plus rares et plus discrets. Le dernier en date a abouti à la mise hors circuit du sergent Hyacinthe Kafando, dont la puissance excédait de loin celle d'un simple sous-officier. Membre du commando qui prit d'assaut le Conseil de l'entente le 15 octobre 1987, le jour de l'assassinat de Sankara, Kafando a disparu après avoir tenté de demander l'asile auprès de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire.

Ce dernier mauvais souvenir chassé, le pays peut arborer son statut de démocratie pluraliste, où la presse jouit d'une liberté certaine, où les médias d'Etat, même, se permettent des audaces inconnues chez les voisins. Cette démocratie est d'autant plus présentable qu'elle s'appuie sur un appareil d'Etat efficace.

UNE PROBITÉ PROVERBIALE

Le « pays des hommes intègres » mérite encore son nom, ne serait-ce que par comparaison avec les voisins. La petite corruption reste rare, d'abord parce que la population ne la supporterait pas. Contrairement aux Ivoiriens ou aux Guinéens, les Burkinabés estiment anormal qu'un policier demande l'*« argent des cigarettes »* lors d'un contrôle, et souvent n'hésitent pas à le faire savoir au fonctionnaire. Toutefois cette probité forcée recule, face à l'affairisme désormais ouvertement encouragé par les milieux dirigeants, qui en profitent plus ou moins directement.

On peut même considérer l'orthodoxie financière du Burkina comme un héritage indirect de la révolution. Pour lutter contre la dépendance économique, Thomas Sankara a, dans une large mesure, poursuivi la politique d'austérité budgétaire de ses prédécesseurs, limitant ainsi l'endettement du pays, et facilitant involontairement l'ajustement structurel à venir.

Le Burkina Faso est ainsi devenu *« un marteau que les institutions financières brandissent pour menacer les mauvais élèves »*, comme le fait remarquer un ancien ministre de Thomas Sankara, avant d'ajouter : *« Pour un pays aussi démuni, ce n'est pas si mal. »*

T. S.

هكذا من الاعمال



LE COURRIER DES LECTEURS

La manière dont « Le Monde des livres » a rendu compte, dans ses éditions du 31 octobre, de deux livres sur l'art contemporain, l'un de notre collaborateur Philippe Dagen, l'autre de Jean Clair, directeur du Musée Picasso, a suscité plusieurs protestations. Les deux livres défendant des thèses opposées, nos contradicteurs considèrent qu'en consacrant au premier un article élogieux et au second un article polémique « Le Monde des livres » a fait preuve de partialité et donné de la controverse qui agite aujourd'hui les milieux de l'art une présentation faussée.

Feu sur l'art contemporain !

par Thomas Ferenczi

LES REPROCHES adressés au *Monde*, après la publication dans « Le Monde des livres » du 31 octobre d'une page consacrée au débat sur l'art contemporain, soulèvent, à notre avis, plusieurs questions. La première est celle des comptes rendus dont font l'objet les livres écrits par les collaborateurs du *Monde*. Yves Michaud, philosophe, ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, s'étonne, dans la lettre publiée ci-dessous, que les livres de nos collaborateurs *« soient tous si excellents qu'ils méritent chaque fois des recensions élogieuses »* et dénonce les effets pervers d'un *« système d'auto-célébration »*. On pourrait lui répondre que si *Le Monde* estime les articles de ses journalistes assez bons pour les publier, on ne voit pas pourquoi il jugerait mauvais les livres qu'ils écrivent sur les mêmes sujets. Mais, convenons-en, le problème n'est pas là : il est de savoir comment rendre compte de ces livres sans encourir le reproche de complaisance. *Le Monde* a décidé de faire appel, en pareil cas, à des plumes extérieures choisies par le responsable du « Monde des livres ». Il est vrai que, sauf exceptions rarissimes, celles-ci ne sont pas portées à la sévérité. Aussi la formule ne nous paraît-elle pas satisfaisante – surtout quand aucune mention n'est faite, comme le souligne ci-dessous Miriam Rosen, de l'appartenance de l'auteur à la rédaction du *Monde*. Il serait souhaitable qu'à l'occasion de l'élaboration du « livre de style » du *Monde* soit trouvée une autre procédure.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

La deuxième question est celle de l'usage de la polémique dans les comptes rendus de livres. Certes, la critique est un genre qui, par définition, ne sépare pas l'information du commentaire. Et « Le Monde des livres » peut à bon droit soutenir que l'article consacré à Jean Clair défendait des positions qui ont toujours été celles du *Monde* dans ce débat. Mais la polémique comme seul mode de traitement d'un ouvrage dont l'auteur est un critique d'art reconnu, y compris par *Le Monde* dans de précédents articles, est, nous semble-t-il, discutable. En l'occurrence il était, selon nous, d'autant plus malvenu d'y recourir que *Le Monde* est l'un des acteurs de cette controverse.

La troisième question, enfin, est celle que soulève la présentation même de la controverse. Il est vraisemblable que ces articles n'auraient pas provoqué de telles réactions s'ils ne s'étaient pas trouvés ainsi juxtaposés sans que soient rappelés, d'une manière équilibrée, les arguments de l'un et l'autre camp. Cette façon de faire était, pour le moins, maladroite.

Interrogé sur ces trois questions, Edwy Plenel, directeur de la rédaction, nous a répondu que, selon lui, les règles adoptées par *Le Monde* pour rendre compte des livres de ses collaborateurs appellent un débat et que, à l'heure actuelle, *« le code n'est pas clair pour nos lecteurs »*. Sur l'article consacré à Jean Clair par Jacques Henric, membre du comité de rédaction de la revue *Art Press*, il nous a dit *« n'être pas sûr que l'appel à une signature extérieure, engagée personnellement dans la controverse sans que le lecteur en soit informé, se justifiait »*. La meilleure solution, estime-t-il, eût été de demander à Philippe Dagen de présenter le livre de Jean Clair et à Jean Clair de rendre compte de celui de Philippe Dagen. Enfin, il a regretté que *Le Monde*, qui a déjà exposé à plusieurs reprises dans ses colonnes les termes de cette controverse, n'ait pas su la mettre en scène *« d'une manière informative, c'est-à-dire pluraliste et aussi complète que possible »* dès lors qu'elle se prolongeait à travers des livres.

La renommée de Picasso

Lapsus de votre nouveau collaborateur, M. Henric ? Il me semble avoir commis une confusion. Chargé de rendre compte d'un livre paru cet octobre, il attaque un essai paru en 1966, il y a trente et un ans. Croit-il ainsi m'atteindre ? S'il s'inquiète que je puisse porter atteinte à la renommée de Picasso, je suis en mesure de le rassurer, comme heureux de porter à la connaissance de vos lecteurs les faits suivants, bien actuels : le musée dont j'assure la direction a accueilli, cette année, cinq cent mille visiteurs et devient le troisième musée le plus fréquenté de Paris. L'année prochaine, nous présenterons dix ans d'acquisitions, accrochage qui montrera que, durant mon directorat, le musée s'est fortement enrichi, depuis la fameuse *Célestine* jusqu'au récent et magnifique *Papier collé* de la collection Dalsace que j'avais pris soin d'interdire à l'exportation comme trésor national... En février, et toujours sous ma direction, s'ouvrira à Venise, au Palazzo Grassi, une exposition, « Picasso et le voyage d'Italie », qui apporte sur l'œuvre des éléments *nouveaux*.

Il arrive cependant que des esprits libres aient pu à l'occasion élever des réserves sur cette œuvre multiforme qui, pour le meilleur et pour le pire, domine le siècle. N'était-ce pas Roger Caillois, en 1965, qui publiait dans les colonnes du *Monde* un article intitulé « *Picasso le liquidateur* », où il élevait des critiques autrement vives que les timides propos qui semblent avoir blessé votre novice ? Personne à l'époque n'aurait songé, n'aurait osé, n'aurait eu l'infamie, dans *Le Monde*, de comparer les propos de Caillois à ceux de Vlaminck en 1942 – avec les sous-entendus ignominieux que cela suppose. Mais s'agissait-il bien du même journal ?

Pour le reste de l'« analyse », vos lecteurs auront jugé. Deux points cependant. M. Henric, dans ce livre qu'il semble avoir à peine feuilleté tant sa besogne d'archiviste l'occupait, dit que je reprendrais les *« informations archi-connues et maintes fois analysées »* ? Il me semble au contraire prendre soin de souligner, dès la page 41, que les informations que je livre sur Nolde, Munch, Kandinsky, Schlemmer et quelques autres sont inédites en France et que j'en suis le premier traducteur. Idem pour les textes que je cite de Gottfried Benn, tous inédits en français. M. Henric parle aussi de *« religiosité flasque »*. J'imagine qu'il fait allusion aux écrits de Martin Buber et d'Emmanuel Levinas sur lesquels je m'appuie pour tenter d'expliquer le retour à la figure qui s'est manifesté dans les années 70, de Kitaj à Freud, chez des peintres profondément imprégnés par la spiritualité judaïque. On appréciera.

Jean Clair
directeur du Musée Picasso
Paris

De telles méthodes m'accablent

Mon livre *La Crise de l'art contemporain* ayant été honnêtement traité dans le compte rendu qu'en a fait Harry Bellet dans « Le Monde des livres » du 31 octobre, je n'en suis que plus à l'aise pour *vous dire ma désapprobation totale* quant à la manière dont il a été rendu compte du livre de Jean Clair, *La Responsabilité de l'artiste*, dans la même livraison. Je n'entends pas argumenter en faveur de ce livre, mais contre la méthode qui consiste à confier le compte rendu le concernant à quelqu'un qui a, de notoriété publique, un compte à régler avec l'auteur. L'auteur du compte rendu, Jacques Henric, a déjà eu plusieurs fois des affrontements violents avec Jean Clair (...). D'autres que lui auraient pu être des critiques compétents et sans complaisance du livre de Jean Clair sans être a priori partiaux. On ne peut donc que penser que *Le Monde* a programmé l'exécution d'un auteur et commandité un article de complaisance. Un tel procédé pourrait, à la rigueur (et encore !), être défendu contre des auteurs particulièrement dangereux pour le public, par exemple des auteurs révisionnistes. Cela s'appelle l'argument de la correction politique. Il est difficile d'invoquer cet argument concernant un écrivain comme Jean Clair qui ne représente pas un danger pour la société démocratique et dont le livre est loin d'être négligeable. Comment alors expliquer un tel dérapage ? On aimerait être certain que de telles pratiques ne servent pas en fait à régler les comptes d'un journaliste du *Monde*, Philippe Dagen, publiant un livre sur le même thème, dont il est fait l'éloge dans la même page où le livre de Jean Clair est démoli, et qui professe une solide inimitié à l'endroit de Jean Clair.

C'est déjà une perplexité pour beaucoup de lecteurs que les livres écrits par les journalistes du *Monde* soient tous si excellents qu'ils méritent chaque fois des recensions élogieuses. Il devient franchement *inquiétant qu'un tel système* d'auto-célébration ait des répercussions sur l'honnêteté du choix des journalistes qui rendent compte des livres de leurs confrères. A tout prendre, il eût été plus élégant que M. Dagen rédigeât les critiques des trois livres parus sur la question, y compris le sien – au moins ç'aurait été drôle.

Dans une intervention récente, le directeur du *Monde* se demandait, à propos des opérations de rachat de *L'Express*, si *Le Monde* faisait peur. Pourrait-il s'étonner qu'on lui répondît oui ? De telles méthodes m'accablent en tant qu'intellectuel, et plus bêtement comme abonné : de quel journal suis-je l'abonné et quel journal recommandé-je à mes étudiants ? La déontologie n'est pas le fort de la France. On y aime promouvoir les promus, écrire sur ceux qui écrivent, décorer les gens décorés, se payer sur la bête, faire jouer ses pistons, bref jouir des avantages d'un monde qui est tellement petit que c'est un plaisir d'y faire ses affaires. La question est cependant : combien de temps ces méthodes peuvent-elles encore subsister dans un monde démocratique ?

Yves Michaud
Paris

Oubli

Dans son compte rendu de *La Haine de l'art* de Philippe Dagen, Pierre Daix a oublié de préciser que l'auteur en question est également un critique d'art de votre journal. Sans cette précision, certains lecteurs ont dû sans doute se demander pourquoi la tempête dans un verre d'eau qu'est la polémique autour de l'art français contemporain – dont Philippe Dagen est l'un des protagonistes principaux – s'est encore une fois étalée dans les colonnes du *Monde*. *Reste à savoir si la critique* dithyrambique de Pierre Daix, avec ou sans complément d'information sur l'auteur du livre, est vraiment compatible avec la déontologie journalistique à laquelle *Le Monde* prétend adhérer.

Miriam Rosen
par courrier électronique

Les retards du PCF

(Suite de la première page)

A l'aveuglement internationaliste s'ajouta la tragédie politique interne pour le PCF. Saisissant l'occasion du rapport Khrouchtchev, les dirigeants rénovateurs de l'époque – le secrétaire à l'organisation, Marcel Servin, l'ancien ministre Laurent Casanova et l'ancien vice-président de la Haute Cour de justice, Maurice Kriegel-Valrimont – tentent, au début des années 60, une opération de modernisation.

C'est l'échec. Mêlant la calomnie à l'insinuation, l'appareil conservateur les jette dans les oubliettes de l'Histoire. Les deux premiers étant disparus, seul M. Kriegel-Valrimont bénéficiera, en 1997, d'une réhabilitation de la part de M. Hue qui parle d'un *« retard »* pris par le PCF dans son analyse du stalinisme. Servin et Casanova éliminés, Thorez assure la promotion de jeunes loups : Georges Marchais et Roland Leroy. Le premier devient secrétaire à l'organisation, numéro deux potentiel ; le second, secrétaire du comité central.

Devenu officiellement secrétaire général en 1972, M. Marchais dit se débarrasser des séquelles staliniennes au 22e congrès du PCF, en 1976 : il prononce l'abandon du concept marxiste et léniniste de dictature du prolétariat. *« Il est juste de dire*, déclare-t-il, *que, sans elle, la classe ouvrière, les peuples soviétiques, n'auraient pu entreprendre ni défendre l'œuvre libératrice sans précédent qu'ils ont réalisée »*, en expliquant que cette dictature n'est plus de mise.

LE « GUÉRISSEUR » DES SÉQUELLES

Fidèle à l'aplomb qui caractérise tout son règne, il ajoute, à propos de la liberté de ton du PCF à l'égard des pays socialistes : *« Lorsque le 20e congrès du PCUS a dénoncé les fautes, les crimes, les pratiques antisocialistes qui avaient eu lieu à l'époque de Staline, notre parti et tout le mouvement communiste mondial l'ont apprécié comme un événement capital, d'importance internationale, ouvrant un chapitre nouveau de l'histoire du socialisme. »*

Vingt ans auparavant, les *« thoréziens »* avaient omis de condamner ces crimes. Vingt ans après, leurs successeurs affirment que la condamnation avait été prononcée en son temps. Ah ! le retard ! Tout le système Marchais semble relever de ce mot. A la fin des années 70, il se réfère à l'eurocommunisme, voie démocratique d'accession au pouvoir *via* l'union de la gauche avec les socialistes, alors même qu'il a déjà liquidé l'eurocommunisme en même temps que l'union de la gauche. Il est vrai qu'à Moscou on apprend aux jeunes cadres qui viennent du monde entier pour se former qu'eurocommunisme signifie anticommunisme. Retard toujours : n'est-ce pas M. Marchais, guérisseur prétendu des séquelles staliniennes, qui, trois ans plus tard, au 23e congrès de 1979, dresse le *« bilan globalement positif »* du socialisme soviétique ? Il ira jusqu'à avaliser et justifier à la télévision, depuis Moscou, l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge !

Tous ces retards accumulés finiront d'achever les espoirs des modernistes du PCF. En 1987, célébrant le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre, M. Marchais affirmait : *« Le socialisme, aux yeux des Soviétiques et de plus en plus aux yeux du monde, se donne les moyens de faire la démonstration qu'il est bien une organisation sociale supérieure. »* S'agissait-il aussi d'un *« retard »* ?

Olivier Biffaud

RECTIFICATIFS

SGCI

Nous avons qualifié par erreur le SGCI d'organisme européen, en rendant compte d'un mouvement de personnel au ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 11 novembre). En fait le secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, connu sous le non de SGCI, est sous la responsabilité du premier ministre. Il est chargé de préparer et d'élaborer les directives données par le chef du gouvernement aux délégations françaises qui participent aux divers conseils de l'Union européenne.

Consistoire de Paris

Dans l'article de présentation des élections au Consistoire de Paris (*Le Monde* du 28 octobre), nous avons « écorché » le nom du candidat polytechnicien, vice-président de la Fraternité d'Abraham : en effet, il s'agit d'Emile Moatti, et non d'Emile Touati.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Amérique en échec

LE côté routinier, déjà vu, de cette énième crise irakienne ne doit pas conduire à en sous-estimer la gravité. Cette crise est grave à plus d'un titre, qu'elle se solde ou non par une nouvelle frappe américaine contre l'Irak, laquelle frappe ne soldera rien du tout. Elle l'est d'abord parce qu'elle manifeste une nouvelle fois la volonté constante et inentamée de Saddam Hussein de se doter d'armes de destruction massive. C'est au moment où les inspecteurs de la Commission de désarmement de l'ONU (l'Unscom) croyaient être sur le point de mettre au jour l'arsenal biologique de Bagdad que le président Hussein provoque la crise, en annonçant sa décision d'expulser les Américains de l'Unscom. Comme si l'indéboulonnable chef du Baas irakien avait, effectivement, quelque chose à cacher... Mais la crise révèle aussi l'ampleur de l'échec de la politique de l'administration Clinton au Proche-Orient.

Au moment précis où ils auraient besoin d'alliés arabes, les Etats-Unis se retrouvent seuls. Aucun de leurs alliés arabes n'est partisan d'une frappe militaire contre l'Irak. Cela est vrai des régimes qui leur sont les plus proches, comme l'Arabie saoudite ou l'Egypte. A en croire le *Times* de Londres, les Saoudiens auraient même fait savoir aux Etats-Unis qu'il n'était pas question qu'ils utilisent leurs bases dans le royaume pour une intervention contre Saddam Hussein. La coalition arabe que George Bush et James Baker avaient brillamment assemblée en 1991 a volé en éclats. En témoigne encore le boycottage par tous les alliés de l'Amérique dans la région, ou presque, de la conférence de Doha (Qatar), censée cimenter la paix d'Oslo en développant les relations économiques entre Israël et les Arabes.

Les dossiers sont liés. Si Washington éprouve sa solitude au Proche-Orient face à l'Irak, sa solitude aussi à Doha, c'est parce que l'administration Clinton a laissé pourrir le dossier israélo-palestinien. Le capital de confiance accumulé par les Etats-Unis dans le monde arabe en tant qu'honnête médiateur du conflit israélo-palestinien est le socle sur lequel ils pouvaient maintenir (et ont maintenu, un temps) une coalition arabe anti-Saddam Hussein. L'administration Clinton a dilapidé cet héritage ; elle a entamé la crédibilité américaine au Proche-Orient. On sait comment : prises de position systématiquement pro-israéliennes ou, au mieux, indifférence relative face aux obstacles que Benyamin Nétanyahou (et, aussi, les Palestiniens) dressait sur le chemin de la paix.

Les Etats arabes ne sont prêts à appuyer d'éventuelles pressions américaines contre l'Irak que si le dossier israélo-palestinien avance. C'est la progression de ce dossier qui, seule, légitime dans le monde arabe un éventuel front commun avec Washington contre Bagdad. Une frappe anti-irakienne ne réglera pas le problème de l'Unscom et isolera davantage les Etats-Unis dans la région. Cela donne la mesure de l'échec de Bill Clinton au Proche-Orient.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Augmentation des tarifs des services publics

LA HAUSSE considérable décidée, vendredi, en conseil des ministres sur les tarifs du gaz, de l'électricité et des transports ne correspond que pour partie à l'élévation du prix du charbon. Deux autres facteurs expliquent l'importance de ces relèvements : d'une part, aucun ajustement n'avait été effectué à la suite de l'accroissement de salaires consenti depuis le début de l'été ; d'autre part, un retard antérieur restait à rattraper. Dans les grands secteurs nationalisés, les recettes ne suffisaient à assurer ni le financement de travaux de modernisation ni l'amortissement normal du matériel ancien ; souvent même elles ne parvenaient pas à couvrir les charges courantes d'exploitation.

En relevant les prix industriels de base en même temps qu'il s'efforce de comprimer le cours des denrées alimentaires, M. Jules Moch, ministre des affaires économiques, tend ainsi à rétablir un équilibre compromis depuis le début des hostilités. L'inflation est ainsi doublement combattue : les subventions, source importante de déficit, sont supprimées, et la hausse du coût de la vie, cause essentielle des revendications des salariés, est freinée.

La situation cependant ne peut être considérée comme totalement assainie : le taux du change a cessé, depuis longtemps, de correspondre au rapport des prix français aux prix étrangers. Enfin, et surtout, le décalage entre les loyers et le coût de la vie bat tous les records : beaucoup de citoyens modestes consacrent aujourd'hui plus d'argent au cinéma ou à l'apéritif qu'à leur logement.

R. C.
(16-17 novembre 1947.)

COMPÉTITIVITÉ En 1997, pour la première fois depuis 1991, l'industrie automobile allemande a créé des emplois : 25 000 selon l'association des industriels allemands de l'automobile VDA. ● LE MARCHÉ automobile en Allemagne est stable. Le coût du travail y reste le plus élevé du monde et les exportations tirent la production. ● LES CONSTRUCTEURS ont mené, depuis 1993, une politique de croissance forte qui, conjuguée à une compétitivité accrue, les inscrit dans un nouveau cercle vertueux. ● LES MODÈLES ont été multipliés. Les investissements en recherche ont bondi de 50 % entre 1990 et 1996. ● LE SYNDICAT IG METALL a conclu de nombreux accords avec les dirigeants qui ont échangé une garantie de l'emploi contre une flexibilité et une compétitivité accrues. ● BRUXELLES a durci ses méthodes d'appréciation des aides publiques à l'industrie automobile.

L'industrie automobile allemande a créé 25 000 emplois cette année

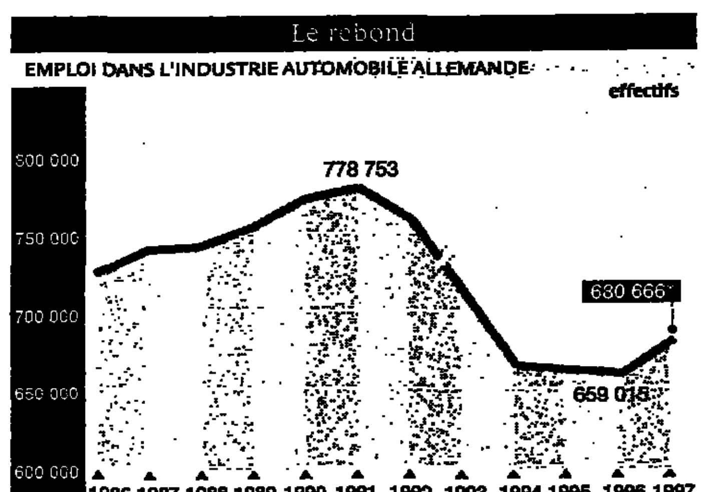
Le syndicat IG Metall a accepté de conclure des accords de flexibilité et de modération salariale. Les dirigeants ont adopté des stratégies de forte croissance, notamment à l'exportation, qui ont permis de garantir l'emploi

IL N'Y A PAS si longtemps, en 1993, l'industrie automobile allemande semblait à l'agonie. A l'exception de BMW, bénéficiaire dans une marché européen en chute, les autres constructeurs étaient au plus mal. Mercedes-Benz et Volkswagen enregistraient des pertes abyssales. Porsche fonçait dans le rouge. Le verdict était sans appel : coûts de production trop élevés, modèles inadaptés, voitures trop chères... Quatre ans plus tard, le paysage a radicalement changé. BMW, Mercedes et Volkswagen affichent des ventes record. Porsche renaît. Seul Opel (filiale de General Motors), qui souffre d'un déficit d'image et de qualité, traverse encore une période difficile.

L'automobile allemande affiche des profits en croissance et un optimisme insolent. En 1997, pour la première fois depuis 1991, elle a créé des emplois. Selon l'association des industriels allemands de l'automobile VDA, constructeurs et équipementiers ont, depuis le début de l'année, embauché en net 25 000 personnes. Certes, 45 % de ces emplois sont des contrats à durée déterminée. Mais ils marquent la fin de l'hémorragie qui a fait passer les effectifs de la branche automobile allemande de près de 780 000 salariés en 1991 à 655 000 en 1996.

Depuis le début de l'année, Mercedes a embauché 3 000 personnes en Allemagne, ainsi que 3 000 apprentis, qui pourront ultérieurement être intégrés à l'entreprise. Volkswagen, entre janvier et septembre, a recruté près de 7 000 salariés, portant ses effectifs outre-Rhin à 145 888 personnes. En juillet, le groupe de Wolfsburg a, pour la première fois, fait tourner ses chaînes allemandes, sacrifiant la tradition de la fermeture estivale. Porsche, dont les usines tournent à fond, a dû délocaliser une partie de sa production en Finlande. BMW, qui n'a jamais fait de plan social, a engagé, entre 1993 et 1996, 3 000 personnes.

L'Allemagne n'a pourtant rien d'un eldorado. Le marché automobile y est plutôt morose, même si, depuis cinq mois, la croissance s'accélère. Sur les dix premiers mois de 1997, il n'a progressé que de 0,4 %, à 3,014 millions d'unités. Le coût du travail y reste le plus élevé du monde. Selon VDA, un salarié de l'industrie automobile coûte, en moyenne, 62,44 marks par heure en Allemagne, 33,08 marks en France, 27,08 marks en Grande-Bretagne, 38,52 marks aux Etats-Unis ou encore 41,56 marks au Japon.



A partir de 1993, les chiffres sont augmentés des emplois dans les *nouveaux Länder*.

ACCORDS DE FLEXIBILITÉ

Ce sont les exportations qui en croissance de presque 8 % sur 1996 qui tirent la production allemande. Sur les neuf premiers mois de l'année, elles ont absorbé près des deux tiers de la production. Certes, la baisse relative du mark par rapport au dollar contribue au succès des allemandes à l'étranger. Mais celui-ci est d'abord le fruit de la politique de croissance menée par les constructeurs d'outre-Rhin. Tous ont pour stratégie d'augmenter leurs volumes. Dans un contexte de croissance, l'amortissement des coûts est plus rapide et l'accroissement de leur compétitivité est possible sans rupture du modèle social allemand. Au contraire, puisque de multiples accords de flexibilité ont pu être signés. En conséquence, l'automobile allemande s'est inscrite dans un nouveau cercle vertueux et a pu baisser ses prix, conquérir de nouveaux clients, faire du volume, etc.

Mercedes ne cache pas ses ambitions : la marque s'est donné pour objectif de vendre plus d'un million de voitures au tournant du siècle, contre à peine 500 000 en 1993 et plus de 700 000 cette année. Volkswagen vise les 5 millions de ventes en l'an 2000, contre 2,5 millions en 1986 et plus de 4 millions cette année.

Les constructeurs allemands multiplient les modèles, n'hésitant pas, dans certains cas, à investir tous les segments de marché, de la petite voiture à la grosse berline, en passant par le monospace, le 4 × 4 et le cabriolet. C'est, pour eux, la seule solution pour séduire de nouveaux clients dans des marchés saturés et hyperconcurrentiels comme l'Europe, les Etats-Unis ou le Japon. L'enjeu est autre pour les pays émergents, promis à de fortes croissances : les réglementations douanières poussent le plus souvent les constructeurs à s'y implanter industriellement.

Jamais les constructeurs allemands n'ont investi autant d'argent dans le développement de nouveaux modèles. Selon Bernd Gottschalk, président de VDA, les investissements en recherche et développement dans le secteur automobile ont bondi de 50 % entre 1990 et 1996, pour atteindre, l'an dernier, 13,3 milliards de marks.

Cette stratégie de croissance n'a donc pu se faire sans une réduction importante des coûts (réduction des achats et de la durée du développement, rationalisation de la production à la japonaise) et sans s'attaquer au coût du travail. Les négociations avec les syndicats ont souvent été houleuses : les patrons – Ferdinand Piëch chez Volkswagen, Helmut Werner chez Mercedes ou David Herman chez Opel – ont menacé de délocaliser la production si les ouvriers ne faisaient pas d'efforts pour améliorer la compétitivité. Ils n'ont encore jamais mis leurs menaces à exécution. Certes, ils ont ouvert des usines à l'étranger pour pénétrer de nouveaux marchés comme le Brésil, l'Inde ou la Chine. Certes, ils ont parfois choisi de produire dans des pays moins chers comme l'Espagne ou l'Europe de l'Est. Mais jusqu'à maintenant aucune usine n'a été fermée en Allemagne.

Le syndicat IG Metall a fait les concessions qu'il fallait. Les patrons ont échangé une garantie de l'emploi contre une flexibilité et une compétitivité accrues. BMW a été le premier à adopter ce type d'accord, il y a plus de dix ans. Depuis, tous les autres ont suivi. Dans l'usine Opel de Rüsselsheim, l'organisation du temps de travail permet au constructeur d'adapter sa production aux fluctuations de la demande. Les ouvriers travaillent entre 30 et 38,75 heures par semaine, cette durée devant être de 35 heures en moyenne sur l'année. Chômage technique et heures supplémentaires, très coûteux, s'en trouvent largement réduits.

SEMAINE DE QUATRE JOURS

Mercedes a conclu le même type d'accord dans son usine de Rastatt. La marque à l'étoile s'est, par ailleurs, engagée, en février 1997, à garantir ses 134 000 emplois en Allemagne jusqu'au 31 décembre 2000, en contrepartie d'une flexibilité accrue et d'une modération salariale. Volkswagen a reconduit, en octobre 1995, et jusqu'en 2000, l'accord sur la semaine de quatre jours de novembre 1993, accompagnée d'une *baisse des salaires* de 14 % en moyenne, qui avait permis de sauver 30 000 emplois.

L'industrie automobile allemande reste confrontée à des handicaps de taille. La productivité de ses usines est encore loin derière celle des transplants japonais en Grande-Bretagne. Le coût du travail y est toujours plus élevé qu'ailleurs. Le lancement raté de la Classe A, dont il est apparu qu'elle ne présentait pas les conditions maximales de sécurité, pourrait faire sortir Mercedes du cercle vertueux en cassant sa croissance. Reste que les 25 000 emplois créés confortent sérieusement le modèle allemand.

Virginie Malingre

« Standort Deutschland »

Marin Roussel, filiale du chimiste Hoechst, a bâti un centre de recherche sur la génétique près de Munich. Le fabricant de machines Trumft va construire une usine de laser à Ditzingen et renonce à son projet en Alsace. L'Américain Hewlett-Packard a choisi de monter des ordinateurs à Stuttgart. Les piles Varta font mieux : l'entreprise va rapatrier des productions de Singapour à son siège allemand d'Ellwangen.

Cette relocalisation ne va créer que 80 emplois mais les 1 300 de l'usine germanique sont consolidés. Les accords de modération salariale et la productivité élevée de la main-d'œuvre germanique expliquent ce retour de compétitivité du « Standort Deutschland ». Produire en Allemagne offre des avantages annexes : proximité de la distribution, formation de la maîtrise... et subventions publiques locales.

Bruxelles a modifié les règles sur les aides publiques

L'ÉTAT de Basse-Saxe et la Commission européenne sont proches d'un accord sur les subventions qui ont été versées à Volkswagen, d'après la presse allemande de samedi 15 novembre. En 1996, VW avait reçu 141,9 millions de marks pour l'implantation de deux nouveaux sites dans l'est de l'Allemagne, montant que Bruxelles avait jugé trop élevé au regard des règles européennes de la concurrence.

La Commission européenne a, de toute façon, décidé de modifier les règles qui la conduisent à approuver ou non les aides à l'industrie automobile : elle a adopté, le 15 juillet, un ensemble de modifications qui entreront en vigueur le 1er janvier 1998. Bruxelles estime que les 5,4 milliards d'écus d'aides publiques qu'elle a autorisées pour ce secteur entre *1989, date de la mise* en place de la réglementation en matière d'aides, et 1996 n'ont pas eu les effets désirés, à savoir la création d'emplois. Bruxelles redoute même d'avoir contribué à l'érosion de l'emploi dans ce secteur – il est, selon l'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA), passé de 1,98 million de personnes en 1989 à 1,76 million en 1996 – en encourageant les surcapacités, aujourd'hui estimées supérieures à 30 %.

Toyota cherche à ouvrir une nouvelle usine en Europe, et plusieurs régions, notamment en France, se battent à coups de subventions pour attirer le groupe japonais.

Dans l'avenir, la Commission ne veut plus étudier tous les cas d'aides à l'automobile et veut pouvoir se concentrer sur les dossiers les plus importants : le seuil obligatoire de notification a donc été relevé. Le projet industriel devra représenter un investissement d'au moins 50 millions d'écus, contre 17 millions actuellement. Par ailleurs, Bruxelles a décidé que cette réglementation, qui s'applique uniquement aux constructeurs de véhicules et de moteurs, sera étendue aux fournisseurs de premier rang.

COMPARAISONS

Sur certains types d'aides, la réglementation sera plus stricte. Ainsi, Bruxelles estime que les aides à la modernisation et à la rationalisation ne se justifient pas. La Commission a également revu la méthode qu'elle utilisait pour juger du bien-fondé d'une aide. *Elle va désormais comparer l'investissement dans une* zone assistée à celui d'une autre zone, celle-ci pouvant se situer en Europe de l'Est. Bruxelles a décidé de n'autoriser des aides que dans le cas où le constructeur a effectivement le choix entre plusieurs zones. S'il se révèle qu'il est obligé, pour des raisons stratégiques, d'installer sa production dans un endroit précis, la Commission estime que les aides ne se justifient pas.

Ces mesures constituent une première étape vers une refonte plus complète en la matière, que Bruxelles prépare pour l'an 2000 et qui devrait concerner non seulement le secteur automobile mais l'ensemble de l'industrie.

V. Ma.

Westinghouse confirme céder ses centrales électriques à Siemens

WESTINGHOUSE, qui contrôle la chaîne de télévision américaine CBS, a confirmé, vendredi 14 novembre, la vente de ses activités dans le secteur des centrales électriques (Power Generation) à l'allemand Siemens pour 1,52 milliard de dollars au comptant (*Le Monde* du 15 novembre). La firme de Pittsburgh a précisé que sa division Energy Systems (centrales nucléaires) sera séparée de la division média à la mi-1998 mais sans préciser de quelle manière. *« Il pourrait s'agir d'une vente »*, a dit un porte-parole du groupe.

Pour confirmer le recentrage de ses activités sur les médias et l'abandon du secteur de l'énergie, Westinghouse changera de nom le 1er décembre pour devenir « CBS Corporation ». Le groupe a également annoncé une perte de 19 millions de dollars au troisième trimestre, à comparer à une perte de 26 millions de dollars sur la même période l'année dernière.

DÉPÊCHES

■ **MERCEDES : le constructeur allemand conteste l'honnêteté d'une photo** représentant sa Classe A sur deux roues lors d'un test de slalom. La photo, diffusée jeudi 13 novembre par l'Agence France-Presse et réalisée par l'hebdomadaire allemand *Auto-Bild*, montre une Classe A dont la roue arrière droite est une roue de secours. Mercedes-Benz a suspendu pour trois mois la commercialisation de la Classe A afin d'en améliorer la stabilité par l'ajout d'un système électronique et de nouveaux réglages.

■ **IBM : le premier groupe informatique mondial** va licencier des *« centaines »* de salariés dans une de ses divisions en Amérique du Nord, a indiqué, vendredi 14 novembre, un porte-parole. Ces licenciements, effectifs à compter du 1er janvier, concernent sa division services de vente et de distribution de White Plains (New York). Ces suppressions d'emplois seront compensés par des embauches dans d'autres secteurs. IBM a expliqué qu'il sera créateur net d'emplois cette année.

■ **MAZDA MOTORS : Henry Wallace, président du constructeur automobile japonais** a annoncé, vendredi 14 novembre, son départ après juste dix-huit mois passés à la tête du constructeur automobile japonais, qui affiche de premiers signes de stabilisation après une grave crise financière et commerciale.

■ **PEUGEOT : les automobiles françaises Peugeot** vont faire leur retour au Mexique après 35 ans d'absence et le groupe PSA Peugeot-*Citroën va y commercialiser ses modèles 306 et 405.* Un porte-parole d'Automobiles Peugeot à Paris a précisé que la marque comptait vendre 1 700 voitures en 1998.

■ **TÉLÉPHONIE : tous les numéros de téléphone espagnols** compteront neuf chiffres à partir du 4 avril 1998, contre six ou sept actuellement, a décidé, vendredi 14 novembre, le conseil des ministres. Cette mesure *« s'inscrit dans le processus de libéralisation des télécommunications, et élimine une barrière supplémentaire à la concurrence dans le secteur »*, indique un communiqué du ministère du développement.

■ **ROLLS ROYCE : le motoriste britannique va recevoir jusqu'à 200 millions de livres** (1,96 milliard de francs) du gouvernement britannique, sous forme d'avances remboursables, pour le financement des trois nouveaux moteurs de la série Trent de Rolls-Royce pour les appareils de Boeing (bi-réacteurs 777-200X et-300X) et d'Airbus (versions allongées du quadri-réacteur A 340).

■ **CHANTIERS NAVALS : le secrétaire d'Etat à l'Industrie** Christian Pierret a affirmé, vendredi 14 novembre, à l'Assemblée nationale que la France était décidée à maintenir pendant *« plusieurs années »* son système d'aide à la commande pour les chantiers navals.

Coopagri passe aux 34 heures avec des compensations originales

COOPAGRI, coopérative agricole de 2 300 salariés dont le siège est à Landerneau (Finistère) réduira, le 1er janvier, le temps de travail dans le cadre de la loi Robien. Autant que les 250 emplois créés, cet accord, *approuvé par les pouvoirs* publics le 7 novembre, retient l'attention car il recourt à des modalités originales de compensation qui pourraient faire école.

Cet accord signé avec la CFDT – ultramajoritaire –, après consultation de ses adhérents, et la CGC, seuls syndicats présents dans l'entreprise, prévoit de réduire le temps de travail de 10 %, en ramenant la durée hebdomadaire de 38 heures à 34 heures 12 minutes. Cette réduction prendra la forme de semaines alternées de 4 jours et de 5 jours ou de 22 jours de congés supplémentaires, ou encore d'une demi-journée chaque semaine. Elle s'accompagne d'une annualisation du temps de travail. *« Si la réduction du temps de travail doit être pensée globalement, les modalités pratiques doivent être réfléchies à partir du terrain pour s'adapter aux besoins de la clientèle et de manière à assurer la continuité et l'efficacité du service offert »*, précise l'accord.

Du coup, 59 *« groupes d'accompagnement et de proposition »*, réunissant chacun 8 personnes, vont, dans les semaines à venir, *« procéder à l'analyse de la situation actuelle, identifier les indicateurs de mesure de performance, faire des propositions de nouvelles organisations du travail puis les faire valider et mettre en place des améliorations de toute nature »*. Environ un tiers des salariés vont donc directement s'impliquer dans la mise en œuvre de l'accord.

Si le salaire de base est maintenu – les nouveaux embauchés travailleront 34 heures payés 38 –, les augmentations générales sont gelées à concurrence de 2,5 % (1,2 % en 1998, 0,8 % en 1999 et 0,5 % en l'an 2000). La prime d'ancienneté est désormais plafonnée à environ 8 % du salaire, contre environ 14 % actuellement. Ceux qui n'ont pas *encore atteint le plafond seront* donc pénalisés. En revanche, jusqu'à présent, cinq années d'ancienneté donnaient droit à un jour de congé supplémentaire. Désormais tout le monde aura droit à deux jours, ce qui favorise les plus jeunes. Par ailleurs, comme la réorganisation du travail va développer la polyvalence et que *« toute formation visant l'accroissement des compétences bénéficie autant au salarié qu'à l'entreprise »*, les salariés acceptent qu'une partie de la formation – deux jours par an au-delà de la troisième journée de formation – soit imputée sur leur temps libre. *« Cela concerne les formations qualifiantes »*, précise Jean-Luc Hily, délégué central CFDT. De son côté, la direction ne s'est lancée dans le processus qu'à une triple condition, explique Jean-Bernard Floch, directeur des ressources humaines : *« Avoir étudié la faisabilité organisationnelle de l'opération, s'être assuré de la maîtrise de la masse salariale et avoir la garantie de la faisabilité sociale. »* C'est pourquoi le conseil d'administration a été régulièrement tenu au courant des négociations et que tous les salariés ont eu droit à plus de 30 réunions d'information depuis le début de 1996.

Soucieuse de la rentabilité économique de l'opération, la direction effectuera une partie des embauches dans deux nouveaux secteurs : le conseil aux agriculteurs (vétérinaires et ingénieurs-conseils) et les métiers de l'environnement.

Frédéric Lemaître



Les assureurs renforcent leur offre de produits financiers

Confrontées sur leur terrain traditionnel à la concurrence des réseaux bancaires, plusieurs compagnies d'assurances ont décidé de contre-attaquer et proposent désormais une gamme élargie de services financiers

ECHAUDÉS par la concurrence des banquiers qui, aujourd'hui, via leurs filiales spécialisées, couvrent environ 60 % du marché de l'assurance-vie et commercialisent de plus en plus de contrats d'assurances-dommages, certains assureurs traditionnels ont décidé de réagir. C'est notamment le cas des AGF, de Groupama, d'Axa-UAP, d'Athéna Assurance ou encore de Maaf Assurance, qui, empiétant à leur tour sur les plates-bandes bancaires, offrent désormais à leur clientèle une *gamme élargie* de produits financiers (Sicav et FCP, PEA, crédits divers etc.).

« Nous avons pour ambition forte d'être des collecteurs d'épargne à part entière », affirme Dominique Blanc, directeur général de la Banque financière Groupama, le nouveau pôle bancaire du groupe mutualiste. *« La stagnation du marché de l'assurance-vie et les changements fiscaux favorisent les transferts de capital d'un produit à l'autre, et il est indispensable de pouvoir proposer à nos sociétaires plusieurs formes de placements »*, ajoute-t-il.

Les AGF, qui ont commencé dès la fin des années 80 à diffuser de façon autonome leurs premiers placements financiers, partagent en grande partie cette analyse. *« Nous avons choisi de développer, à partir de notre métier d'assureur, une démarche de conseil basée sur une approche patrimoniale globale »*, souligne Laurie Maillart, directeur de la branche vie. Pour ce faire, les AGF n'ont pas hésité à mettre en place, au début des années 90, un réseau spécifique. Baptisée Assurfinance, cette structure compte actuellement quelque 3 500 commerciaux qui démarchent les clients à domicile et leur proposent des produits financiers labellisés AGF, conçus en partenariat avec divers établissements financiers.

PRODUITS SIMILAIRES

Forts de leur ancrage national (plus de 10 000 antennes locales pour Groupama, 1 200 agences aux AGF qui s'ajoutent aux 3 500 commerciaux d'Assurfinance), ces assureurs n'hésitent plus à commercialiser en direct leurs Sicav et FCP (monétaires, obligataires, actions françaises et internationales etc.). Ils proposent également des comptes rémunérés, des plans d'épargne en actions, des sociétés civiles de placement immobilier, des comptes à terme ou encore des comptes sur livret ou de l'épargne logement. S'ajoutent parfois des crédits à la consommation, voire, aux AGF notamment, des prêts immobiliers. Le but clairement affiché de ces compagnies, c'est la fidélisation de l'assuré.

L'enjeu est d'autant plus important que l'essoufflement du marché de l'assurance-vie rend la concurrence plus féroce encore. *« En ouvrant à nos clients une gamme élargie de services financiers, nous voulons éviter qu'ils n'aillent les chercher ailleurs et soient perdus pour nous »*, remarque-t-on aux AGF. Mais les compagnies s'en donnent-elles toujours les moyens ?

Si certains des OPCVM des assureurs brillent par leurs résultats, rien ne distingue vraiment en revanche leurs produits de ceux des banquiers. L'intérêt des comptes rémunérés, dont le taux de rémunération, calqué sur le marché monétaire, avoisine les 2 %, reste très relatif. Conçu comme un compte « parking » de transition, ce produit ne vaut que par certains des avantages et autres « gadgets » financiers qui lui sont parfois attachés (autorisation de découvert, carte bancaire gratuite, accès à un conseil financier personnalisé, etc.).

Côté crédits, on trouve quelques formules spécifiques de prêts adossés à des contrats d'assurance-vie et garantis par ceux-ci. Sur la base d'un taux moyen de 7 % environ, elles permettent d'emprunter parfois jusqu'à 100 % de l'épargne accumulée sur le contrat. Certains assureurs commercialisent également des crédits revolving classiques et mettent ainsi à la disposition de leurs assurés, moyennant un coût variable (14,9 % hors assurance aux AGF), une « réserve » d'argent parfois assortie (c'est le cas chez Groupama) d'une carte de crédit de type Aurore acceptée dans de nombreuses enseignes. D'autres (Maaf Assurances, GMF), jouant des synergies dans le domaine de l'assurance automobile, ont fait du crédit automobile l'un de leurs points forts et proposent parfois des taux très compétitifs.

Mais les assureurs qui ont fait le choix de la diversification et du développement de leur offre financière ne se cantonnent pas à la seule commercialisation de produits. Ils cherchent à exploiter leur savoir-faire en matière de conseil patrimonial. *« Nous sommes par définition des spécialistes de la gestion d'actifs et disposons dans ce domaine d'un véritable savoir-faire »*, rappelle Sylvia Delorme, directeur du marché des particuliers chez Axa Asset Management, la branche chargée de la gestion des OPCVM d'Axa-UAP. Les AGF en sont bien convaincues qui, depuis plusieurs années maintenant, ont équipé chacun des commerciaux du réseau d'Assurfinance du logiciel Approche patrimoniale globale (APG) afin qu'ils puissent effectuer des diagnostics patrimoniaux. La Mondiale développe également cette activité à travers sa filiale bancaire la BFSC, et Maaf Assurances suit le même chemin. Quant à Groupama, seules quelques caisses régionales (celles de Lyon, Montpellier, Dijon) emploient actuellement des conseillers patrimoniaux.

Mais 1998 devrait marquer une nouvelle étape avec la mise en œuvre de plates-formes téléphoniques permettant aux sociétaires l'accès direct et quasi permanent aux conseils de spécialistes. *« Nous lancerons un premier test à Nice en janvier prochain, puis à Rennes en mars »*, précise Dominique Blanc. D'autres projets sont encore dans les cartons des compagnies. L'« assurfinance » n'a apparemment pas dit son dernier mot.

Laurence Delain

Des stratégies différentes

Tous les assureurs ne sont pas convaincus par l'« assurfinance ». *« Nous préférons rester axés sur notre métier de base et nous concentrer sur l'assurance-vie et la prévoyance, qui, tant au niveau du particulier que de l'entreprise. offrent à nos yeux de beaux potentiels de développement »*, souligne Hans-Peter Willert, directeur général d'Allianz-Vie. Certaines compagnies sont moins tranchées. Tout en restant concentré autour de l'assurance, le GAN, par exemple, étudie la possibilité de la vente directe de ses sicav et FCP, mais demeure circonspect. D'autres, comme Abeille Vie, tout en proclamant leur attachement au métier d'assureur, n'écartent pas les possibilités de synergie et proposent d'ores et déjà des produits dits « complémentaires » (compte rémunéré et prêt gagé sur un contrat d'assurance-vie chez Abeille Vie).

Bons anonymes : un régime plus restrictif

FISCALITÉ

Dans un mois et demi, le régime des bons anonymes sera remplacé par un système plus *contraignant*. Actuellement, il est possible de souscrire un bon de capitalisation au porteur et de décliner ou non son identité lors du remboursement. Dans la première hypothèse, aucun impôt sur le revenu ne sera exigible au-delà de huit ans. Dans la seconde, la fiscalité est confiscatoire : 55,9 % sur les intérêts (60 % à partir du 1er janvier 1998) plus 2 % du capital par an.

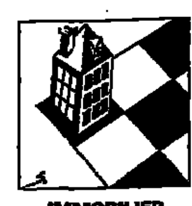
Ce régime a ouvert la voie à de nombreux abus. Exemple : pour blanchir des revenus soustraits à l'impôt sur le revenu ou aux droits de succession, certains épargnants souscrivent des bons de capitalisation au porteur, laissent passer le délai de prescription fiscale au-delà duquel l'administration ne peut plus engager de poursuite et demandent le remboursement des bons en dévoilant leur identité. Pour contourner la fiscalité de l'anonymat, d'autres préfèrent confier leurs bons à certaines officines luxembourgeoises. En vertu d'une convention fiscale franco-luxembourgeoise, ces dernières sont tenues d'acquitter un prélèvement de seulement 10 % sur les intérêts.

Ces abus ont conduit le législateur à instaurer un dispositif mieux verrouillé pour les bons souscrits à partir du 1er janvier. Il faudra mentionner dès la souscription si le remboursement aura lieu sous forme nominative ou anonyme.

Si la souscription a été nominative et que le remboursement est demandé par la personne désignée comme bénéficiaire, aucun impôt sur le revenu ne sera dû pour un bon de capitalisation de plus de huit ans. Le régime sera le même si le remboursement est demandé par une personne différente du bénéficiaire, à condition de prouver que le bon a été reçu dans le cadre d'une donation ou d'une succession. Si la souscription a été anonyme, c'est la fiscalité de l'anonymat qui s'appliquera obligatoirement.

Laurent Edelmann

Un léger mieux pour les SCPI



IMMOBILIER

Durant les neuf premiers mois de l'année, les Sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ont collecté 253 millions de francs, alors que les achats opérés sur le marché secondaire atteignaient 488 millions. Ces chiffres, qui viennent d'être communiqués par l'Association française des sociétés civiles de placement immobilier (Aspim) traduisent une légère amélioration.

Mais il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus puisque les performances ne sont pas au rendez-vous et que les épargnants collés à des parts qu'il est impossible de vendre – faute d'acquéreurs – sur le marché secondaire se comptent encore par milliers. L'Aspim estime qu'en septembre le nombre des parts en attente de cession représentait 3,5 % de la capitalisation des SCPI (*70 milliards* de francs). Malgré les efforts déployés par certaines sociétés de gestion pour fluidifier le marché, aucune amélioration n'est intervenue par rapport à 1996.

C'est afin de débloquer cette situation que les professionnels du secteur viennent de proposer aux pouvoirs publics de modifier l'actuelle réglementation par voie législative. Point-clé de cet assouplissement : ne plus contraindre les SCPI à fixer une valeur *« conseillée »* à la vente. A terme, le prix de la part pourrait être fixé à partir d'une simple confrontation entre l'offre et la demande, comme en Bourse.

Selon l'ASPIM, la mise en place de ce marché de gré à gré garantirait une égalité de traitement entre les associés et des tiers puisque les sociétés de gestion n'*interviendraient plus* dans la fixation des prix de cession.

Cette réforme, si elle reçoit le feu vert des pouvoirs publics, n'aura toutefois qu'un effet de relance limité. L'immobilier de bureau, qui a drainé l'ensemble des capitaux collectés par les SCPI dans les années fastes, n'a toujours pas redémarré.

Arnaud de Fréminville

هكذا من الاصل

Manque de visibilité

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	14-11-97	Diff.
Coflexip	639	−7,39
Elf Aquitaine	693	+0,14
Esso	471	−6,17
Total	617	+0,81
Elyo	....	—

PRODUITS DE BASE

	14-11-97	Diff.
Air Liquide	898	+4,43
Eramet	248	+2,47
Gascogne (B)	496,90	−0,38
Metaleurop	56,20	−10,79
Pechiney	227	−3,40
Rhone Poulenc A	247	−1,20
Rochette (La)	24,70	+0,81
Usinor	88,70	−2,42
Vallourec	364,50	−4,07
CFF.(Ferrailles)	422	+1,63
Oxyg.Ext-Orient	3680	−16,19

CONSTRUCTION

	14-11-97	Diff.
Bouygues	577	+5,87
Ciments Francais	234	+1,87
Colas	835	+0,60
Eiffage	261,80	+0,11
Groupe GTM	355	+0,82
Imetal	664	+7,89
Lafarge	339,70	−1,53
Lapeyre	325	+2,04
Saint-Gobain	782	−0,50
SGE	141,50	−2,48
Vicat	510	+2

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	14-11-97	Diff.
Alcatel Alsthom	674	−1,89
Bull#	65,50	−1,79
Carbone Lorraine	1527	−2,42
CS Signaux(CSEE)	186,90	−4,64
Dassault-Aviation	1289	−0,46
Dassault Electro	568	−3,40
De Dietrich	266	+1,14
Fives-Lille	342,80	+6,09
Intertechnique	1199	+2,84
Legrand	1045	−0,47
Legris indust.	207	+6,86
Sagem SA	2625	+2,34
Sat	1640	+1,73
Schneider SA	301,50	−6,94
SFIM	1020	+3,08
Sidel	333	−0,62
Thomson-CSF	145,90	−4,01
Zodiac ex.dt divid	1240	−0,95
CNIM CA#	189,50	+1,06
Faiveley #	191,50	+2,40
Gebo Industries #	697	+0,14
GFI Industries #	1040	−0,95
HIT Ly #	519	+2,16
Manitou #	731	+1,95
Mecatherm #	244,90	+5,56
NSC Groupe Ny	804	—
Radiall #	625	−1,57
Sediver	140	+3,70

TROIS SÉANCES seulement cette semaine à la Bourse de Paris, en raison de la célébration de la fête de l'Armistice, mardi 11 novembre, et du pont qu'elle a entraîné. D'armistice, point sur les places boursières asiatiques et surtout japonaise ainsi que sur les autres marchés émergents, notament en Amérique latine. En conséquence, la Bourse de Paris a évolué sans véritable tendance, les investisseurs manquant encore de visibilité sur les conséquences de la crise asiatique. Les volumes des transactions ont sensiblement baissé et les professionnels ont relevé une certaine frilosité chez les gérants, ces derniers ayant comme souci premier de préserver les gains accumulés jusqu'à la fin de l'année. En trois séances, les valeurs françaises ont fait du surplace en abandonnant 0,14 %, et l'indice CAC affiche encore une progression de 16,4 % à 2 696,04 points depuis le début de l'année.

VALEURS

Plusieurs titres ont retenu l'attention, notament France Télécom et SGS-Thomson, qui effectuaient mercredi leur entrée dans la composition de l'indice CAC 40. France Télécom termine la semaine sur un gain de 1,08 % à 214,70 francs et SGS-Thomson a perdu 8,45 % à 390 francs. Ces deux titres ont cédé du terrain au premier jour de leur entrée dans l'indice CAC.

Plus paradoxale, la bonne tenue des valeurs sortantes, Bouygues et Pernod Ricard. Toutes deux terminent la semaine sur une nette progression : Pernod Ricard a gagné 9,83 % à 297,10 francs et Bouygues s'est apprécié de 5,87 % à 577 francs. Selon les analystes, en dépit de leur sortie de la composition de l'indice CAC 40, les titres ont bénéficié de situations spéciales. Ainsi, l'action Pernod Ricard a continué de susciter un certain intérêt après le décès de Paul Ricard. Sa disparition a, en effet, relancé des spéculations sur une possible OPA sur le groupe, très décoté. La bonne tenue de Bouygues est, selon les opérateurs, la somme de plusieurs facteurs.

BRÉSIL ET ARGENTINE

Le titre continue de bénéficier de l'accélération des ventes de téléphones mobiles et reste très en deçà de son actif net réévalué, estimé à 900 francs par la société de Bourse Oddo. De plus, d'autres opérateurs ont mentionné un article du *Financial Times* qui valorise la part de 20 % détenue par Cable & Wireless dans Bouygues Télécom à 450 millions de livres, ce qui représenterait 20 milliards de francs pour l'ensemble de la société, alors que le marché parisien la valorise à 13 milliards de francs.

Carrefour termine la semaine sur un recul de 2,45 % à 2 951 francs. *La banque d'affaires* américaine Morgan Stanley a abaissé son opinion, la faisant passer de *« surperformance »* à *« neutre »*. Cet abaissement résulte des craintes d'un ralentissement de la croissance au Brésil et en Argentine après la baisse des marchés dans le sillage des Bourses asiatiques. Selon les calculs effectués par la société de Bourse Oddo, le distributeur réalise 30 % de son bénéfice au Brésil et en Argentine.

Euro Disney, l'opérateur du parc à thèmes et des hôtels de Disneyland Paris, a annoncé jeudi une hausse de 7,5 % de son bénéfice net pour l'exercice 1996-97 (clos le 30 septembre) à 217 millions de francs, contre 202 millions de francs un an plus tôt. Gilles Pélisson a confirmé que le remboursement de la dette restait prioritaire face à la distribution d'un dividende. Le titre a gagné 4 % à 7,80 francs.

Usinor termine la semaine sur un repli de 2,42 % à 88,70 francs. Le titre, qui avait rebondi jeudi, est reparti à la baisse. Cet ultime repli s'est effectué en dépit d'un chiffre d'affaires sur neuf mois favorablement *accueilli*. Par *ailleurs*, le courtier américain JP Morgan a sorti une étude très favorable sur la valeur, avec un objectif de cours de 155 francs à l'horizon de douze mois. Le CCF estime marginal, pour sa part, l'impact de la crise asiatique sur la société alors que cela a été l'un des principaux facteurs de la récente chute du titre.

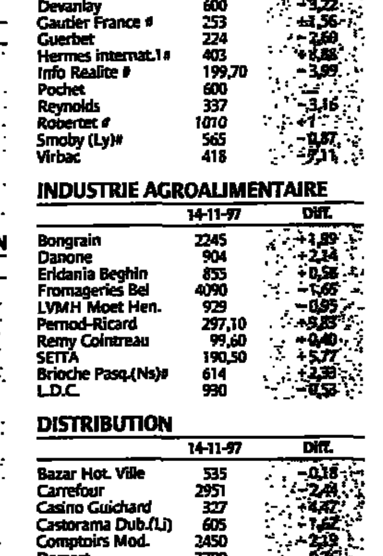
François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	14-11-97	Diff.
Bertrand Faure	365,50	+1,52
Labinal	1530	−5,49
Michelin	303	+1,81
Peugeot	629	−5,13
Plastic Omn.(Ly)	640	−2,33
Renault	146,80	−5,29
Sommer-Allibert	185	−3,64
Valeo	359,50	+0,39
Ecia	935	−1,57
Sylea	524	+1,15

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	14-11-97	Diff.
BIC	382	−2,05
Chargeurs	380	−2,31
Clarins	444	+1,35
Deveaux(Ly)#	603	−4,13
DMC (Dollfus Mi)	107	−3,16
Essilor Intl	1620	+2,92
Hachette Fili.Med.	1005	−2,80
L'Oreal	2100	+4,06
Moulinex #	126,50	+2,84
Salomon (Ly)	511	+0,19
Sanofi	530	−1,85
S.E.B.	675	+1,04
Skis Rossignol	107	+1,13
Strafor Facom	376	−1,31
Synthelabo	679	−3
Arkopharma#	297	−0,33
Boiron#(Ly)	308,90	−0,03
Devanlay	600	+3,22
Gautier France #	253	+1,56
Guerbet	224	−2,60
Hermes internat.1#	403	+8,88
Info Realite #	199,70	−3,99
Pochet	600	—
Reynolds	337	−3,16
Robertet #	1010	+1
Smoby (Ly)#	565	−0,87
Virbac	418	−7,11

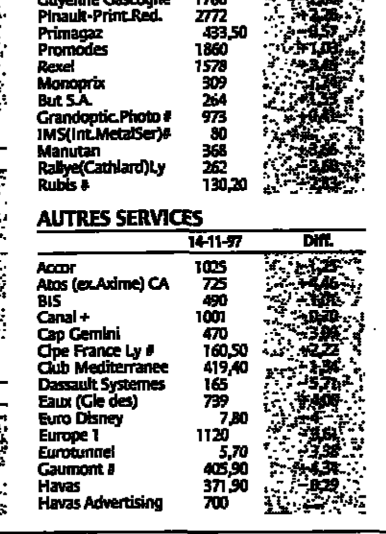


INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	14-11-97	Diff.
Bongrain	2245	+1,89
Danone	904	+2,14
Eridania Beghin	855	+0,58
Fromageries Bel	4090	−1,65
LVMH Moet Hen.	929	−0,95
Pernod-Ricard	297,10	+9,83
Remy Cointreau	99,60	+0,40
SEITA	190,50	+5,77
Brioche Pasq.(Ns)#	614	+2,39
L.D.C.	990	−0,53

DISTRIBUTION

	14-11-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	535	−0,18
Carrefour	2951	−2,44
Casino Guichard	327	+4,47
Castorama Dub.(Li)	605	+1,62
Comptoirs Mod.	2450	+2,19
Damart	3790	−8,26
Galeries Lafayette	2740	[illegible]
Groupe Andre S.A.	550	[illegible]
Guilbert	784	[illegible]
Guyenne Gascogne	1760	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2772	[illegible]
Primagaz	433,50	[illegible]
Promodes	1860	[illegible]
Rexel	1578	[illegible]
Monoprix	309	[illegible]
But S.A.	264	[illegible]
Grandoptic.Photo #	973	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	80	[illegible]
Manutan	368	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	262	[illegible]
Rubis #	130,20	[illegible]



AUTRES SERVICES

	14-11-97	Diff.
Accor	1025	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	725	[illegible]
BIS	490	[illegible]
Canal +	1001	[illegible]
Cap Gemini	470	[illegible]
Cipe France Ly #	160,50	[illegible]
Club Mediterranee	419,40	[illegible]
Dassault Systemes	165	[illegible]
Eaux (Gle des)	739	[illegible]
Euro Disney	7,80	[illegible]
Europe 1	1120	[illegible]
Eurotunnel	5,70	[illegible]
Gaumont #	405,90	[illegible]
Havas	371,90	[illegible]
Havas Advertising	700	[illegible]
Infogrames Enter.	831	[illegible]
NRJ #	800	[illegible]
Pathe	1060	[illegible]
Publicis #	532	[illegible]
S.I.T.A	1035	[illegible]
Sodexho Alliance	2860	[illegible]
Spir Communic. #	335	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	591	[illegible]
Technip	650	[illegible]
Degremont	—	[illegible]
G.T.I (Transport)	190	[illegible]
Louvre #	274	[illegible]
Altran Techno. #	1659	[illegible]
Assystem #	210	[illegible]
Fraikin 2#	320	[illegible]
Groupe Partouche #	344	[illegible]
M6-Metropole TV	567	[illegible]
Norbert Dentres.#	606	[illegible]
Sogeparc (Fin)	366	[illegible]
TF1	525	[illegible]

IMMOBILIER

	14-11-97	Diff.
Bail Investis.	760	[illegible]
Finextel	108	[illegible]
G.F.C.	517	[illegible]
Immeubl.France	332,10	[illegible]
Klepierre	780	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5430	[illegible]
Sefimeg CA	347,10	[illegible]
Silic CA	780	[illegible]
Simco	426,50	[illegible]
UIF	401	[illegible]
Unibail	565	—
Fonciere (Cie)	605	—
Fonciere Euris	305	—
Fonc. Lyonnaise #	709	+1,28
Foncina #	505	+2,02
Imm.Plaine Monc.	190,10	+0,05
Im.Marseillaise	7580	−0,91
Frankoparis #	75,90	+3,12
Immob.Batibail Ny#	243	−1,41
Immob.Hotel. #	23,95	−4,20

SERVICES FINANCIERS

	14-11-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	295,50	−1,17
Axa	400	+0,37
Bancaire (Cie)	745	+0,81
B.N.P.	248,50	−0,79
C.C.F.	327,30	+2,92
Cetelem	615	−1,75
CPR	438	−0,68
Cred.Fon.France	65,20	+2,67
Credit Lyonnais CI	286	−10,62
Cred.Nat.Natexis	321,40	+0,12
Dexia France	592	+5,33
GAN ex.dt sous.	129,90	+2,28
Interbail	171	−0,58
Locindus	774	+0,51
Paribas	403,40	−1,39
SCOR	245,90	−3,49
Selectibanque	68	−0,22
Societe Generale	736	−3,41
Sophia	229,50	+1,59
UIS	212	+1,92
Union Assur.Fdal	650	—
Via Banque	159,50	−0,31
Worms & Cie	495,40	+0,46
France S.A	1178	—
Immobanque	624	−0,16
UFB Locabail	506	+0,99
Cardif SA	—	—
C.A. Paris IDF	729	−0,95
Factorem	643	+0,46
Fructivie	625	+5,93
I.C.C.	142	+1,35
Union Fin.France	550	+1,85

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	14-11-97	Diff.
Bollore Techno.	728	−0,95
Cerus Europ.Reun	32,55	+2,68
CGIP	1872	+0,64
Christian Dior	585	+3,46
Dynaction	154	—
Eurafrance	2400	+0,84
Fimalac SA	471	−0,06
Gaz et Eaux	2410	+0,45
Lagardere	168	+1,20
Lebon	240	+0,46
Marine Wendel	674	+2,27
Nord-Est	117	+2,45
Salvepar (Ny)	440	−1,12
Albatros Invest	144	−4
Burelle (Ly)	294	+4,62
Carbonique	10800	+3,25
Centenaire Blanzy	380	−1,17
F.F.P. (Ny)	250	−0,39
Finaxa	340	+0,89
Francarep	281	+0,35
Sabeton (Ly)	—	—
Fipatis(ex.Locain)	176	−4,86
Montaignes P.Gest.	1901	+2,20
Siparex (Ly) #	117	+0,08

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 5 novembre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 4,79 %, sur 5 ans : 43,79 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Slivarente	CL	1	10,34	28	56,07	241,74
Prévoyance Ecureuil	ECUREUIL	2	8,94	144	42,13	105,71
Synthesis	CNCA	3	8,27	6	62,96	17990,34
BIP OAT Index (C)	BIP	4	8,01	9	61,29	26507,32
BIP OAT Index (D)	BIP	5	8,01	10	61,29	19408,31
MDM Long Terme	MDMASSUR	6	7,96	23	58,75	168,36
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	7	7,96	2	66,64	24023,65
OAT Indice Gestion	CDC GEST	8	7,94	3	65,72	19650,84
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	9	7,84	—	—	128268,64
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	9	7,84	—	—	128268,64
Indosuez Long Terme (C)	INDOSUEZ	11	7,83	77	48,79	780,14
Fructi-Première (C)	GRP BP	12	7,82	19	59,16	14248,94
Fructi-Première (D)	GRP BP	13	7,82	18	59,19	12779,08
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	14	7,79	133	43,28	254,10
Soprane Long Terme (C)	BACOT	15	7,79	127	43,87	7525,42
Soprane Long Terme (D)	BACOT	16	7,79	128	43,86	5979,36
Indosuez Long Terme (D)	INDOSUEZ	17	7,76	82	48,37	447,01
Reflex Première (D)	STE CAF	18	7,71	4	62,52	1863,77
Reflex Première (C)	STE CAF	19	7,69	5	62,49	2191,15
Natwest Long Terme (C)	NATWEST	20	7,68	—	—	1495,53
Natwest Long Terme (D)	NATWEST	21	7,66	—	—	1157,21
Frasécur	B PARIBA	22	7,65	8	61,47	271654,76
UAP Alto	UAP	23	7,63	13	59,98	170,64
Fructi-Capi	BQUE POP	24	7,59	143	42,38	62,12
Natio Obligations Long Terme	BNP	25	7,53	26	56,50	223,45
Lion Institutionnels	CL	26	7,47	24	57,58	48980,66
Croissance Mercure (D)	EPARGNE	27	7,44	60	51,19	3260,25
Croissance Mercure (C)	EPARGNE	28	7,44	58	51,22	4795,41
MDM Première Catégorie	MDMASSUR	29	7,37	25	56,86	163,07
State Street OAT Plus (D)	STATE ST	30	7,31	21	58,93	1450,47
State Street OAT Plus (C)	STATE ST	31	7,31	22	58,91	1690,97
Victoire Oblirea	COM FRAN	32	7,22	7	61,96	502,26
Primance (C)	SG	33	7,21	—	—	14147,14
Primance (D)	SG	34	7,21	—	—	11757,62
Sélection Première	CCF	35	7,20	33	54,41	1380,32
Bati Première	INVESTIM	36	7,10	20	59,13	24065,86
Indosuez OAT (C)	INDOSUEZ	37	7,02	30	54,83	27428,37
Indosuez OAT (D)	INDOSUEZ	38	6,99	32	54,55	16657,31
Sensipremière	ECUREUIL	39	6,91	—	—	13334,86
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	40	6,91	44	52,36	5506,81
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	41	6,91	43	52,36	6362,59
Haussmann Obligations	WORMS	42	6,90	68	49,57	1467,19
AXA France Obligations	AXA	43	6,86	15	59,55	177,44
Fimindex Première	FIMAGEST	44	6,85	14	59,87	11747,81
Sud Horizon	L.B.	45	6,80	84	48,17	410,84
Oblifutur (D)	CNCA	46	6,75	71	49,39	520,70
Lion Trésor	CL	47	6,74	46	52,17	2437,85
Oblifutur (C)	CNCA	48	6,73	72	49,36	543,41
Ecofi Première	ECOFI FI	49	6,71	90	47,78	1671,33
AXA Première (D)	AXA	50	6,69	55	51,71	132,59
AXA Première (C)	AXA	51	6,68	54	51,71	143,95
BRED Obli-Première	BRED	52	6,64	73	49,10	4966,59
Lionplus (C)	CL	53	6,52	41	52,50	1546,67
Lionplus (D)	CL	54	6,50	42	52,49	1475,57
Novépargne	CHOLET	55	6,43	52	51,88	13841,75
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	56	6,35	85	48,15	19442,46
Sélection Rendement	CCF	57	6,33	56	51,41	225,56
Capiscor	SCOR	58	6,25	35	54,25	1332,32
Union Capitalisation	CIC BUE	59	6,18	75	49,02	19954,05
Egide Première	EGIDEFIN	60	6,13	111	44,93	15536,37
Hervet Oblicroissance	HERVET	61	6,12	101	46,43	1754,12
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	62	6,11	11	60,78	342,04
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	63	6,11	12	60,78	390,65
Placements Réassurance	SCOR	64	6,10	29	55,48	1169,41
Morgan Net	JP MORGA	65	5,98	47	52,11	2406,68
Athena Long Terme	ATHENA B	66	5,97	100	46,63	261,99
Uni-Garantie (D)	CNCA	67	5,97	63	51,05	1429,74
Uni-Garantie (C)	CNCA	68	5,97	62	51,07	1869,33
Epargne Première (C)	CDT MUTU	69	5,94	102	45,93	21706,18
BSD Valorisation (C)	BSD	243	2,85	243	27,17	166,25
BSD Valorisation (D)	BSD	244	2,85	244	27,17	159,20
Intensys (C)	SOGEPOST	245	2,80	—	—	118,76
Intensys (D)	SOGEPOST	246	2,79	—	—	111,62
FBF Court Terme	FINTER B	247	2,75	—	—	11269,01
Elan Sécurité	ROTHSCHI	248	2,74	246	25,25	17541,90
Associc	CIC PARI	249	2,74	171	57,49	1125,21
Pyramides Placements	VERNES	250	2,73	234	[illegible]	44964,36
Real Sensible	SOFIDEP	251	2,73	—	—	1061,63
Sécuri-GAN (C)	GAN	252	2,72	173	37,23	13598,20
Sécuri-GAN (D)	GAN	253	2,72	174	37,23	12843,28
BIP Trésorerie	BIP	254	2,71	232	[illegible]	12481,57
Barclays Première (D)	BARCLAYS	255	2,71	190	35,63	16589,23
Barclays Première (C)	BARCLAYS	256	2,70	189	35,65	22363,78
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	257	2,67	220	32,41	1608,24
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	258	2,62	219	32,41	1843,06
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	259	2,66	—	—	307785,23
ABF Court Terme	ABF	260	2,61	218	32,44	1968,53
AA Moyen Terme	GERER CO	261	2,59	245	26,50	1538,02
Partner Options	LA MONDI	262	2,58	212	32,72	19095,45
OBC Court Terme	OBC	263	2,55	—	—	115521,43
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	264	2,55	225	34,34	12038,82
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	265	2,54	226	31,35	10504,45
Sélection Court Terme	CCF	266	2,54	217	32,80	20973,46
Saint-Honore Associations	CF ROTHS	267	2,45	180	36,54	25480,84
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	268	2,44	237	29,37	27878,41
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	269	2,44	238	29,37	25120,75
Natwest Taux Variable (C)	NATWEST	270	2,43	—	—	1140,82
Natwest Taux Variable (D)	NATWEST	271	2,43	—	—	1043,75
Sélection J	CCF	272	2,40	195	34,89	96454,12
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	273	2,22	236	29,66	11651,20
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	274	2,22	235	29,67	13414,83
Unipremiere - CT	SANPAOLO	275	2,06	208	33,24	1864,89
Midland Première	MIDLAND	276	1,83	221	31,93	2226,66
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	277	1,80	—	—	10392,94
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	278	1,80	—	—	11839,05
Iéna Tec-10 (D)	BFT	279	1,68	—	—	1029796,06
Iéna Tec-10 (C)	BFT	280	1,57	—	—	1052891,76
Pasquier Varioblig	BIMP	281	1,16	—	—	10392,01

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 4,20 %, sur 5 ans : 40,60 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	[illegible]	9	43,10	2028,27
Natio Revenus	BNP	2	6,13	1	51,72	1105,13
Haussmann Multirevenus	WORMS	3	5,91	17	38,97	1311,73
Norwich Remuneration	NORWICH	4	5,21	6	44,66	114,33
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	5	4,70	8	43,47	104,55
Fructidor	GRP BP	6	4,67	15	40,83	256,96
CM Epargne Quatre	CDT MUTU	7	4,51	18	38,87	1071,92
Revenus Trimestriels	SOGEPOST	8	4,41	14	40,94	5193,73
Etoile Trimestriel	CDT NORD	9	4,24	5	44,86	1098,41
Revenu-Vert	CNCA	10	4,18	13	42,07	1165,57
France Rendement (C)	CORTAL	25	3,47	10	42,72	1253,13
France Rendement (D)	CORTAL	26	3,47	11	42,71	1056,97
Eparoblig	NATWEST	27	3,24	16	39,80	1238,73
Intérêts Trimestriels	CORTAL	28	[illegible]	28	26,49	1052,24
Solstice	SOGEPOST	29	[illegible]	26	34,22	2346,51

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 9,38 %, sur 5 ans : 47,53 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indosuez Multiobligations	INDOSUEZ	1	22,52	1	[illegible]	889,70
Nord-Sud Développement (D)	CDC	2	15,41	7	59,01	2451,32
Nord-Sud Développement (C)	CDC	3	15,41	8	58,01	2594,28
UAP Altefi	UAP	4	15,09	17	54,04	228,51
Oblicic Mondial	CIC PARI	5	[illegible]	30	46,38	3877,97
Natio Inter	BNP	6	[illegible]	27	48,36	1070,64
Oblilion	CL	7	[illegible]	19	53,62	2151,66
AXA International Obligations	AXA	8	14,20	49	32,43	227,38
State Street Obligations Monde	STATE ST	9	[illegible]	—	—	1306,82
Primerus Obligations Int.(D)	CCF	10	[illegible]	9	57,56	2212,15
Primerus Obligations Int.(C)	CCF	10	[illegible]	9	57,56	2212,15
Fiminter	FIMAGEST	12	[illegible]	31	[illegible]	1713,25
Uni-Obligations	SANPAOLO	13	[illegible]	47	38,68	3464,70
Mondoblig (C)	BGP	14	[illegible]	51	36,28	167,17
MDM Oblig-Inter	MDMASSUR	15	[illegible]	2	63,82	146,78
Mondoblig (D)	BGP	16	[illegible]	52	30,12	137,95
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	17	[illegible]	—	—	119,44
Europe Première	CDC GEST	18	[illegible]	—	—	1339,60
Interoblig	SG	19	[illegible]	11	53,58	7415,95
Epargne Revenu	CDT NORD	20	[illegible]	14	[illegible]	536,66
Soprane Oblig-Inter	BACOT	59	[illegible]	—	—	12551,96
Orsay International Bonds	ORSAY	60	[illegible]	—	—	12124,85
Geobilys (C)	SOGEPOST	61	5,56	—	—	666,58
Geobilys (D)	SOGEPOST	62	5,56	—	—	630,67
Paribas Obligations Plus (C)	B PARIBA	63	[illegible]	34	45,40	468,75
Paribas Obligations Plus (D)	B PARIBA	64	[illegible]	33	45,42	433,71
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	65	[illegible]	40	37,45	1746,65
Primset	SG	66	[illegible]	—	—	5816,14
RG Euro-Première	ROBECO	67	[illegible]	46	[illegible]	9936,56
Atlas Euroblig	ATLAS	68	[illegible]	38	[illegible]	1036,95
Cava Oblig	DUPONT	69	[illegible]	42	[illegible]	13103,95
Alfi Premium	ALFI GES	70	[illegible]	41	[illegible]	98293,67
CPR 1/3 Europe	CPRGESTI	71	[illegible]	43	[illegible]	16655,57
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	72	[illegible]	50	[illegible]	132663,28
Elan Trésorerie Plus	ROTHSCHI	73	[illegible]	53	25,28	13495,24

Les sicav obligataires offrent une assez bonne protection

EN L'ESPACE de dix mois, le rendement moyen sur un an des sicav obligataires a presque été divisé par deux. D'après les calculs effectués par Fininfo, il s'établit à 4,79 % contre 8,14 % au début de l'année. Schématiquement, le rendement d'une sicav obligataire est composé d'une part par les coupons procurés par les obligations détenues et, d'autre part, par les plus-values que peuvent dégager les gestionnaires en arbitrant entre différents titres.

Jusqu'à récemment la gestion d'une sicav obligataire consistait essentiellement à sélectionner les titres qui pouvaient le mieux bénéficier du mouvement de baisse des taux amorcé depuis plus de deux ans. Ces obligations pouvaient être cédées à des cours supérieurs à ceux auxquels elles avaient été achetées, ce qui permettait à la sicav de dégager des plus-values. Malheureusement, cette recherche de la plus-value est aujourd'hui plus difficile. Non seulement la baisse des taux semble stoppée, mais certains craignent aujourd'hui une remontée des taux qui pourrait faire apparaître des moins-values dans les portefeuilles des fonds obligataires.

La récente hausse des taux courts en Europe, qui pourrait se poursuivre dans les prochains mois, risque d'avoir des répercussions sur les taux longs. *« Il est très rare que les taux longs ne suivent pas, à terme, l'évolution des taux courts »*, note Eric Marcombes, gérant de CPR OAT Plus, une sicav de CPR Gestion. Pourtant, en dépit de ce contexte apparemment peu favorable, les sicav obligataires présentent un intérêt dans l'actuelle configuration des marchés. Ces placements offrent une alternative à ceux qui ne souhaitent pas investir pour l'instant sur le marché des actions et qui ne se contentent pas du très faible rendement des sicav monétaires. À condition de rester investi six mois environ, le risque de ne pas retrouver sa mise de départ est aujourd'hui faible. Les gestionnaires s'accordent pour dire que la hausse des taux ne peut être que limitée.

Toutefois, mieux vaut préférer des sicav dont une partie importante est investie sur des obligations émises à 20 ou 30 ans. *« Elles offrent une très bonne protection en capital en cas de remontée de hausse des taux »*, souligne Bruno Castres, gestionnaire d'Indosuez Multiobligations. Autre précaution, il est judicieux de s'intéresser à des fonds qui privilégient les obligations d'Etat. *« Ces titres sont moins sensibles aux secousses des marchés que ceux émis par les entreprises »*, note Mickael Benahim, gérant de BIP OAT Index, une sicav de Dresner RCM Gestion.

Joël Morio

La faiblesse de l'économie japonaise précipite la baisse du yen

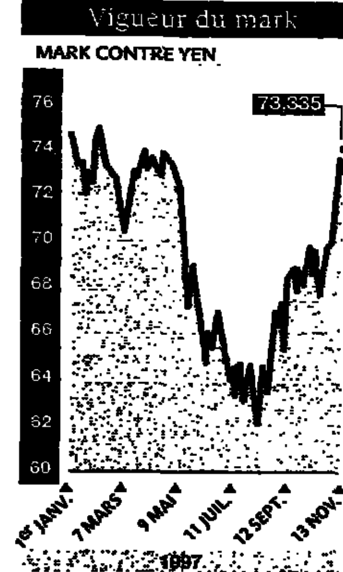
La devise japonaise a touché ses plus bas niveaux depuis six mois face au dollar et depuis huit mois face au mark. Les investisseurs s'inquiètent des conséquences pour le système financier nippon de la crise monétaire et boursière en Asie

Affaibli en début de semaine, le dollar a fini par se reprendre à partir de jeudi vis-à-vis des devises européennes. En revanche, le yen a continué à perdre du terrain face à la quasi-totalité des monnaies. Les investisseurs se montrent de plus en plus inquiets à propos de la situation économique au Japon. Déjà affaiblie par le plan de rigueur budgétaire, l'économie nippone souffre aussi de la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est. Celle-ci joue à trois niveaux : elle va ralentir les exportations japonaises vers cette zone ; elle va accroître les difficultés des banques japonaises, fortement engagées dans la région ; enfin, la dégringolade des devises entame la compétitivité des entreprises japonaises. L'ampleur de cette crise et sa contagion semblent en tout cas exclure l'éventualité d'un prochain resserrement de la politique monétaire en Allemagne.

LE DÉSORDRE persistant sur les places boursières internationales continue à perturber l'évolution des marchés de taux d'intérêt et de change. La monnaie *japonaise a été* au centre de ces turbulences, s'affaiblissant nettement face aux devises américaine et allemande. Elle a touché vendredi 126,70 yens pour 1 dollar et 73,50 yens pour 1 mark, soit ses cours les plus faibles depuis respectivement six et huit mois.

Les investisseurs se montrent de plus en plus inquiets à propos de la situation économique au Japon. Déjà affaiblie par le plan de rigueur budgétaire destiné à assainir les finances publiques, l'économie nippone souffre aussi de la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est. Celle-ci joue à trois niveaux : elle va ralentir les exportations japonaises vers cette zone où un net ralentissement de l'activité est attendu ; elle va accroître les difficultés des banques japonaises, fortement engagées dans la *région ; enfin, la* chute, cet été, du baht thaïlandais, du ringgit malaisien ou encore de la roupie indonésienne – elles ont perdu entre 30 % et 50 % de leur valeur face au yen – entame la compétitivité des entreprises japonaises.

Le ministre nippon des finances Hiroshi Mitsuzuka a confirmé il y a quelques jours que l'économie de l'archipel est *« à l'arrêt »*. Les leviers budgétaire et monétaire étant bloqués – le taux d'escompte de la Banque du Japon se situe à 0,5 %, ce qui exclut une nouvelle réduction –, le seul moyen de redonner de l'oxygène à la deuxième puissance économique du monde consiste *aujourd'hui, selon les analystes*, à dévaluer le yen. Le pronostic établi il y a quelques semaines par l'économiste américain Rudiger Dornbush pourrait donc se vérifier. Le professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) avait expliqué que *« le Japon est au fond à moitié mort et le résultat, c'est que le yen va plonger »*. Il avait affirmé que le dollar se dirigeait vers une parité de 140 yens.



Le mark s'est apprécié de 20% depuis le début du mois d'août face au yen.

La question se pose toutefois de savoir si la Maison Blanche, irritée par l'augmentation des excédents commerciaux japonais vis-à-vis des Etats-Unis et par l'imperméabilité du marché nippon aux produits américains, est disposée à tolérer un tel *mouvement*.

Très ferme vis-à-vis du yen, le dollar a en revanche connu en début de semaine un grand accès de faiblesse vis-à-vis des devises européennes. Il est tombé, mardi 11 novembre, jusqu'à 1,6960 mark et 5,68 francs, avant de se reprendre jeudi et vendredi (1,7310 mark et 5,79 francs). Certains analystes ont cru voir dans cette soudaine remontée le résultat d'une action concertée des banques centrales, mais ces interventions n'ont pas été confirmées.

ANTICIPATIONS SUR LES TAUX

La nervosité des places boursières et le recul du dollar semblent en tout cas exclure l'éventualité d'un prochain resserrement de la politique monétaire en Allemagne. Klaus Dieter Kuehbacher, membre du conseil *central de la Bundesbank, a estimé* jeudi qu'il n'y avait *« aucune raison pour une hausse des taux en Allemagne et en Europe »*. Ce jugement vaut en particulier pour la France, où la baisse de l'indice des prix à la consommation au mois d'octobre a été comprise entre 0,1 % et 0 %. Sur douze mois, l'inflation s'inscrit à 1 %, ce qui donne des arguments supplémentaires à ceux qui avaient contesté le bien-fondé du relèvement du taux des appels d'offres de la Banque de France décidé au début du mois d'octobre.

L'absence totale de tensions sur les prix n'empêche pourtant pas les opérateurs de marché de continuer à prévoir une hausse des taux français au *cours des prochains mois. Selon leurs* anticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les rendements à trois mois s'établiraient à 4,2 % à la fin du mois de juin 1998, contre 3,6 % actuellement. Le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé que *« les attentes actuelles des marchés sont trop élevées »*. M. Strauss-Kahn a ajouté que les taux européens à court terme *« ne convergeront pas vers une moyenne des taux actuels, mais vers les taux des pays les plus crédibles dans la zone euro »*.

Aux Etats-Unis, le conseil de la Réserve fédérale (Fed), réuni mercredi, a décidé comme prévu de ne pas modifier sa politique monétaire, en dépit *des tensions observées sur le marché* du travail – le taux de chômage est tombé à 4,7 % en octobre, son plus bas niveau depuis vingt-quatre ans. La Fed a sans doute estimé que l'environnement boursier international se prêtait mal à un relèvement de ses taux directeurs. Son président, Alan Greenspan, ne souhaite pas endosser la responsabilité d'un krach à Wall Street, il ne veut pas être accusé par la Maison Blanche d'avoir provoqué la ruine des ménages américains.

M. Greenspan a par ailleurs répété, jeudi, que l'impact direct de la tempête monétaire et boursière asiatique serait *« modeste, mais ne pouvait pas être considéré comme négligeable »*. Le secrétaire adjoint au Trésor américain Larry Summers a pour sa part estimé qu'il n'existait pas *« de risques significatifs »* pour les institutions financières américaines et l'économie des Etats-Unis. Les investisseurs semblent nettement plus soucieux, comme en témoigne la grande fermeté des emprunts d'Etat américains, utilisés comme valeurs refuges. Le rendement du titre à 30 ans est tombé jusqu'à 6,09 %, son plus bas niveau depuis février 1996. Les risques de faillites bancaires en Asie, notamment à Hongkong et au Japon, l'extension de la crise en Amérique latine, la brusque détérioration du crédit des emprunteurs sur le marché international des capitaux, les craintes croissantes d'un gigantesque krach financier en Russie – la Bourse de Moscou a gagné 198 % depuis le début de l'année et la rumeur veut qu'une bonne part des emprunts émis par l'Etat russe soit détenue par des banques... sud-coréennes –, tout cela constitue un cocktail jugé explosif par de nombreux experts.

Pierre-Antoine Delhommais

L'or au plus bas depuis douze ans

L'or a continué à perdre du terrain cette semaine dans la crainte de la poursuite de ventes d'une partie de leurs réserves par les banques centrales, qui ont tendance aujourd'hui à considérer de plus en plus ce métal telle une matière première comme une autre. Le contrat à terme pour le mois de décembre sur l'once de métal jaune est tombé vendredi 14 novembre à New York à 300 dollars, son plus bas niveau depuis mars 1985.

La confirmation par la Bundesbank de la cession d'une partie de ses 3 700 tonnes de réserves de métal fin, l'annonce par la Suisse de la mise sur le marché d'un tiers de son stock, soit 800 tonnes, et la révélation par l'Institut d'émission d'Australie de la vente de 66 % de ses réserves ont provoqué une fuite des investisseurs de ce marché. D'autant plus que la crise en Asie pourrait également entraîner des ventes de la part des banques centrales de la région qui possèdent beaucoup d'or.

Marché international des capitaux : un léger mieux

ENCORE sous le choc de la crise asiatique, le marché s'est toutefois suffisamment stabilisé pour permettre à quelques emprunts internationaux de sortir au grand jour. Dans le compartiment du deutschemark, des débiteurs de tout premier plan, comme la Banque mondiale ou le Danemark, viennent même d'émettre des obligations à revenu fixe.

Plus nombreuses ont été les émissions à taux variable, dont l'intérêt changera à intervalles réguliers de quelques mois en fonction du loyer de l'argent. Il y en a eu cette semaine dans presque toutes les grandes monnaies. Le mouvement a été déclenché mercredi 12 novembre par un établissement public autrichien, la Kontrollbank, qui a retenu le franc suisse, et la même formule a été notamment *reprise par la Banque européenne d'investissement* qui, le lendemain, s'est lancée en dollars. Alors que l'inflation ne menace guère et que les perspectives de croissance sont révisées à la baisse, l'attrait de tels titres pour les investisseurs n'apparaît pas nécessairement lié à l'attente d'une montée des taux d'intérêt à *court terme* qui résulterait d'un resserrement des politiques monétaires menées dans les principaux pays industrialisés. S'il a été fait un bon accueil à ces transactions, c'est plutôt parce qu'elles permettent de mieux se protéger contre les incertitudes du moment que les obligations de type classique.

Dans l'ensemble, les titres à revenu fixe ont beaucoup souffert de la crise récente, cédant du terrain par rapport aux fonds d'Etat qui servent de références. Ils ont eu à subir une correction visant à rétablir une juste hiérarchie des risques, et le mouvement s'est accentué sous l'effet de dégagements massifs auxquels ont procédé plusieurs intermédiaires financiers qui se sont rendu compte qu'ils n'allaient pas pouvoir écouler normalement leurs stocks.

LES CANDIDATS SONT LÉGION

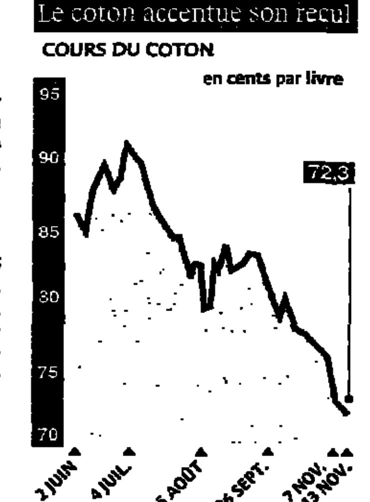
Les candidats à l'emprunt sont légion, mais beaucoup hésitent à se présenter maintenant et songent à repousser à l'année prochaine l'exécution de leur projet. Cela donne d'autant plus de relief à la transaction à laquelle s'apprête à procéder sous peu AXA-UAP pour un montant total de 6 milliards de francs. L'affaire – cela a été confirmé vendredi – sera divisée en deux tranches, l'une en francs français, que dirigeront les banques Merrill Lynch et Paribas, *l'autre en dollars, dont la direction a été* confiée aux mêmes banques et à une troisième, Goldman Sachs. Il s'agira de la première émission publique d'obligations subordonnées perpétuelles lancée par une compagnie d'assurances française. Dans l'échelle des dettes, le rang des emprunts subordonnés est inférieur aux autres, et le paiement des intérêts peut être différé si par exemple l'émetteur n'est momentanément pas en mesure de verser un dividende sur ses actions. L'emprunteur doit donc proposer une rémunération nettement supérieure à celle qu'il sert sur ses obligations en premier rang, mais la solution a pour lui l'avantage de lui procurer des ressources qui, dans une certaine mesure, sont considérées comme des fonds propres, du quasi-capital.

Les deux emprunts d'AXA-UAP retiennent l'attention d'une foule d'investisseurs. Leurs modalités ne sont pas encore toutes arrêtées, mais on sait que le rendement sera à taux variable. Pour les dix premières années, il devrait se situer entre 0,60 et 0,65 point de pourcentage au-dessus des principales références du marché monétaire international, le Pibor pour ce qui est du franc français et le Libor pour ce qui concerne le dollar. Dans les deux cas, l'intérêt sera adapté tous les trois mois. Après cette première période de dix ans, l'emprunteur aura la possibilité de rembourser ses titres par anticipation. S'il ne le fait pas, il lui faudra augmenter à 1,5 point de pourcentage le supplément d'intérêt qui s'ajoutera aux taux de référence.

Parmi les souscripteurs qui souhaitent ac*quérir ces titres figurent de nombreuses* banques. Leur appétit s'explique par le fait qu'elles n'ont que très peu d'occasions d'acheter des obligations subordonnées de ce genre, dont les émetteurs sont en majorité des banques. Les autorités de surveillance cherchent à éviter la concentration des risques, et, lorsqu'une banque détient des titres subordonnés émis par une autre banque, il lui en coûte très cher, parce que cela met en jeu son propre capital. Si l'emprunteur est une compagnie d'assurances ou une entreprise industrielle, l'impact sur le capital de la banque qui investit est beaucoup moins important et presque négligeable en comparaison du niveau très élevé de l'intérêt que rapportent les obligations subordonnées.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



QUAND la production monte, les prix baissent, c'est un pas de danse classique sur les marchés mondiaux. Les cours du coton, ne dérogeant pas à cette règle, sont retombés en même temps que les prévisions de rendements remontaient. Le 4 novembre, ils s'établissaient à 72,38 cents la livre à New York, la place de cotation de la fibre blanche. A peine dix jours plus tard, ils reculaient à moins de 70 cents au-dessous de leur niveau de juin.

La récolte des Etats-Unis tient désormais la vedette. En début de mois, l'analyste américain Sparks révisait à la hausse ses es*timations d'octobre pour les* remonter à 18,398 millions de balles pour la saison 1997/98 (une balle est égale à 217,7 kilos ou à 480 lb). Le 10 novembre, le département américain à l'agriculture (USDA), après avoir lui aussi refait ses comptes, annonçait 18,848 millions de balles (soit plus de 4,10 millions de tonnes) sur une production mondiale de l'ordre de 90,174 millions de balles.

La Chine va talonner les Etats-Unis avec une récolte à venir de 18 millions de balles, selon les estimations de l'USDA. L'Inde vient ensuite (12,9 millions de balles), puis le Pakistan (7,7 millions) et l'Ouzbékistan (5,36 millions). Mais, dans ce dernier pays, on s'attend à une récolte moins importante que prévu. Le représentant de l'USDA à Tachkent, au vu des conditions dans lesquelles se déroule la récolte, a déjà retranché 170 000 balles au total initial. Le montant des exportations s'en ressentira, et ce d'autant plus que les négociants trouvent le prix de la fibre ouzbèke trop élevé pour une qualité irrégulière.

Last but not least, s'ajoutent les conséquences de la crise boursière qui a secoué récemment l'Asie du Sud-Est. La demande des filatures dans la région devrait se contracter, et les négociants n'excluent pas des annulations pures et simples de contrat. Si bien que le marché étouffera sous l'afflux de coton. C'est un pas de deux qui risque de se terminer par une *belle chute* des prix.

Carole Petit

Le désordre persiste sur les places boursières mondiales

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
– 4,76%	– 0,12%	– 0,14%	– 0,47%	– 1,04%
15 082,52 points	7 572,48 points	2 696,04 points	4 741,80 points	3 676,65 points

TOUTES les grandes places ont *cédé du terrain au cours* de la semaine écoulée, toujours préoccupées par la crise financière asiatique, qui « éclabousse » aujourd'hui franchement le Japon ainsi que les places d'Amérique latine. Wall Street, une fois encore, a fait preuve *de résistance*, en terminant la semaine sur un score étale (– 0,12 %). La Bourse de Paris n'a, elle aussi, perdu que quelques fractions. La Bourse de Londres termine sur un recul hebdomadaire de 0,47 %, tandis que celle de Francfort a perdu 1,04 %. En Asie, la Bourse de Hongkong abandonne 1,46 %, alors que le Japon, principal partenaire de la zone, a reculé de 4,76 %, terminant la semaine juste au-dessus du seuil des 15 000 points, à 15 082,52 points. Les analystes redoutent aujourd'hui une crise bancaire et financière dans l'Archipel. Le danger d'un risque « systémique », qui se traduirait par des rapatriements massifs de capitaux japonais investis aux Etats-Unis et en Europe, reste dans tous les esprits.

Wall Street termine la semaine sur une baisse marginale de 0,12 % à 7 572,48 points, mais la volatilité dont a fait preuve la Bourse américaine reste la plus préoccupante. Les investisseurs en sont conscients et ont pris les mesures qui s'imposaient en se réfugiant vers le marché obligataire. Pour preuve : les statistiques publiées vendredi par la firme AMG-Data font apparaître des retraits nets sur la semaine écoulée de 1,1 milliard de dollars des fonds de placement en actions, alors que la semaine précédente, les apports nets pour les fonds en actions s'étaient élevés à 2,8 milliards de dollars.

SOUCIS NIPPONS

« Sur les six prochains mois, si la croissance de l'économie ralentit, si la situation en Asie et en Amérique latine reste difficile, et la situation budgétaire aux Etats-Unis bonne, le taux de l'obligation à 30 ans pourrait se situer autour de 5,50 %, soit de 9 % à 10 % de plus en termes de prix », estime Craig Coats de Prudential Securities.

C'est toujours le Japon qui suscite les plus vives inquiétudes. La Bourse de Tokyo a reculé cette semaine de 753,84 points, soit 4,76 %. Jusqu'à la denière minute, le marché n'a pas connu de rémission. Vendredi, la vive baisse du titre Yamaichi Securities, qui s'est retrouvé à son plus bas niveau de l'année, a ravivé les craintes sur l'état de santé de l'ensemble du système financier nippon. Selon un opérateur du Crédit Lyonnais à Tokyo, *« la baisse de la Bourse pèse sur les financières, qui à leur tour pèsent sur l'indice. Nous sommes face à une spirale baissière, et à moins d'une reprise des valeurs de la haute technologie, je ne vois pas comment le mouvement pourrait s'arrêter »*...

En Europe, le plus fort recul est affiché par la Bourse de Francfort. En dépit d'une pléiade de bons résultats publiés par les entreprises allemandes, l'indice DAX Ibis termine la semaine sur un recul de 1,04 %. Le dollar, qui menaçait par à-coups de redescendre en dessous de 1,70 deutschemark, a contribué à l'atonie de l'indice DAX, composé de nombreuses valeurs exportatrices, a indiqué la Commerzbank dans son rapport boursier hebdomadaire. La crise entre l'Irak et les Etats-Unis et les trous découverts dans le budget allemand de 1997 et 1998 dus à une nouvelle baisse des recettes fiscales ont également inquiété les investisseurs, a poursuivi la Commerzbank. Selon cette dernière, la Bourse de Francfort sera marquée par une forte volatilité dans les prochaines semaines, et le marché allemand parviendra à peine à se détacher de la faiblesse des autres places boursières.

La Bourse de Londres a légèrement baissé au cours de la semaine écoulée, guettant les signes de retour au calme en Asie et à Wall Street, tout en craignant de nouvelles hausses des taux d'intérêt britanniques dans les prochains mois. L'indice Footsie a baissé de 0,47 % à 4 741,8 points. Londres n'a suivi que partiellement les mouvements de reprise de Wall Street, troublée par la faiblesse persistante des marchés japonais. La Bourse de Hongkong s'est mieux comportée que celle de Tokyo, ce qui est plus important pour Londres dont certaines sociétés conservent des liens étroits avec l'ancienne colonie. Sur le plan britannique, la Banque d'Angleterre a envoyé un message équilibré aux marchés, se montrant confiante sur l'évolution à long terme de l'inflation, mais soulignant la persistance des dangers de pression sur les prix dans l'état actuel de l'économie. De nombreux économistes pensent qu'il y a une forte probabilité que la banque centrale britannique relève à nouveau les taux d'intérêt au début de 1998 après la hausse intervenue au début de ce mois. La Bourse de Paris, à l'image de la période précédente, a buté sur le niveau des 2 700 points pour finir juste en dessous, à 2 696,04 points. *« Tout le monde est en* wait and see. *La confiance ne se rétablira complètement que lorsque les marchés se seront stabilisés. On reviendra alors à la réalité, à savoir que la croissance est là »*, estime François-Xavier Chauchat, stratège chez Cheuvreux de Virieu, cité par Reuter. Ce dernier estime que le risque lié à la crise asiatique *« est plus qu'apprécié aux prix actuels »*, et que si les gens étaient *« trop pessimistes »* au moment de l'éclatement de cette crise, ils sont désormais *« exagérément pessimistes »*.

Depuis leur record atteint le 3 octobre, à 3 114 points, les valeurs françaises ont perdu 13,42 %, mais gagnent encore 16,42 % depuis le début de l'année.

F. Bn

هكذا من الاصل

DISPARITION

James Couttet

Un des théoriciens du ski moderne

LA MONTAGNE est en deuil. James Couttet s'est éteint, jeudi 13 novembre, à l'hôpital de Chamonix. Il était âgé de soixante-seize ans. Son caractère trempé dans le granit chamoniard et sa force pudique n'ont pas eu raison de ce cancer, contre lequel il luttait en silence depuis quatorze ans. James Couttet restera à jamais comme l'un des grands skieurs du siècle. Et la trace impeccable que ce montagnard originaire des Bossons (Haute-Savoie) a dessinée sur la neige n'est pas près de s'effacer.

C'est à Engelberg (Suisse), en 1938, que tout a vraiment commencé. James Couttet, né le 6 juillet 1921, avait à peine plus de dix-sept ans, mais déjà un sacré tempérament d'attaquant. Poids plume au culot monstre, il devenait, au nez et à la barbe d'Emile Allais et consorts, champion du monde de descente. Le plus jeune de l'histoire. Sa carrière, ainsi débutée, allait être exceptionnelle de longévité et de qualité. Elle aura duré vingt ans. Vingt ans de présence au sommet, jalonnés de coups de gueule et aussi de responsabilité assumée. Immédiatement après la guerre, James Couttet avait, en effet, accepté une situation très exposée d'entraîneur-coureur. Un cas unique dans l'histoire du ski français. Sans l'interruption de la guerre, et sans cette activité, très prenante, de responsable, le palmarès de James Couttet, déjà fort complet, aurait atteint encore d'autres sommets que, guide de haute montagne, il aimait tutoyer.

James (les Chamoniards disent Jam', les autres Djèm's !) ne s'est, à aucun moment, contenté de demi-mesure ou de compromis. Homme droit et rigoureux, il s'est impliqué, beaucoup et en permanence, dans le débat et l'évolution techniques. Il fut l'un des inventeurs éclairés du ski moderne, notamment du célébrissime christiania léger, virage emblématique de la technique française. Il imposa des vérités simples, si vraies aujourd'hui, comme cette façon de skier plus glissée, avec contact permanent des skis sur la neige, que les meilleurs coureurs actuels ne font qu'appliquer.

Sans le dogmatisme ou l'hypocrisie de certains dirigeants fédéraux, James Couttet aurait sûrement donné et apporté encore plus au ski, tant son franc-parler et sa compétence rayonnaient. Renvoyé en 1956 pendant les Jeux olymiques de Cortina d'Ampezzo (Italie), alors que l'équipe de France qu'il entraînait sombrait dans un psychodrame de triste mémoire, James Couttet, blessé dans son amour-propre, s'est retiré des affaires courantes pour se consacrer à d'autres challenges : la recherche sur le matériel et, surtout, l'aménagement du domaine skiable des Bossons, son village natal calfeutré au pied de l'aiguille du Midi.

Heureusement, son enthousiasme pour la compétition ne s'est jamais effrité. Président fondateur, avec Jean-Claude Killy, de l'Amicale des internationaux du ski français, James Couttet continuait, au hasard de rencontres amicales, à conseiller les coureurs actuels. Il était un formidable colporteur de passions et un incomparable passeur d'expériences. Jamais les jeunes ne se seraient permis de le chahuter. Ils le respectaient et l'aimaient. C'est tout dire...

Gilles Chappaz

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

François Goudard, préfet, a été nommé ambassadeur en Equateur, en remplacement de Joseph Rapin, par décret publié au *Journal officiel* du vendredi 14 novembre.

[Né le 14 février 1942 à Vichy (Allier), François Goudard est diplômé d'études supérieures de droit public et ancien élève de l'Ecole du commissariat de la marine (1965-1967). Détaché dans la préfectorale à partir de 1976, puis titularisé en 1977, il a été notamment directeur du cabinet du préfet de la Meuse (1976-1977), directeur du cabinet du préfet de la Réunion (1977-1979), chargé de mission auprès du préfet du Finistère (1979-1981), sous-préfet de Sedan (1981-1983), secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nord-Pas-de-Calais (1986-1989), secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis (1989-1993), avant d'être préfet de la Haute-Corse (1993-1995). Depuis juillet 1995, Gérard Cros était préfet de la Dordogne. Il avait été nommé préfet hors cadre par le conseil des ministes du 1er octobre.]

Pierre Menat a été nommé ambassadeur en Roumanie, en remplacement de Bernard Boyer, qui part à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 15 novembre.

[Né le 12 août 1950 à Paris, Pierre Menat est titulaire d'une maîtrise en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1980-1982). Il a été notamment conseiller technique au cabinet de Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères (1986-1988), en poste auprès des Nations unies à New York (1988-1992), puis à l'administration centrale (1993-1995), avant d'être chargé de mission au cabinet d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères (1993-1995). Depuis mai 1995, Pierre Menat était conseiller technique auprès de Jacques Chirac à la présidence de la République.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 14 novembre sont publiés :

● **Emploi** : un arrêté portant approbation de la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public pour le développement de l'assistance technique et de la coopération internationales dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de Taulis (Pyrénées-Orientales).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie GARCIA
et
Stéphane LERANT

sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Kevin,

le 7 novembre 1997.

Anniversaires de naissance

70 ans.

Janine et Léon,

Bon anniversaire.

Jean-Luc Marchal,
Camille, Timothée, Anne,
Jean-Paul, Brigitte Strauss.

Décès

– La famille
nous prie d'annoncer le décès de

M. Alain, Albert ADLER,

survenu le 8 novembre 1997, à Paris.

L'inhumation aura lieu le lundi 17 novembre, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

– Des anciens FTP-MOI des groupes Carmagnole Liberté
font part du décès de leur camarade de combat,

M. Alain, Albert ADLER,

survenu le 8 novembre 1997, à Paris.

L'inhumation aura lieu le lundi 17 novembre, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Norbert CARBONNAUX.

Ses parents et amis sont invités à se réunir, le mercredi 19 novembre 1997, à 12 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Saumur, Grenoble.

Mme *Simone Fournel,*
son épouse,
Et sa famille,
font part du décès de

M. Jean FOURNEL,

survenu à Saumur, le 10 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée samedi 15 novembre, à 15 heures, en l'église de Verne (Haute-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Mme Philippe Génin, née Anne-Sophie Godfroy,
son épouse,
Elisabeth et Paul,
ses enfants,
M. et Mme Roland Génin,
ses parents,
M. et Mme Joël Godfroy,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jacques Giffard,
Mme Annik Génin,
Ses neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe GÉNIN,
ingénieur Arts et Métiers (Ch. 85),

survenu le 31 octobre 1997, suite à un accident de moto, à Marseille.

Une messe à sa mémoire sera célébrée à Paris.

66, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

– Hessange (Moselle).

Natacha,

ton merveilleux sourire a illuminé vingt-cinq ans de notre vie, nous le garderons au fond de notre cœur.

Natacha s'est endormie à Nancy, le 10 novembre 1997. Une messe a été célébrée et son corps a été incinéré, le 12 novembre, dans l'intimité de la famille.

Familles Spiegel, Lagoutte, Didier, Velay.

Si vous le souhaitez, des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche et les études dans les maladies infantiles graves :
Aremig, Maison des parents,
8, rue du Morvan, 54501 Vandœuvre.

– Mme Paul Motais de Narbonne,
son épouse,
Marie-Charlotte, Pierre-Henri et Iris,
ses enfants,
Mme Jean-Yves Motais de Narbonne,
sa mère,
M. et Mme Victor Verbois,
ses beaux-parents,
Sa famille et ses amis,
font part du rappel à Dieu de

M. Paul
MOTAIS de NARBONNE,

le 13 novembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 novembre 1997, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin de Louveciennes.

Résidence Dauphine,
78430 Louveciennes.

Remerciements

– Monique Noé,
sa compagne,
Sa famille,
Ses amis,
La Fondation 93,

vous remercient des marques de sympathie et de tendresse témoignées lors du décès de

Richard GODINEAU.

Anniversaires de décès

– Paris - Charentes.

A

Beac de la JONQUIÈRE
de CABANAC,
1954-1996.

« petite fille des étoiles ».

Loulou, Art, Willy, Alan.

– 1957 - 1987.

Il y a dix ans, le

docteur Philippe GIRARD,
médecin et pilote,

disparaissait accidentellement en avion.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.
Sa mère, sa sœur, son frère ne l'oublient pas.

– Pour le douzième anniversaire du décès de

Mme Eliane GRUNWALD,

une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Son époux vous prie de se joindre à lui pour continuer à perpétuer son souvenir.

Jean MAITRON

nous a quittés, il y a dix ans, le 16 novembre 1987.

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa famille, ses amis se souviennent de lui avec émotion.

– Il y a dix ans, le 16 novembre 1987,

Jean MARTIN-CHAUFFIER

nous quittait.

Que ceux qui n'ont oublié ni sa générosité ni son sourire aient une pensée pour lui.

– Il y a un an, le 16 novembre 1996, ma sœur,

Josette LÉOPOLD,

disparaissait brutalement, à l'âge de cinquante-huit ans.

Denise de Pignol.

« Ce que les morts ont de terrible,
c'est qu'ils sont si beaux, si vivants,
et si lointains. »
Albert Cohen.

Bertrand VALLETTE,

Paris, 17 novembre 1996.

« Ne déplorez pas ma mort à moi,
nous sommes liés comme
les anneaux d'une chaîne. »
(Poème chinois, IIIe siècle.)

Souvenirs

Jean-Louis FRASCA,

assassiné à trente-six ans, le 14 septembre 1996.

Point de nuit, de jour, ne s'écoulent sans toi.

Conférences

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI,
avec Jean AMBROSI,

« Les charges fantômes
en médiation thérapeutique »,

Espace L'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e, mercredi 17 septembre 1997, à 20 heures. Entrée libre.

Communications diverses

Le mardi 18 novembre 1997,
avant-première du film

« LA TRÊVE »,

réalisé par Francesco ROSI, d'après le livre de Primo Levi, avec la participation d'Henry Bulawko, président de l'Amicale d'Auschwitz, et de Myriam Anissimov, auteur de la biographie *Primo Levi ou la tragédie d'un optimiste.*

Soirée organisée au bénéfice de l'association **MÉMOIRE 2000**, à 20 h 15, au cinéma Le Saint-Germain, 22, rue Guillaume-Apollinaire, Paris-6e (métro et parking Saint-Germain-des-Prés).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Mariages/naissances .... 70 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION **Le comité d'entreprise de la Société française de production (SFP) devrait être informé, vendredi 21 novembre, d'un nouveau plan de restructuration de l'entreprise publique. Chargé par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, de rendre à l'entreprise une rentabilité réelle, son président, Roland Fiszel, doit annoncer des réductions d'effectifs. ● LE PLAN SOCIAL ne prévoirait pas de licenciements « secs » mais des « mesures d'âge ». A terme, la moitié des mille salariés actuels pourraient quitter la société. ● LE PRÉSIDENT souhaiterait que la SFP produise davantage, à des coûts moindres, pour tenter d'enrayer la chute du chiffre d'affaires, qui était de 532 millions de francs en 1996. Il envisage aussi de renforcer le secteur commercial, notamment pour maintenir les commandes auprès des grandes chaînes nationales.**

Un nouveau plan de restructuration est en préparation à la SFP

Le gouvernement ayant choisi de ne pas privatiser la société publique, son président Roland Fiszel doit faire accepter au personnel des réductions d'effectifs importantes et une réorganisation interne autour des deux métiers d'origine, la production et les prestations

ON NE POUVAIT être plus précis. *Roland Fiszel, le* dixième président de la Société française de production (SFP), a reçu, le 22 octobre, une lettre de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, lui donnant mission de redresser le pôle public de production.

Le processus de privatisation de la SFP ayant été officiellement abandonné, *« le gouvernement est décidé à lui donner une ultime chance de survie »*, ce qui ne *« peut se faire qu'au prix d'une restructuration forte »*. La ministre avait donné à M. Fiszel un délai d'un mois *« pour présenter un plan de restructuration de la SFP permettant d'assurer sa viabilité à long terme, sans plus avoir besoin de recourir à des aides de l'Etat »*. Une gageure dans la mesure où l'entreprise n'a été bénéficiaire pour la dernière fois qu'en 1986... Toutefois, la lettre de Mme Trautmann assurait le PDG de la SFP *« du soutien du gouvernement »* quant à la mise en œuvre d'un plan social et la recapitalisation de l'entreprise.

C'est donc sur ces bases précises que M. Fiszel a dû définir un projet de plan de restructuration, qui doit être officiellement présenté au cours d'un comité d'entreprise prévu vendredi 21 novembre. Selon les services du ministère de la culture et de la communication cités par *La Correspondance de la presse* du 14 novembre, ce plan conserverait tous les métiers de l'entreprise, avec une réorganisation interne autour de ses deux métiers d'origine : la production et les prestations. De plus, l'entreprise devrait être recapitalisée à hauteur de ce qui était promis aux différents candidats à la privatisation (1,2 milliard de francs).

PAS DE LICENCIEMENTS SECS

Pour abaisser les charges du groupe public, le nouveau président compterait mettre en œuvre un plan social qui passerait par la suppression de cinq cent cinquante emplois permanents pour en conserver quatre cent cinquante fin 1998, quitte à augmenter le nombre des intermittents (cent cinquante actuellement).

Ce schéma s'effectuerait, selon des sources syndicales, sans aucun licenciement sec. Aujourd'hui, sur un total de neuf cent quatre-vingt dix-huit salariés permanents, cinq cent vingt sont âgés de plus de cinquante ans. Les réductions d'effectifs s'effectueraient en majorité par des « mesures d'âge » pour les plus de cinquante-cinq ans ainsi que par des départs volontaires, ciblés dans certains départements de la SFP, proposés notamment aux salariés âgés de plus de cinquante-deux ans. Des mesures de reclassement dans le secteur public seraient également prévues.

Ce projet de plan, qui a été présenté dans ses grandes lignes à l'intersyndicale jeudi 13 novembre, est finalement plus dur, en termes d'emplois, que celui proposé par Havas et la Générale des eaux lors du processus de privatisation et refusé, à une très large majorité, par le vote du personnel. Le plan Fiszel est toutefois un peu moins draconien que celui esquissé par son prédécesseur, Jacques Bayle, qui avait envisagé, fin mai, la supression de près des deux tiers des effectifs.

Apparemment, M. Fiszel ne compterait pas changer la convention collective, mais procéder à des remises à plat de certains régimes indemnitaires. Il souhaiterait que la SFP produise davantage, à des coûts moindres, notamment pour tenter d'enrayer la chute du chiffre d'affaires (tombé l'an dernier à 532 millions de francs, en dépit du surcroît de commandes entraîné par les élections législatives). Le plan de restructuration prévoit de réaliser 460 millions de volume d'affaires en 1998, plus de 500 millions l'année suivante et 525 millions en 2000, année qui devrait consacrer la sortie du rouge de l'entreprise.

Le nouveau président souhaiterait renforcer le secteur commercial, notamment pour maintenir les commandes auprès des principaux clients (France 2, TF 1, France 3 et Canal Plus). Une année de turbulence sur le devenir de la SFP n'a pas non plus contribué à lui apporter de nouveaux contrats. Sans compter que l'entreprise est aussi en conflit avec Arte-La Cinquième, alors même que cette dernière consacre quelques 540 millions de francs par an à la production.

Ce plan de la dernière chance a déjà reçu l'aval du ministère de la culture et de la communication, pour qui ce projet *« permet à l'entreprise de vivre et de retrouver une réelle rentabilité »*. Reste encore à Catherine Trautmann d'aller, lundi 24 novembre, convaincre Karel Van Miert, le commissaire en charge de la concurrence à Bruxelles, du bien-fondé de cette stratégie de relance. La Commission, qui considère que l'Etat français renfloue financièrement la SFP au détriment du droit de la concurrence et conteste l'attribution de 1,19 milliard de francs d'aides publiques, pourrait stopper cette procédure à l'encontre de la SFP si elle juge que, cette fois-ci, il existe de réelles garanties de retour à l'équilibre.

Nicole Vulser

Une histoire mouvementée

● **19 juillet 1996** : début du processus de privatisation de la SFP.
● **28 mars** : trois groupes se portent candidats : Global Studios, Convoy-LBO, puis Havas-ITI Télé Images associé à la Générale des eaux.
● **30 avril** : le gouvernement d'Alain Juppé suspend le processus de privatisation de la SFP.
● **28 mai** : la CGT s'émeut du plan de restructuration présenté par Jacques Bayle, alors président de la SFP. Présenté avant le second tour des élections législatives, le plan de M. Bayle, qu'il réfute devant les élus du personnel, prévoit de garder 360 salariés sur un millier, ce qui aboutit à la *suppression de deux tiers des* emplois. En revanche, M. Bayle compte augmenter le nombre des intermittents de 140 à 270. Les syndicats brandissent la menace d'une *« grève dure »*.
● **3 octobre** : Catherine Trautmann annonce officiellement la fin du processus de privatisation de la SFP et indique qu'un plan de restructuration sera présenté dans un délai d'un mois aux autorités communautaires, en ne cachant pas qu'un *« plan social accompagnera cette restructuration »* qualifié de *« plan de sauvetage »*.
● **10 octobre** : nomination de Roland Fiszel à la présidence.

Le groupe Lagardère décide de vendre son réseau radio Skyrock

LE GROUPE Lagardère a du mal à régler son problème radiophonique. C'est le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui a annoncé, jeudi 13 novembre, que le groupe de communication l'avait informé de son intention de céder *« la totalité des parts qu'il détient au sein du capital de la société Vortex, éditrice de Skyrock, au travers de sa filiale Filipacchi Médias »*. Une semaine auparavant, l'organisme de régulation avait reçu une copie du mandat confié par le groupe à la banque Lazard pour qu'elle réalise cette cession.

Il s'agit du dernier épisode d'un feuilleton qui a débuté le 18 juin, avec la fusion de Filipacchi Médias et Hachette Filipacchi Presse, donnant naissance à Hachette Filipacchi Médias (HFM), qui a rendu le groupe Lagardère propriétaire d'Europe 1, Europe 2, RFM, Skyrock, Chante France et d'une participation dans AFP audio. La zone de couverture de ces radios atteignait plus de 158 millions d'auditeurs et dépassait donc le seuil anti-concentration de 150 millions de la loi de 1986. Le groupe Europe 1 devançait largement RTL (110,5 millions), NRJ (80,4 millions) et RMC (76,8 millions).

Cette situation a provoqué une partie de bras de fer entre le groupe de Jean-Luc Lagardère et le CSA, qui a examiné ce dossier sous le double angle de sa mise en conformité avec la loi mais aussi d'une tentative de rééquilibrage entre les différents opérateurs. *« Tant que ce groupe ne respectera pas la loi, nous ne lui donnerons pas d'autorisations supplémentaires car nous ne pouvons pas le faire »*, avait averti Pierre Wiehn, conseiller au CSA, en charge du dossier radio, dans une de ses rares déclarations publiques.

La solution était d'autant plus difficile à élaborer qu'elle supposait une réflexion sur la stratégie radio du groupe Lagardère. Ses dirigeants ont finalement préféré garder Europe 2 et RFM, les deux radios destinées aux jeunes adultes et aux quadragénaires installés dans la vie et appréciés des annonceurs, plutôt que Skyrock, qui s'adresse à une cible plus jeune et au pouvoir d'achat moins élevé. Pendant l'été, les responsables du groupe ont tenté de gagner du temps, notamment en s'interrogeant sur le mode de calcul des audiences et en évoquant l'éventualité d'une introduction en Bourse de Skyrock. Mais le calendrier proposé et les engagements pris n'ont pas convaincu les sages du CSA.

CONFIDENTIALITÉ

Au point que, début octobre, le CSA a dramatisé la situation en mandatant son président, Hervé Bourges, comme seul interlocuteur du groupe. Mercredi 15 octobre, lors d'un déjeuner en tête-à-tête, MM. Bourges et Lagardère ont repris les différents points du dossier. Ils se sont mutuellement imposé une totale confidentialité sur la suite des opérations, que Gérald de Roquemaurel, PDG d'HFM, a été chargé de mener à bien.

Le premier cas réglé a été celui de l'AFP audio. Europe 1 a cédé 2 % de ses parts à l'AFP afin de perdre la majorité, donc le contrôle de cette agence radio. Puis ce fut au tour de Chante France, radio parisienne consacrée à *la chanson française*. Après le refus par le CSA d'agréer la cession à des Irlandais, qui en aurait modifié le format, le groupe Lagardère a trouvé une solution intermédiaire en annonçant, le 30 octobre, la vente de Chante France à l'Institut de développement industriel (IDI).

Après ces deux cessions, la couverture est retombée à 146,5 millions d'auditeurs, c'est-à-dire en dessous du seuil légal, permettant au CSA de procéder prochainement à l'attribution des quatre cents fréquences de la FM pour lesquelles un appel à candidatures a été lancé cet été.

Mais le groupe Lagardère n'est pas au bout de ses peines. Dans son communiqué, le CSA a précisé que, *« dans l'attente de la vente effective* [de Skyrock], *le conseil continuera à comptabiliser la population couverte par le réseau Skyrock dans le total d'audience potentielle de ce groupe »*. Autrement dit : pas question pour le groupe d'obtenir des fréquences supplémentaires pour développer la station-mère, Europe 1 – ce qui correspond pourtant à l'un de ses axes stratégiques –, tant que Skyrock n'est pas vendue. Or cette opération présente deux difficultés : la radio, qui réalise un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, est légèrement déficitaire et son fondateur, Pierre C. Bellanger, qui possède 15 % du capital, souhaiterait conserver le contrôle du format.

« Le CSA se sert de nous pour se refaire une virginité », regrettait cet été un dirigeant du groupe. La remarque n'est pas fausse, même si elle apparaît un peu polémique. Les sages veulent profiter de ce dossier pour montrer au gouvernement et aux opérateurs qu'ils sont capables de faire respecter la loi. Et qu'ils veulent jouer un rôle de régulation dans le paysage radiophonique, notamment en limitant à trois réseaux les possibilités de développement de chaque groupe.

Françoise Chirot

Publicis s'implante à Séoul et à Djakarta

LE GROUPE Publicis poursuit à marche forcée son internationalisation. Largement développé en Europe, présent aux Etats-Unis, il a profité de la rupture avec son ex-associé américain, True North, pour avancer ses lignes dans de nouveaux territoires : l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique, où le taux de croissance de certains pays attire les publicitaires français. Le deuxième groupe de publicité en France vient ainsi d'annoncer son implantation en Indonésie et en Corée du Sud.

Il a racheté 51 % des parts de l'agence Inovasi (Djakarta), qui a adopté le nom d'*Inovasi Publicis*, déjà visible sur le fronton de l'immeuble de Djakarta. Cette agence indépendante, créée par Philip Ong il y a quatre ans, a réalisé environ 40 millions de francs de chiffre d'affaires en 1996, en travaillant pour les bagages Travel Time, les friandises Mr. P, la chaîne de détaillants Novell, etc. Les dirigeants de Publicis tablent sur le potentiel de développement de l'Indonésie, dont le marché publicitaire est actuellement équivalent à celui d'une ville comme Lyon.

Publicis s'est aussi installé en Corée, septième pays au monde en matières d'investissements publicitaires, dont Maurice Levy, président du directoire de Publicis, estime qu'il s'agit d'une *« région-clef »*. Le groupe y a d'ailleurs créé une agence à Séoul, baptisée Publicis Corée. C'est la première fois que Publicis fonde *ex nihilo* une agence sur un continent autre que l'Europe ou l'Amérique du Nord, où il a notamment lancé Publicis New York.

MILIEU CONCURRENTIEL

La nouvelle agence dispose déjà d'un des grands clients traditionnels de Publicis, L'Oréal. Elle aura toutefois à faire à un milieu extrêmement concurrentiel : la plupart des grandes agences sud-coréennes – qui peuvent employer jusqu'à deux mille personnes, un chiffre qui les rapproche des entreprises de publicité américaines *comme Leo Burnett à Chicago* – sont contrôlées par des annonceurs, les conglomérats politico-industriels baptisés *chaebols*.

Publicis entend procéder à de nouvelles acquisitions en Corée du Sud afin de pouvoir rivaliser avec les agences locales, mais aussi dans d'autres contrées d'Asie-Pacifique. Son programme d'*« expansion globale »* à l'étranger s'est accéléré depuis l'été 1996, le groupe ayant pris des participations majoritaires dans des agences de dix nouveaux pays – Mexique, Brésil, Canada, Singapour, Philippines, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Indonésie et Corée du Sud. Ce qui lui permet d'être désormais présent dans quarante-huit pays.

Yves-Marie Labé

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Canal Plus, associé à part égale avec IMG**, la société de l'agent des sportifs Mark McCormack, a acheté les droits de retransmission du championnat d'Angleterre de football pour le monde entier, hors Grande-Bretagne, pour trois ans, pour 100 millions de livres (environ 1 milliard de francs). *« C'est le produit le plus attractif aujourd'hui sur le marché des droits, car le football anglais est en pleine expansion. Les clubs sont cotés en Bourse et achètent les meilleurs joueurs mondiaux »*, a déclaré Charles Biétry, directeur des sports de la chaîne française.

■ **PRESSE : Jurgen Richter, cinquante-six ans, PDG du plus important éditeur allemand** de journaux, Axel Springer Verlag (*Bild Zeitung, Die Welt, Hör Zu*, etc.), s'en ira prématurément à la fin de l'année, a annoncé l'éditeur, vendredi 14 novembre, en indiquant que la récente *« campagne de dénigrement personnel »* dont M. Richter a été victime l'avait conduit à annoncer qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat, celui qu'il abandonne ayant été prévu jusqu'en mai 1999. Selon la presse allemande, alors que les résultats du groupe sont extrêmement bons, il s'était surtout mis à dos Friede Springer, veuve d'Axel Springer, mort en 1985 et principale actionnaire. Le groupe n'a pas précisé le nom du remplaçant de M. Richter.

■ **Le grand quotidien du soir suédois** *Expressen* **(Stockholm)** pourrait acheter son concurrent, *Göteborgs Tidning* (*GT*), selon l'Office suédois de la concurrence. *Expressen*, 350 000 exemplaires quotidiens en moyenne, est le deuxième journal de Suède après le quotidien du soir, *Aftonbladet*. S'il rachète *GT* (60 000 exemplaires), *Expressen* détiendra 70 % des ventes des quotidiens du soir de la région de Göteborg. L'Office de la concurrence avait demandé trois semaines de réflexion avant d'accepter cette fusion.

■ **RADIO : le groupe radiophonique NRJ** a indiqué dans un communiqué diffusé jeudi 13 novembre qu'il craignait d'*« être contraint de se retirer de Belgique »* : alors que de nouvelles autorisations devraient être prochainement délivrées en Wallonie, NRJ, dont dix des dix-huit radios qu'il contrôle dans ce pays viennent d'abandonner son programme, est en concurrence avec la CLT-UFA pour obtenir un statut de réseau national. Le groupe, présent en France, en Suède, en Finlande, en Suisse, en Belgique et en Allemagne, a par ailleurs annoncé que son chiffre d'affaires 1996-1997 atteignait 1,015 milliard de francs, soit une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente.

هكذا من الاصل

La spéculation sur les grands vins de Bourgogne a débuté avant la vente des hospices de Beaune

La 137e mise aux enchères des crus qui donnent la tendance du marché a lieu le 16 novembre

La réputation des vins de Bourgogne doit beaucoup à Louis XIV et à sa cour. Trois siècles après avoir régalé Versailles, les crus des côtes de Beaune et de Nuits restent parmi les plus prisés des amateurs. Une faveur qui favorise périodiquement une flambée des prix. La 137e vente des vins des hospices de Beaune, dimanche 16 novembre, devrait amplifier la tendance à la hausse notée en 1996.

TOUS LES CRUS de la côte beaunoise, tous ceux de la côte nuitonne, portent des noms illustres dans le monde entier. Ce qui explique le beau geste de ce général – de Castellane rapportent les uns, le duc d'Aumale disent les autres – qui, passant un jour à la tête de ses troupes devant le clos de Vougeot, fit battre aux champs et présenter les armes au clos fameux. Un célèbre savant du XVIe siècle, Baudius, professeur d'éloquence, disait mieux encore, en parlant du bourgogne. Il l'appelait *« vinum deorum »*, le vin des *dieux*.

Renommé, certes, est le vin du Domaine des Hospices de Beaune, dont les amateurs étrangers et les sommeliers de grands restaurants se disputent chaque année les cuvées à prix d'or. Ce vin provient de divers vignobles qui furent légués aux hospices de la ville par de généreux donateurs.

Car le plus anciennement connu des vins de Bourgogne est assurément le vin de Beaune. Dès le XVe siècle, il était fort estimé à Paris. Maistre Pathelin, en son testament, déclare qu'il veut être enterré *« en une cave à l'adventure, dessous un muid de vin de Beaune »*.

Jusqu'au XVIIe siècle, on n'importait dans la capitale que d'assez faibles quantités. Paris était le centre d'un vignoble abondant. Les crus d'Argenteuil, de Suresnes, de Rueil fournissaient les caves parisiennes. Mais Louis XIV ne buvait guère de ces vins. Les moines du monastère de Saint-Vincent, aux environs de Beaune, lui envoyèrent quelques flacons d'un breuvage plus digne, selon eux, du gosier royal. Le monarque le trouva délicat, dès lors le vin de Beaune figura sur les tables royales.

Quelques années plus tard, la *côte de Nuits fit concurrence* à la côte de Beaune. Fagon, médecin du même Louis XIV, recommanda à son auguste client une cure de romanée. Louis XV l'apprécia également. Toute la cour voulut en boire à son exemple, si bien que la romanée monta d'un coup de 70 à 280 livres la pièce. La romanée, dès lors, fut plutôt vin de princes. Le prince de Conti avait d'ailleurs acheté la plus grande partie du vignoble aux moines de Cîteaux, qui, de temps immémoriaux, en étaient les possesseurs. Le beaune gardait la faveur populaire. C'était le vin de choix que l'on servait dans les cabarets que fréquentaient certains poètes libertins du temps : Piron, l'illustre auteur de *L'Ode à Priape*, Collé, auteur de *La Vérité dans le vin*, Gallet, épicier et poète, et autres membres de la Société du caveau. Au début du XVIIIe siècle, un célèbre estaminet, à proximité de la Seine, portait cette enseigne : « A la côte de Beaune ».

Beaune, centre animé au coeur du vignoble, est plus qu'une ville musée. Caves de négociants, boutiques élégantes et marchés se disputent l'attention du visiteur. L'hôtel-Dieu, dit aussi hospices, fut fondé en 1443. C'est un monument intact, où resplendit le célèbre *Jugement dernier* de Roger Van der Weyden.

IMPACT DE LA CRISE ASIATIQUE

La vente aux enchères des vins des hospices de Beaune se déroule chaque année, le troisième dimanche de novembre, dans la grande salle des hospices, à la chandelle. Les enchères doivent s'arrêter lorsque s'éteint le lumignon. C'est une vente dite de charité. *Une façon élégante pour l'ensemble de la région de soutenir sa notoriété.* Les vignobles possédés par les hospices forment un ensemble d'une soixantaine d'hectares. La première vente eut lieu en 1859. Les vins vendus sont immatures ; ils devront encore être élevés et assemblés, selon des procédures complexes. La vente donne le ton et la tendance du marché.

A la veille de la 137e vente, qui a lieu cette année dimanche 16 novembre à 14 h 30, les esprits étaient particulièrement échauffés. *La hausse enregistrée en 1996* (12,6 % pour les rouges et 14,5 % pour les blancs) risquait fort d'être pulvérisée. On évoque certaines transactions, déjà intervenues, qui dépasseraient de 50 % les prix de 1996 ! *« C'est la contagion de la spéculation qu'ont connue les grands crus classés du Bordelais »*, reconnaît Laurent Max, négociant à Nuits-Saint-Georges, dont l'essentiel de la clientèle se situe dans le Sud-Est asiatique. La récente tempête sur les marchés financiers de *cette région du monde a pourtant* entraîné la défection de nombreux visiteurs d'Extrême-Orient attendus à Beaune ce dimanche. *« Au moment des enchères, chacun devra mesurer les conséquences de son offre »*, indique encore Laurent Max, qui espère un ressaisissement salutaire pour limiter les risques que ferait, à terme, courir au vignoble bourguignon une su*révaluation artificielle de la dernière* récolte.

Une nouvelle fois, la Bourgogne, par ses « trois glorieuses » de novembre, se rappelle au bon souvenir des négociants et autres amateurs fortunés. Elle rivalise avec finesse avec sa rivale historique, la région opulente du Bordelais. C'est d'abord l'exposition annuelle des vins de toute la Bourgogne, suivie du chapitre de la fameuse Confrérie des chevaliers du Tastevin au clos de Vougeot, un moyen d'honorer quelques éminentes personnes du titre convoité de *chevalier du Tastevin*. C'est, ensuite, le dimanche, la très huppée vente des hospices de Beaune, suivie du dîner privé. Puis, enfin, vient la « paulée » de meursault. La tradition de ce repas réunissant plusieurs centaines de convives où chacun apporte son « flacon » – exemple de sa production pour les vignerons, bouteille de sa cave personnelle pour les autres – a été instaurée en 1923 par un viticulteur, le comte Lafon.

Et pour ceux qui n'en seront pas – il y a plus de demandes que de places autour des tables –, Beaune reste *une ville remarquable*, avec ses remparts, ses rues charmantes, avec la fameuse librairie du Musée des vins de Bourgogne et les gigantesques caves de négociants. Le tout serti dans un paysage de collines modelé et préservé par la vigne, villages et abbayes romanes d'entre Saône et Morvan d'une grande beauté à l'automne finissant, jusqu'au temps dépouillé de l'Avent.

Jean-Claude Ribaut

Le maison Louis Latour est bicentenaire

Fondée en 1797 rue des Tonneliers à Beaune, la maison Louis Latour fête son bicentenaire dans les lieux qui l'ont vu naître et prospérer. En dix générations, la famille de vignerons originaires d'Aloxe-Corton a patiemment constitué un domaine de 50 hectares de grands crus dont le cœur est, depuis 1890, la cuverie et le château de Corton-Grancey. Les raisins – pinot noir pour les rouges et chardonnay pour les blancs – sont tous vinifiés selon une tradition initiée par le sixième des Latour et premier des sept Louis qui se sont succédé à la tête de l'affaire. Pour célébrer le commencement de son troisième siècle, la maison propose, sous l'appellation Aloxe-Corton, une « cuvée du bicentenaire » avec des raisins sélectionnés par le chef de cave Jean-Pierre Jobard lors des vendanges 1995 sur les parcelles des Chaillots, des Perrières et des Bressandes.

★ Maison Louis Latour, 18, rue des Tonneliers, BP 127, 21204 Beaune. Tél. : 03-80-24-81-00 ; fax : 03-80-24-81-18. Internet : http://www.louis.latour.com (en anglais).

La science bordelaise d'un Castillan de retour en Rioja

Enrique Forner, après avoir ressuscité un haut-médoc, concocte un des meilleurs vins d'Espagne

JACQUES MANIÈRE, en son Pactole, tel Sancho, faisait déguster à l'aveugle au baron Philippe de Rothschild de fastueux riojas, qu'il venait de découvrir. Le maître de Mouton en resta tout pantois. Il en oublia ses propres bouteilles, dont il se munissait pourtant lorsqu'il venait dîner dans ce restaurant de légende. La Rioja, dans le *bassin de l'Ebre, produit les meilleurs* vins, les plus fins de la vieille Castille. Les rouges au bouquet accentué ont de 10 à 12 degrés. Les *claretes* rosés sont légers et fruités, peu chargés en alcool, et se boivent jeunes. Les blancs sont secs et dégagent un bouquet souvent plus subtil que celui des rouges.

Le Bordelais est une terre d'essaimage, *il attire et retient les* voyageurs. Il exporte son vin, il l'accommode au goût de ses clients. La région a vu l'arrivée des maranes hispaniques ou lusitaniens au XVIe siècle, puis les réfugiés de la guerre civile espagnole, et surtout le départ des vins du Bordelais vers l'Angleterre. Car, depuis le Moyen Age, il est, dans les îles britanniques, signe d'excellence. *Le brassage culturel et* commercial a diffusé le Bordelais, terre bénie, terre d'estuaire chargée de vents marins, de l'arôme balsamique des pins, riches terres des graves que charrie le fleuve immense à son embouchure. Ici, la géographie a suscité l'histoire de l'échange et la qualité des vins.

L'histoire des frères Forner en est un exemple parmi d'autres. Issus d'une *famille libérale qui quitte* l'Espagne en 1936, le jeune Enrique et son frère Elisée, orphelins dès le début de la deuxième guerre mondiale, s'installent à Carcassonne, puis à Narbonne. Le chemin qui les mènera à l'acquisition des châteaux de Camensac puis de Larose-Trintaudon sera long et difficile, mais *« nous ne savions rien faire d'autre que du vin »*, avoue aujourd'hui le patriarche, Enrique Forner.

FRAÎCHEUR FRUITÉE

Du château de Camensac, vignoble en deshérence mais cinquième cru classé, la famille, qui l'a *repris en 1965, a fait un domaine* plus qu'honorable, situé sur la commune de Saint-Laurent, en Haut-Médoc. Les Forner ont sollicité l'aide d'Emile Peynaud pour reconstituer ce cru, moderniser, replanter, rééquiper le chai et le cuvier. Des vins légers, fruités, harmonieux. Des vins qui avec le temps paraissent avoir une saveur plus forte et plus corsée. Enrique Forner, hanté par l'idée de retour et sans doute marqué par l'esprit cosmopolite de Bordeaux, fonde en 1970 au coeur de la Rioja, à Cenicero, la bodega Marqués de Caceres. Terroir et cépage, la région de Cenicero les fournit. Mais Enrique Forner a emporté dans ses bagages le savoir-faire bordelais. Et le grand oenologue Emile Peynaud n'hésite pas à faire le voyage pour aller surveiller les cuves. Là où le chêne dominait le vin, l'accent fut mis sur la fraîcheur et le fruit.

C'est ce nouveau rioja qui en a étonné plus d'un, puis ravi tant d'autres connaisseurs. Rond, fruité, il est devenu l'un des meilleurs vins de la péninsule Ibérique. C'est le Marqués de Caceres, rouge crianza 1994, qu'il nous est donné de boire. Cépages tempranillo et grenache noir. Vieilli en barriques seize mois, et affiné en bouteilles. *Robe* d'un rubis intense, bouquet flatteur légèrement poivré. Beaucoup de fruit en bouche et des tannins matures.

Même innovation pour les vins blancs. Enrique Forner retient le cépage viura. Naît alors une admirable gamme de vins blancs. Une sélection sévère des raisins, fermentation en cuves d'acier inoxydable, avec contrôle des températures. Robe jaune paille, nez floral et belle finesse en finale. Il accompagne poissons et crustacés.

Voici le plus récent et remarquable : Antea, Marqués de Caceres, *blanco fermentado en barrica*, grand vin sec. Les moûts ont fermenté sur lie en fûts neufs venus de France. Robe brillante aux reflets dorés, arômes délicats, touches vanillées qui procèdent du bois. Plein et savoureux en bouche, avec une belle harmonie. Il honore le thon, la langouste et les plats à base de riz, spécialités de la cuisine espagnole. C'est aussi un enfant du savoir-faire bordelais. L'œnologue Michel Rolland, à la suite d'Emile Peynaud, y a mis sa griffe. A-t-il modifié le goût du rioja ? A l'amateur de répondre. Ne pas oublier que le rioja, comme le champagne, est un vin d'assemblage de différents vignobles extrêmement morcelés. Ce qui explique la politique de la bodega d'achats aux meilleurs viticulteurs de leur production. Au maître de chai de savoir construire un vin complexe, élégant, bien structuré et de personnalité définie.

Marqués de Caceres ne dispose d'aucune propriété et intervient donc comme certaines maisons de champagne, en achetant les meilleurs raisins aux vignerons du cru. Aucune terre, mais pas moins de 33 000 barriques et une installation dernier cri, modernisée avec le produit de la vente de Larose-Trintaudon aux AGF. Ainsi de la *gran reserva* Marqués de Caceres *rouge*. Cépages tampranillo et garnacha tinta, raisins de vieilles vignes. Le vin séjourne vingt-huit mois en fûts du Limousin pour être affiné en bouteilles jusqu'à dix ans d'âge. Couleur rubis intense aux reflets tuilés. Une palette d'arômes fruités mêlée aux nuances de la vanille. En bouche, des saveurs plurielles tenues par les tanins élégants et veloutés. Viandes grillées et gibier seront gratifiés par un tel vin.

C'est la beauté de l'étonnant rioja, tel qu'il pouvait nous surprendre il y a quelques années déjà, issu d'un terroir magnifique et âpre. Antonio Machado, mort en exil à Collioure, est le poète de ces hautes régions. Il n'y a pas de vrai terroir vinicole sans chansons et pas de vin sans poésie, comme dit le bon Horace.

J.-C. Rt

Le troisième producteur européen

L'Espagne est le troisième pays producteur de vin d'Europe et fournit le dixième de la production mondiale. L'Espagne n'exporte pas seulement son fameux jerez, mais aussi d'autres vins de qualité, tels les vins de la Rioja. Dans les quartiers populaires de Madrid ou de Saint-Sébastien, il n'est que d'entrer dans une de ces *tabernas* un peu sombres, où se débite le petit vin blanc frais, ou bien le puissant rouge basque, pour se convaincre de cette religion du vin, propre aux pays de la chrétienté méditerranéenne. Le vin est *corpus christi*. Il mérite attention et respect, sinon vénération.

GEORGES FESSY

Saint-Selve, l'écrin

SAINT-SELVE (Gironde)
de notre envoyé spécial

C'est une bonne et grande année pour Sylvain Dubuisson. Appelé naguère pour dessiner les meubles du bureau de Jack Lang (1991, deuxième septennat), on l'a vu œuvrer pour le calice de Jean Paul II à l'occasion du récent *voyage du pape à Paris, et revenir* avec *brio* à son état d'origine, celui d'architecte.

Car près de Saint-Selve (Gironde), Jean-Jacques Lescourgues, créant son cru, a décidé de donner aussi à son Haut-Selve, des chais qui en soient l'âme et l'image *(photo ci-dessus)*. Et il a fait venir Sylvain Dubuisson, un ancien compagnon d'armes de Vincent Barré, architecte passé à la sculpture, qui s'est associé notamment à l'ancrage du projet dans le paysage. La sculpture est manifestement une grande passion du maître d'ouvrage. Elle est d'ailleurs partout présente à château Haut-Selve, balisant le territoire depuis sa plus grande échelle, celle de l'horizon, des bois, des garennes et des vignes (Yves Guérin), jusqu'aux détails des cours, des entrées (Juan Bordes) ou de grandes portes d'acier (Vincent Barré). L'intelligence de Haut-Selve, c'est cette capacité à se caler dans l'histoire, à laisser son empreinte précise dans le sol. Dubuisson a plaqué son chai à même la terre, bastion ocre rouge au mileu des vignes, dont les arêtes verticales et les pentes du toit *paraissent accompagner les plus infimes hésitations* du paysage.

Il n'y a pas encore de château pour loger les « maîtres ». Il n'y a pour l'instant que deux édifices rectangulaires. Un grand pour le vin, coupé par une cour couverte, et au-delà un hangar dont on ne voit que le mur arrière, pour les tracteurs, les machines agricoles. Le grand bâtiment fédère d'une part le cuvier et l'espace sacré du chai à barriques, de l'autre le « bouteiller », la salle de stockage temporaire des bouteilles. Entre les deux, la cour dont le toit s'infléchit pour s'ouvrir aux vents, et qui abrite toute la machinerie de la réception des vendanges : égrappoirs, pressoirs, cuves de macération.

Cette réception des vendanges a toute l'agressivité goulue des machines en Inox. Les cuves sont alignées de part et d'autre d'une allée, avec une astuce de perspective qui confère un début d'éternité au volume. Comme toujours cependant, c'est dans le chai à barriques que se prononcent les vœux ultimes de l'architecture. *Il faudrait une sacrée maladresse pour* rater son coup, tant cette façon qu'ont les barriques de roupiller dans une semi-obscurité est en elle-même évocatrice, comme l'atmosphère *d'un cloître ou d'une église.*

C'est donc un chai à deux étages, en bas les rouges et les blancs en haut, où la chaleur peut monter naturellement, en enjambant un balcon. *Tout le volume est recouvert de chêne*, non traité. Le plafond suit un tracé discontinu, sans appartenance géométrique connue, perturbant discrètement les proportions auxquelles on s'est habitué, comme dans le cuvier. Au fond, une demi-douzaine d'étroites fenêtres rétablissent le lien avec la vigne. Et avec un paysage qu'on apprend à connaître, et qui vient compléter peu à peu, par incises dans la mémoire, la géographie de chacun, et celle, coutumière, du vignoble bordelais.

Frédéric Edelmann

★ **Exposition Sylvain Dubuisson à la galerie la *librairie du Moniteur, 7, place de l'Odéon,* 75006 Paris, jusqu'au 22 novembre.**
★ **Exposition Vincent Barré, galerie Bernard-Jordan, 5, rue Chapon, 75003 Paris, du 20 novembre *au 14 décembre*.**

Haut-Selve, le cru

L'AIR qui vient de la mer n'aurait-il pour objet, traversant la cathédrale verte des pins, que de susciter le vignoble ? Le bordeaux est une pure création du travail agricole et de l'esprit marchand. Jean-Jacques Lesgourgues vient une nouvelle fois d'en administrer la preuve en créant le Château Haut-Selve, au cœur des graves, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne.

Le paysage des *graves est bien* spécifique. Il correspond à une bande étroite qui court depuis la périphérie de Bordeaux jusqu'à Langon, et que borde la forêt landaise. Grèves ou graves, c'est la seule appellation, en France, à porter le nom du sol qui la constitue : des sables, des graviers, des argiles et des limons, charriés par le fleuve. Ils forment une bande de 3 à 15 kilomètres de large. C'est le sol fécond de la vigne, qui doit « souffrir » et s'enraciner profondément pour produire des raisins de qualité.

BLANC PROMETTEUR

A Saint-Selve, le vignoble ravagé par le phylloxera avait laissé place à la forêt de pins et aux garennes. L'Institut national des appellations d'origine fut consulté avant *le déboisement, un travail* délicat entrepris en 1992, souche après souche, destiné à conserver les qualités organiques du sol. Un bilan *géologique précis devait* ensuite être établi, afin de déterminer l'encépagement propice à la meilleure expression du terroir. Ainsi fut délimitée une croupe graveleuse où les cépages blancs, sémillon et sauvignon, auraient les meilleures chance de s'épanouir. Ailleurs, c'est au merlot et au cabernet sauvignon que devait revenir l'honneur de porter les couleurs du nouveau cru, le Château Haut-Selve.

Au total 68 hectares, plantés à raison de 5 000 pieds l'hectare. Du seigle, semé entre chaque rang, régulièrement fauché, oxygène le sol et facilite la vie microbienne, tandis que la protection contre les *maladies et les insectes* est conduite selon la méthode de la « lutte raisonnée », privilégiant les observations météorologiques et *les méthodes écologiques à l'emploi* de produits chimiques.

La vinification, en faisant appel à la technologie la plus moderne, tend *à respecter les mêmes* principes. La première récolte et la première vinification ont été conduites en 1996. Il est encore tôt pour juger des potentialités de l'assemblage de rouges, même si le talent conjugué du vinificateur et de Jean-Marie Amat, sur un civet de lièvre, nous convainc de l'excellence des choix. Déjà élégant et structuré, fin et aromatique, le Haut-Selve 1996 devra encore approfondir les nuances de son terroir et s'affranchir de la souplesse qui est la marque de son *extrême jeunesse, au profit* d'arômes d'épices, déjà perceptibles, de fumées et de fruits murs. Le vin blanc, en revanche, est déjà *parfumé, ample et savoureux*, concentré et boisé sans excès, sur les traces des Fieuzal, Chevalier et Laville Haut-Brion.

J.-C. Rt

BOUTEILLES D'ITALIE

Barolo 1993

■ La magie du barolo développe chez les dégustateurs un lyrisme débordant. C'est un vin du Piémont, cette région qui produit aussi la fameuse truffe blanche d'Alba, dont la complexité aromatique est grande. Du nez de violette à celui d'un sous-produit de la houille, le goudron, il existe un abîme que le barolo peut franchir aisément, selon les millésimes et les producteurs. Mais ne dit-on pas aussi que la truffe du Piémont développe des arômes comparables ? La persistance en bouche du barolo est unique, grâce aussi à sa texture veloutée. Le cépage nehhiolo, qui garde une sérieuse acidité, exige un élevage de trois ans, dont deux au moins en barrique. On devra le conserver, selon les millésimes, et ne le déguster qu'en connaissance de cause. C'est un vin de garde, non de soif.
★ **Barolo 1993 de Michele Chiarlo : 149 F. Caves du Marais, 62 et 64, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 01-42-78-54-64.**

Brunello di Montalcino 1991

■ *Giono observe qu'en Toscane « la terre est d'un noir doré sur lequel toutes les valeurs jouent à merveille »*. Le brunello, produit sur les collines de Sienne autour du village de Montalcino, est issu du cépage sangiovese, appelé brunelle en Toscane. C'est un vin rubis soutenu, équilibré, chaud et sec, qui n'est commercialisé qu'après quatre années de vieillissement. Mais on peut le garder bien plus longtemps, et le célèbre producteur Biondi-Santi en conserve encore de la fin du siècle dernier. Le corps puissant et la saveur se jouent du temps et de la présence du bois, qui parfois peut être prononcée. Le millésime 1991 est équilibré, ample et tannique, mais sans excès boisé.
★ **Brunello du Montalcino. Cantina Mellini 1991 : 195 F. Grande Epicerie de Paris, 38, rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-81-00.**

Vino santo 1990

■ Vin de Toscane, provenant des collines de Sienne, au sud de la région de Chianti, le vino santo est un vin issu de cépages ugni blanc et malvoisie, dont les méthodes de culture et de vinification utilisées par Ezio Rivella l'apparentent au vin de paille. Les raisins sont séchés à l'ombre, suspendus à la charpente des greniers, pendant plusieurs mois. A l'issue du séchage, les deux tiers du jus sont évaporés et le pressage est maintenu dans des barriques plates – appelées *carretelli* – emplies aux trois quarts *seulement. Les fûts sont maintenus à la chaleur pendant quatre ans*, et le vin acquiert une belle robe orangée, aux arômes fumés de noix, très doux, mais intenses et persistants au palais. C'est un nectar que l'on dégustera avec des biscuits aux amandes appelés *cantucci*.
★ **Vino santo 1990. Domaine Il Poggione : 226 F. Grande Epicerie de Paris, 38, rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-81-00.**

GUIDES

Le Classement des vins et domaines de France 1998

■ Avec sa troisième édition, *Le Classement des vins et domaines de France*, réalisé par les animateurs de *La Revue du vin de France*, Michel Bettane et Thierry Desseauve, *s'impose comme l'outil indispensable des amateurs* et acheteurs de vins. 3 890 vins – parmi 15 000 dégustés – émanant de 945 producteurs, sont classés et commentés librement, sans référence au discours amphigourique des sommeliers. Un guide qui se veut proche du *terrain et du langage serein des meilleurs vignerons. Une cartographie* très claire, un lexique de la dégustation, des conseils précieux pour l'achat des vins et la gestion de la cave composent en outre une fort intéressante partie encyclopédique. Mais la crédibilité de ce guide repose avant tout sur un classement impitoyable des meilleurs domaines et sur un palmarès qui distingue 26 producteurs de « qualité exceptionnelle », 94 producteurs de « très grande qualité » et 264 producteurs de « grande qualité ». Dans ce rassemblement des meilleurs, on notera l'accession de la cuvée du « Château d'Ampuis » (côte-rôtie et condrieu), issue d'une parcelle récemment acquise par Marcel Guigal, à la plus haute distinction. Deux châteaux, en revanche, classés jusque-là parmi les meilleurs, rétrogradent : le Château Lafleur (pomerol) et le célèbre Château Mouton-Rothschid (pauillac), dont les auteurs dénoncent le caractère *« boisé, assoupli et affadi »* et avouent leur incompréhension *« devant l'évolution stylistique du cru depuis la disparition du baron Philippe de Rothschild »*.
★ ***Le Classement des vins et domaines de France*. Coédition de *La Revue du vin de France* - Flammarion. 512 pages dont 16 de cartes des vignobles en couleurs, 140 F.**

Le Guide des vins de France 1998

■ Plus de 22 000 vins dégustés à l'aveugle et 8 000 retenus, avec *48 cartes, des coups de cœur, les bons rapports qualité/prix et des notices* d'actualité sur les différentes régions viticoles, c'est assurément le plus complet des guides de l'honnête amateur, illustré parfois des étiquettes des domaines et châteaux. Une somme de jugements et d'informations, pas de jargon ni de précisions techniques excessives. A déguster.
★ ***Le Guide des vins de France 1998*. 1 086 pages. Hachette, 165 F.**

Hugh Johnson, vignoble-trotter qui toujours vénère le potentiel français

PORTRAIT

A ce jour, 14 millions de ses guides se seraient vendus à travers le monde

IL Y A MILLE ET UNE manières d'écrire sur le vin. Notre monde industrialisé se passionne pour celle, chiffrée et marchande, de l'ordina*teur humain qu'*est l'Américain Robert Parker. On connaît celle, goûteuse *et française*, de l'œnologue Jacques Puisais, ou encore celle, littéraire, précieuse et inspirée, de Raymond Dumay, dont Stock serait bien inspiré de rééditer cette pure merveille qu'est *La Mort du vin*.

Et puis, en *marge des guides* à la mode, il y a le cheminement tranquille, humaniste et obstiné, britannique et planétaire, suivi par Hugh Johnson. Monsieur Johnson, célébrité internationale et personnalité secrète, dont on méconnaît généralement l'ampleur de l'apport aux vins du monde et à leur partage par nos contemporains. Tout en dirigeant chez Flammarion une nouvelle et charmante collection consacrée aux grandes régions viticoles françaises, il confesse *« approcher les quatorze millions »* d'ouvrages vendus à ce jour.

A la différence de Parker, Johnson n'a pas découvert le vin dans la souffrance et l'allergie. Comme son homologue d'outre-Atlantique, il avait certes attendu l'adolescence pour toucher à ses premiers verres. Mais ce fut avec cette harmonie toute insulaire qui voyait les bourgeois de la Grande-Bretagne *déboucher les bouteilles* de bordeaux au rythme de leurs week-ends. L'université de Cambridge, une passion mesurée pour la littérature anglaise, et une porte s'ouvrit sur le journalisme et ses merveilles.

Le jeune Johnson entamait, il y a trente-cinq ans, une collaboration avec *Vogue* ainsi qu'avec *House & Garden*. Le vin allait devenir à la mode, et la réussite dans le métier du journalisme imposant d'avoir, sinon du flair, du moins de la chance, l'ancien de Cambridge tint tôt la corde. Il suggéra à ses éditeurs la publication – c'était alors une pratique inusitée – de « papiers » sur le vin.

SUCCÈS ÉDITORIAL

Une rencontre avec un citoyen français *exilé en* Angleterre au service des champagnes Pommery et qui *« aimait autant l'encre d'imprimerie que le bon vin »* et, déjà, les rotatives tournaient dans le bon sens, celui de l'histoire et du partage sensoriel. Il y eut *Wines* en 1966, *suivi cinq ans plus tard* d'un formidable *Atlas mondial du vin*, maintes fois réédité, d'une encyclopédie sur le même thème, d'un guide de poche annuel et de l'étonnante *Histoire mondiale du vin* (*Le Monde* du 13 octobre 1990).

Ce succès *éditorial* serait lassant s'il n'était fondé sur un principe original, presque toujours ignoré de ceux qui font profession d'écrire sur le vin : ne jamais oublier que ce dernier est multiple, pluriel et planétaire. Le sauvignon, le chenin, le cabernet franc, le chardonnay et la syrrah ne sont pas nés en France et ne peuvent se réduire aux vallées de la Loire, du Rhône ou de la Garonne.

Le vin a une histoire, et cette histoire ajoute au plaisir de sa découverte. Sous la main de l'homme, *Vitis vinifera* croît *et prospère sur* tous les continents, imposant d'élargir sans cesse l'horizon des amateurs. Quand d'autres flattent un chauvinisme sans espoir, Hugh Johnson nous parle du Chili, des pays de l'hémisphère Sud, de l'Italie *et de l'Espagne, ou du tokay* de Hongrie pour lequel il nourrit une dévorante passion.

C'est dire si le diagnostic de cet observateur globe-trotter peut être intéressant en qui concerne l'Hexagone et les vins qu'il produit, ces vins qui, bien souvent, ne savent plus s'ils constituent encore l'épicentre de ce qui se fait de mieux au monde. Les vins français ? *« Ils demeurent, à mes yeux, bien à part en ce sens que la manière dont ils sont faits permet de percevoir à travers eux l'âme du peuple, un peu comme la cuisine française autorise une telle approche*, a-t-il confié au *Monde*. *Cette originalité, cette spécificité des vins français, tient bien évidemment au terroir. Mais, en réalité, tout est lié, les traditions familiales, le savoir-faire du personnel. »* On dira que le propos est convenu, caressant l'interwiewer et la viticulture tricolore dans le sens du poil. Ce serait compter sans le perfide humour britannique.

ENQUÊTES SUR LE TERRAIN

« Mais au-delà de ce constat, il faut malheureusement compter avec le fait que les autorités françaises ont presque trahi les traditions françaises. Quand on observe l'Institut national français des appellations d'origine, on ne peut qu'être choqué, accuse l'expert britannique. *Il faut savoir que la plupart des grands dégustateurs français se refusent à participer aux dégustations dites du « label », qui permettent de donner ou non une appellation à un vin. Il y a beaucoup trop de laxisme dans ce domaine, et c'est, à l'échelon mondial, un très grand risque pour la France, qui vit dangereusement, parce que de manière beaucoup trop confortable. »*

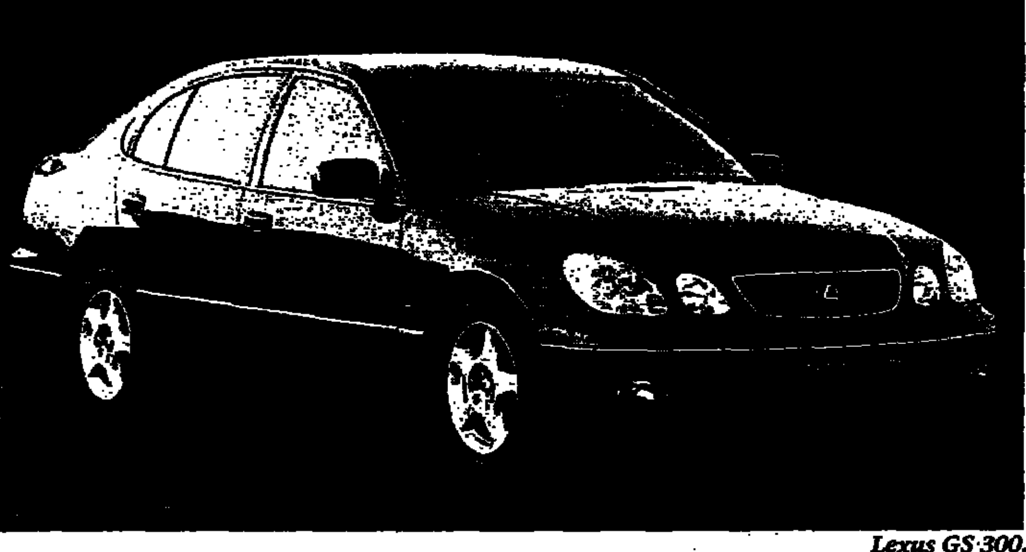
L'homme ne se borne pas aux propos colportés dans les cénacles de la dégustation internationale. Il enquête sur le terrain, multiplie les investigations. *« Quand je suis en France, où je possède un domicile, je fais des essais. J'achète notamment les vins que les supermarchés proposent régulièrement sous la forme dite des « coups de cœur »*, explique-t-il. *Et je trouve malheureusement des vins très critiquables, à cause notamment d'un trop grande surproduction. Bien sûr, il y a des exceptions, mais il faut dire ce qui est, et qui est, de mon point de vue, très regrettable. »*

Jean-Yves Nau

هكذا من الأصل

Lexus GS 300, roturière de luxe

La limousine japonaise tente de contrer les aristocratiques Mercedes, Jaguar et BMW


D.R.

Lexus GS 300.

C'EST une voiture discrète, mais de grande classe. A l'avant, les optiques en amande lui donnent un regard de chat siamois. L'intérieur fleure bon le cuir (gris et souple), à moins d'opter pour un très beau velours suédé. Les inserts de noyer sont discrets et les commandes parfaitement réparties autour du volant. Le silence de fonctionnement est presque absolu, la tenue de route parfaite, la suspension pleine de tact et la transmission automatique efficace en toute circonstance. *Même lorsque l'on libère* les 221 chevaux du moteur. Un véritable carrosse qui se négocie aux alentours de 350 000 francs.

Mercedes classe E, Audi A. 8, BMW série 5, Jaguar XJ 8, Cadillac Seville ? Vous n'y êtes pas. Cette spacieuse limousine dans laquelle tout n'est que luxe, calme et volupté est une Lexus GS 300, dernière-née d'une marque spécialement créée en 1989 par Toyota pour partir à la conquête du marché des voitures de grand standing.

Pratiquement inconnue en France, cette signature doit ouvrir au premier groupe nippon, troisième constructeur mondial, les portes de l'Olympe automobile où ne trônent que de vénérables firmes allemandes, anglaises ou américaines. Pour y parvenir, Honda et Nissan ont fait de même en fondant respectivement les marques Acura et Infinity.

Aux Etats-Unis, où le culte automobile est le plus ancien et donc le plus curieux de nature, Lexus a rassemblé bon nombre de fidèles (80 000 ventes par an) sans pour autant parvenir à menacer durablement les marques dominantes sur le marché du luxe. En Europe, où l'on est plus conservateur, sa notoriété comme ses résultats commerciaux sont restés modestes (4 000 unités importées par an). En France, où moins de 400 modèles ont trouvé acquéreur depuis 1990, l'on ne recense en tout et pour tout que trois immatriculations *depuis janvier...*

ÉQUIPEMENT GÉNÉREUX

D'un point de vue strictement rationnel, la tiédeur de cet accueil est surprenante. Comme les autres Lexus, la GS 300 est – quel que soit l'angle sous lequel on la considère – largement au diapason de la concurrence, si ce n'est un cran au-dessus. A son bord, l'ambiance est ouatée à souhait et l'on y apprécie quelques délicates attentions comme ce volant qui, dès que l'on ouvre la porte, s'efface automatiquement vers le haut pour faciliter l'installation du conducteur.

De même, le chargeur de disques compacts livré en série est judicieusement logé dans la boîte à gants. Rien à redire côté performances et sécurité. La plage d'utilisation du moteur est extrêmement large et, comme les BMW et les Mercedes, un système électronique agissant sur le moteur et les quatre roues « rattrape » une amorce de dérapage en virage en remettant la voiture sur sa trajectoire. Pas plus chère que ses rivales, la Lexus dispose d'un niveau *d'équipement plus généreux*. La liste des options se résume à sa plus simple expression.

Pourquoi cette marque, que ses concurrents considèrent ouvertement comme une référence dans le domaine de la qualité de fabrication, ne connaît-elle pas davantage de succès ? Moins lourde qu'une Mercedes et moins brusque qu'une BMW, la GS 300 souffre d'un défaut rédhibitoire : elle ne flatte pas l'imaginaire.

Son habitacle reste un peu terne et, surtout, son design extérieur manque cruellement d'identité. Vendue à ce prix, une voiture ne doit pas seulement être belle, confortable et agréable à conduire. A travers la GS 300, on ne flaire pas cet indéfinissable nombre d'or qui forge à coup sûr l'identité d'une grande marque. Son esthétique est une habile synthèse de ce qui se fait de mieux dans les écoles de style allemandes.

Une touche de Mercedes à l'avant, un soupçon de BMW à l'arrière et un dernier emprunt à Audi pour la ligne du pavillon. Mélange réussi, mais artificiel. On serait pourtant curieux de voir à quoi pourrait ressembler une « vraie » ligne japonaise sur ce genre de voiture. *« Même au Japon, les gens préfèrent le design automobile européen,* répond, un peu résigné, Toshi Nakazawa, ingénieur chez Toyota Europe. *D'ailleurs, d'une manière générale, tout ce qui est à la mode vient d'Europe. Voilà pourquoi nous nous en inspirons. »*

MARCHÉ EN RÉGRESSION

Il n'est pas sûr que cette quête de respectabilité aille forcément dans le sens de l'histoire car le marché des grosses berlines luxueuses est en chute libre outre-Atlantique et en régression régulière sur le Vieux Continent. Toyota ne l'ignore pas. Aux Etats-Unis, le fastueux 4x4 Lexus 450 (dérivé du Toyota HDJ 80) réalise de bons scores de vente et l'on annonce pour le tournant du siècle une Lexus plus petite, du gabarit d'une Renault Laguna, mieux adaptée à la clientèle des nantis qui, désormais, préfère les modèles plus compacts et discrets mais tout aussi luxueux.

En dépit de ces efforts, il est probable que le principal défaut de la marque restera encore longtemps de ne pouvoir offrir à quelques privilégiés qu'un « L » stylisé et non pas une étoile à trois branches, un félin bondissant ou des anneaux entrelacés.

Réaliste, Toyota prévoit de ne vendre en France l'année prochaine que trente GS 300 et autant de *LS* 400, le modèle du sommet de gamme. Discrètement opulentes, les Lexus ne proposent que des signes intérieurs de richesse. Voilà qui conviendra parfaitement à quelques notables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune, soucieux de préserver leurs goûts de luxe sans trop attirer l'attention.

Jean-Michel Normand

★ Lexus GS 300. Moteur 3 litres six cylindres en ligne. Puissance fiscale : 17 CV. Prix : 345 000 francs environ. Disponibilité : début 1998.

DÉPÊCHES

■ **ESSAIS : la Trabant,** voiture symbole de la RDA qui vient de fêter ses quarante ans, a réussi avec brio le « test de l'élan » au cours duquel la petite Classe A de Mercedes s'est renversée, selon le quotidien *Thueringer Allgemeine*. Elle a franchi les plots rouge et blanc, avec évitement d'obstacle puis manœuvre brusque en sens inverse, jusqu'à une vitesse de 75 km/h, sans vaciller.

■ ***CYCLOMOTEURS* : les jeunes** de 14 à 16 ans désireux de piloter un cyclomoteur (de 49 cc maximum) devront, à compter du 17 novembre, avoir suivi une formation pratique de trois heures concernant la circulation (300 francs maximum). Celle-ci complétera l'attestation de sécurité routière délivrée en classe de 5e.

■ **ENVIRONNEMENT : Ford** est le premier constructeur en Europe à équiper ses véhicules neufs avec des batteries produites à partir d'éléments recyclés. Ces équipements sont introduits à partir de ce mois-ci sur les lignes de production des Fiesta et Escort, en Grande-Bretagne.

■ **SÉCURITÉ : la préfecture et le conseil général de Lot-et-Garonne** lancent, à l'occasion de la vente de la vignette automobile (qui prendra fin le 3 décembre), une opération de sensibilisation, notamment aux dangers liés à la vitesse excessive. Tous les acheteurs de la vignette se verront remettre un dépliant, tiré à 200 000 exemplaires, rappelant *« les risques liés aux conduites dangereuses »*.

■ **SENIORS : selon une enquête** de la société d'assurances Zuritel, la moitié des femmes de plus de 50 ans conduisent régulièrement, alors qu'elles n'étaient que 25 % en 1984. Après 60 ans, elles ont un peu plus de sinistres mais il s'agit en général *« d'accidents matériels et d'un coût moyen relativement faible »*.

■ **PEUGEOT : après la 306 et la 806, les versions Eden Park** (marque de prêt-à-porter créée par cinq rugbymen français) s'étendent à la 106 (à partir de 74 500 francs) et au break 306 (à partir de 115 500 francs). Ces modèles bénéficient d'un niveau d'équipement amélioré et d'un look plus sportif.

■ **ROVER : une nouvelle version** de la Rover 200 vient d'être commercialisée : la 214 iS, doté du moteur de 103 chevaux de la Si mais mieux équipée. Son prix : à partir de 87 000 francs, pour la version 3 portes, et de 91 000 francs pour la 5 portes.

■ **SAAB : le constructeur suédois** commercialise une série limitée (300 exemplaires) de la Saab 900 intitulée Men in Black, inspirée du film du même nom. Proposé à partir de 138 500 francs, ce modèle, se caractérisant par une finition spéciale, est disponible en version GPL mais en une seule couleur : le noir.

■ **BMW : le 100 000e roadster Z3** a quitté, le 30 octobre, les chaînes de l'usine de Spartanburg (Caroline du Sud), après deux années d'activité. Au total, 31 500 roadsters Z3 ont été vendus en Amérique du Nord.

La bicyclette expose son passé et son avenir sur les bords de la Tamise

LONDRES
de notre correspondant

LE VÉLO est à l'honneur au Designmuseum de Londres. Dans ce temple de l'art appliqué créé par Sir Terence Conran – fondateur des magasins Habitat et promoteur de restaurants branchés londoniens –, la petite reine est déclinée à tous les temps et sur tous les modes : produit industriel doté d'une âme et d'une vie propre, qui renaît de ses cendres comme complément à l'automobile qui avait failli la faire disparaître, instrument de loisirs dans le monde développé ou de travail pour le tiers-monde, ce thème ne pouvait être mieux évoqué que dans ces anciens docks de Butler's Wharf, récemment réaménagés face à la Tour de Londres et à la City.

Le populaire premier ministre travailliste – qui s'était fait photographier montant à vélo lors du sommet européen d'Amsterdam – est appelé à la rescousse par la conservatrice chargée de l'exposition, Angela Sommerfield : *« Le changement de gouvernement a accru l'intérêt pour les moyens de transports alternatifs. La bicyclette a une image écologique, elle attire les jeunes générations qui désirent un style de vie plus sain. Notre musée est basé dans la City et une partie de l'exposition concerne non seulement le vélo dans la cité mais également comme moyen d'en sortir. »* Angela Sommerfield, qui a travaillé avec le collectionneur américain Pryor Dodge Dodge – dont Flammarion a réédité le livre *The Bicycle* – est intarissable sur la culture du vélo, les aspects technologiques ou la place dans la société *« d'un des objets du design industriel les plus produits au XXe siècle, une des formes de transport les plus accessibles et démocratiques ».* L'exposition consacre une large place aux modèles d'aujourd'hui, comme aux prototypes de demain primés par le récent concours Vision 2000 de Milan : bicyclettes de ville et de *campagne, de loisirs et de travail* – comme le vélo de livraisons Christiania, du Danois Lars Engstrom –, classiques ou pliantes, couleurs sombres ou criardes, matériaux issus des technologies automobile ou aérienne.

Car les *constructeurs* automobiles se mettent à nouveau à fabriquer des vélos, comme Porsche, Audi ou Pininfarina. Ils reprennent la tradition lancée par Rover et Peugeot. Le Porsche FS est construit autour d'une suspension *sophistiquée et doté de freins* à disques. Les designers britanniques Mike Burrows ou Alex Moulton ont révolutionné le concept cyclopédique, par exemple pour le vélo démontable et transportable de ville. C'est à Burrows que l'on doit *le monocoque en fibre de carbone* sur lequel Chris Boardmann a remporté le titre olympique en 1992. L'avenir, c'est le Tango d'Urban Solutions/Gijs Industrial Design Engineers des Pays-Bas, assez laid avec *sa coque en polyuréthane couleur* caramel mais intégré, léger, plat, démontable.

La rétrospective, qui va du célérifère ou draisienne du baron allemand Karl Friedrich Drais von Sauerbronn (1825) au prototype « *spatial* », *clou de l'exposition industrielle* de Londres en 1946, est à ne pas manquer : engins à deux, trois ou quatre roues, mono ou bicycles, en métal, bambou ou bois comme le tricycle de Michaux à tête de griffon (1868). C'était, à *l'époque, un plaisir bourgeois que* l'on devait pouvoir enfourcher sans perdre sa dignité, comme ces classiques anglais (Raleigh) ou hollandais noirs à haut guidon. Des vélos pour curés, médecins de campagne ou femmes indépendantes, comme *la belle Blanche d'Antigny sous le* Second Empire. C'est pour leur modestie que l'Américaine Amelia Bloomer inventa le fameux pantalon bouffant qui porte son nom. Des gravures rappellent l'époque *où l'on prenait des leçons dans des* manèges couverts tel celui du 27, rue Jean-Goujon à Paris.

Le vélo a aussi servi à la guerre, comme le BSA qui équipait l'armée anglaise lors du désastre d'Arnheim. C'est à vélo que les Japonais *envahirent Singapour en 1941. Mais* si l'exposition relate une industrie nippone à la pointe de la technique, elle laisse de côté la place considérable de la bicyclette en Asie.

Patrice de Beer

★ « Bike : Cycles. A tour of bicycle design 1825-2000 ». Designmuseum, Shad Thames, Londres SE1 2YD. Mo Tower Hill ou London Bridge. Tél. : 00-44-171-378-60-55. *Ouvert de 11 h 30 à 18 heures du* lundi au samedi et de 12 heures à 18 heures le dimanche. 5 livres (environ 50 francs). Jusqu'au 22 mars 1998.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97254

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III					■							
IV				■						■		
V									■			
VI						■			■			
VII		■						■			■	
VIII					■							
IX							■					
X									■			

HORIZONTALEMENT

I. A deux, ils pourront acheter la paire. – II. Capitale du Yémen. Un lieu pour une loge. – III. Fatigués. Taillé en sifflet. – IV. Est passé de la rue à la scène. Fait monter le ton. En liasse. – V. La sûreté est sa fille naturelle. *Morte, elle est très salée.* – VI. Rupture. Pour appeler. Canton suisse. – VII. Confirme son accord. Dans un pacte. – VIII. Saisons chaudes. Ecrivain roumain d'expression française. – IX. Fait suite à des problèmes de filtration. Sera toujours en tête. – X. Des *grimaces de bébé que l'on prend pour* des sourires. Une fois de plus.

VERTICALEMENT

1. Prêt à utiliser la force pour prendre la place. – 2. Prend place à la tribune. Sélection. – 3. Qui ont encore des réserves. – 4. Permet de saisir l'ancre. D'accord pour croire mais sans s'impliquer. – 5. Plonge dans la mer du Nord. Sanctionne un cycle universitaire. Un peu de bruit. – 6. Départ chez nos cousins germains. Refus chez nos cousins russes. – 7. *Evitent de se brûler les doigts en* tenant la chandelle. – 8. Colorée comme un arc. Petite enclume. – 9. Donne le lieu. Expression de joie ou de peine. – 10. Support pour le golfeur. En pleine transformation. – 11. Bien préparer les joints. Goûtée à moitié. – 12. Fait son beurre avec la graisse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97253

HORIZONTALEMENT

I. Turbidimètre. – II. On. Eliminées. – III. Pelletier. CP. – IV. Ecu. Tuiler. – V. Gavas. Excuse. – VI. Rein. Areh (Héra). SS. – VII. Arêtes. Titis. – VIII. Paroliers. Fi. – IX. HI. Fliess. – X. Etalées. Echo.

VERTICALEMENT

1. Topographe. – 2. Une. Aérait. – 3. Levier. – 4. Bel canto. – 5. Iléus. Elfe. – 6. Dit. Asile. – 7. Imiter. Eis. – 8. Mieux-être. – 9. Enrichisse. – 10. Té. Lu. Sc. – 11. Récessif. – 12. Espressivo.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1766

2e MASTERS COMTOIS, BELFORT (1997)
Blancs : J.-M. Degraeve.
Noirs : M. Gurevich.
Partie française.
Variante Chatard-Alekhine.

1. é4	é6	18. Txh1	Cxg6
2. d4	d5	19. Cxd5 (j)	Fç6
3. Cç3	Cf6	20. Cb6	Fxg2 (k)
4. Fg5	Fé7	21. Th6 (l)	Ré7
5. é5	Cf-d7	22. Dd4!	Dd8 (m)
6. h4 (a)	a6	23. Df6+	Ré8
7. Dg4 (b)	Fxg5 (c)	24. Cxa8	Da5 (n)
8. hxg5	ç5	25. Dç3	Dxa2
9. Cf3 (d)	Cç6	26. h3	Fé4
10. dxç5 (e)	Cdxé5	27. f3	Fxç2 (o)
11. Cxé5	Cxé5	28. Dxç2	Da1+
12. Dg3	Cg6	29. Rd2	Dd4+
13. 0-0-0	Fd7	30. Dd3	Df2+
14. Fd3	Db8 (f)	31. Rd1	Dg1+
15. Dé3! (g)	Cé7 (h)	32. Rç2	Dxg5+
16. Fxh7 (i)	g6	33. Dç3	Dxg5
17. Fxg6	Txh1	34. Th2 (p)	

NOTES

a) Un gambit dangereux : si 6..., Fxg5 ; 7. hxg5, Dxg5 ; 8. Ch3!, comme dans la célèbre partie Alekhine-Fahrni de Mannheim, 1914 : 8... Dé7 ; 9. Cf4, Cf8 (9..., a6 et 9..., Cç6 sont préférables) ; 10. Dg4, f5 ; 11. éxf6 ; gxf6 ; 12. 0-0-0, ç6 ; 13. Té1, Rd8 ; 14. Th6, é5 ; 15. Dh4, Cb-d7 ; 16. Fd3, é4 ; 17. Dg3, Df7 ; 18. Fxé4!!, dxé4 ; 19. Cxé4, Tg8 ; 20. Da3!, Dg7 ; 21. Cd6!, Cb6 ; 22. Cé8!!, Df7 ; 23. Dd6+, et mat en deux coups. Il vaut mieux poursuivre par 6..., a6 ou 6..., ç5.

b) Menace 8. Fxé7 et 9. Dxg7.

c) 7..., Rf8 est insuffisant : 8. Df4!, ç5 ; 9. dxç5, Cç6 ; 10. Cf3, Cxç5 ; 11. Fxé7, Dxé7 ; 12. h5, h6 ; 13. Dé3! ou 11. 0-0-0, h6 ; 12. Fxé7, Dxé7 ; 13. h5, b5 ; 14. Fd3, Fb7 ; 15. Rb1 avec avantage aux Blancs. De même, si 7..., f5 ; 8. Dg3, ç5 ; 9. Cf3, Cç6 ; 10. 0-0-0.

d) Evitant la suite bien connue de leur adversaire 9. g6, f5! ; 10. Dg3, h6 ; 11. Cf3, 0-0 ; 12. 0-0-0, Cç6 ; 13. Cé2, çxd4 ; 13. Céxd4 qui ne donne aux Blancs qu'un avantage infime (Chalifman-Gurevich, Moscou, 1987).

e) 10. g6 est toujours possible : *10..., f5 ; 11. Dg3*, h6 ; 12. Cg5!, Cxd4 ; 13. Cf7, Da5 ; 14. 0-0-0! Tg8 ; 15. Rb1, b5 ; 16. Dh4, b4 ; 17. Txd4!, çxd4 ; 18. Cxd5!!, éxd5 ; 19. Cd6+, Rf8 ; 20. Cxf5, *Cf6 forcé ; 21. éxf6*, Fxf5 ; 22. Df4, Fxç2+ ; 23. Rxç2, Tç8+ ; 24. Rb1, Dç7 ; 25. fxg7+, Rxg7 (si 25..., Ré8? ; 26. Fb5+!, axb5 ; 27. Té1+, ab. Passos-Dutra Neto, *par cor.* 1993) ; 26. Dxh6+, Rf6 ; 27. Dh4+, avec gain.

f) Le R noir ne peut trouver un asile sur aucune aile. D'où cet essai d'échanger les D...

g) Pare 15..., Df4? par 16. Cxd5!

h) Si 15..., 0-0 ; 16. Dh3.

i) Le choix est entre le renforcement positionnel 16. Td-é1, et la voie *tactique* 16. Fxh7.

j) Trois pions pour la pièce et de bonnes perspectives d'attaque justifient le choix précédent.

k) Ou 20..., Ta7 ; 21. Cç4, *Ré7* (si 21..., Df4 ; 22. Cd6+, Rd7 – 22..., *Ré7* ; 23. Dxf4, Cxf4 ; 24. Cç8+ avec gain de la T – ; 22. Dxf4, Cxf4 ; 23. Th7!) ; *22. Cd6, Dg8 (forcé, sinon 23. Th7) ;* 23. f4!, Fxg2 ; 24. Tg1, Fç6 ; 25. f5, Ch8 (si 25..., Cf8? ; 26. Cç8+) ; 26. Dé5!

l) Menace 22. Txg6 ; fxg6 ; 23. Dxé6+, Rf8 ; 24. Cd7+.

m) Si 22..., Cf8. 23. Df6+, Ré8 ; 24. g6!, Cxg6 (ou 24..., fxg6 ; 25. Th8) ; 25. Txg6, fxg6 ; 26. Dxé6+, Rf8 ; 27. Cd7+.

n) Après 24..., Dxf6 ; 25. gxf6, les Noirs restent en finale avec une qualité en moins et, après 24..., Dxa8 ; 25. Th7, les Blancs gagnent tout de suite. D'où cette tentative désespérée.

o) Ou 27..., Fç6 ; 28. Cb6, etc.

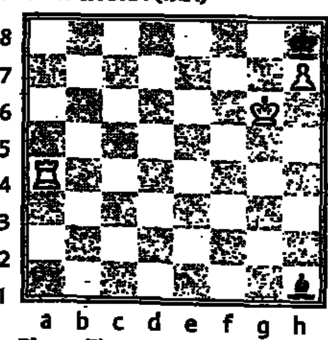
p) Les Blancs gagnèrent facilement après 34..., Rf8 ; 35. Cb6, Db5 ; 36. Cç4, Ré7 ; 37. Rb2, Cf4 ; 38. Td2, Cd5 ; 39. Dé5, Dç5 ; 40. Dd4, Dç7 ; 41. Cé3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1765
E. POGOSSIANTS (1961)

(Blancs : Rh6, Fa6, Cé4, Pf3. Noirs : Rh4, Fé8, Pg3.)

1. Ff1, Fb5! ; 2. Fg2, Ff1! ; 3. Fxf1, g2! ; 4. Cg3!!, g1=D ; 5. Cf5 mat.

ÉTUDE N° 1766
L. VANTCHURA (1924)



Blancs (3) : Rg6, Ta4, Ph7.
Noirs (2) : Rh8, Fh1.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الأمل

Grisaille au nord, soleil au sud

LE PASSAGE de perturbations océaniques peu actives mais accompagnées de nombreux nuages et de quelques gouttes maintiendra un temps médiocre dimanche, principalement au nord de la Loire. Le soleil sera d'autant plus généreux au sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Journée dominée par les nuages. De la bruine est possible le matin près des côtes. Des pluies faibles toucheront la Bretagne. le reste de la journée. Seuls les pays de Loire bénéficieront d'éclaircies. Il fera doux, avec 15 à 17 degrés l'après-midi.

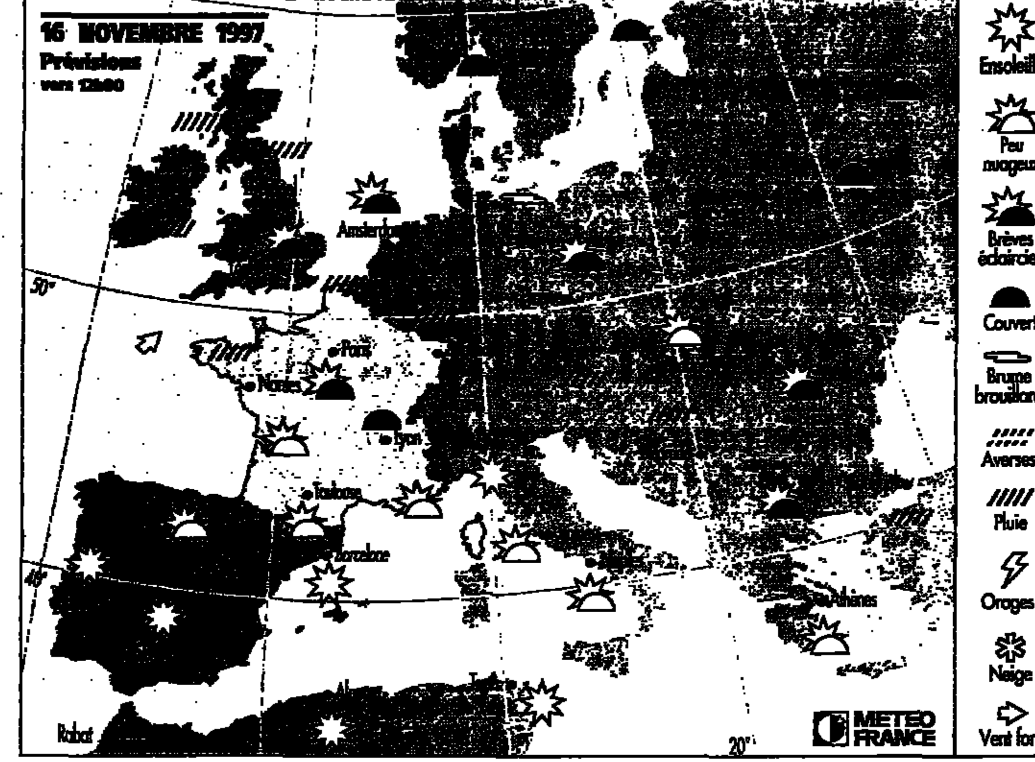
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au nord, les nuages laisseront peu de place aux éclaircies. Des petites pluies sont possibles çà et là. Les trouées ensoleillées seront plus généreuses sur le Centre. L'après-midi, prévoir 11 degrés dans les Ardennes, 14 près de la mer, et 15 dans le Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera médiocre, avec de la grisaille et de petites pluies çà et là. Les éclaircies reviennent cependant l'après-midi sur l'extrême nord-est. Il fera 9 à 13 degrés d'est en ouest.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillardsseront fréquents dans la matinée sur le sud-ouest. Ils se dissiperont dans la matinée pour laisser la place au soleil presque partout. On grimpera jusqu'à 17 à 20 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après la dissipation des brouillards matinaux, la journée ne sera pas désagréable et le soleil brillera. Se méfier tout de même des brouillards qui seront parfois épais sur la vallée de la Saône et le Lyonnais. Quelques gelées sont possibles le matin, puis le mercure atteindra 12 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée sera ensoleillée. Avec ce ciel dégagé, les températures seront parfois fraîches au lever du jour, avec des gelées. Il fera 16 à 18 degrés au meilleur de l'après-midi.



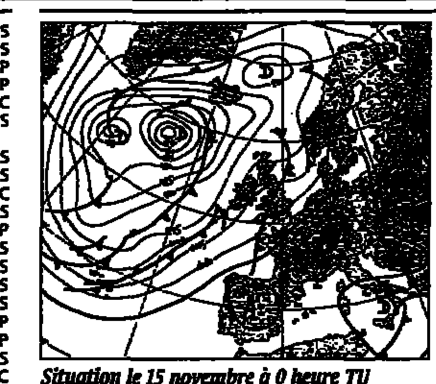
PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

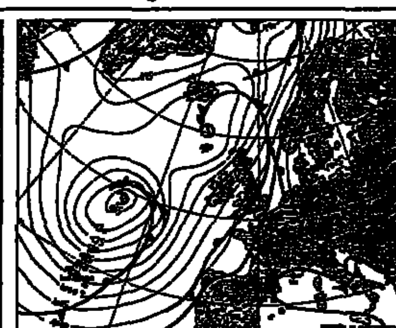
				PAPEETE	25/29 S	KIEV	5/7 C	VENISE	4/10 N	LE CAIRE	17/26 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	14/20 S	VIENNE	1/6 P	MARRAKECH	14/23 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/26 C	LIVERPOOL	10/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/21 P
				EUROPE		LONDRES	10/17 N	BRASILIA	20/28 N	PRETORIA	17/26 P
				AMSTERDAM	5/11 N	LUXEMBOURG	5/8 P	BUENOS AIR.	15/24 S	RABAT	14/22 C
FRANCE métropole		NANCY	4/9 P	ATHENES	13/17 N	MADRID	7/14 C	CARACAS	25/30 S	TUNIS	11/17 S
AJACCIO	7/18 N	NANTES	11/16 C	BARCELONE	11/18 S	MILAN	4/12 S	CHICAGO	-5/-2 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/20 S	NICE	8/16 S	BELFAST	8/14 P	MOSCOU	-2/1 C	LIMA	19/25 N	BANGKOK	26/32 S
BORDEAUX	817 S	PARIS	9/14 C	BELGRADE	2/7 P	MUNICH	-2/6 P	LOS ANGELES	13/18 C	BOMBAY	24/33 S
BOURGES	7/13 N	PAU	8/19 S	BERLIN	1/4 C	NAPLES	6/13 N	MEXICO	11/21 N	DJAKARTA	27/31 C
BREST	12/16 P	PERPIGNAN	6/18 S	BERNE	1/7 P	OSLO	-2/2 C	MONTREAL	-5/-3 C	DUBAI	22/28 S
CAEN	10/14 C	RENNES	12/16 P	BRUXELLES	6/11 P	PALMA DE M.	9/20 C	NEW YORK	2/5 S	HANOI	21/26 P
CHERBOURG	11/15 C	ST-ETIENNE	-1/11 N	BUCAREST	1/9 N	PRAGUE	-3/3 P	SAN FRANCS.	12/16 N	HONGKONG	20/27 S
CLERMONT-F.	-1/14 N	STRASBOURG	3/9 P	BUDAPEST	-2/6 N	ROME	6/14 N	SANTIAGO/CHI	8/25 S	JERUSALEM	15/26 S
DIJON	4/9 C	TOULOUSE	7/18 S	COPENHAGUE	2/6 S	SEVILLE	14/22 S	TORONTO	-5/-2 C	NEW DEHLI	12/25 S
GRENOBLE	-1/11 N	TOURS	8/13 N	DUBLIN	9/15 P	SOFIA	2/6 N	WASHINGTON	1/5 S	PEKIN	-4/1 S
LILLE	8/13 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/8 N	ST-PETERSB.	-3/2 C	**AFRIQUE**		SEOUL	9/14 P
LIMOGES	7/13 S	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	4/11 N	STOCKHOLM	-2/2 C	ALGER	9/20 S	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	3/10 S	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	-2/3 C	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	25/30 C	SYDNEY	18/24 S
MARSEILLE	6/15 S	NOUMEA	21/28 N	ISTANBUL	10/15 P	VARSOVIE	3/4 P	KINSHASA	23/27 P	TOKYO	12/17 C

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TURQUIE.** Turkish Airlines devrait recevoir de nouveaux appareils livrables de 1998 à 2002, ce qui lui permettra de desservir 18 nouvelles destinations moyen-courrier, notamment en Europe centrale et du Nord.

■ **CHINE.** Afin de remplir hôtels et avions, l'Office de tourisme de Hongkong et la compagnie aérienne Cathay Pacific lancent, avec une soixantaine d'établissements, une promotion : passer quatre jours, en duo, dans la ville entre le 1er janvier et le 15 février 1998 pour 5 900 francs. Tarif pour deux personnes voyageant ensemble, de Paris, et partageant une chambre dans un trois-étoiles. Seule contrainte : réserver et payer ce forfait entre le 17 et le 27 novembre, sans possiblités de modification ni de remboursement. Avec un supplément de 500 francs, on descend dans un quatre-étoiles. Renseignements au 01-40-51-95-00.


Situation le 15 novembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 17 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Babiller en v.o. dans les structures d'accueil bilingues

« NO ! » Voilà un mot que Sirius emploie décidément avec beaucoup de conviction, en anglais comme en français. Et s'il ne sait pas forcément à quoi ressemble une citrouille, il reconnaît en revanche sans hésitation les *« pumpkins »*. Il est vrai que ce petit Parisien de deux ans et demi a déjà passé plus de la moitié de sa vie dans une structure de garde bilingue, l'Europe : rencontres et échanges (ERE). Là, le garçonnet et ses copains babillent donc en anglais, cependant que leurs congénères de la section germanophone, moins nombreux, se préparent à chanter Noël en allemand.

Parmi les uns et les autres, certains sont issus de couples mixtes, dont le parent d'origine étrangère est content de pouvoir, avec son enfant, réinvestir sa langue maternelle. Mais, à l'instar des parents de Sirius, de nombreuses familles francophones, pas exclusivement de milieux aisés, choisissent de faire garder leur enfant dans un environnement bilingue.

C'est le cas de 80 % des parents dont les tout-petits, âgés de trois mois à trois ans, fréquentent Le Petit Home, à Montpellier, ou Hansel et Gretel, à Nantes. Comme à l'ERE, ils y sont accueillis par un personnel qualifié anglophone ou germanophone, mais ils entendent aussi parler français. Le principe est en effet que chacun s'adresse aux enfants dans sa propre langue.

« On a, par le passé, fait l'expérience de travailler avec des éducatrices françaises, très bonnes en anglais, mais la relation n'est pas de la même qualité que lorsque c'est une jeune femme britannique, australienne, canadienne ou américaine, qui berce un enfant en anglais », estime Pascale Barret de Charentenay, du Petit Home.

Dans la mini-crèche nantaise, Bernd Hoffstatter fait le même constat. Avant l'acquisition du langage, les enfants comprennent n'importe quelle langue, du moment qu'elle est portée par quelqu'un de natif. *« Ce pourrait tout aussi bien être le chinois ou le breton : ce qui est important, c'est que les enfants entendent d'autres sons que ceux de leur langue maternelle*, déclare-t-il. *Autrement dit, on ne cherche pas à fabriquer des cracks bilingues franco-allemands, mais des enfants dont l'oreille soit plus ouverte aux langues, quelles qu'elles soient. »*

De fait, avec le recul, il s'avère que s'ils n'ont pas un parent allemand, les petits pensionnaires de Hansel et Gretel utilisent rarement plus de quelques mots dans la langue des frères Grimm. En revanche, *« nos anciens n'ont eu aucun mal à apprendre l'anglais, qui est souvent la seule langue qu'on leur propose en primaire »*, fait observer Bernd Hoffstatter.

UN ÉVEIL CULTUREL

Dans un contexte exclusivement franco-français, les responsables des structures d'accueil bilingues préviennent donc d'emblée les parents : ce n'est pas chez eux que leurs enfants acquerront une seconde langue pour ainsi dire maternelle. Néanmoins, cette sensibilisation précoce, défend la psychopédagogue du Petit Home, *« ouvre le spectre auditif des enfants, qui ont ensuite plus de facilité à apprendre n'importe quelle langue étrangère »*.

Et plus on commence tôt, mieux c'est, affirme-t-elle en se référant aux travaux du linguiste Claude Hagège. Chaque langue, explique ce dernier, *« ne sélectionne qu'une portion, très variable, des oppositions phoniques que l'appareil articulatoire de l'homme peut produire et que son oreille peut percevoir »*. Or le nombre de sons que l'enfant est capable de discriminer est supérieur à celui que présentent les productions linguistiques de son entourage. Dans un environnement unilingue, il n'exploitera donc qu'une partie de ses potentialités, et celles qui ne sont pas sollicitées s'évanouissent vite.

Chaque langue étant en outre porteuse d'un rapport différent au monde, souligne la responsable du Petit Home, cette sensibilisation linguistique constitue aussi une ouverture aux autres. Jean-Louis Rey, directeur de l'ERE, n'hésite d'ailleurs pas à affirmer que, chez lui, *« les enfants ne sont pas là pour apprendre une langue, mais pour découvrir une culture »*.

C'est pourquoi, à considérer le maigre éventail linguistico-culturel offert au choix des familles, on peut regretter que cet éveil ne soit pas plus planétaire. La démarche des Lutins verts n'en est que plus exceptionnelle. Située au coeur de cette Babel parisienne qu'est Belleville, la halte-garderie est aussi cosmopolite dans son recrutement que dans son esprit.

Bien sûr, on ne parle pas systématiquement kabyle, arabe ou bambara à Tassadit, Nesrine et Bintou, même si Yamina, Fatima et Salimata peuvent les accueillir dans ces différentes langues. Mais comme les petits lutins viennent aussi de Colombie, de Suède, des Etats-Unis, d'Inde et de Chine, ou plus simplement de diverses régions de France, Laurence Montalbetti s'emploie à développer une démarche interculturelle.

« L'opération a pris six bons mois, confie-t-elle, *mais on a réussi à enregistrer une cassette où chaque parent chante dans sa langue d'origine. »* Rien de très étonnant donc à ce que, depuis, rue de Ménilmontant, une quarantaine de coquins dansent sur des musiques de toutes les couleurs.

Caroline Helfter

Où s'adresser

● **Europe** : cette structure propose des rencontres et des échanges, une halte-garderie et un jardin d'enfants, avec une section anglophone et une section germanophone pour les enfants âgés de dix-huit mois à cinq ans. Renseignements : 84, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris, tél. : 01-53-36-81-10.

● **Hansel et Gretel** : cette mini-crèche *franco-allemande* s'adresse aux enfants jusqu'à trois ans. Adresse : 8, rue Hermann-Geiger, 44300 Nantes, tél. : 02-40-50-50-75.

● **Le Petit Home** : derrière ce nom, se cache un jardin d'éveil franco-anglais pour les enfants de trois mois à trois ans. Adresse : 55, avenue d'Assas, 34000 Montpellier, tél. : 04-67-04-18-18.

● **Les Lutins verts** : l'association organise une halte-garderie pour les enfants de trois mois à trois ans. Adresse : 85 *bis*, rue de Ménilmontant, 75020, Paris, tél. : 01-47-97-25-68.

● **D'autres coordonnées** sont disponibles auprès du British Council : 9-11, rue de Constantine, 75007 Paris, tél. : 01-49-55-73-56. Egalement au Centre d'information et de documentation de l'ambassade d'Allemagne : 24, rue Marbeau, 75116 Paris, tél. : 01-44-17-31-31.

● **Deux livres** peuvent apporter des conseils aux parents : *L'Enfant aux deux langues*, de Claude Hagège (éditions Odile Jacob, 298 p., 140 F) et *L'Enseignement bilingue aujourd'hui*, de Jean Duverger et Jean-Pierre Maillard (Richaudeau/Albin Michel, 192 p., 120 F).

DÉPÊCHES

■ **VOYAGES.** Le guide du voyageur *Saisons & Climats*, de Jean-Noël Darde (Balland, 458 p., 139 F), qui donne, notamment, de précieuses indications sur le temps qu'il fait habituellement dans chaque pays, comporte, dans son édition 1998, un hors-texte en couleurs de 16 pages intitulé *Sur Internet : le temps à votre arrivée.*

■ **CONSOMMATION.** En 1998, les Français ont tendance à écourter leurs repas, auxquels ils consacrent de moins en moins d'argent. Parmi les aliments en hausse : les barres de chocolat, le beaufort, les céréales et les biscuits apéritifs. En baisse : le bœuf, les abats, le camembert, la confiture et l'eau gazeuse. *Les Nouveaux Consommateurs* de Gérard Mermet (Larousse, 254 p., 190 F) fait le point sur les tendances 1998 dans les secteurs de l'alimentation, de l'habillement, de la santé, de la beauté, de la maison, de la voiture, des transports, de la culture, de l'épargne, des vacances et des loisirs.

هكذا من الاصل

HISTOIRE Comment montrer Willy Kessels ? L'exposition que le Palais des beaux-arts de Bruxelles consacre au photographe belge, mort en 1974, forme un élément de réponse : c'est volontairement un antimodèle de manifestation photographique. ● *POUR CERNER l'artiste* qui, naguère encore, passait pour un « homme de gauche » sont exposés des clichés, bien sûr, mais aussi des livres, des archives. ● *AU FIL de la démonstration, on perçoit l'ambiguïté* du personnage, formidable portraitiste des « gueules noires » du Borinage, mais aussi ami de dirigeants politique de l'extrême droite – pour qui il exécutera des commandes. A la Libération, il sera condamné à la prison pour collaboration. ● *LA POLÉMIQUE, qui s'était* fait jour en 1996, lors d'une exposition à Charleroi, sur l'opportunité d'exposer une œuvre aussi équivoque, n'a pas resurgi cette fois.

Bruxelles tente de montrer Willy Kessels, photographe et collaborateur

Le Palais des beaux-arts présente une exposition volontairement antispectaculaire des travaux de ce Belge, longtemps célébré pour la qualité de ses clichés, mais dont la collaboration avec les nazis lui a valu la prison

***AMNÉSIE, RESPONSABILITÉ ET* COLLABORATION, WILLY KESSELS, PHOTOGRAPHE. Palais des beaux-arts, 23, rue Ravenstein, ou 10, rue Royale, 1000 Bruxelles. Tél. : *00-32-2-507-84-66.* Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. 250 francs belges (environ 40 FF), tarif réduit, 150 francs belges (25 FF). Jusqu'au 4 janvier 1998. Catalogue (parution le 18 décembre) : 200 pages, 950 francs belges (155 FF).**

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Rarement une exposition photographique aura autant dérouté : titre à rallonge ; auteur intéressant mais qui ne figure pas parmi les meilleurs de son époque ; cent trente images à peine, souvent de petit format, beaucoup d'archives à décrypter ; présentation antispectaculaire doublée d'une absence troublante de textes d'explication ; catalogue qui tarde à être publié ; nombreuses hésitations des organisateurs. Pourtant, ce qui est donné à voir au Palais des beaux-arts de Bruxelles est sans équivalent, exemplaire, une sorte de « non-exposition » passionnante. Qui fera date.

De quoi s'agit-il ? D'un photographe belge, Willy Kessels (1898-1974), principal représentant en son pays du courant moderniste dans les années 30 et 40, célébré comme tel en Europe. Mais aussi d'un homme condamné à la prison pour avoir collaboré avec l'occupant nazi durant la seconde guerre mondiale. Le sujet est sensible. *« Exposer, c'est aduler »*, explique Dirk Lauwaert, l'un des organisateurs de la manifestation. La *proposition est habile : s'appuyer* sur « le cas Kessels » pour aborder quelques questions d'importance – le cadre politique des années 30, la responsabilité et le rôle d'un artiste, le contexte de la commande photographique, la lecture facilement manipulatoire d'images apparemment modernistes, le degré exact d'« implication » d'un auteur trop vite qualifié de nazi, la portée d'une œuvre trop longtemps appréciée sans s'interroger sur sa signification. Bref, une exposition qui ouvre l'esprit plutôt qu'elle ne fige la pensée.

PERSONNAGE AMBIGU

Ce qui est donné à voir confirme le projet. Le titre s'étale sur un mur noir : *« Amnésie, responsabilité et collaboration ».* En plus petit : *« Willy Kessels, photographe ».* La première salle est une bibliothèque : le lecteur peut y consulter des livres en rayonnage, mais aussi des textes qui figureront dans le catalogue – élément-clé de l'exposition, notamment parce qu'il reproduit le dialogue-fleuve entre Dirk Lauwaert et l'artiste Craigie Horsfield, en cours de traduction. Sur un mur, neuf photos agrandies de Kessels qui révèlent l'ambiguïté du personnage : *un portrait de mineur de charbon, un nu, une abstraction, un paysage, des natures, des poupées, un portrait de collaborateur avec les nazis...*

Vient ensuite l'exposition proprement dite. Rien n'est aux murs blancs. Tout est à voir dans une seule vitrine de 30 mètres de long. *En haut, les œuvres prises par Kessels*, venant des Musées de Charleroi et d'Anvers ; en dessous, nombre de documents qui éclairent le contexte de production et de publication : livres, revues, magazines, brochures publicitaires, catalogues, planches de *contact, photos d'archives...*

La progression est chronologique et la démonstration limpide. Le visiteur ne peut plus se contenter de contempler de « belles images », il découvre un praticien qui a touché à tout : portrait, reportages, photos de tourisme, nus, natures mortes, architecture, publicité, abstractions, montages... Il découvre aussi les choix d'un artiste dans le siècle, qui a fait preuve d'un sommet d'opportunisme. Le *plus bel exemple* est son reportage sur la condition inhumaine des mineurs de charbon dans le Borinage des années 30. Exemple édifiant puisque la réputation de Kessels vient de la quarantaine d'images qu'il a produites à la demande de Joris Ivens et Henri Storck, lors du tournage de leur remarquable film, *Misère au Borinage* (1933) – également projeté dans l'exposition.

Trente photos du Borinage sont sous vitrine, sûrement le meilleur *de sa production : des vues noires,* bougées, dominées par la misère et la fumée, le charbon et le labeur ; des intérieurs terrifiants, familles entassées dans des taudis. La cause est entendue : voilà un homme de gauche aux préoccupations sociales fortes. Mais on apprend que Kessels a passé deux jours seulement sur le tournage. Surtout, on découvre en regard des images une petite publication anodine, deux ans plus tard. Le même reportage s'étale sur une vingtaine de pages, ce qui implique l'adhésion du photographe. Les photos sont accompagnées de textes : *« Ainsi la vie du peuple s'écroule, écrasée, avilie par une organisation sociale inhumaine. »* L'opuscule s'appelle *Rex, renaissance de la patrie*, revue d'extrême droite.

Ce n'est pas tout. Est associée au reportage sur le Borinage une brochure publicitaire, sur papier brillant, pour les charbonnages Georges Lignian. Il n'est plus question de misère et d'*exploitation*, mais de vues avantageuses, de portraits d'ouvriers propres, le tout vantant les atouts d'une entreprise et de ses machines aptes à effectuer un *« triage mécanique moderne »*. Pour cette publicité, Kessels use et abuse des procédés modernistes : dynamiques plongées et contre-plongées, précision optique, belles lumières...



COLL. PROVINCIAAL MUSEUM VOOR FOTOGRAFIE

Ci-dessus, Joris Van Severen, dirigeant du Verdinaso, mouvement extrémiste flamand, en compagnie de Willy Kessels, dans les années 30. Ci-dessous, portrait de Joris Van Severen par Willy Kessels, à la même époque.



MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE DE CHARLEROI

La démonstration continue tout au long de la vitrine. D'un côté, un portrait de son ami d'extrême droite, Joris Van Severen et, au même moment, un portrait pour une revue de propagande du premier ministre catholique Paul Van Zeeland – *ennemi de Severen* – et d'August Borms, emprisonné pour collaboration. Des nus académiques sont associés à d'autres, plus audacieux, et à un reportage sur un camp de naturistes (1931), avant que le culte du corps ne devienne un thème fort ambigu. La production connue de Kessels durant la période 1940-1944 est édifiante : essentiellement des portraits de familles insouciantes. *« On ne retrouve pas le moindre indice révélant qu'une guerre est en cours »*, dit Craigie Horsfield. Lors de son procès pour collaboration, il fut dit que Kessels aurait tiré le portrait de nombre de collaborateurs, *mais leur trace a disparu.*

Tout cela montre que Kessels n'était pas un nazi, mais une sorte d'« éponge » qui tenait studio et répondait sans état d'âme aux commandes. En mettant en avant le contexte de prises de vue, l'exposition soulève une contradiction spécifique à la photographie des années 30-40 : à la fois élevée au rang d'art autonome et pratique commerciale effrénée. Une attitude difficile à concilier dans une période de guerre. Il est de bon ton, aujourd'hui, de ne voir que des « œuvres » dans la photographie des années 30. C'est un des mérites de l'exposition que de rappeler le *poids de l'histoire, qui a façonné* les photographes et leurs travaux.

Michel Guerrin

Commande vichyste

Sans faire l'amalgame avec Kessels, cette exposition encourage à ausculter la situation de photographes qui, pendant la guerre, répondaient à des commandes. Ainsi, Jean-François Chevrier écrivait dans *L'Art en Europe, les années décisives 1945-1953* (Musée de Saint-Etienne/Skira) : *« Un trop grand nombre* [de photographes de l'Ecole de Paris] *s'était associé (ou laissé associer) à la propagande vichyssoise (...). Une publication prestigieuse de 1943, intitulée* Nouveaux destins de l'intelligence française, *contenait de nombreuses illustrations de Laure Albin-Guillot, Bovis, Doisneau, Gaston Paris, Roger Parry, Philippe Pottier, Roubier, Roger Schall, Sougez. Ce livre, très officiel, s'ouvrait par une citation du maréchal Pétain suivie de son effigie en médaille. Après une introduction du secrétaire d'Etat à l'information, le premier texte, de Charles Maurras, était un pressant appel à une nécessaire "réaction" culturelle, présentée en ces termes :* "Le régime nouveau maintiendra les héritages de sa culture grecque et latine et leur rayonnement dans le monde". »

Polémique autour d'un artiste au passé recomposé

BRUXELLES
de notre correspondant

Peut-on exposer les photographies de Willy Kessels ? Son attitude politique dans l'immédiat avant-guerre et pendant l'occupation allemande l'interdit-elle d'hommages ? Comme une sorte d'écho au procès de Maurice Papon, une polémique agite les milieux culturels de Belgique. Elle avait connu son apogée au printemps 1996, à l'occasion d'une exposition de huit photographes belges organisée par le Musée de la photographie de Charleroi, une institution dépendant du ministère de la culture de la communauté française (en Belgique, la culture dépend des régions).

Une campagne de presse animée par Jean Guy, à l'époque rédacteur en chef du quotidien de gauche *Le Peuple*, avait contraint George Vercheval, le directeur du musée, à annuler au dernier moment cette exposition.

Le paradoxe est que les organisateurs de Charleroi avaient « redécouvert » le passé politique de Kessels en préparant cette exposition. Jusqu'à la mort du photographe, en 1974, la perception de son œuvre était marquée par les photographies réalisées en 1933 sur le tournage du film *Misère au Borinage*, de Joris Ivens et Henri Storck. L'image de Kessels était donc celle d'un artiste préoccupé par les questions sociales, un homme que la gauche, dominante en Wallonie, pouvait sans crainte classer parmi les siens. Le travail réalisé en amont de l'exposition de Charleroi, notamment par l'historienne Christine De Naeyer, rappe*lait au bon souvenir des Belges* que l'itinéraire politico-artistique de Kessels ne s'était pas limité à la dénonciation par l'image de l'exploitation des *« gueules noires »* du Hainaut, un travail qui occupa deux jours d'une carrière de cinquante ans...

Ce fils d'une famille de militaires patriotes, né en 1898 à Termonde, une petite ville de Flandres, mais francophone d'éducation et de culture, avait certes flirté avec le Parti communiste au début des années 30. Très vite pourtant, il se rapprocha d'une ligue nationaliste fascisante flamande, le Verdinaso, abréviation de Rassemblement flamand national-solidariste. Il devient l'ami et le portraitiste de son chef charismatique Joris Van Severen, réalise des films de propagande pour le Verdinaso et est promu inspecteur de la milice du mouvement. En 1940, alors que les armées nazies déferlent sur la Belgique, les responsables du Verdinaso sont arrêtés et transférés en France.

Joris Van Severen sera exécuté en mai 1940 à Abbeville, et Willy Kessels sera interné au camp de Saint-Cyprien, dans les Pyrénées-Orientales. Après la défaite française, il est libéré, retourne à Bruxelles et reprend ses activités. Il participe aussi à la propagande du VNV, le rassemblement national flamand, qui collabore avec l'occupant. Il illustre notamment *De Vlag*, l'organe du mouvement, de photos de SS de la Légion flamande en partance pour le front russe. Cette attitude lui vaudra d'être arrêté à la Libération. Condamné en première instance à dix ans de prison, sa peine sera réduite à quatre ans en appel, les accusations les plus graves portées contre lui, celles de dénonciations d'opposants au nazisme n'ayant pu être suffisamment étayées.

EN TOUTE CLARTÉ

En Belgique, après la vague de procès pour « incivisme », qui laissera des blessures durables dans le pays et contribuera à accentuer les rancœurs entre Flamands et Wallons (la répression frappera plus fort en Flandres), le voile de l'oubli s'installera. On ne se *« souviendra plus »* que des Simenon ou Hergé avaient manifesté quelques sympathies pour l'idéologie de l'occupant, en matière d'antisémitisme notamment. Libéré après dix-sept mois de détention, Willy Kessels, soutenu par un important réseau de relations, reprit ses activités artistiques jusqu'à sa mort.

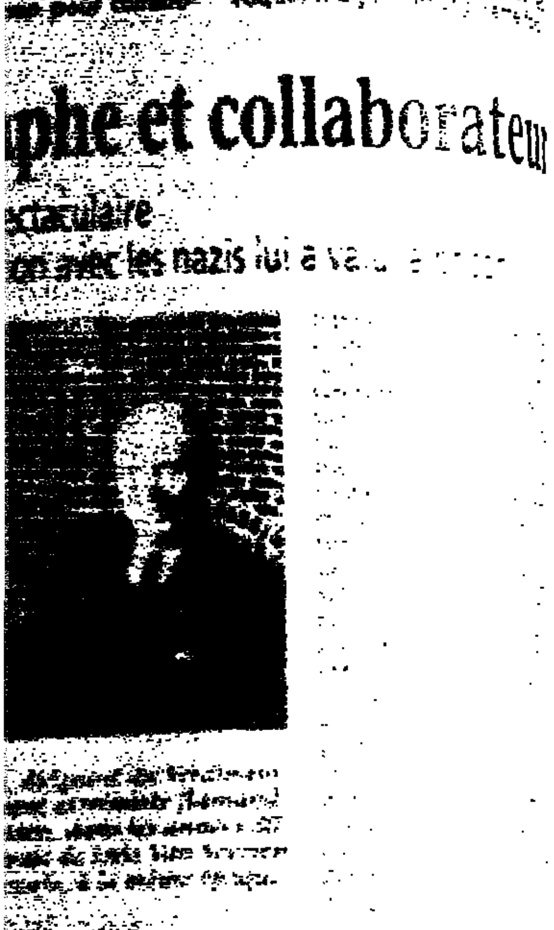
La polémique de Charleroi ne pouvait rester sans effet sur l'exposition bruxelloise. Le titre, « Amnésie, responsabilité et collaboration » marque la volonté d'aborder en toute clarté le passé de Kessels. Et le statut de l'institution organisatrice, la Société des expositions du Palais des beaux-arts de Bruxelles, l'un des rares organismes culturels belges à conserver un statut national, le mettait quelque peu à l'abri des pressions politiques régionales.

Jean Guy, le principal pourfendeur de la manifestation de Charleroi, ne devrait pas repartir au combat : *« L'esprit de Bruxelles semble totalement différent, puisqu'il ne s'agit pas de mettre Kessels sur le même plan que huit autres artistes ; mais je le répète, dans le cas de Kessels, il faut souligner que le talent n'excuse rien, mais qu'il aggrave tout. »* Jean Guy se félicite par ailleurs que le ministère de la culture de la communauté française ne soutienne pas financière*ment cette exposition, à la diffé*rence de son homologue flamand.

En revanche, Charles Szymkowicz, peintre et professeur à l'Académie des beaux-arts, qui avait affirmé que *« ceux qui montrent des œuvres de nazis sont des nazis »*, reste farouchement opposé à ce que Kessels soit montré au public : *« Cette exposition est un piège et un traquenard. L'ordure, cela se censure ! En quoi regarder ces photos peut-il nous rendre meilleur ? »*, tempête ce fils d'immigrés juifs polonais, qui fut l'ami de Léo Ferré.

Cette opinion est balayée par Bernard Foccroule, le directeur du prestigieux Théâtre de la Monnaie : *« Si l'on devait mettre à l'index tous les artistes qui ont fait preuve d'antisémitisme, de racisme, et qui ont professé des idées de droite, on se priverait d'une partie essentielle du patrimoine de l'humanité. »*

Luc Rosenzweig



Les ventes d'automne de New York, de la fête à la gueule de bois

Après l'euphorie de la dispersion de la collection Ganz, où « Le rêve » de Picasso a trouvé acquéreur pour 277 millions de francs, les enchères ont déçu les espoirs de Christie's et de Sotheby's

LES VENTES AUX ENCHÈRES d'automne à New York suscitent toujours quelques fantasmes. Normal, quand on y vend *Le Rêve* de Picasso pour 48,4 millions de dollars, soit près de 277 millions de francs. Comme on ne prête qu'aux riches, certains ont cru déceler dans cet achat somptuaire le portefeuille de Bill Gates, PDG de Microsoft. La nouvelle a été démentie : *« Bill Gates n'a pas acheté de Picasso, il n'a pas acheté du tout »*, a déclaré à l'AFP Erin Brewer, son porte-parole. Il faudra donc trouver ailleurs l'origine de la manne de 206 millions de dollars (un peu plus de 1,17 milliard de francs) qui s'est déversée chez Christie's le 10 novembre, à l'occasion de la dispersion de la collection réunie par Victor et Sally Ganz (*Le Monde* du 12 novembre). D'autant plus qu'elle s'est tarie dès le lendemain, lors des ventes d'œuvres impressionnistes et modernes provenant de divers collectionneurs.

La semaine avait pourtant commencé en fanfare : *« Une soirée remarquable... »*, selon Christopher Burge, à qui la tenue du marteau n'a pas fait perdre le sens de l'*understatement*. *« Et un hommage à Victor et Sally Ganz, et à leur extraordinaire jugement »*, a-t-il ajouté. Il aurait pu également évoquer la faiblesse relative de leurs moyens : lorsque Picasso devint trop cher pour leur bourse, ils achetèrent des œuvres de ceux qui étaient alors de tout jeunes artistes américains, comme Jasper Johns ou Eva Hesse. *White Numbers* et *Corpse and Mirror*, de Johns, ont atteint respectivement 7,9 millions de dollars (45 millions de francs) et 8,36 millions de dollars (48 millions de francs). *Unfinished, Untitled or Not Yet*, sculpture d'Eva Hesse estimée aux alentours de 600 000 dollars, s'est vendue 2,2 millions de dollars (12,5 millions de francs), un record pour cette artiste. Pour Picasso, ce fut un feu d'artifice : *Femme assise dans un fauteuil (Eva)* (1913) a été adjugé 24,7 millions de dollars (plus de 141 millions de francs) ; *Les Femmes d'Alger (version 0)* (1955) est monté à 31,9 millions de dollars (plus de 182 millions de francs).

Après cette folle soirée, les ventes suivantes ont eu un goût de lendemain de fête. Christie's attendait entre 80 et 110 millions de dollars des enchères du 11 novembre. Les acheteurs sont restés prudents, et n'ont déboursé « que » 69,9 millions de dollars (environ 400 millions de francs). Constat de Christopher Burge : *« Le marché n'est pas devenu spéculatif, les acheteurs refusent les œuvres dont ils ont le sentiment qu'elles ne sont pas de la meilleure qualité ou sont surévaluées. »* Surévaluée, la nature morte de Matisse retirée à 3,5 millions de dollars (estimation : 4,5 à 6,5 millions) ou le Kandinsky qui a peiné à atteindre 850 000 dollars (4,8 millions de francs) ? Peut-être. Sous- évalué, par contre, le Monet représentant *Waterloo Bridge*, adjugé 8,25 millions de dollars (47 millions de francs), soit près de deux fois les prévisions les plus pessimistes.

LES MALHEURS DE SOTHEBY'S

Mais même les plus noires Cassandre n'auraient pu prédire les malheurs de Sotheby's. La rivale de Christie's se devait de présenter elle aussi une grande collection. Ce fut celle d'Evelyn Sharp, femme d'affaires et philanthrope new-yorkaise. Sotheby's en espérait 79 millions de dollars. Elle n'en a obtenu que 41,2 millions de dollars (235,6 millions de francs). Une déception de 38 millions de dollars, cela marque. Une des œuvres majeures, un nu couché de Modigliani estimé 12 millions de dollars, est restée sur le carreau avec une offre maximum de 8,8 millions de dollars. *« Rétrospectivement, nos estimations étaient trop hautes »*, a admis Diana Brooks, présidente de Sotheby's, qui a cependant précisé que le Modigliani avait été cédé après la vente, en privé. Dix Cézanne de provenances diverses mais habilement regroupés sous la mention *« ancienne collection Auguste Pellerin »* (décédé en 1929, l'industriel français avait réuni plus de cent Cézanne) ont été vendus pour 19,2 millions de dollars (près de 110 millions de francs) alors qu'on en escomptait plus de 23 millions de dollars. Sotheby's s'est consolée dans les bras d'une *Baigneuse* de Renoir, qui a doublé son estimation, pour atteindre 20,9 millions de dollars (119,5 millions de francs).

Christie's annonce un total vendu de 295 325 785 dollars (1,689 milliard de francs environ). Sotheby's a fait moins bien, avec 155 891 025 dollars (891,6 millions de francs). Soit un total pour les deux maisons de 2,58 milliards de francs. En une semaine. Il faut à Drouot un an de travail pour approcher un tel total.

La comparaison illustre la supériorité, et les risques, des méthodes anglo-saxonnes, que la loi française interdit aux commissaires-priseurs. Passons sur l'absence de taxe à l'importation et de droit de suite, qui feront pour longtemps de New York la capitale mondiale des ventes d'art moderne et de Paris un marché sinistré. Mais Christie's avait acheté avant la vente une partie de la collection Ganz, et Sotheby's avait garanti un minimum aux héritiers Sharp. Ces procédés sont légaux aux Etats-Unis. Les maisons de ventes sont simplement tenues de le signaler au catalogue. L'acheteur est ainsi parfaitement informé que l'*auctioneer* est partie prenante de la vente, voire propriétaire de tout ou partie des tableaux. Il y a des risques, mais ils sont purement commerciaux : Sotheby's vient d'en faire l'amère expérience, avec la mévente de la collection Sharp.

Harry Bellet



D. R.

Picasso, « Le Rêve », huile sur toile (129,8 cm × 97,2 cm), 1932. Vendu pour 277 millions de francs.

« Hasta Siempre », hymne à Guevara et tube pour Nathalie Cardone

HASTA SIEMPRE, chanson composée en 1965 par Carlos Puebla en hommage au « comandante » Che Guevara, caracole depuis quatre mois en tête du top simple français. Nathalie Cardone, qui livre une version en taille-douce de la chanson révolutionnaire, en a vendu près de 250 000 exemplaires. Un clip sensuel – réalisé par Laurent Boutonnat, mentor de Mylène Farmer et initiateur de l'opération – et des apparitions coup de poing à la télévision ont forgé une identité de *pasionaria* populaire à la jeune femme et fait entrer le Che sur les linéaires des hypermarchés.

Béarnaise, d'origine andalouse et sicilienne, Nathalie Cardone est comédienne avant d'être chanteuse. Elle a débuté au cinéma en 1988 dans *Drôle d'endroit pour une rencontre*, de François Dupeyron, avec Catherine Deneuve et Gérard Depardieu, et conquis son public dans *La Fille des collines*, de Robin Davis. Elle serait tombée amoureuse du Che en voyant sa photo imprimée sur le T-shirt d'une adolescente. Guerrière exotique, Nathalie Cardone affirme un tempérament *« révolutionnaire »*. Ainsi déclare-t-elle à *France-Soir* en octobre : *« Si on veut m'emprisonner, je m'enfuis. Est-ce faire le mal que de vouloir être libre ? »* Mèches rebelles et discours féministe, la chanteuse colle au romantisme du guérillero.

Le commerce « comandante » étant au plus haut, la top-modèle Ines Rivero, née il y a vingt-deux ans à Cordoba, en Argentine, s'est mise au travail, sur les conseils de son mari, le peintre Alé de Basseville, qui lui a suggéré d'enregistrer *Hasta Siempre*, *« qu'elle fredonnait du matin au soir »*. La compatriote du Che s'est donc, faute de moyens vocaux, fendue d'une interprétation murmurée de l'hymne pro-guévariste. Les droits de son disque iront *« à la construction d'une école publique à Cordoba »*, geste qu'il faut certainement rapprocher du souci d'éducation pour tous du régime castriste...

« SOUFFLE D'ESPÉRANCE »

Si *Hasta Siempre* est aujourd'hui un produit dérivé du politique, c'est d'abord une bonne chanson, à la mélodie impeccable. Son compositeur, Carlos Puebla, né en 1917 à Manzanillo, a beaucoup écrit et atteint la gloire grâce à des *guarachas* à contenu politique, telles que *Llego El Comandante*. Longtemps, on a cru *Hasta Siempre* écrit après la mort du Che. Erreur : dans un entretien déjà ancien, mais dévoilé en novembre par la revue *Cuba Internacional*, l'auteur, aujourd'hui décédé, avouait avoir composé *Hasta Siempre* dans la nuit du 3 octobre 1965, après la lecture publique par Fidel Castro d'une lettre du Che, parti guerroyer au Congo belge. *« Ce n'est pas du tout une chanson de deuil,* démentait Carlos Puebla, *elle contient un souffle d'espérance. Je voulais dire que si d'autres terres réclamaient le Che, ici, son affectueuse présence demeurait entière. C'est pourquoi je l'ai composée sur un rythme de* guarija, *très créole, très cubaine, mais aussi épique. »*

Véronique Mortaigne

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le nouveau film d'Alain Resnais, *On connait la chanson*,** a attiré 30 000 spectateurs pour ses deux premiers jours d'exploitation sur Paris/périphérie. Sorti dans une combinaison de 33 salles, il a réuni 14 232 spectateurs le jour de sa sortie. Les derniers longs métrages de Resnais avaient obtenu des scores bien moindres : *Smoking*, sorti dans 7 salles en décembre 1993, avait attiré 1 554 spectateurs, et *No smoking*, dans la même combinaison, 1 265.

■ **Le prix Henri-Jeanson a récompensé Robert Guediguian et Jean-Louis Milesi,** les deux scénaristes-auteurs de *Marius et Jeannette*. Le film, réalisé par Robert Guediguian, avait été l'un des coups de cœur du dernier Festival de Cannes. Il sortira mercredi 19 novembre en France. Ce prix, décerné pour la première fois par la Société des auteurs, compositeurs dramatiques (SACD), a été créé à la demande de la veuve du scénariste de *Pépé le Moko* et d'*Hôtel du Nord*, Claude Marcy, elle-même disparue. Il récompense *« l'indépendance d'esprit, la liberté et l'humour »* d'un scénario.

■ **ÉDITION : le jury du prix Interallié a révélé sa troisième et dernière sélection.** Il s'agit de *Je pense à autre chose*, de Jean-Paul Dubois (L'Olivier), *1941*, de Marc Lambron (Grasset), et *La Petite Française*, d'Eric Neuhoff (Albin Michel). La surprise vient de l'éviction, dans cette ultime liste, de Jacques-Pierre Amette, auteur des *Deux Léopards* (Seuil), alors que Marc Lambron fait, lui, une réapparition remarquée. Le Prix Interallié sera attribué le 19 novembre.

هكذا من الأصل

Aux origines européennes savantes de la musique populaire américaine

Programme savoureux de Joel Cohen et la Camerata de Boston à la Cité de la musique

Américain francophile, le luthiste, chef et musicologue Joel Cohen se passionne pour les liens entre la musique européenne savante du Moyen-Age et de la Renaissance et son influence tardive au début du XXe siècle sur le territoire américain. A la Cité de la musique, Joel Cohen a donné avec la Boston Camerata un concert passionnant, communicatif, révélant de surprenantes parentés.

AMÉRIQUE : LES PIONNIERS. *Les racines américaines*, par la Boston Camerata, Joel Cohen (direction). Cité de la Musique, Paris, le 13 novembre. Prochains concerts : Musiques américaines du XXe siècle. Solistes, Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction), les 15 et 16 novembre, Cité de la musique, place de la Fontaine-aux-Lions, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-45-45.

Américain de naissance et passionné du Vieux Continent, le luthiste, chef et musicologue Joel Cohen entretient avec la France une relation d'élection. Il y fait de fréquents séjours ; sa compagne, la chanteuse Anne Azéma, est française ; il fut l'élève de Nadia Boulanger et parle notre langue avec une gourmandise érudite.

Depuis quelques années, Cohen a trouvé le lien idéal entre son pays natal, dont la culture de masse l'agace, et le Vieux Continent, dont la méconnaissance d'une autre culture de l'Amérique du Nord doit l'irriter tout autant : les sources musicales savantes européennes du Moyen-Age et de la Renaissance, et leur paradoxale imprégnation du terroir musical populaire nord-américain. Le chef David Robertson et l'Ensemble InterContemporain présentent en cette fin de semaine le versant savant de l'identité sonore et stylistique nord-américaine, pour ce qui est, au moins, du premier *XXe siècle*.

Joel Cohen a entrepris ce travail de collectage et de recherche voilà plus de vingt ans : « *Ce programme, qui fait partie d'une série désormais assez consistante consacrée au Nouveau Monde, a vu le jour en 1976, l'année du Bicentenaire américain. J'étais plutôt dégoûté par le patriotisme très "roulements de sifflets et polyester" en vogue à ce moment-là. J'ai voulu créer un programme qui ait davantage de substance que les autres célébrations. Plus tard, nous l'avons enregistré pour Erato sous le titre de* New Britain, *un disque qui a recontré un vaste public. Je suis enchanté de faire revivre ce programme, qui est l'un de mes favoris.* »

La démonstration, en concert, est assez exemplaire. Le parcours est articulé en quatre étapes : « Les racines médiévales », « Vieille France et Nouvelle France », « Chansons et ballades errantes », « New Britain : chants populaires et spirituals ». Pour chacune d'entre elles, Cohen confronte et parfois mêle la racine européenne et son avatar nord-américain. Ainsi voit-on, médusé, *Rossignolet du bois joli* (1400 environ). *Allons nous faire la barbe*, de Loyset Compère (1500 environ) ou un bransle pour luth de Bésard (1603) repris dans trois chansons québécoises de 1914 ! On assiste à la transmutation de *Il est venu le petit oisillon* (1475) et de *An Jenem Tag* (1619) en une première version britannique du célèbre *Barbara Allen* (1859), puis en une adaptation moderne collectée dans le Tennessee (1937)... Plus étonnant encore, la métamorphose d'un *Ricercar* (1564) pour viole de gambe, de l'Espagnol Diego Ortiz, en une chanson de Caroline du Nord datant de... 1916. Manifeste pour une culture populaire et campagnarde d'origine savante, ce programme démontre comment le retrait des pratiques musicales rurales les a préservées de toute contamination consumériste.

La dernière partie de ce concert passionnant illustre une pratique polyphonique à mi-chemin d'une culture savante et d'une imagination populaire, faisant fi des règles académiques en matière d'enchaînements d'accords. Le résultat est savoureux et communicatif puisque Cohen parvient même à faire chanter la salle sur photocopie de l'original encartée dans le programme ! La Camerata de Boston, au-delà de sa compétence en ce domaine et de son professionnalisme évident, possède l'exceptionnelle qualité d'être composée d'individus tous singuliers et émouvants. Du soprano rayonnant et frais d'Anne Azéma au français impeccablement articulé de Richard Duguay (une leçon à tous les machonneurs de vocable hexagonal...), du talent de Shira Kammen (aussi à l'aise à la vièle médiévale qu'au violon « violoneux ») à celui de la basse Joel Frederiksen, impeccable madrigaliste et crooner en puissance lorsqu'il fait craquer la salle, en s'accompagnant à la guitare dans une ballade mélancolique. Et Joel Cohen (jouant du luth, chantant, frappant des percussions), musicien libre et généreux, dirige tout cela d'un œil ravi et d'une main sûre. De cette Amérique-là, le Vieux Continent est friand, sans quotas ni quolibets.

R. Ma.

TROIS QUESTIONS À *JOEL COHEN*

1 Pourquoi ce goût pour les mélanges et les confrontations ?

Je suis souvent attiré par les répertoires à la frontière entre les répertoires « savant » et « populaire ». Un de nos programmes, « The Sacred Bridge », manifeste les rapports entre les musiques chrétienne et juive au Moyen-Age. Le mouvement de la musique ancienne a tendance à devenir comme la médecine moderne : très spécialisé. Beaucoup de musiques me parlent et *j'aime les confronter. Il est heu*reusement possible de combiner la découverte historique et le plaisir esthétique.

2 Vous venez justement d'enregistrer Kurt Weill, une musique dans laquelle on ne vous attend *a priori* pas...

Cela peut surprendre ceux qui ne connaissent pas ma discothèque, où Lotte Lenya a une place de choix. J'aime Weill et sa capacité, comme beaucoup de maîtres de la Renaissance (Byrd, Lassus), à incorporer ou accommoder des éléments de style populaire à des compositions hautement raffinées. J'aime aussi l'économie de moyens et de geste que Weill partage avec les grands monodistes médiévaux. J'ai abordé *Johnny Johnson* comme je le ferais de n'importe quelle musique « ancienne ». J'ai examiné les sources, les diverses *versions, tenté de comprendre le* style vocal. J'ai même modifié l'orgue Hammond pour le faire sonner comme un original de 1935 !

3 Le travail d'un ensemble comme la Boston Camerata *est-il aussi aisé et reconnu sur* le territoire américain qu'il l'est en Europe ?

La « grande » culture américaine est dans une mauvaise passe depuis que l'éducation artistique a été supprimée du cursus scolaire, il y a une vingtaine d'années. L'art « difficile » est aussi attaqué par les politiques, de droite comme de gauche : nous sommes trop « élitistes », trop « blancs », ou trop « machistes », trop « sexuels », pas assez communicants ou trop, mais sur les « mauvais sujets »... Nous avons du travail et nous comptons bien continuer.

Propos recueillis par Renaud Machart

Les certitudes chorégraphiques de Dana Reitz

NECESSARY WEATHER. Chorégraphie de Dana Reitz. Lumières de Jennifer Tipton. Théâtre de la Bastille (dans le cadre du Festival d'Automne). Tél. : 01-47-00-97-87. Samedi 15, à 21 heures ; dimanche 16, à 15 heures. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 16 novembre.

Toujours la même, Dana Reitz : la coupe au carré inchangée, la frange peut-être moins rousse, mais toujours ce long corps, peut-être un peu moins maigre, ces jambes désinvoltes, et surtout ce dos porté si droit, avec tant d'évidence. Telle qu'on la découvrait au tournant des années 80 au Centre américain du boulevard Raspail, mêlant à sa danse minimaliste une flopée d'accessoires maniés avec vélocité et désordre. Depuis, invitée à intervalles réguliers par le Festival d'Automne, elle livre aux spectateurs des recherches assagies, sortes de paysages intérieurs et mentaux.

Dans *Necessary Weather*, elle explore le temps et la nécessité. Sara Rudner, ex-danseuse de chez Twyla Tharp, à son tour devenue chorégraphe, lui donne la réplique. Une histoire de climatologie où les prévisions les plus sûres sont les mesures que l'on prend avec le corps, avec la peau. Les deux danseuses sont vêtues par Santo Loquasto, pour une fois, discret dans ses costumes : pantalon et débardeur blanc avec, par-dessus, une veste tout en transparence qui suit le moindre geste, tamise l'éclat de la chair. Pas de musique, pas de décor, seules les lumières de Jennifer Tipton (elle cosigne le spectacle) doivent participer à cette investigation de l'air et de l'espace.

ASPECT « APOLLINIEN »

La chorégraphie se révèle d'entrée de jeu néo-années 70. Une démonstration d'histoire de la danse. Quel effet provoque un mouvement qui part de l'omoplate, et le même quand il démarre seulement de l'épaule ? Comment se propage-t-il jusqu'au coude, au poignet, et dans les doigts ? Avec toujours cette figure du cercle, naïve, limite à franchir pour se libérer et accéder à la connaissance.

Dana Reitz appartient au mouvement des chorégraphes dits postmodernes qui, après Merce Cunningham, cherchèrent à la fin des années 60 à radicaliser la danse, hors de toute narration et hors de toute virtuosité. La critique américaine loue unanimement *Necessary Weather* pour l'aspect « apollinien » de la hiératique Dana Reitz contrastant avec la « dionysiaque » Sara Rudner, plus petite, plus vive. Mais sur le plateau, que voit-on ? Deux danseuses, différentes physiquement, qui vivent le mouvement et l'espace d'une manière absolument identique. La lumière, dont on attendait beaucoup, est *extrêmement présente, didactique*, jouant trop, elle aussi, la figure du cercle et du rayon. C'est japonisant. Et non sans rapport avec le Laboratoire de météorologie inventé, il y a vingt ans, par le danseur Tanaka Min. Impeccable, et sans surprise. Ce qui agace aujourd'hui dans cette histoire du postmodernisme américain, c'est cette absence d'interrogation, de doute. Inébranlables Américaines !

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Forum culturel du Blanc-Mesnil
Pour la cinquième fois, le Forum culturel du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) accueille, le 15 novembre, un festival dont l'ambition ne se limite pas à la programmation de concerts. Tremplin pour le rock et le hip-hop régional (qui partagent l'affiche avec les groupes Mass Hysteria et Oneyed Jack), le Grand Zebrock propose également une multitude de stands, expositions, ateliers et débats. S'y presseront labels, fanzines et associations, ainsi que les responsables du Sous-Marin, la salle de concerts de Vitrolles dont la municipalité Front national a obtenu la fermeture.
Forum culturel du Blanc-Mesnil, 1-5, place de la Libération, Le Blanc-Mesnil (93). De 14 heures a 24 heures, le 15. Tél. : 01-48-14-22-22. 40 F.

N. Ramani
Flûtiste, grand nom de la musique karnatique, N. Ramani s'est fait connaître en accompagnant le violoniste Lalgudi Jarayaraman. Gracieux, il joue les compositions des maîtres du XVIIIe siècle. Soutenu par la percussion *mridangam*, N. Ramani poursuit l'exploration du répertoire avec la grâce d'un Chaurasia, à un détail près : il vient d'Inde du Sud.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 16. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Actrices
de Ventura Pons (Espagne, 1 h 40), avec Nuria Espert, Anna Lizaran, Merce Pons, Rosa Maria Sarda.

Alien, la résurrection (*)
de Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1 h 44), avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman, Dan Hedaya, J. E. Freeman, Drad Dourif.

Les amateurs
d'Alan Taylor (Etats-Unis, 1 h 32), avec William Forsythe, Vincent Gallo, Adam Trese, Frances McDormand.

Drancy avenir
d'Arnaud des Pallières (France, 1 h 24), avec Aude Amiot, Thierry Bosc, Anne-Lisa Nathan.

Extasis
de Mariano Barroso (Espagne, 1 h 33), avec Javier Bardem, Federico Luppi, Silvia Munt, Daniel Guzman, Leire Berrocal.

Mange ta soupe
de Mathieu Almaric (France, 1 h 15), avec Jean-Yves Dubois, Jeanne Balibar, Adriana Asti, Laszlo Szabo.

On connaît la chanson
d'Alain Resnais (France, 2 heures), avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri, André Dussollier, Agnès Jaoui, Lambert Wilson.

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Pierre Klossowski : Roberte ce soir
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, 4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 novembre au 31 décembre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Intranquillité
d'après Fernando Pessoa, mise en scène d'Alain Rais, avec François Marthouret.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, 3e. Mo Rambuteau. 19 heures, samedi 15. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.*

Gustav Leonhardt (clavecin)
Œuvres de Leroux. Anglebert. Forqueray. Balbastre. Duphly.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 15 ; 15 heures, le 16. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Quatuor Keller
Brahms : *Quintette pour piano et cordes op. 34*. Dvorak : *Quintette pour piano et cordes op. 81*. Zoltan Kocsis (piano).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 15. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Ensemble Musique oblique
Fauré : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 120*. Greif : *Hymnes spéculatifs*. Hanna Schaer (mezzo-soprano).
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. 18 h 30, le 15. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 90 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Messiaen : *Les Offrandes oubliées*. Pécou : *Cosmos et Désastre*, création. Franck : *Symphonie*. Hanna Schaer (mezzo-soprano), Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 170 F.

Christian Zacharias, Marie-Luise Hinrichs (piano)
Schubert : *Divertissement a la hongroise D 818*. Mozart : *Sonate pour deux pianos KV 448*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 16. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Ellington : *New World Comin*. Berio : *Concerto pour deux pianos et grand orchestre*. Rota : *Fantaisie sur Don Giovanni*. Mozart : *Concerto pour deux pianos et orchestre KV 365*. Bruno Fontaine, Jean-François Heisser, Georges Pludermacher, Claire-Marie Leguay (piano), David Wroe (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. 17 h 45, le 16. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

Compagnie One Step Elsa Wolliaston
Elsa, l'amour fou.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

The Levellers
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 16. Tél. : 01-47-00-55-22. 146 F.

Festival du film contre l'exclusion et pour la tolérance
Ce festival inscrit à son programme des classiques comme *Le Dictateur*, de Charles Chaplin, *La Promesse*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne et *L'Enclos*, d'Armand Gatti. Parmi les courts-métrages proposés, *Y'a du foutage dans l'air*, de Djamel Bensalah.
Drancy, Espace culturel du parc, Place Aristide-Briand 93. RER Le Bourget. Du 16 au 23 novembre. Tél. : 01-48-95-35-05. 30 F.

REPORT

Trio Wanderer
Le violoniste du trio, Jean-Marc Phillips, s'étant cassé le poignet, le concert programmé le mercredi 26 novembre est annulé et reporté au jeudi 4 juin 1998.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.

DERNIERS JOURS

16 novembre : Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois et Michel Aumont.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mo Gambetta. 19 h 30, mardi ; 20 h 30, du mercredi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.

16 novembre :
Measure for Measure
(en anglais, sous-titres en français)
de William Shakespeare, mise en scene de Stéphane Braunschweig, avec Helen Blatch, Paul Brennen, Tony Cownie, Harry Gostelnow, Jim Hooper, Jayne McKenna, Peter Moreton, Oscar Pearce, Danny Sapani, Lise Stevenson, Stephen Ventura et Roger Watkins.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.*

16 novembre :
Eloge de l'ombre
de Junichiro Tanizaki, mise en scène de Jacques Rebotier, avec Dominique Reymond, Ivan Stochl et Karin Waehner.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 1 h 20. De 80 F à 140 F.*

* Tarif réduit.

هكذا من الأصل

SAMEDI 15 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.15 La Fosse aux serpents ■ ■
D'Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

21.10 Pour l'amour d'une femme ■
De Luis Mandoki (Etats-Unis, 1994, 125 min). TSR

23.00 L'Aveu ■ ■
De Constantin Costa-Gavras (France, 1970, 135 min). Ciné Cinémas

23.05 The Phantom Light ■
De Michael Powell (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

23.30 Vengeance froide ■
De Phil Joanou (Etats-Unis, 1995, 124 min). Canal +

0.20 Les Cousins ■ ■
De Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min). Ciné Cinéfil

2.10 Le Mariage de Chiffon ■ ■
De Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 100 min). Ciné Cinéfil

3.05 Le Seigneur de l'aventure ■
De Henry Koster (Etats-Unis, 1954, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

3.10 Guantanamera ■ ■
De Tomas G. Alea et Juan C. Tabio (Cuba, 1995, v.o., 105 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 De l'actualité à l'histoire. Le journalisme d'investigation. Avec Edwy Plenel, Alain Gerber ; Elf et l'Afrique. Avec Antoine Glaser, Patrice Yongo. Histoire
13.45 ▶ Les Documents de Savoir plus. *La Cause des bébés.* France 2
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. Histoire
17.50 Samedi champions. *Invité : David Ginola.* France 2
19.00 T.V. +. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Arte
20.55 Le Club. Gérard Oury. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
21.40 Metropolis. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Avec Jean-Louis Aubert. Canal Jimmy
22.30 Strip-tease. Une semaine infernale. Morts à crédit. Chirac, ma femme et moi. Les enfants du paradis. France 3
23.55 Grain de philo. L'égalité. Invité : Antoine Garapon. France 3
0.00 Cap'tain Café. Invités : Pierpoljack ; Lady Lastee et Afrojazz. France Supervision

DOCUMENTAIRES

18.05 Esclaves de Michel-Ange. [1/2]. France Supervision
18.20 Bonjour, monsieur Doisneau. Ou le photographe arrosé. Planète
18.35 Marie-Madeleine. France Supervision
19.00 *Femmes et société.* Paroles d'hommes. Téva
19.15 Jordi Savall. France Supervision
20.30 Brahms en Autriche. France Supervision
20.35 Michel Legrand. Planète
20.35 Natures de toutes les Russies. [3/3]. Cercle de feu. TMC
20.45 L'Aventure humaine. L'Armée d'argile des Ch'in. Arte
21.00 Olivier Messiaen : L'héritage. [1/3]. Muzzik
21.30 L'Enfance. [5/7]. Les leçons de la vie. TMC
21.50 Retrouver Oulad Moumen. Planète
22.40 Mars, la planète rouge. Planète
23.00 Masterclass Olivier Messiaen. Muzzik
23.35 Une saison au soleil. Planète
23.40 Music Planet. Jimmy Cliff, Moving On. Arte
0.05 Olivier Messiaen, un grand maître. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

13.25 Tennis. Masters messieurs. Demi-finales. Eurosport
14.00 Handball. D1 : Dunkerque - Montpellier. Canal +
15.45 Rugby. France - Afrique du Sud. France 2
17.50 Football. D2 : Saint-Etienne - Sochaux. Eurosport
19.55 Football. Coupe du monde 1998. Match retour : Belgique - Eire. RTBF 1
20.30 Patinage artistique. Trophée Lalique. Paris Première
23.00 Patinage artistique. Trophée Lalique. TF 1

MUSIQUE

19.35 Symphonie pour cordes de Mendelssohn. Par Jesus Lopez Coboz. Muzzik
20.20 Kurt Masur dirige Mendelssohn : La Symphonie italienne. Muzzik
20.55 Brahms. France Supervision
21.55 Quatuor pour la fin du temps. Par le Quatuor Rondom. Muzzik
23.35 Brigitte Fontaine. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Mer de Chine, le pays *pour mémoire.* De Jacques Perrin et Pierre Dumayet. Festival
20.35 L'Enfer des neiges. De Peter Masterson. Canal +
20.35 Roswell. De Jeremy Paul Kagan. Ciné Cinémas
22.40 Belle comme le diable. O De Robert Iscove. M 6
0.40 Le Passage du Nord-Ouest. De Bernard Dumont. Arte

SÉRIES

20.30 Derrick. La voix de l'assassin. Vengeance. RTL 9
22.40 Du rouge à lèvres sur ton col. [4/6]. Arte
20.50 Docteur Sylvestre. *Programme : Substitution.* France 3
20.50 Aux frontières du réel. La queue du diable. O Amour fou. M 6
21.00 Angela, 15 ans. *Ma nouvelle amie.* Canal Jimmy
21.30 Jake Cutter. Le souvenir. Série Club
22.00 La Cloche tibétaine. [6/7]. Histoire
23.20 Des agents très spéciaux. *L'épée de Saint Georges.* Canal Jimmy
23.45 Mission impossible. Esprit de famille. Série Club
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. Prise de commandement (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Nestor Burma. Les Cadavres de la plaine Monceau. RTL 9
1.20 Seinfeld. Danse avec les fous (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 15.30 La Cinquième
Le Pain et la Rue

Depuis la révélation en France de *Où est la maison de mon ami ?* (1987), on connaît le regard d'une incomparable délicatesse que porte Abbas Kiarostami sur le monde de l'enfance. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que le peintre et cinéaste iranien a étrenné son œuvre filmique par des courts métrages à visée pédagogique, petites leçons de vie en forme de fables initiatrices. Réalisé en 1970, *Le Pain et la Rue* (*Nan va kucheh*) est l'un d'entre eux, que diffuse l'excellent magazine « Fenêtre sur court ». Dix jolies minutes d'exercice au courage ; à compléter avec le « Ciné-Club » de France-Culture (mercredi 3 décembre, 10.30), entièrement dédié à l'auteur du *Goût de la cerise*. – *Val. C.*

● 2.10 France 2
Hillary et Tenzing, deux hommes pour un sommet

Le 29 mai 1953, l'expédition britannique du colonel Hunt réussit une grande première, la conquête de l'Everest (*8 846* mètres). Deux hommes foulent le sommet, le Néo-Zélandais Hillary et le sherpa Tenzing, un Népalais vivant en Inde. Connue à la veille du couronnement d'Elisabeth II, la nouvelle fait la une des quotidiens. Mais le désir des différentes nations de tirer profit de l'exploit commence à assombrir les relations entre les deux vainqueurs. David Upshal retrace le parcours de cette expédition, en distinguant deux époques : solidarité, d'abord, entre les hommes tendus vers le même objectif ; polémique, voire brouille, ensuite, après le succès. Une programmation bien tardive (dans « La 25e Heure ») pour un récit passionnant. – *J.-C.R.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, *Le Résultat des courses, Météo.*
20.47 Simple comme...
20.50 La Grande Débrouille.
23.00 Patinage artistique.
0.25 Formule foot.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.10 Embarquement porte n° 1. Cambridge.

FRANCE 2

19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'image du jour, A cheval, Météo, Tirage du Loto.
20.55 Faites la fête *au bout du monde.*
23.30 Du fer dans les épinards.
1.00 Journal, Météo.
1.15 Troisième mi-temps.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Docteur Sylvestre. Programme : Substitution.
22.30 Strip-tease. Une semaine infernale. Morts à crédit. Chirac, ma femme et moi. Les enfants du paradis.
23.40 Soir 3.
23.55 Grain de philo. L'égalité.
0.55 Espace francophone.
1.10 New York District.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.50 et 22.05 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 L'Enfer des neiges. Téléfilm de Peter Masterson.
22.15 Jour de foot.
23.30 Vengeance froide ■ Film de Phil Joanou.
1.35 Basket-ball. ASVEL - PSG-Racing.
3.10 Guantanamera ■ ■ Film de Tomas G. Alea et Juan C. Tabio (v.o.).

ARTE

19.00 KYTV. [12/18]. Talking Heads.
19.25 Les Secrets du Nil.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 15 novembre 1947. De l'aide américaine au plan Marshall.
20.15 Le Dessous des cartes. Comment va l'Irak ?
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. L'Armée d'argile des Ch'in.
21.40 Metropolis.
22.40 Du rouge à lèvres sur ton col. [4/6].
23.40 Music Planet. Jimmy Cliff, Moving On.
0.40 Le Passage du Nord-Ouest. Téléfilm de Bernard Dumont.

M 6

19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme. Le sommeil.
20.35 Ciné 6.
20.50 Aux frontières du réel. La queue du diable. O Amour fou.
22.40 Belle comme le diable. Téléfilm O de Robert Iscove.
0.15 Le Monstre évadé de l'espace.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. *Les Quatres Morts de Marie*, de Carole Fréchette.
22.35 Opus.
0.05 Le Gai Savoir. Laurence Louppe, historienne de la danse, écrivain et critique d'art.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra. *Léonore ou l'amour conjugal* d'après le mélodrame français de Bouilly, de Beethoven. Christoher Ventris (Florestan), Susan Anthony (Léonore).
23.07 Présentez la facture. A la recherche du Moyen Age.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Haydn à Esterhazy. Œuvres de Werner, Haydn, Starzer.
22.35 Da Capo. Georg Solti. Œuvres de Beethoven, Mozart.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

18.00 Le Distrait ■ ■
De Pierre Richard (France, 1970, 75 min). Canal +

18.00 Les Quatre Malfrats ■
De Peter Yates (Etats-Unis, 1972, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Le Voyage fantastique ■
De Henry Koster (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., *100 min*). *Ciné Cinéfil*

20.35 In the Soup ■ ■
D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

20.35 Gandhi ■ ■
De Richard Attenborough (GB, 1982, 190 min). TMC

20.50 Léon ■
Δ De Luc Besson (France, 1994, 115 min). TF 1

20.55 Rain Man ■
De Barry Levinson (Etats-Unis, 1988, 145 min). France 2

21.00 Un héros comme tant d'autres ■
De Norman Jewison (Etats-Unis, 1989, v.o., 115 min). Paris Première

21.50 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■
De Mike Nichols (Etats-Unis, 1966, N., v.o., 125 min). Arte

22.05 Le Chevalier de Maupin ■
De Mauro Bolognini (Italie, 1966, 95 min). Festival

22.10 La Tour de Londres ■
De Rowland V. Lee (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

22.10 Les Chiens ■ ■
D'Alain Jessua (France, 1978, 100 min). RTL 9

22.15 *Maniac Cop* ■
De William Lustig (Etats-Unis, 1988, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

22.35 Poussière d'empire ■
De Lam Le (France - Vietnam, 1983, 100 min). TV 5

22.40 Sans toit ni loi ■ ■
D'Agnès Varda (France, 1985, 100 min). Téva

23.40 Made in America ■
De Richard Benjamin (Etats-Unis, 1992, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

23.45 La Fosse aux serpents ■ ■
D'Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 105 min). Ciné Cinéfil

23.50 Aux deux colombes ■
De Sacha Guitry (France, 1949, N., 95 min). RTL 9

0.40 L'Opéra de quat'sous ■ ■
De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, v.f., 1930, N., 105 min). France 3

1.25 Un soldat maudit ■
De Ted Kaplan (Italie, 1988, 90 min). RTL 9

1.30 *Les Comédiens* ■ ■
De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1941, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

1.30 Le Maître d'escrime ■ ■
De Pedro Olea (Espagne, 1992, 85 min). Ciné Cinémas

2.40 Crash ■ ■
De David Cronenberg (Canada, 1996, v.o., 95 min). Canal +

4.15 Parfait amour ■ ■
De Catherine Breillat (France, 1996, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 2.35 Polémiques. Elisabeth Guigou. France 2
18.30 Le Grand Jury RTL - *Le Monde.* Julien Dray. LCI
20.00 Spécial procès Papon. Invités : Jean-Pierre Azéma ; *Renée Bédarida* ; Catherine Nicault. Histoire
23.15 Dimanche soir. Invité : Robert Hue. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Masson - Maddeddu - Dusapin. La Cinquième
10.55 Droit d'auteurs. *Invités* : Claude Allègre ; Nicolas Baverez ; Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. La Cinquième
12.25 Arrêt sur images. Invités : Patrice Blanc-Francard, *directeur des programmes de Disney* Channel ; Pascal Petit, rédacteur en *chef du JTJ de Canal J.* La Cinquième
13.15 Les Quatre Dromadaires. *Chroniques de l'Amazonie sauvage.* [5/12] La Mort de Luana. France 3
13.55 ▶ La Planète ronde. Coupe du monde Italie 1934. La Cinquième
15.00 *Les Dossiers de l'Histoire.* Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. Histoire
16.25 Le Sens de l'Histoire. L'étrange voyage de de Gaulle. La Cinquième
16.50 Naturellement. Bouleversante nature. France 2
19.00 Public. Invité : Michel Rocard, député PS des Yvelines. TF 1
19.00 et 0.30 Le Gai Savoir. Les crimes communistes. Paris Première
20.00 Envoyé spécial. Les oreilles d'or. TV 5
20.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.50 Zone interdite. Les nouveaux croyants. Avoir vingt ans, être croyant. Résurrections. Je suis *policier et catholique. La tentation* bouddhiste. M 6
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmaringen. Histoire
22.50 Culture pub fête ses dix ans. M 6
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Les néo-nazis. Génération perdue. Le miroir aux alouettes. Histoire
23.55 Lignes de mire. France 3
0.25 Musiques au cœur. Les trente ans de *l'Orchestre de Paris.* France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Esclaves de Michel-Ange. *[1/2].* France Supervision
19.30 Femmes dans le monde. Téva
20.35 Femmes, une histoire inédite. [6/6]. Echos du futur. Planète
20.45 Une passion de la vie. Liz Taylor. Arte
21.00 Une mère face à la loi. TV 5
22.00 Les Figures de la foi. [2/3]. Histoire
23.20 Lignes de vie. *Vies de toubib.* France 2
23.50 Nitaskinan au pays des Atikamekws. Planète
23.55 Une galaxie d'étoiles *pour Liz.* Arte

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Masters messieurs. Finale. Eurosport
15.40 Gymnastique. France 3
16.00 Patinage artistique. Trophée Lalique. Paris Première
20.30 Football. D1 : Guingamp - Rennes. Canal +

MUSIQUE

19.30 Maëstro. *Placido Domingo* et ses amis. Arte
20.00 Canti gregoriani : Jubilate Deo. Muzzik
21.00 Kassav' au Zénith. Muzzik
22.30 Elijah : A Celebration. Muzzik
22.55 Nathalie Cole chante Nat King Cole. Paris Première
23.30 Festival d'Antibes : Ahmad Jamal. France Supervision
0.55 Didon. France Supervision

THÉÂTRE

20.30 Otello. De Verdi. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 *Le Peloton d'exécution.* De Michel Andrieu. Festival
20.45 L'Aigle rouge. De Jim Goddard [1 et 2/2]. RTBF 1
20.55 Bonjour Antoine. De Radu Mihaileanu. Téva

SÉRIES

18.35 Pas de faire-part pour Max. Pilote. TMC
19.00 Demain à la une. Le shérif de Chicago. M 6
19.35 Nash Bridges. L'ange gardien. TMC
20.00 Seinfeld. Danse avec les fous (v.o.). *Canal Jimmy*
20.10 Mister Bean. La fortune du pot, Mister Bean. France 3
20.30 Dream On. Le piano (v.o.). Canal Jimmy
20.35 Au cœur du temps. Les trompettes de Jéricho. Disney Channel
20.45 Vidocq. *Le mariage de Vidocq.* Série Club
20.50 Derrick. Caïn et Abel. France 3
20.55 Navarro. Mari violent. TSR
21.55 Un cas pour deux. *Vendredi rouge.* France 3
22.10 ▶ Spawn. Burning Visions. Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
22.40 New York Police Blues. (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Aux frontières du réel. *Tout ne doit pas mourir.* TSR
0.15 Dream On. L'amour toujours (v.o.). TSR
3.50 Bottom. He's Out (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.00 La Cinquième
Chroniques du coq *et du dragon*

50 ans d'amitié entre Paris, Saïgon et Hanoï

« *DANS LE FOYER de la communauté à Paris, en 1950, j'ai attrapé la rage d'être vietnamien* », se souvient Hoï. La même année, Tim devient l'un des dirigeants de la Fédération des étudiants vietnamiens de France. Tim et Hoï – les personnages-clés de ces *Chroniques du coq et du dragon* – ont quitté leur pays natal pour suivre des études en France peu après le début de la lutte contre le colonisateur. Loin de leurs familles, les jeunes exilés n'oublient ni leurs racines, ni la guerre qui oppose depuis 1945 le dragon vietnamien au coq gaulois. Ils sont animés de la même détermination. Etudes et militantisme n'ont qu'un but, l'indépendance.

Paris, Saïgon, Hanoï, la baie d'Halong, les hauts plateaux du Vietnam, ces lieux de souvenirs et de projets forment la toile de fond *du film de Patrick Barbéris. A cette* suite d'images nostalgiques (superbes) s'ajoutent des documents d'archives, reflets sans complaisance de trente années de combats incessants, de 1945 à 1975. Les deux protagonistes commentent, sur un ton neutre, parfois interrompu par l'émotion. Ils ne portent pas de jugement sur ces sombres moments de l'Histoire. Sagesse ou souci de ne pas rouvrir des plaies à peine cicatrisées ? Le spectateur français appréciera la précision et l'impartialité des commentaires, tout en se sentant exclu : l'avenir est entre les mains des enfants du dragon.

La route des deux amis se sépare en 1962, à l'appel de Hô Chi Minh. Tim, *devenu ingénieur agronome*, décide de rentrer. L'agriculture, richesse du pays, durement touchée par les années de combat, concentre les forces contestatrices. Hoï reste en France, conscient de la contradiction qu'il y a à être cadre chez IBM, société américaine, le jour, et manifester contre la politique impérialiste des Etats-Unis, devant l'ambassade, le soir. Un quart de siècle plus tard, Tim, à la recherche de soutiens financiers pour un projet de développement d'une zone rurale, reprend contact avec ses compatriotes restés en France. Tim et Hoï se retrouvent.

Marie-Florence Bennes

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.55 Pacific Blue.
16.50 Disney Parade.
18.00 Patinage artistique.
19.00 Public.
20.00 Journal.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Météo.
20.47 Simple comme...
20.50 Léon ■ Film Δ de Luc Besson.
22.45 Ciné dimanche.
22.55 Mélodie en sous-sol. Film d'Henri Verneuil.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.00 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.30 Sous vos applaudissements.
15.10 Le Client.
16.00 L'Ecole des fans.
16.50 Naturellement.
17.45 Stade 2.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Drucker'n Co.
19.30 Stars'n Co.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Rain Man ■ Film de Barry Levinson.
23.20 ▶ Lignes de vie. Vies de toubib.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Musiques au cœur.
1.40 Les Documents de Savoir plus. La Cause des bébés.

FRANCE 3

13.15 Les Quatre Dromadaires.
14.13 Keno.
14.20 Magnum
15.10 Sports dimanche. 15.15 Tiercé à Auteuil. 15.40 Gymnastique. En direct.
17.25 Corky, un enfant *pas comme les autres.*
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.10 Mister Bean. *La fortune du pot, Mister Bean.*
20.50 Derrick. Caïn et Abel.
21.55 Un cas pour deux. Vendredi rouge.
23.05 Soir 3.
23.15 Dimanche soir.
23.55 Lignes de mire. Jean-Denis Bredin.
0.40 L'Opéra de quat'sous ■ ■ Film de Georg Wilhelm Pabst.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.35 *La Semaine des Guignols.*
14.00 Dimanche en famille.
14.05 *Le Désert de feu.* Téléfilm d'Enzo G. Castellari [2/2].
15.30 Les Windsor.
18.00 Le Distrait ■ ■ Film de Pierre Richard.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.15 Flash infos.
19.30 Ça cartoon.
20.15 Football. 20.30 Guingamp - Rennes.
22.30 Flash infos.
22.35 L'Equipe du dimanche.
1.04 Pin-up.
1.05 *Pondichéry,* dernier comptoir des Indes. Film de Bernard Favre.
2.40 Crash ■ ■ Film de David Cronenberg (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Lumières du music-hall.
13.55 ▶ La Planète ronde.
15.00 Chroniques du coq et du dragon.
16.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.25 Le Sens de l'Histoire.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 L'Aéropostale. Feuilleton de Gilles Grangier [4/6].
19.00 Cartoon Factory.
19.25 Les Secrets du Nil. [3/60].
19.30 Maestro. Placido Domingo et ses amis.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. *Elizabeth Rosemond Taylor.*
20.45 Une passion de la vie, Liz Taylor.
21.50 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■ *Film de Mike Nichols.*
23.55 Une galaxie d'étoiles pour Liz.
1.25 Les Secrets du Nil. [4/60].
1.30 Metropolis.

M 6

13.10 et 14.55 Racines. Téléfilm de David Greene *et John Erman* [1 et 2/6].
16.40 Mister Biz.
17.15 Un malade en or. Téléfilm de Sylvain Madigan.
19.00 Demain à la une. Le shérif de Chicago.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 1.10 Sport 6.
20.50 Zone interdite. Les nouveaux croyants.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub fête ses dix ans.
23.50 La Comtesse impudique. Téléfilm □ de Lawrence Webber.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer. Jazz : La chanteuse Betty Carter, l'Orchestre Flipside ; Larry Coryell ; Traditionnel : Silvia Malagugini ; Trio Esquina ; Soirée Voix.
21.30 Le Concert. Transcontinentales, N'guyen Ensemble.
22.35 Atelier de création radiophonique. La Voix des gens, par Nicolas Frize.
0.05 Radio archives. Paris-Londres par Henri Thomas.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert international. Œuvres de Purcell, Mendelssohn, Rossini, Brahms, Gounod, Saint-Saëns, Fauré.
22.00 Voix souvenirs. Amelita Galli-Curci, soprano.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *La Femme sans ombre*, opéra de R. Strauss, par le Chœur de l'opéra de Dresde et la Staatskapelle de Dresde, dir. Giuseppe Sinopoli. Sabine Hass (La Femme), Franz Grundheber (Barak), Ben Heppner (L'Empereur), Deborah Voigt (L'Impératrice), Hanna Schwartz (La nourrice).
23.10 Portrait de Ben Heppner.

هكذا من الاصل

Le Monde

DIMANCHE 16 - LUNDI 17 NOVEMBRE 1997

Au chat qui fume

par Pierre Georges

IL A HANTÉ les couloirs du pouvoir britannique pendant neuf ans. Et voici que Humphrey, le cher Humphrey, premier chat d'Angleterre, vieille chose noir et blanc qui mata Margaret Thatcher, consola John Major et plongea dans la modernité blairiste avec l'enthousiasme d'un matou pour la douche, vient de jeter l'éponge.

Humphrey quitte le 10, Downing Street. La tête haute, le poil luisant. Humphrey, le premier déçu du blairisme, s'en va à la campagne vivre le reste de son âge et méditer sur l'ingratitude des grands hommes.

Il y a quelques mois, au moment où Tony et Cherie Blair *prirent possession des lieux*, on avait conté l'atroce alternance vécue par le seul et légitime propriétaire du 10, Downing Street. Le *first cat* du royaume, installé à l'épicentre du pouvoir, faisait partie de l'héritage. Réputé indépendant, ni conservateur ni travailliste, l'animal passait pour avoir son caractère, le goût de la fugue et un penchant excessif pour les canetons *al dente*.

Or, dès la passation de pouvoirs, les plus infâmes rumeurs coururent les gazettes. Cherie Blair n'aimait pas les chats en général. Et encore moins Humphrey en particulier ! L'affaire était d'importance, comme un coup de tonnerre dans le ciel immaculé d'un blairisme d'azur. Il fallut donc démentir. Comment mieux démentir qu'en termes d'image ? Les conseillers en communication tinrent séminaire. Et Cherie Blair se fit photographier, l'air ravi ou presque, avec Humphrey dans les bras. Une musique céleste et médiatique accueillit ce démenti flagrant.

Mais ce n'est pas à un vieux chat qu'on apprend à faire des sourires. Les choses n'allèrent pas. Pas trop bien. Humphrey multiplia les fugues. Avec d'autant plus de constance que les enfants Blair, apprentis musiciens, faisaient, paraît-il, dans la vieille maison un tintamarre d'enfer. Tint-on encore conseil en communication ? Toujours est-il que, quelques mois après, un vétérinaire fut consulté. Il jugea, fort opportunément, que le pauvre Humphrey avait le plus urgent besoin, vu l'état de ses lombaires, de calme et de campagne, d'*« un environnement tranquille loin du tohu-bohu du centre de Londres »*. Encore une opération de communication rondement menée. Tout le monde feignit d'y croire. *Exit* Humphrey. Mais commençait une autre *affaire, autrement plus sérieuse*, la fameuse affaire du tabac, de la formule 1 et de l'aide financière apportée au Labour lors de sa campagne électorale par le richissime mandarin de la F 1, Bernie Ecclestone.

Une affaire compliquée. Retenons simplement que : 1) Bernie Ecclestone a financé à hauteur de 1 million de livres, en janvier, la campagne des travaillistes ; 2) Tony Blair, pendant cette campagne, s'était engagé à interdire la publicité pour le tabac sur les circuits de formule 1 britanniques ; 3) l'élection faite, Bernie Ecclestone *s'est rendu au 10, Downing* Street pour y rencontrer Tony Blair et proposer un nouveau « don » ; 4) quinze jours après cette rencontre, le premier ministre annonçait qu'il renonçait à sa promesse électorale.

On en est là. La presse britannique enquête, dénonce. Elle moque son champion toutes catégories de la « transparence » embrumée. Et l'affaire enfle, enfle, qui ne se résoudra pas par un tour de communication. Et qu'on ne résiste pas à la tentation de baptiser, ici, la vengeance du chat qui fume !

Le gouvernement crée un poste de déléguée interministérielle aux droits des femmes

Une manifestation nationale à Paris pour l'emploi des femmes

UN DÉCRET portant création d'un poste de déléguée interministérielle aux droits des femmes est paru au *Journal officiel* du samedi 15 novembre. Il devrait s'agir de Geneviève Fraisse *(lire ci-contre)*. Cette parution intervient le jour de la manifestation nationale organisée par le Collectif national pour les droits des femmes qui réclamait, depuis la formation du gouvernement de Lionel Jospin, un interlocuteur ou une interlocutrice au gouvernement : ministre, secrétaire d'Etat ou, à défaut, délégué interministériel (*Le Monde* du 5 novembre).

La personne qui occupera cette fonction devrait être nommée en conseil des ministres, mercredi 19 novembre. Selon les termes du décret, elle sera placée auprès du premier ministre, animera et coordonnera l'action des ministères en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. Elle aura autorité sur le service des droits des femmes et pourra faire appel à l'ensemble des directions et services ayant attribution en ce domaine.

Mercredi 12 novembre à l'Assemblée nationale, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait annoncé que le premier ministre Lionel Jospin allait *« incessamment »* procéder à cette nomination. Le Collectif national pour les droits des femmes, qui appelle à une manifestation, samedi 15 novembre, sur le thème « Pour toutes et tous, de vrais emplois, du temps pour vivre », s'est réjoui de cette décision.

« Nous attendions ce geste depuis des mois, a déclaré au *Monde* Maya Surduts, responsable du Collectif. *Reste à savoir si la déléguée aura les moyens de son action. »*

Le Collectif, qui regroupe cent cinquante organisations de gauche, des associations (CADAC, Assemblée des femmes, Alliance des femmes...), des partis politiques (Parti socialiste, Parti communiste, les Verts, la LCR...), des syndicats (CGT, FSU, FO-Paris, plusieurs fédérations CFDT, Sud, AC !, APEIS...), revendique une *« réduction massive et rapide du temps de travail – 35 heures tout de suite, 32 heures demain – sans perte de salaire »*. Ce sera la première manifestation nationale depuis la conférence sur l'emploi du 10 octobre et l'annonce d'une loi sur les 35 heures hebdomadaires.

Les organisateurs de la manifestation entendent dénoncer la situation des femmes sur le marché de l'emploi. Elles sont *« sur-chômeuses, sous-employées et sous-payées »*. Prises au *« piège du temps partiel »*, qui concerne 85 % de femmes, ces dernières se retrouvent en réalité dans une situation de *« chômage partiel qui les maintient dans un rôle de sous-salariées, employées à temps plein dans la sphère domestique »*. *« La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale est un besoin pour les hommes et pour les femmes*, indique l'appel rédigé pour la manifestation. *Une répartition est nécessaire (...) comme celle de la présence des femmes dans la vie publique et politique à parité avec les hommes. »*

Cet appel du Collectif national pour les droits des femmes a été signé par plus de trois cents personnalités, parmi lesquelles Alain Touraine, Pierre Bourdieu, Michelle Perrot, Julien Dray (PS), Yves Cochet (Verts), Muguette Jacquaint (PCF), Alain Krivine (LCR), Jean-Claude Bouvier (Syndicat de la magistrature), Louis Viannet (CGT), Monique Vuaillat (SNES), Joëlle Brunerie-Kauffmann (Ligue des droits de l'homme), Albert Jacquard (Droits devant) et Madjiguène Cissé (porte-parole des sans-papiers).

Une philosophe spécialiste de la question féminine

Geneviève Fraisse, quarante-neuf ans, qui a signé l'appel pour la manifestation du samedi 15 novembre, devrait être nommée déléguée interministérielle aux droits des femmes, mercredi, en conseil des ministres. Chargée de recherches en philosophie au Centre national de la recherche scientifique, historienne du mouvement des femmes, Geneviève Fraisse est chargée de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Dans un entretien à *L'Humanité* du 13 février 1996, elle déclarait que *« multiplier tous les espaces de visibilité des inégalités* [entre les sexes] *est nécessaire. (...) Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du travail, il faut penser de pair égalité et liberté et élargir ainsi la notion de parité »*. Elle ajoutait : *« Une loi existe sur l'égalité professionnelle, mais elle n'est pas appliquée. Pourquoi ? »*

A diplôme égal... carrière inégale

QUAND ELLES POSSÈDENT un diplôme égal, les femmes n'ont pas la même carrière professionnelle que les hommes, qu'il s'agisse de l'accès au marché du travail, du type d'emploi, du contrat de travail ou du déroulement de carrière. Telle est la conclusion d'une enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) portant sur 27 000 diplômé(e)s.

Leurs études terminées, les femmes sont confrontées à des conditions d'accès à l'emploi moins favorables que les hommes. Le décalage se réduit, sans pour autant disparaître, pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Près de trois ans après la sortie de formation initiale, le taux de chômage des femmes titulaires d'un CAP ou d'un BEP est ainsi supérieur de onze points à celui des hommes. Il n'est que de deux points après un troisième cycle de l'enseignement supérieur ou une grande école.

L'accès à des contrats à durée indéterminée (CDI) varie, lui aussi, en fonction du sexe. 58 % des garçons titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ont été embauchés sur cette base, tandis que les filles ne sont que 43 % dans cette situation. Pour les plus hauts diplômes, les chiffres sont de 89 % pour les garçons et de 81 % pour les filles. Par ailleurs, l'activité à temps partiel concerne principalement les filles : dans les hauts niveaux d'études, elles sont trois fois plus nombreuses à être embauchées dans ces conditions que les garçons ; elles sont cinq fois plus nombreuses dans la catégorie *études secondaires. Enfin, une grande majorité* des garçons titulaires d'un BTS ou d'un DUT occupent des emplois de professions intermédiaires, alors que leurs consœurs sont simplement des employées, les écarts étant de 30 %.

L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION EST DE 27 %

Toutefois, indique le rapport, pour les titulaires de formations de troisième cycle de l'enseignement supérieur, *« les univers professionnels auxquels se destinent les jeunes hommes et les jeunes femmes sont beaucoup plus proches »*. Mais, quelques années après, on observe des écarts significatifs dans le déroulement de carrière.

Cette fois, ce sont les événements d'ordre privé qui jouent un rôle de frein dans la carrière des femmes. Seules celles qui restent célibataires et sans enfant font une carrière similaire à leurs collègues masculins. Une grande partie des femmes qui deviennent mères optent ou envisagent d'opter pour une réduction du temps de travail, voire pour un changement de profession ou de secteur afin de mieux intégrer leurs contraintes familiales.

« Aujourd'hui, conclut le rapport au sujet du déroulement de carrière des femmes, *la réduction du temps de travail peut apparaître comme un moyen d'appaiser les tensions* [entre les exigences professionnelles et les contraintes familiales]. *Présentée à la fois comme une solution au sous-emploi durable et comme l'instrument d'une amélioration de la qualité de vie, elle laisse espérer des conditions d'activité professionnelle des hommes et des femmes plus homogènes. »* Elle ne réglera toutefois pas un problème non traité par cette étude : quatorze ans après l'adoption de la loi sur l'égalité professionnelle, l'écart de rémunération entre hommes et femmes est encore de 27 % (*le Monde* du 5 novembre).

Michèle Aulagnon

M. Jospin charge Sami Naïr d'un rapport sur le développement des pays d'émigration

LE PREMIER MINISTRE vient de confier à Sami Naïr, conseiller technique chargé de l'intégration et du codéveloppement au cabinet du ministre de l'intérieur, l'animation d'un *« groupe de travail interministériel »* destiné à proposer une réorientation de la politique de coopération dans les pays à forte émigration vers la France. *« Le renforcement de notre contribution au développement des pays historiquement liés à la France est tout à fait essentiel*, indique Lionel Jospin dans une lettre de mission adressée le 7 novembre à M. Naïr et rendue publique, vendredi 14 novembre. *C'est en favorisant, dans les pays d'immigration, des activités et des projets de développement économique et social que nous pourrons aider ces peuples à forger leur destin et permettre à leurs populations d'y vivre dans des conditions décentes »*.

Sami Naïr devra remettre à Lionel Jospin un *« premier rapport de bilan et d'orientation »* le 10 décembre, huit jours avant le départ du premier ministre pour un voyage officiel en Afrique.

Les agressions se multiplient dans les transports du Nord-Pas-de-Calais

LES INCIDENTS violents dans les transports en commun de l'agglomération lilloise *(lire aussi notre enquête page 11)* font tache d'huile dans le Nord-Pas-de-Calais. Vendredi 14 novembre, les traminots de la Communauté urbaine de Dunkerque ont arrêté le travail et manifesté dans le centre-ville à la suite de deux agressions, dont une au cocktail Molotov. A Lille, où les incidents sont quotidiens depuis plus de quinze jours, les salariés de la société Transpole, concessionnaire des transports urbains de l'agglomération, feront grève lundi, à l'occasion d'une séance publique de travail de la Communauté urbaine sur la sécurité dans les transports. De nombreux incidents, mettant en cause des adolescents ou des bandes non identifiées, se sont produits à Maubeuge, Valenciennes, Saint-Pol-sur-Mer et Amiens.

■ **RADIO** : le « Grand débat » de France-Culture, désormais animé par *Le Monde*, aura pour thème, lundi 17 novembre, à 21 heures : « Le partage du travail est-il une utopie ? » Invités : Jacques Barrot, Michel Godet, François Hollande, Pierre Larrouturou, Béatrice Majnoni d'Intignano.

Tirage du *Monde* daté samedi 15 novembre : 496 789 exemplaires. 3

Tony Blair est embarrassé par son premier faux pas

LONDRES
de notre correspondant

Tony Blair a été contraint de reconnaître, quelques jours après avoir décidé d'exempter la formule 1 automobile de l'interdiction faite aux fabricants de cigarettes de patronner les événements sportifs, que son parti avait touché 1 million de livres (environ 9,5 millions de francs) de Bernie Ecclestone, le mandarin de la F 1. Devant le tollé, le Labour a consulté le président de la Commission sur les normes de la vie publique, Sir Patrick Neill, qui lui a conseillé de rendre l'argent.

Cette affaire délicate risque de coûter cher, politiquement, aux travaillistes : le premier ministre britannique a été pris à partie par l'opposition aux Communes, la presse enquête et critique, le lobby antitabac, plus proche du Labour que des tories, est choqué, la Commission de Bruxelles aussi.

Même si sa probité n'est pas mise en cause, M. Blair a donné l'impression de céder à des intérêts financiers au moment où on s'inquiète de la progression de la tabagie chez les jeunes. La lenteur de la réaction du Labour et la controverse sur une éventuelle seconde offre d'argent par M. Ecclestone nuisent à l'image d'un parti qui s'est toujours présenté en chevalier blanc.

SURENCHÈRES

Le Parti conservateur a évidemment poussé son avantage, mais il lui est difficile d'accuser les travaillistes d'avoir cédé au lobby du tabac ou de la F 1, ayant eu auparavant un comportement similaire. D'autant que Margaret Thatcher a généreusement émargé auprès de Philip Morris, après avoir quitté Downing Street, et qu'elle avait auparavant remercié un secrétaire d'Etat aux sports hostile à la publicité pour les cigarettes.

Toujours prompt à reprendre l'initiative, M. Blair a répliqué en chargeant Sir Patrick Neill de réfléchir sur l'épineuse question du financement des partis politiques, sur la publicité à donner aux noms et aux contributions des généreux donateurs, sur les limites à apporter à ces aides, voire sur un éventuel financement public des partis. Une mesure qui ferait plus de mal aux tories qu'au Labour.

Mais le faux pas du premier ministre risque de laisser des traces. Et l'exception dont vient de bénéficier la F 1 pourrait ouvrir la porte à bien des surenchères. Déjà d'autres fédérations sportives sont montées au créneau. Sir Rodney Walker, président du Conseil sportif anglais et de la fédération de rugby (RFU), a demandé à profiter du même traitement que la F 1 ; il a été suivi des professionnels du billard – dont 70 % des recettes proviennent du partenariat avec des marques de cigarettes – et de l'équipe de cricket, patronnée par Benson & Hedges.

Patrice de Beer